



De la distribution de la richesse

Pellegrino Rossi

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

De la distribution de la richesse

En l'endaut compte devant rinstitut de France des travaux de M. Rossi, le secrétaire perpétuel de rAcadéiniedes sciences morales et politiques , M. Mignet, disait : » 11 est à regretter qu'après avoir exposé la production de la richesse, M. Rossi n'ait pas eu le temps d'examiner les problèmes, devenus si redoutables, de sa distribution. » Ce regret, publiquement exprimé devant une aussi illustre compagnie savante , par un de scs membres , nous a engagés à publier la suite du Cours d'économie politique.

La forme de ce volume n'est pas , sans doute, aussi correcte que celle des deux premiers , car ce n'est point l'œuvre de l'écrivain , mais la parole du professeur * que nous livrons au public; nous avoqs pensé néanmoins que sa pu-

* Recueillie en 1837-1838 Jiui' M. l'orcc, aujourd'hui chef de bureau uu miublère dca travaux publics, eu France.

ROSSI. — COUR! O'ÊCOXOÏIIG miTIQUK. i

AVIS DES ÉülTEUUS.

blication ne serait pas inutile, si, par la précision de la méthode et la vigueur dos démonstrations , il pouvait contribuer à rendre clairs et certains les principes d'une science qui ne cesse d'être en butte aux attaques de l'ignorance et aux calomnies de la mauvaise foi.

COÏIRS D'ÉCONOMIE POLITIQUE

PREMIÈRE LEÇON

Tous les faits nationaux se groupent au fond sous trois chefs : organisation sociale, situation politique, situation économique. D'où il suit que les nations sont amenées à trois sortes de révolutions : les révolutions sociales, les révolutions politiques, les révolutions économiques. Or, il est incontestable qu'une révolution économique s'accomplit sous nos yeux, non-seulement en France, mais dans la plupart des États européens. — Ce fait nouveau a eu, entre autres, pour résultat irrécusable, un grand accroissement de la richesse nationale, et, par conséquent, peut donner lieu à de graves questions en matière de production. Mais il est bien plus important d'étudier au point de vue de la distribution de la richesse. — Les questions relatives à la distribution de la richesse seront le sujet de ce cours; elles tirent une double importance et de la nature même des faits dont elles s'occupent, et de la situation économique de notre pays et de notre temps.

Messieurs,

Mon illustre prédécesseur, M. J.-B. Say, écrivant en 1822 à Ricardo, se plaignait en termes assez amers de l'indifférence du public français pour les questions économiques, et Notre nation, disait-il, à peu près toute livrée aux affaires, aux plaisirs et

COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

(Aux améliorations politiques, ne donne que fort peu d'attention « aux sciences économiques. J'explique les principes de l'économie politique dans la salle du Conservatoire des arts et métiers et j'observe, à notre tour, que la moitié de mon « auditoire se compose d'étrangers. •

Les expressions sont dures, le reproche est sévère et empresse-nous d'ajouter injuste, car les nations ne se vouent pas à telle ou telle brandie des connaissances humaines pour le plaisir, pour la satisfaction de celui qui l'enseigne. Toute chose a son temps, l'esprit humain a ses phases; il n'y a pas plus de honte pour les nations que pour les individus à ne pas être encyclopéistes, et s'il est naturel que peu d'hommes se vouent à approfondir les sciences militaires dans une époque où une longue paix paraît assurée, de même il est tout naturel qu'un petit nombre se vouent aux arts pacifiques dans un temps de guerre et de bouleversement général. Encore une fois, l'esprit humain a ses phases et les directions qu'il prend se lient nécessairement aux mouvements généraux de l'histoire.

Maintenant les plaintes de mon prédécesseur n'auraient pas lieu. Évidemment aujourd'hui les études économiques occupent une place considérable et attirent fortement l'attention du public. Et certes, messieurs, tout en faisant une large part à la reconnaissance, je dois cependant constater ce fait, même par votre présence dans cette enceinte ; et je ne dois pas attribuer à l'homme ce qui appartient à la science, et à l'accident de ma parole ce qui est le résultat de la marche des idées. Aujourd'hui, dis-je, les études économiques ont pris une marche ascendante, et ce fait est lui-même le symptôme et l'effet d'un fait plus général, je veux parler de la révolution économique qui s'accomplit sous nos yeux.

Tous les faits nationaux se groupent au fond sous trois chefs ; organisation sociale, système politique, situation économique. Une nation est, et pour être il faut être organisé. On est organisé selon une forme ou selon une autre forme, d'après un principe ou

d'après un autre principe, mais être, dans les corps complexes, c'est être organisé, et l'organisation sociale, quelle qu'elle soit, se développe sous la protection du pouvoir

PUEUIÈKR LEÇON. 5

social, c'est-à-dire à l'abri du système politique. Mais la même organisation sociale et le même système politique peuvent se concilier avec des situations économiques assez diverses.

La situation économique ne se confond donc pas avec les deux autres faits généraux de la société, l'organisation sociale et le système politique, quoiqu'il soit évident pour tous que ces trois faits s'enchaînent et réagissent, dans une certaine mesure, l'un sur l'autre. D'où il suit que dans leur marche et dans leur développement historique, ce n'est pas seulement à deux ordres de changements, de transformations, ou, pour parler comme on parle, de révolutions, que les nations sont exposées, qu'elles sont amenées, mais bien à trois : les révolutions sociales, les révolutions politiques et les révolutions économiques, qu'on a moins aperçues, qu'on a moins signalées, dont on s'est moins occupé, parce qu'elles sont moins bruyantes et paraissent aussi moins dangereuses, moins sanglantes que les révolutions sociales et les révolutions politiques, parce que les unes sont quelquefois des faits brusques et instantanés, tandis que les révolutions économiques, par la nature même des choses, se déroulent et s'accomplissent peu à peu, successivement, au point que souvent elles ont échappé à l'œil de l'historien qui a cherché je ne sais quelle solution de ce qui lui paraissait énigme, problème, mystère, parce qu'il manquait des connaissances nécessaires pour trouver la véritable solution dans le développement, dans la marche économique des nations.

Or, messieurs, les révolutions économiques, ainsi que je l'ai dit, quelquefois précèdent, quelquefois suivent les révolutions sociales. Quelquefois aussi une transformation économique ou une certaine situation économique devient la cause d'une révolution sociale, et la révolution sociale une fois accomplie réagit à son tour en produisant une transformation économique plus complète et plus profonde.

Il n'est pas un de vous, messieurs, qui ne se rappelle que cette grande révolution sociale qui est désignée dans l'histoire sous le nom d'affranchissement des communes a été due à une situation, à une transformation économique. C'est l'industrie,

COURS d'économie politique.

c'est le commerce, c'est la richesse des bourgs et des villes qui ont enfanté leur liberté. Et, pour arriver d'un saut à notre temps, l'Amérique du Nord s'est émancipée, et, par son affranchissement, elle a marché rapidement vers une nouvelle situation économique. L'économie sociale de l'Amérique du Nord sous l'action de son affranchissement, de son indépendance de la mère patrie, a pris un essor qui confond l'observation, un essor si audacieux que dans ses élans, vous le savez, elle a failli, il y a peu de jours, compromettre la situation commerciale de l'Europe entière.

Ce sont là deux grands faits qui prouvent ce que nous affirmons, que quelquefois la situation économique devient la cause d'une transformation sociale et politique, et que quelquefois aussi une transformation sociale et politique amène une immense transformation économique. Et certes l'effet de ces causes est loin d'avoir atteint, dans le pays que nous venons de signaler, son dernier terme. La transformation économique de l'Amérique du

Nord est loin d'avoir porté tous ses fruits; elle ne sera appréciée dans toutes ses conséquences bonnes ou mauvaises (je raconte ici et ne juge pas) que le jour où les terres vacantes, celles du moins qui se trouvent à la portée de quelques marchés, de quelques foyers de coï-sommation, seront définitivement occupées, où la population cependant continuera à s'épaissir et où les capitaux suivant le mouvement naturel, économique, s'accumuleront de plus en plus et tendront à se concentrer dans un certain nombre de mains; parce qu'il n'est que trop prouvé que les grands capitaux, travaillant à des conditions auxquelles les petits capitaux, ne peuvent travailler, tendent constamment à absorber ces derniers et à accumuler une grande quantité de richesses dans un petit nombre de foyers, et qu'alors des légions de travailleurs se trouveront ainsi entourer ces foyers des grands capitalistes. De ce développement économique vers lequel ce pays marche évidemment tous les jours, ne voyez-vous pas résulter une transformation sociale inévitable? Que cette transformation .soit bonne ou mauvaise, encore une fois ce n'est pas ici la question, mais elle sera une conséquence du principe qui se développe tous les jours, et qui

PnEMI^RE LEÇON.

se résume, au reste, dans une formule bien vulgaire. On a dit que nous marchions vers l'Amérique; resterait à savoir si ce n'est pas l'Amérique qui marche vers nous, car s'il est naturel que la jeunesse marche vers la virilité et la vieillesse, le contraire est impossible.

Quoi qu'il en soit, messieurs, la France, après avoir opéré la plus grande et la plus utile des révolutions, qui n'a été au fond que le complément du christianisme mis en action, l'application

à l'histoire et à la société des principes que le christianisme avait introduits dans les croyances et dans le domaine des idées, après avoir accompli ce fait immense qu'à peine on peut appeler national parce qu'il a été au moins européen, la France, dis-je, a opéré sa révolution sociale, sa révolution politique, mais elle n'a pas opéré sa révolution économique. Pays essentiellement agricole, malgré les efforts du système mercantile, pays essentiellement agricole et guerrier, on ne pouvait pas dire que l'industrie, que les manufactures, que la production industrielle proprement dite filt un élément majeur de la richesse nationale en France. C'est un ordre de faits nouveau qui n'a pris un grand essor et un immense développement que depuis quelques années. Depuis quelques années, messieurs, la France s'est emparée à son tour, avec toute la vivacité et l'intelligence qui caractérisent son peuple, des nouvelles forces productives ; c'est depuis quelques années qu'elle demande à la houille, qu'elle demande à la vapeur, qu'elle demande à la puissance mécanique les moyens d'augmenter sa force productive et sa richesse nationale. Aussi comparez, car tout se fait vite en France, comparez avec ce qui se passe aujourd'hui, je ne dis pas ce qui se passait il y a cinquante ans, je ne dis pas ce qui se passait il y a vingt ans, il y a même dix ans, alors que J.-B. Say se plaignait de l'indifférence du public français pour les questions économiques, prenez des époques tout à fait rapprochées. Ouvrez seulement le tableau du commerce, des douanes, de la navigation française de l'autre jour et celui d'aujourd'hui, celui de 1852 et celui de 1856, et vous serez frappés de l'énorme différence qui s'y trouve pour un espace de temps si court. Vous verrez le commerce extérieur augmenter

COURS d'économie politique.

(le cent, deux cents millions. Et qu'esl-ce que le commerce extérieur dans un pays placé sous le régime du système soi-disant protecteur? A coup sûr le commerce extérieur n'est qu'une branche tout à fait secondaire du développement de la force nationale.

Voyez le nombre des navires, voyez le mouvement des ports : tout change, tout se modifie dans le sens d'un grand développement de la puissance industrielle. Et la France est loin, trèsloin d'avoir atteint sa limite dans cette voie. Peut-être qu'aujourd'hui vont s'ouvrir devant elle des carrières tout à fait nouvelles ou du moins renouvelées; le commerce direct du bassin de la Méditerranée avec l'Orient, par exemple, que la découverte du cap de Bonne-Espérance avait enlevé à la France (et c'est encore là uii nouvel exemple de l'influence de la situation économique d'un pays sur sa situation politique), ce commerce, dis-je, doit se rouvrir et fera à sou tour abandonner la mute du Cap comme plus difficile cl plus longue; et lorsque celle nouvelle grande voie commerciale avec l'Orient sera rétablie, où en sera le véritable foyer? Dans les ports de France, à Marseille, ville appelée aux plus liantes et aux plus brillantes destinées commerciales du monde.

Ces faits, au surplus, ne sont ignorés de personne. Et qui ne sait la révolution qui s'est opérée, qui s'opère tous les jours, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, qu'on sache s'y prendre ou qu'on ne le sache pas, dans les voies de communication, dans les moyens de transport entre les diverses parties de l'empire et entre le pays et les pays étrangers? Chacun comprend que je veux parler de cette nouvelle force sociale qu'on appelle les chemins de fer. Question immense, messieurs, et dont peut-être on n'a pas encore sondé toute la profondeur et aperçu toute la portée. Car

l'établissement d'un chemin de fer n'est autre chose, passez-moi l'expression, qu'un moyen par lequel la puissance humaine prend un sol, saisit une ville et lui dit : Tu es trop éloignée, la nature ne t'a pas placée là où mes intérêts veulent que tu sois, je te place cinquante lieues plus près.

Tel est l'effet de cette nouvelle force sociale. Mais vous comprenez quelles conséquences elle peut produire, car tout, dans

rREMIÈr.F. I.EÇON. 9

CO monde*, est relation, rien n'est alisoln dans les clioses d'a)>pliealion. Quand vous rapprochez un marché, un foyer de proeliolion, d'un grand foyer de consommation, eoinine tout est relation en ces matières, cela revient à éloigner d'aillaut les autres foyers de, production. Nous retomberons donc dans de grandes inégalités, et dans des inégalités qui seront quelquefois funestes à certains producteurs.

El quand ou la considère dans ses rapports avec les États étrangers, la question grandit bien autrement. Car, pour ne citer qu'un exemple, un État secondaire, placé entre deux grandes nations, se trouve, par la force des choses, dans certaines relations non-sculemcnl commerciales, mais politiques, avec l'une et l'autre de ces nations. L'indépendance absolue d'un État de deuxième ou de troisième ordre est une chimère. Il y a indépendance politique, mais il y a influence, parce qu'il en est des États comme des hommes en société : ceux qui sont puissants exercent toujours une certaine influence sur ceux qui le sont moins. Mais lorsqu'un État secondaire peut ainsi se rapprocher plutôt de l'un que de l'autre de ses voisins, lorsqu'il peut offrir sur son sol des moyens de transport rapides comme la pensée, non-seulement

pour des marchandises, mais pour des hommes, mais pour des armes, mais pour des hommes armés, il est facile de comprendre qu'au fond de cette grande question économique se trouvent aussi enveloppées de graves questions politiques.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai que de l'ensemble de ces faits apparaît dans tout son jour la révolution économique qui s'accomplit sous nos yeux. Et elle n'est pas particulière à la France; elle s'accomplit dans la plupart des États européens. Si vous en voulez une preuve matérielle, ouvrez les états des douanes françaises, et vous verrez que, dans les quatre années dont je viens de parler, le transit des productions étrangères, seulement à travers la France, a plus que doublé. De 1833 à 1836, il a passé de 90 millions de valeur à 204 millions.

Ainsi ce fait s'accomplit, et il est frappant dans plus d'un pays. Il est frappant, en effet, de voir le pâtre de l'Appenzell

10 COURS d'économie politique.

tendre d'un côté la main à l'Amérique et de l'autre à l'Égypte pour se faire donner les cotons non filés, et les leur rendre ensuite façonnés au milieu de ses moutons et de ses firebis. Or, quels sont les résultats de ce grand fait dont, je le répète, messieurs, je vois une preuve et un symptôme même dans votre présence ici et dans l'attention bienveillante dont vous m'honorez?

D'abord il y a un résultat général, irrécusable, quoi qu'on en dise, c'est un grand accroissement de la richesse nationale. Mais ce même accroissement de la richesse nationale, quels effets produit-il à son tour? Et si cela nous appartenait, nous pourrions examiner quels effets il produit, et sous le point de vue écono-

mique, et sous le point de vue politique, et sous le point de vue moral.

La richesse nationale s'est grandement accrue, et quelquesuns des effets moraux qu'a produits cet accroissement sont sensibles pour tout le monde. Il y en a d'heureux, il y en a de fâcheux. Le bien est irrécusable, et c'est en vain qu'on voudrait contester les progrès réels en tout sens des sociétés nouvelles. Mais il est vrai aussi que le mal ne manque pas, et l'un des effets de la richesse moderne, c'est que le luxe, la jouissance aujourd'hui, ne sont plus, en quelque sorte, un privilège de caste; ils ne sont plus renfermés dans les châteaux, dans les salons, ou bien au fond des riches séjours des grands prélats. Aujourd'hui la richesse, si je puis parler ainsi, s'étale sur la place publique et dans les rues. Jadis le peuple était témoin d'un faste en quelque sorte politique, d'une grandeur que j'appellerai seigneuriale, et ne soupçonnait guère des plaisirs et des jouissances qui lui étaient parfaitement inconnus. Mais aujourd'hui il est témoin tous les jours, partout, des plaisirs matériels de la vie, des jouissances sensuelles, que dirai-je? des vanités un peu vulgaires de la richesse moderne. Aujourd'hui, celui qui sort chancelant sous le poids du festin et celui qui a faim, le gant jaune et la main décharnée du mendiant, se touchent dans un même pêle-mêle social. Je suis loin de blâmer, je raconte. Mais que résulte-t-il de cette connaissance mutuelle de l'état des choses? Des désirs immodérés, des envies profondes, des

HRËMiÈKE LEÇON. II

impalitiuces redoutables, des crimes ellrayauts, et puis, en somme, cet amour si ardent, si impatient, si irascible, cette soif de la richesse improvisée qui, ou le dissimulerait eu vain, n'est

pas le caractère dominant, mais un des caractères de notre époque.

Mais, encore une fois, ce sont là des observations qui ne nous appartiennent guère; c'est dans le domaine de la science que nous professons que nous tenons à nous renfermer,

11 y a eu un grand accroissement de la richesse nationale, et cela même peut donner lieu à des études sérieuses et à des questions graves d'économie politique, en matière de production. Nous n'y reviendrons pas, nous en avons fait le sujet de nos études de l'année dernière. Mais, messieurs, ce fait nouveau, cette révolution économique est bien plus importante à connaître, elle est bien plus importante à étudier sous l'autre point de vue qui constitue la seconde partie de l'économie politique, je veux parler du point de vue de la distribution de la richesse. Là SC trouvent surtout les nœuds difficiles à délier. Là sont, messieurs, les abîmes de la science économique.

Cependant, ne nous y trompons pas. Quand je parle de la distribution de la richesse, j'en parle comme économiste, je n'attache à ces mots que le sens que l'économie politique y doit attacher. Je ne parle pas de la distribution de la richesse, telle que, dans des circonstances données, la morale peut la conseiller à tout homme opulent; je ne parle pas de la distribution de la richesse, telle que, dans des vues politiques, un législateur peut la prescrire. Ce sont là des considérations d'un ordre autre que celui auquel nous devons nous arrêter. Je parle de la distribution de la richesse dans le sens économique, je parle de ces questions-ci : Un produit étant donné par l'emploi des différentes forces de la production commune, comment cette richesse se distribue-t-elle? D'après quelles lois? Ces lois sont-elles nécessaires,

constantes, ou bien seulement éventuelles, temporaires? Et là, messieurs, je ne l'ignore pas, nous nous trouverons sur les frontières des sciences politiques,, car les sciences politiques et les sciences économiques se touchent, et nous signalerons ces frontières, mais en géographes et non en

Cülills l)'ÉtOM>Mlt 1-UUTiyL'L.

cuuijuciunls. >ious voulons posscilfr noire science, et seiileuient nous aider des résullals des autres.

Cependant, comme il y a une classe d'écouoinisles pour qui cette distinction n'existe pas, comme il y a une classe d'éconoluistes aujourd'hui surtout, qui, frappés de quelques-uns des désordres que l'augmentation de production leur paraît avoir amenés, ne voudraient rien moins, au nom de la science économique, que nous faire reculer de quelques siècles, cl nous ramener à l'enfance de la société, comme la science économique se trouve ainsi tiraillée entre ceux qui voudraient, en quelque sorte, supprimer de la société ce qu'ils appellent l'action gouvernementale, pour n'y laisser absolument qu'une action individuelle débarrassée de tous liens, de toutes entraves, et ceux d'un autre côté qui ne conçoivent l'organisation sociale que comme une organisation monacale, ceux qui voudraient faire de nous de purs instruments, il faudra bien que nous nous demandions, non au nom de la politique, cela ne nous regarde pas, non au nom des sciences morales, ce n'est pas encore de notre domaine, mais au nom des sciences économiques, ce qu'il peut y avoir de vrai dans des prétentions si éloignées l'une de l'autre.

Ce sont ces grandes et importantes questions, relatives à la distribution de la richesse, que nous serons appelés à traiter cette

année, questions qui tirent leur importance de la nature même des faits dont elles s'occupent, et de la situation économique du temps où nous vivons et du pays où nous parlons.

Encore une fois, messieurs, vous le savez, nous ne confondons pas la science économique avec les autres sciences morales et politiques; encore une fois, nous ne croyons pas que ce soit un moyen d'apporter la lumière que de supprimer l'analyse, et de faire de toutes les sciences morales et politiques un pélemélc. Aussi, fidèle à notre méthode, nous aurons soin de distinguer le domaine de l'économie politique du domaine des sciences qui l'avoisinent, qui là louchent.

Mais UC craignez pas que tout en suivant celle méthode, que nous croyons la seule vraie, la seule philosophique, nous pre-

PREUIÈRE LEÇON. 13

jiions ici l'économie politique comme si la production, comme si l'accumulation de la richesse était le but unique, le but définitif de l'homme et des peuples. Non, messieurs, nous devons étudier ce fait, nous devons étudier cet ordre d'idées, mais nul plus que nous ne reconnaît que l'ordre économique est secondaire, qu'il est dominé, qu'il doit être dominé par l'ordre d'idées morales et même politiques, lorsqu'il s'agit de la grandeur, de la conservation, de la puissance de l'État. Il faut être avant tout dans le bien, il faut être fort et puissant, en troisième lieu, il faut être, si on peut, heureux et riche. Et nous respectons trop la dignité individuelle de l'homme et la dignité morale des nations pour penser autrement, et nous savons que la France a un trop bel héritage de grandeur, de gloire et de dignité nationale à conserver pour

qu'elle puisse jamais s'abaisser au point de n'avoir plus d'autre souci que d'être riche.

KOSei. — CODBS D'écONOHIE POLITIQDK.

Avant d'entrer dans le fond des difficiles questions que présente la distribution de la richesse, il est nécessaire de bien délimiter les idées élémentaires dont on devra faire usage et le langage dont on se servira. — Les trois mots Travail, capital et terre, dont les économistes se servent pour désigner les trois instruments de la production, sont loin d'avoir toute la rigueur que l'esprit scientifique peut désirer. D'abord, Travail exprime l'application de l'instrument, tandis que capital et terre expriment l'instrument lui-même. Ensuite le mot terre ne donne point une idée complète du troisième élément introduire. Ce troisième élément se compose de forces naturelles qui se trouvent, ou par la nature même des choses, ou par la loi, ou enfin par une circonstance quelconque, monopolisées, c'est-à-dire réduites à l'appropriation exclusive de quelquesuns.

Messieurs,

Des diverses branches de l'économie politique, il n'en est pas de plus compliquée, de plus difficile que celle qui traite de la distribution de la richesse. Pour la suivre dans toutes ses ramifications, il faut souvent une analyse si délicate et une appréciation si exacte d'éléments divers qui concourent au même résultat, qu'il n'est certes pas étonnant que cette branche de la science ait été souvent cultivée avec peu de succès. Aussi, messieurs, je regarde comme une nécessité et un devoir, avant d'entrer dans le fond même de ces difficiles matières, de consacrer quelques instants à

bien préciser l'état général de la question et à bien déterminer les idées élémentaires dont nous

16 COURS d'économie politique.

devrons faire emploi et le langage dont nous nous servirons. Je serai très-courti, très-rapide, mais de quelque utilité cependant, je veux m'en flatter, surtout pour ceux d'entre vous qui pourraient se trouver dans cette enceinte pour la première fois et en conséquence ne pas posséder les idées fondamentales que nous avons à plusieurs reprises exposées, en traitant les diverses parties de l'économie politique et en particulier la production. Je fais donc aujourd'hui un appel à votre attention et je dois bien ajouter un peu à votre patience, parce qu'il ne m'est pas plus donné d'ôter à ces notions fondamentales leur rigueur et leur aridité qu'il n'est donné à un grammairien de rendre amusants pour nos enfants les commencements d'une langue quelconque.

La production de la richesse est le résultat de l'application de trois instruments, de trois forces assez distinctes entre elles pour que la science doive ne pas les confondre, je veux dire le travail, le capital, la terre. Voilà les trois mois dont les économistes se servent; nous les avons nous-mêmes employés, et cependant c'est une nomenclature qui est loin d'avoir toute la rigueur que l'esprit scientifique peut désirer. Nous verrons dans un instant combien le mot terre exprime d'une manière incomplète l'idée qu'il doit représenter. Mais même dès l'abord, qu'est-ce que le travail? C'est le fait; travail c'est l'application de l'instrument, tandis que capital c'est l'instrument lui-même, comme terre est également l'instrument.

Voilà donc une nomenclature qui a déjà cela d'imparfait que l'un de ses termes exprime proprement l'action, l'application de l'instrument, tandis que les deux autres expriment l'instrument lui-même. Quel est l'instrument avec lequel on travaille? Ce sont les forces physiques et intellectuelles de l'homme, appliquées économiquement par le travail. Celui qui les applique est travailleur.

Le second élément est le capital. Qu'est-ce que le capital? C'est une portion des richesses acquises, une portion des produits que l'homme applique de nouveau à la production comme force qu'il s'ajoute au lieu de la consommer, de l'appliquer à sa jouissance immédiate, ou bien au lieu de la laisser dans l'oisi-

veté. Les machines, les oiiiils sont un capital : car, avec ce dont on s'est servi pour faire les unes cl les autres, on pouvait se procurer une jouissance, se chanll'er par exemple si c'est du bois, ou ne rien faire du tout; mais on a mieux aimé appliquer à la production la chose produite, on l'a transformée en force pour produire de nouveau et davantage. Capital est donc le nom de l'instrument, je dis le nom scientifique. Je vous abandonne la signification vulgaire du mot capital; le capital c'est l'instrument, le capitaliste c'est l'agent qui applique l'inslrunienl, comme le travailleur est celui qui applique ses forces.

Et quel est le mot dont on se servira pour exprimer l'action? Ce mot, la science ne l'a guère fait; les uns y arrivent par une cir-conlocution, les autres par un mot, les autres par un autre mot. Nous dirons que c'est renlreprise : on entreprend, avec une force accumulée, de produire autre chose, on réussit ou on ne réussit pas.

Enfin il y a le troisième élément, la terre. Ceux qui tiennent cet instrument sont appelés propriétaires fonciers, et vous voyez que ce mot n'implique aucune action, parce que dire propriétaire ce n'est pas dire quelqu'un qui agit avec l'instrument qu'il possède; le mot va aussi bien à celui qui fait travailler sa terre qu'à celui qui la garde en friche.

Et puis nous allons voir que ce mot peut facilement induire en erreur. La véritable dénomination, comme vous allez le comprendre, serait celle qui exprimerait l'étal d'un homme faisant agir un instrument dont il a le monopole, et je vous prie de ne pas prendre ici ce mot en mauvaise part.

Il ne faut cependant pas, en fait de nomenclature, trop innover sans nécessité. Avec les explications nécessaires, nous nous contenterons de les appeler propriétaires ou possesseurs. Je reprends donc les deux idées.

Les travailleurs, les capitalistes, les propriétaires, voilà les trois classes de producteurs. Il est évident que celui qui aujourd'hui travaille aurait pu ne pas travailler, il aurait pu employer son temps à ne rien faire ou à se livrer dans la mesure de ses moyens au plaisir. Au lieu de cela, il a travaillé, c'est-à-dire, il a appliqué ses forces intellectuelles ou physiques

18 COURS d'économie politique.

ou les unes et les autres à l'œuvre de la production; U a contribué à un résultat économique.

Le capitaliste dit de lui la même chose. J'ai là, dit-il, des produits, je puis les appliquer à mes jouissances, ou bien je puis les

laisser oisifs; au lieu de cela, je les applique à l'œuvre delà production, ou iramédiaicmenl ou en les transformant, peu importe.

Voilà le titre économique des travailleurs, voilà le titre économique des capitalistes. Ou a obtenu un certain résultat; le travailleur y a contribué pour... Toute la question est dans le chiffre. Le capitaliste à son tour y a contribué pour... C'est là le problème.

Quant au troisième élément, quel est son titre à lui? Si la terre (et Je prends ici le mot dans son sens propre), si la terre, si le champ a contribué à la production, y a-t-il contribué comme le travailleur et le capitaliste? A-t-il un titre analogue? Non, messieurs, le travail est le résultat de la volonté et de l'activité humaine, le capital l'est également, et, sous ce point de vue, on a parié correctement quand on a dit que le capital n'était que du travail accumulé. La puissance productive de la terre se trouve dans les forces naturelles, dans les agents de la nature, indépendamment de la volonté et de l'activité de l'homme. Une terre n'est pas fertile parce qu'on le veut; elle est fertile ou elle ne l'est pas, elle est placée sous un bon ou sous un mauvais climat, il y a six pieds d'humus ou il n'y en a que trois pouces. Et si l'homme intervient, et si la terre qui n'est pas fertile naturellement le devient à la longue, parce qu'on y transporte d'autre terre, parce qu'on fait des mélanges, parce que les engrais et la culture raméliorciil, parce que des inondations artificielles viennent y déposer leur limon, comme dans les belles vallées de la Toscane, alors, ne vous y trompez pas, il n'y a plus là seulement la terre, mais il y a aussi le capital. L'analyse ne permet pas de confondre des choses si distinctes. Les vallées de la Chiana eu Toscane sont un capital tout aussi bien que telle ou telle machine construite par l'homme;

dans toutes les anciennes terres (l'observation, au reste, iTest pas nouvelle), il y a un mélange des forces naturelles et du travail

DEOIIIÈHE LEÇON. 19

de l'homme, qui est venu s'y ajouter cl qui s'y est capitalisé, ce qui fait que souvent le propriétaire de la terre joue un double rôle, celui de propriétaire et celui de capitaliste.

Maintenant supposez les terres aussi illimitées que l'air, la lumière, l'eau, cesseraient-elles d'être une force productive pour cela? Non, certes, de même que la lumière, l'air et l'eau ne cessent pas d'être des forces productives et de la plus grande utilité pour l'homme, quoique la Providence les ait distribuées d'une manière illimitée ; elles ne cesseraient pas, dis-je, d'être des forces productives, mais elles ne pourraient pas se présenter à la distribution des produits, comme on ne se présente pas à la distribution des produits pour réclamer la part de l'eau, de l'air et de la lumière, sauf dans les cas où ces éléments cessent d'être des quantités illimitées. Ainsi, une chute d'eau devient une propriété limitée, non parce que c'est de l'eau, mais parce que c'est de l'eau qui tombe d'une certaine manière. Si donc, je le répète, la terre était aussi illimitée que l'air, la lumière et l'eau le sont généralement parlant, elle ne se présenterait pas à la distribution des produits.

Ceci est même évident pour le bon sens et prouvé par quelques faits particuliers ensuite, car vous avez dans certains pays des produits de la terre, des produits naturels qui n'ont absolument aucune valeur propre, qui n'ont absolument que la petite quantité de valeur que leur imprime le travail nécessaire pour les percevoir. Ainsi vous avez des pays où faute de communica-

tions, faute de commerce, de routes, de canaux, etc., les productions forestières n'ont aucune valeur. Elles n'ont de valeur que la journée de travail payée à riommc qu'on envoie à la forêt voisine pour couper le bois et l'apporter, mais on ne paye rien pour le bois que la forêt fourrit, parce que, grâce aux circonstances locales, on peut dire que les forêts sont là en quantité illimitée, c'est-à-dire dépassent les besoins de la faible population qui les avoisine. Le bois y est donc aussi abondant en quelque sorte que l'eau, l'air et la lumière le sont pour nous.

Le troisième élément se présente donc à la distribution et y participe parce qu'il est limité, et que c'est une force appro-

20 COURS d'îeconohie politique.

priée dont les uns manquent et que les autres possèdent. Alors qu'arrive-t-il? Veuillez vous le rappeler ; une terre est cultivée; pour la cultiver il a fallu un certain travail et l'application d'un certain capital. Ce travail a une valeur, ce capital a également une valeur. Ce capital, appliqué à autre chose, aurait donné selon le taux général du pays un profit de... Le travailleur, s'il n'avait pas labouré la terre, aurait fait autre chose et il aurait obtenu un salaire de... Si la terre ne donnait absolument d'autres produits que ce qui est nécessaire pour payer le travailleur, rembourser le capitaliste et lui donner son profit, il ne resterait rien pour le propriétaire de la terre; il aurait beau dire : t Mais moi, je suis propriétaire de la terre. > On lui répondrait : « Gardez votre terre, nous ne voulons pas travailler pour vous; moi, travailleur, si je dois vous donner mon salaire ou une grande partie de mon salaire, j'aime mieux ne pas travailler ou travailler à autre chose ; moi, capitaliste, si je ne puis être remboursé de mes frais et percevoir le profit qui m'appartient, j'aime mieux consommer mon

capital ou lui donner un autre emploi. » Mais voilà le propre de la terre, c'est que par l'intervention des forces naturelles, elle donne un produit ordinairement supérieur à ce qu'il faut pour payer le travailleur et rembourser le capitaliste. De là, la part du propriétaire de la terre dans la distribution. Mais que prend ce propriétaire? Il prend ce qui reste, les deux premiers paiements déduits. Si ce qui reste est considérable, il a un beau revenu ; dans le cas contraire, il a un revenu faible. Si les deux premiers éléments sont placés dans des circonstances qui leur permettent de percevoir beaucoup, sa part diminue ; s'ils sont placés dans des circonstances défavorables, qui les contraignent à se contenter de peu, sa part augmente.

Voilà le titre économique des trois copartageants : le travailleur, le capitaliste, le propriétaire, et au fond, quand on prend l'élément dans toute sa pureté, le propriétaire, en tant que propriétaire, ne fait rien ; seulement, il laisse employer la chose qui lui appartient. Si, non content de cela, il exploite lui-même comme font quantité de propriétaires, surtout les petits, alors les deux ou les trois qualités se réunissant dans

DECXL{;ile LEÇON. 21 V

la même personne, celle-ci fait les deux ou les trois profits.

Le travailleur demande donc la rétribution due à son activité, le capitaliste demande la rétribution due, non à son activité proprement dite, mais à la privation qu'il s'impose en épargnant et en consacrant ses épargnes à la production au lieu de les consacrer à ses plaisirs. En troisième lieu, le propriétaire de la terre prend part à la distribution ; les deux premiers une fois satisfaits, il perçoit le surplus. Eu vertu de quoi ? En vertu du monopole

qu'il a de cette machine particulière qu'on appelle terre. D'où il résulte une conséquence importante, c'est que dans ce troisième élément, lors même qu'on le désigne par le mot particulier de terre, ne sont pas comprises seulement les terres proprement dites, mais bien tout ce qui est soumis à l'appropriation exclusive de certaines personnes, tout ce qui devient, au bout du compte, monopole. Ainsi la terre, les mines, les cours d'eau, les rivières tombées dans l'appropriation et dont l'usage n'est pas public, voilà une première classe; mais ce n'est pas tout. Le possesseur exclusif d'un secret, d'une force de la nature, même d'un talent naturel quelconque, est dans le même cas que le propriétaire. Quand vous entendez un grand artiste, quand vous entendez un chanteur de premier ordre, que voyez-vous en lui ? Ne voyez-vous en lui, par hasard, qu'un travailleur et un capitaliste? Eh! messieurs, nous aurions beau, vous et moi probablement, moi à coup sûr, nous aurions beau travailler de toutes nos forces pendant vingt ans de notre vie, nous n'approcherions jamais de ce talent, de cette puissance musicale. Nous aurions beau avoir eu les maîtres les plus capables et les avoir largement payés, nous aurions beau nous pourvoir des instruments les plus parfaits, composer une bibliothèque musicale des plus rares; nous pourrions avoir plus de travail et plus de capital, et à coup sûr nous n'obtiendrions pas des entrepreneurs de théâtres ces magnifiques émoluments qu'obtiennent d'eux, dit-on, ces grands artistes. C'est qu'il y a trois éléments dans ces hommes. Sans doute il y a un travail, sans doute il y a un capital, mais il y a en outre un champ, une terre, si je puis parler ainsi; il y a un don naturel, une puissance naturelle, une force productive qui est indépen-

daote et du travail et du capital, et dont ils ont la possession exclusive.

Voilà le vrai. Gomment, sans cela, expliqueriez-vous les émoluments énormes qu'ils reçoivent? Quand on dit que c'est à cause de la rareté, on emploie une expression différente pour dire la même chose; c'est prendre un détour pour arriver au même résultat.

De même, un homme fait une découverte, le hasard l'amène à découvrir un secret. Voilà un homme courageux qui étudie maintenant en Orient un terrible fléau, une terrible maladie, la peste. Eh bien , je suppose qu'en s'exposant à tous les dangers d'une telle tâche, en rendant un service aussi éminent à l'humanité, sa bonne fortune (il faut bien dire les choses comme elles sont, car on n'arrive guère a priori à une découverte semblable), sa bonne fortune, dis-je, lui fasse découvrir un secret, un spécifique contre la peste, comme ou en a découvert un contre cette maladie autrefois si cruelle, la petite vérole. Si le docteur Jenner avait voulu traiter la chose économiquement, il aurait fait une fortune immense comme l'ont faite ceux qui ont découvert certaines forces mécaniques, la vapeur par exemple. Ceux qui ont inventé les machines à vapeur ont fait une fortune immense, eh bien! l'inventeur de la vaccine en eût fait tout autant. A quel titre ? Est-ee uniquement comme travail et comme capital? Eh! messieurs, non. Ce n'est pas un grand travail que de donner un coup de lancette et de mettre une goutte de virus dans le bras d'un enfant, et ce n'est pas un grand capital que la lancette et le virus dont on se sert. Où est donc la source de la rétribution? Elle est dans l'appropriation exclusive d'un puissant moyen naturel, comme elle est dans l'appropriation exclusive d'une terre, d'un domaine.

Enfin, il y a une troisième classe qui rentre également sous cette idée générale, tant il est vrai que le mot terre est mal choisi, quoique, je le répète, nous nous en servions comme les autres, parce qu'il faut se servir des mots usités. Dès le jour où la loi positive, bonne ou mauvaise, ce n'est pas ici la question ; dès le jour, dis-je, où la loi positive fait d'une chose quelconque un monopole, elle la fait rentrer dans la même caté-

gorie que la terre, puisqu'elle lui imprime artificiellement cette qualité que les forces dont nous venons de parler possèdent naturellement. Ainsi, la loi accorde un brevet d'invention à l'inventeur d'une machine. Elle sera, entre les mains de celui qui aura obtenu ce brevet, une source de revenu. Pourquoi? Parce que c'est un monopole. Le jour où le brevet d'invention cessera d'exister, le jour où la découverte tombera dans le domaine commun, l'inventeur perdra ce revenu, parce que chacun pourra faire ce qu'il fait et qu'il n'y aura plus de monopole.

Ce sont là des faits vulgaires et connus de tout le monde. Il en est encore de même pour certains produits. Ainsi, le tabac a chez nous une valeur assez grande, un prix assez élevé. C'est que personne ne peut planter le tabac, que ceux à qui le gouvernement le permet; que ces mêmes planteurs de tabac sont tenus de vendre au gouvernement à un prix déterminé, et qu'il n'y a de marchands de tabac que ceux que le gouvernement autorise. Ainsi, si vous voulez du tabac, la contrebande exceptée, vous ne pouvez vous en procurer qu'à une certaine source, et ainsi le gouvernement se fait un revenu que je regarde pour moi comme excellent, quoique j'y contribue pour ma part; mais il n'est pas moins vrai qu'il est produit par le monopole, et le jour où tout le monde pourrait cultiver et fabriquer du tabac, ce jour-là, ce qu'on ob-

tient pour 1 fr. ou 5 fr., on l'obtiendrait peut-être pour \ fr. 50 c., peut-être pour 1 fr.

Voilà donc l'idée nette qu'il faut se faire du troisième élément. Encore une fois, si vous voulez, nous l'appellerons terre ; mais la vérité est que ce sont des forces naturelles qui se trouvent, ou par la nature même des choses, ou par la loi, ou enfin par une circonstance quelconque, monopolisées, et, je le répète, j'entends par là réduites à l'appropriation exclusive des uns, les autres ne pouvant y participer que du consentement des premiers, d'où résulte le titre de ceux-ci à la distribution.

Maintenant, qu'est-ce que cette distribution dont on parle tant? Qu'entend-on par là? Vous êtes maintenant en état de répondre vous-mêmes à la question. Sans doute, on peut très-bien ima-

COURS d'économie politique.

gier trois classes de producteurs travaillant au même résultat, quoique dans une mesure et dans des circonstances différentes. Une autorité supérieure intervient et dit : Je veux que la distribution de ce produit se fasse de telle ou telle façon. C'est ainsi que dans un régiment les choses se passent. On conduit un régiment au travail, chacun travaille un certain nombre d'heures, et puis il se distribue des rations dans une certaine mesure, et on peut ne pas tenir compte de la différence du travail fait par chacun. C'est ainsi qu'on peut procéder dans un régiment, dans un couvent, dans une famille, quand le chef distribue entre les différents membres le résultat d'un travail commun ; mais ce n'est pas là ce dont nous parlons. Si un gouvernement s'avisait de vouloir faire la même chose, il soulèverait par là une question poli-

tique, celle de savoir si ce qu'il ferait serait bien ou mal, rationnel ou irrationnel, mais ce ne serait pas là une question économique. La question économique est celle-ci : Un homme réunit les trois qualités, chose facile à concevoir surtout dans l'enfance des sociétés ; un homme, dis-je, réunit les trois qualités et perçoit tout, cela est simple. Alors arrivent des travailleurs qui lui disent : Si vous ne voulez pas vous donner la peine de travailler vous-même, nous labourerons votre terre. Puis arrive un capitaliste qui lui dit : Si vous ne voulez pas acheter les engrais, les bestiaux, les char-rués, les outils nécessaires pour exploiter votre champ, et les semailles destinées à donner une récolte, je vous fournirai tout cela. Voilà l'association, voilà les trois éléments mis en présence.

Maintenant il y a une récolte à faire. Mais chaque grain qui est produit ne porte pas écrit sur lui : J'appartiens au propriétaire, au travailleur ou au capitaliste. Comment donc se fera la distribution ? D'après quelle loi économique, chacun des copartageants prendra-t-il telle portion plutôt que telle autre ? En fait, il arrive que l'un prend tantôt le quart, tantôt le tiers, tantôt la moitié ou les trois quarts ; pourquoi cela ? Indépendamment de toute intervention d'une force supérieure qui mettrait sa volonté rationnelle ou non à la place du cours naturel des choses, comment se fera le partage ? Il y a des lois qui le déterminent, et ce sont ces lois qu'il s'agit de reconnaître. Il serait

DEUXIÈME LEÇON. 25

par trop absurde de supposer que le partage fût l'œuvre, ou de la force, ou du hasard. 11 n'en est rien. Le partage se fait d'après certaines lois économiques. Quand un élément est constitué d'une façon, il concourt au partage d'une certaine manière ; si sa constitution vient à se modifier, il y concourt d'une autre ma-

nière. Ainsi, supposez beaucoup de terre en friche comme c'était le cas en Amérique, surtout il y a quelques années, comment intervient au partage le propriétaire de la terre? Il n'a qu'une très-petite rente, on lui donne très-peu, parce que, s'il avait des prétentions trop élevées, on cultiverait la terre d'à côté. Il est vrai, dirait-on, que nous sommes un peu plus éloignés de la ville, il faudra des frais de transport un peu plus considérables, mais nous gagnerons cela sur ce que nous vous payerons de moins.

Maintenant il n'y a plus de terres vacantes. Le capitaliste, le fermier qui quitte son domaine n'est pas du tout sûr d'en trouver un autre où il puisse se caser et appliquer son capital. Les prétentions respectives peuvent se modifier. Pourquoi ? Parce que les circonstances sont modifiées.

Voilà ce qu'on entend par la recherche des lois économiques relatives à la distribution de la richesse, et il ne s'agit nullement d'une intervention étrangère qui peut soulever une question de convenance politique, mais qui n'est pas du ressort de la science économique.

Restent à éclaircir deux questions. L'une est de savoir si c'est avec raison qu'on a appelé salaire la rétribution du travailleur; ce qu'importe ce mot et à quelles conséquences il pourrait conduire, si on l'employait sans se rendre bien compte de sa véritable portée, de sa véritable signification, comme pour le mot fermage ; l'autre est de savoir si et comment le pouvoir social doit prendre part à cette distribution de la richesse. Est-il bien vrai qu'il n'y ait que ces trois copartageants proprement dits, les travailleurs, les capitalistes et les propriétaires, ou bien y en a-t-il un quatrième qui est l'État, la société elle-même? Et si la société entre en partage constant et régulier, à quel titre y entre-t-elle? est-ce à un

litre économique comme les trois autres, ou bien est-ce à un litre indépendant de la

COURS d'économie politique.

question économique? Voilà les deux questions préliminaires qui nous restent à examiner, et l'heure avancée ne nous permet pas de le faire aujourd'hui. Aussi voudrez vous bien me permettre de les réserver pour la séance prochaine. Ensuite, nous pourrons, sans crainte de ne pas nous comprendre, entrer dans les questions vitales qu'offre cette matière si importante.

Éclaircir le phénomène de la distribution de la richesse, c'est rechercher les lois économiques selon lesquelles un produit se partage entre ceux qui ont concouru à sa formation. Au moment du partage, le travailleur demande la rétribution due à son activité; le capitaliste demande la rétribution due à la privation qu'il s'impose en consacrant ses épargnes à la production, et le propriétaire de la terre perçoit le surplus en vertu du monopole qu'il a du troisième instrument producteur. Tel est le cours naturel des choses, telle est la loi que nous révèle l'économie politique rationnelle. Mais le phénomène de la distribution de la richesse est altéré dans la pratique, comme celui de la production, par des faits modificateurs. Aujourd'hui le travailleur, en général, ne prend point part à la distribution du produit, en qualité de copartageant ; aujourd'hui, le fait le plus général est celui du salaire — Le gouvernement intervient aussi à la distribution comme producteur indirect, ce qui nous amènera naturellement à parler des impôts en traitant de la distribution de la richesse.

Messieurs,

Trois éléments concourent à la production, trois parties doivent donc participer à la distribution du produit. La production, ce grand et vaste phénomène, a ses lois que nous avons déjà exposées ; la distribution aussi a les siennes. La production, ainsi que nous l'avons vu, a ses lois qu'on peut appeler naturelles, d'après lesquelles les choses procéderaient, si l'espèce humaine n'avait pas d'intérêt de nationalité spéciale et s'il n'y avait aucune cause artificielle qui vint altérer le cours naturel du phénomène. En d'autres termes, en nous rappelant

COURS d'économik politique.

ici une disliiiclion foiulaineilale pour nous, la prodiiclion a ses lois que révèle réconomie politique pure ou rationnelle; il en est de même de la disiriluilion.

Mais le phénomène <ie la production se trouve souvent modifié par des causes diverses de temps, d'espace, de nationalité; la distribution aussi peut se trouver affectée par des causes analogues. Ces modifications sont du domaine de l'économie politique appliquée, pour la production comme pour la distribution.

Je dis, messieurs, que la distribution de la richesse, comme la production, peut être modifiée; que le développement naturel du phénomène peut être altéré par des causes locales ou artificielles, par des faits historiques propres à telle ou telle nation. Et qui de vous a besoin qu'on lui rappelle à cette occasion les faits modificateurs qui constituent une partie si essentielle de l'histoire de l'humanité? L'esclavage, messieurs, peut être envisagé sous divers points de vue ; nous savons tous ce qu'il est sous le point de vue moral, sous le point de vue du droit; et, sous le point de vue économique, nous avons parlé de ses effets relativement à la pro-

duction. Eh bien, c'était un fait qui modifiait essentiellement aussi le cours naturel des choses relativement à la distribution.

En effet, qu'était l'esclavage sous ce point de vue, si ce n'est l'appropriation par le maître du lot échéant au travailleur, le maître ne se soumettant à d'autres charges que celle d'alimenter ce même travailleur? De là il pouvait fort bien résulter que, dans certaines circonstances, le maître fût, économiquement parlant, une mauvaise affaire. Ainsi Crassus qui avait des milliers et des milliers d'esclaves et qui avait dans cet immense troupeau (pour parler leur horrible langage) des ouvriers de toutes les industries alors connues, Crassus qui avait non-seulement des journaliers pour ses terres, mais aussi des manufacturiers, des orfèvres, etc., les alimentait, les nourrissait comme il nourrissait ses bœufs et ses chevaux, et il était exposé à faire une mauvaise affaire si la production, dans les circonstances du marché romain, ne couvrait pas la dépense, par la même raison que chez nous un entrepreneur, qui a cinquante

têtes de bétail ou cinquante chevaux, peut dire qu'il a fait une mauvaise année, si ses dépenses ne sont pas couvertes par le produit qu'il en retire.

C'était donc un fait non-seulement contraire à toutes les notions de droit et de morale, mais aussi un fait qui apportait une perturbation profonde dans le développement naturel des deux grands phénomènes économiques, la production et la distribution.

Le servage, tel qu'il est encore en usage dans une partie de l'Europe, produit à un moindre degré des effets assez analogues à ceux de l'esclavage. Les jurandes et les maîtrises étaient encore

des faits de droit positif, des institutions sociales qui venaient modifier le cours naturel des phénomènes économiques, puisqu'elles ôtaient une partie de leur libre action et de leur indépendance personnelle à ceux qui voulaient se vouer au travail.

Vous voyez donc, messieurs, que les faits modificateurs du cours naturel des choses ne manquent ni dans l'histoire, ni dans les temps actuels où on pourrait encore en trouver, quoique en général le principe proclamé aujourd'hui soit la liberté de l'industrie.

De là doit-il résulter que celui qui veut approfondir les phénomènes économiques doive immédiatement se vouer à l'étude de ces faits particuliers? Pour bien juger ces faits particuliers, il faut connaître les lois générales de ces mêmes phénomènes; il faut posséder la science rationnelle avant de passer aux applications; de même qu'un jurisconsulte ne serait jamais compétent pour juger de la bonté d'une législation positive s'il ne possédait pas à fond les principes de la législation générale, parce qu'il manquerait de type, de point de comparaison; de même un économiste ne saurait juger sainement les questions d'économie politique appliquée, s'il ne possédait déjà l'économie politique rationnelle.

Le problème de la distribution par l'économie politique rationnelle peut donc se résumer ainsi : des producteurs libres, chacun dans l'exercice légitime de son activité individuelle, concourant à la formation d'un produit, comment ce

COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

produit se distribue-t-il entre eux, comment ce résultat se partage-t-il entre ceux qui ont concouru à le former? C'est donc demander en d'autres termes comment se réglerait, d'après le cours

naturel des choses, le taux des salaires, des profits, des fermages, en appelant salaire, selon le langage le plus usité, la part qui revient à l'ouvrier, profit, celle qui revient au capitaliste, fermage, celle qui revient au possesseur du troisième instrument.

Mais cette nomenclature est-elle bonne? Avons-nous raison de la suivre ? ou bien, radicalement défectueuse, ne pourrait-elle pas, par les idées qui s'attachent à ces mots, nous cacher les véritables points de la science, nous voiler la vérité, nous induire en erreur? N'y a-t-il pas dans les livres des économistes plus d'une erreur qui n'est due peut-être qu'à l'emploi fait un peu à la légère de ces dénominations de salaire et de fermage? Je crois celle de profit irréprochable, mais je regarde celles de salaire et de fermage, et surtout celle de salaire, comme tout à fait vicieuse. Il vaut la peine d'expliquer cette pensée et je vous demande un instant d'attention. Au fond, vous le verrez, au fond est renfermée la plus grande et la plus importante des questions économiques et sociales de notre temps.

Qu'entend-on par salaire, quelle idée attache-t-on à ce mot ? Est salaire ce qu'un entrepreneur donne au travailleur, à l'ouvrier, au journalier. Voilà ce qu'on appelle salaire. Vous le savez tous, un homme veut fonder une manufacture, il se constitue ou seul ou avec des associés, peu nous importe, il se constitue, dis-je, entrepreneur, chef, directeur, agent, vous lui donnerez le nom que vous voudrez. Il établit un capital fixe, des maisons, des hangars, des machines, des cours d'eau, des pompes à feu, ce que vous voudrez enfin ; il transporte là des matières premières, des cotons, des laines, des soies; il appelle des travailleurs, qui travaillent chez lui ou chez eux, à la journée ou à la pièce. Il y a un salaire, c'est-à-dire un tant connu, fixe, déterminé, que l'entre-

preneur donne à ces travailleurs ou pour la durée d'un certain travail ou pour la confection d'un certain ouvrage. Ainsi on leur dit: i Vous travaillerez pour moi onze, douze heures par jour et vous recevrez trente, quarante.

TROISIÈME LEÇON. 31

cinquante sous, t Ou bien on leur dit : c Vous tisserez pour moi (nous supposons' pour simplifier que le métier appartient à l'entrepreneur), vous tisserez pour moi telle quantité d'étoffe cl je vous payerai tant. i Voilà le salaire.

Et pour les exploitations rurales il est des localités où cette manière de produire est également appliquée, où l'on a des ouvriers qu'on paye à la journée, ou qu'on paye à la tâche. Voilà encore le salaire.

Maintenant prenez la peine de vous demander ce qu'il y a dans ce fait; demandez-vous si ce fait est conforme à la nature des choses, à la marche primitive des phénomènes de la production et de la distribution de la richesse. Ne voyez-vous pas qu'indépendamment du cours naturel des faits économiques, il est intervenu là un autre fait ? Quel est le cours naturel des choses ? Le voici. J'apporte mon capital, Pierre apporte son travail, nous produisons. Quand le produit est obtenu, nous le vendons, nous le réalisons ou nous le consommons, cela revient au même. Et alors, comme deux associés, nous partageons d'une manière ou d'une autre, mais nous partageons.

Quel est donc le fait qui se passe selon le cours naturel des choses? Demandez-le à un juriste, il répondra : f Contrat de société. I Maintenant, là où le salaire intervient, demandez au juriste ce qui se passe. Il ignorerait les premiers principes de sa

science s'il répondait encore : * Société, t Probablement il répondra : c Louage de services. » Et au fond il vous répondra ainsi, parce qu'il est toujours un peu sous l'influence de certaines réminiscences, de certaines traditions, parce qu'il compare un peu l'ouvrier au cheval ou au bœuf, car c'est le travail du cheval ou du bœuf qu'on loue; l'homme échange ou vend les produits de sa libre activité. Il y a là une vente ou un échange selon que le salaire est naturel ou nominal, en denrées ou en argent. Il y a vente ou échange d'une certaine somme de travail contre un équivalent.

Voilà ce qu'il y a au fond. Les salaires réalisent un autre état de choses que celui que l'on conçoit par le développement naturel du phénomène économique. C'est un fait nouveau, c'est un contrat particulier qui vient se greffer sur le fait écono-

32 COURS d'économie politique.

mique et le modifie profondément. L'entrepreneur dit à l'ouvrier : f Si tu veux travailler avec moi, tu seras mon associé, tu courras la bonne comme la mauvaise chance, je n'aurai rien à te donner, à t'avancer, je n'aurai pas de déboursés à faire pour toi; seulement quand l'œuvre sera achevée, nous réaliserons le produit et tu auras ta part comme j'aurai la mienne. > Maintenant il faut un an, deux ans pour réaliser les produits de la manufacture; il faut quatre ans, s'il s'agit d'élever des bestiaux; il faut même vingt ans, s'il s'agit d'exploiter une forêt. Alors le travailleur, qui n'a pas par devers lui de fonds de consommation ou de revenu autre que son travail actuel, ne peut se faire associé parce qu'il mourrait de faim en attendant la réalisation du produit. Dans cet état de choses, il dit à l'entrepreneur : € Faisons un contrat; je vous vends la part qui me reviendra dans le produit, je vous la

vends aujourd'hui pour un prix de... Nous faisons du drap ; à la fin de l'année, il y aura pour moi tant d'aunes de drap; elles se vendront peu ou beaucoup, je n'en sais rien; mais, en attendant, donnez-moi tant par aune, ou tant par jour, et puis le résultat tout entier vous appartiendra. » Voilà le contrat enté sur le fait primitif; ce qui, pour le dire en passant, montre que c'est une erreur que d'appeler capital les sommes employées au paiement du salaire, car c'est faire un double emploi et troubler tous les calculs de l'économie politique. Mais il ne s'agit pas de cela en ce moment.

Voilà ce qui se passe. C'est un fait ajouté au cours naturel des choses qui transforme le contrat de société en un contrat de vente, qui substitue à une participation une spéculation. Tout entrepreneur aujourd'hui fait une double spéculation, qu'elle réussisse ou non : il fait la spéculation de la production elle-même, la spéculation qu'il ferait, lors même que l'ouvrier serait associé avec lui, et puis là-dessus il greffe une seconde spéculation en achetant la part de cet ouvrier.

Tel est l'état de choses auquel nous sommes arrivés, et il ne serait pas difficile de trouver parmi les faits historiques des sociétés modernes ceux qui nous y ont amenés. Il est des travaux qu'il est presque impossible de régler autrement, je vous

en citerai un : la domesticité. Quand l'esclavage a disparu, il n'en est pas résulté que personne n'ait eu besoin des services d'une autre personne. Le serviteur homme libre a remplacé le serviteur esclave. Maintenant demandez-vous comment on pourrait appliquer le principe de l'association à la domesticité; au fond, votre serviteur contribue à votre ouvrage sous le point de vue économique. Ainsi, permettez-moi de me citer comme

exemple, il est parfaitement sûr que, si j'étais obligé de me rendre à moi-même certains services, il me resterait beaucoup moins de temps pour mes travaux ; en conséquence, celui qui me les rend peut très -bien dire qu'il contribue dans une mesure quelconque à ces faibles productions; mais vous m'avouerez qu'il y a là un cas de liquidation de société fort difficile.

La domesticité entraînait donc tout naturellement la fixation d'un salaire, parce que c'est le cas où l'association se présente le plus enveloppée d'un nuage qu'il est presque impossible de dissiper.

Eh bien, ce fait de la domesticité s'est étendu, il a fait de grands progrès, et, si vous y regardez de près, vous verrez ce qui a été appliqué à tout le travail social; on a des serviteurs nonseulement pour sa maison, mais aussi pour sa terre et pour ses manufactures, et on leur donne des salaires fixes, comme on en donne forcément aux domestiques.

Mais, messieurs, le fait primitif n'est pas cependant oblitéré, il existe encore aujourd'hui dans maint cas. Ainsi la pêche est une manufacture, une production comme une autre; les machines, au lieu d'être attachées au soi, sont flottantes ; mais c'est une manufacture comme une autre ; au lieu de produire des étoffes, on produit de la baleine, du hareng, de la morue. Eh bien, il n'y a pas là de salaire, c'est une association entre les armateurs et l'équipage, et au retour de la pêche on vend le produit, et le prix se partage dans la mesure convenue, de sorte que l'équipage participe aux chances de l'opération. Il y a peu si la pêche a été mauvaise, il y a beaucoup si la pêche a été bonne. L'équipage est associé : pourquoi cela ? Parce que, quand U s'est agi d'aller lutter contre les colères de

31 COURS d'Économie politique.

l'Océan et de la mer du Nord, quand il s'est agi de faire une entreprise où de grands efforts personnels sont indispensables et peuvent décider non-seulement du résultat de l'opération, mais même de la vie de ceux qui y prennent part, on a voulu que chacun y fût pour son compte; on a imité une autre industrie aussi blâmable que celle-ci est honorable, on a imité les corsaires. Les corsaires non plus ne donnent pas de salaires à leur équipage, ils partagent la valeur des prises; et c'est par la même raison, c'est parce que les corsaires ont voulu pouvoir compter sur le déploiement de toute l'énergie personnelle de ceux qui se vouent à ce déplorable moyen de s'enrichir.

Mais vous avez des exemples plus près de nous; en France, dans certaines provinces, en Italie, existe encore le métayage, la culture des terres par métayers. Nous n'examinons pas ici si le métayage est un bon ou un mauvais moyen de culture, mais il n'y a pas là de salaires; il y a partage avec le propriétaire qui est quelquefois un peu capitaliste ; le métayer et le propriétaire partagent les produits naturels de l'exploitation : s'il y a beaucoup, chacun d'eux a beaucoup ; s'il n'y a que peu de chose, chacun a une petite part.

Vous voyez donc que le contrat primitif n'est pas oblitéré. Mais il est vrai que le fait le plus général est celui du salaire ; il est tellement général, messieurs, que des économistes ont dit que le partage du produit entre les trois classes de producteurs n'est au fond qu'une fiction et nullement une idée que la science puisse prendre pour base.

C'est certes une proposition singulière que d'affirmer que le partage du produit est une pure fiction, parce qu'un fait est venu s'ajouter au cours naturel des choses et voiler ainsi, dans un grand nombre de cas, le fait du partage.

Mais, messieurs, ne nous laissons pas tromper par les mots, ne nous en laissons même pas trop imposer par les faits généraux; car c'est ainsi que les anciens justifiaient l'esclavage, c'est ainsi qu'Aristote en a fait la théorie. C'est qu'il existait alors partout. Aristote disait ; La liberté de tous les hommes est une fiction, c'est un rêve, une utopie, et la preuve en est que l'esclavage existe partout. C'est précisément pour cette

raison que les jurisconsultes romains avaient mis l'esclavage dans le droit des gens. Et cependant, grâce à Dieu, l'esclavage a disparu d'une grande partie du monde, et, aujourd'hui plus que jamais, on a l'espoir de le voir entièrement disparaître.

Pourquoi, messieurs, les salaires ne seraient-ils pas de même un fait transitoire ou du moins un fait non absolument dominant, une pure variété des arrangements économiques?

L'état de copartageant en proportion de sa mise ou l'état de vendeur de son travail, en d'autres termes, de salarié, sont-ils les mêmes? Il ne faut se faire aucune illusion là-dessus, et c'est pour cela que j'ai dit qu'il y a là une des plus grandes questions sociales et économiques, il ne faut se faire aucune illusion ; dès le moment qu'au fait de partage on substitue celui de la vente préalable du lot de l'ouvrier, il est évident que sa position est profondément changée; car alors, au lieu de se trouver dans le rôle d'associé, il se trouve dans le rôle de vendeur vis-à-vis de l'acheteur ; et il n'y a pas d'homme qui ne sache que si quelquefois les ache-

teurs sont placés plus défavorablement que les vendeurs, c'est, dans le cours le plus ordinaire des choses, le vendeur qui est placé le plus défavorablement. Par conséquent, le jour où le travailleur pourrait dire ; t Je ne veux pas vendre ma portion, je veux conserver mon droit, je suis associé et je veux courir les chances de la commune industrie, réglons seulement quelle sera la loi du partage; t je dis que ce jour sa condition serait changée, je dis qu'elle serait alors véritablement et pleinement libre, je dis que non-seulement sa position économique, mais même sa dignité d'homme serait complètement relevée. Maintenant faut-il arriver à cet état de choses par voie directe, par des institutions positives, en appelant à son secours le gouvernement social ou la loi ? Ou bien est-ce là un but auquel il faut tendre constamment par le cours et le développement naturel des choses et en travaillant continuellement à l'amélioration du sort de l'ouvrier, de façon qu'il puisse avoir un jour devant lui de quoi attendre le résultat final et la réalisation des produits industriels? Voilà au fond une des plus belles et des plus grandes questions de la distribution de la richesse. Vous comprenez que je ne fais aujour-

COURS d'économie politique.

d'hui que la signaler dans ces notions générales destinées uniquement à rectifier la nomenclature.

Encore une observation de nomenclature qui cache une fouie de choses et n'est pas non plus une simple question de mots. Nous savons ce que veut dire salaire. Profit, c'est la part afférente au capital, il n'y a rien à dire là-dessus. Fermage, c'est le mot employé pour désigner la part afférente au possesseur du troisième instrument, c'est le mot employé dans les livres français.

Ce mot est-il heureux? Non, messieurs, il est aussi mal trouvé que possible, parce qu'évidemment il ne peut se rapporter qu'à la terre. On n'a jamais dit qu'on payait un fermage à un joueur de ilâte d'un talent extraordinaire, on n'a jamais dit qu'on payait un fermage au porteur d'un brevet d'invention; on dit qu'on leur paye une rente; on dit qu'on paye un fermage à un propriétaire de terre. Or nous avons démontré que le troisième instrument ne se compose pas seulement de la terre; il se compose de la terre, il se compose des mines, il se compose des cours d'eau , il se compose d'un secret de la nature qu'on possède exclusivement, il se compose de tout ce qui peut être monopole naturel ou légal.

C'est donc encore un mot mal choisi parce qu'il indique un usage spécial; nous ne l'emploierons donc pas, nous emploierons le mot *renie*.

Ainsi nous disons rétribution pour les ouvriers, profit pour les capitalistes, rente pour le possesseur du troisième instrument.

Reste une dernière question préliminaire; je la signalerai en deux mots.

Le produit net constitue le revenu social. Ainsi quand il reste beaucoup à une nation, après que toutes les avances ont été remboursées, cette nation est *riebe*. Si elle consomme chaque année tout ce surplus, elle reste toujours au même degré de richesse; si elle ne consomme pas tout, mais qu'elle emploie comme capital pour une nouvelle production une portion du produit annuel, sa richesse augmente ; si au contraire elle consomme plus que le produit annuel , elle s'appauvrit. Il en est

d'une nation comme d'une famille, comme d'un particulier.

Mais n'y a-t-il que les possesseurs des trois instruments de la production qui concourent au partage du produit, n'y a-t-il que les producteurs directs? Et le gouvernement, le pouvoir social ne vient-il pas demander sa part sous le nom d'impôts? Oui, messieurs. Des économistes ont dit : Il y a dans la science trois parties : la production de la richesse, la distribution, la consommation; il y a une consommation productive, c'est celle qui sert de capital (c'est évidemment répéter une partie du phénomène de la production), et il y a une consommation improductive, c'est celle du gouvernement.

C'est là, messieurs, le renversement des idées les plus élémentaires; on n'a qu'à dire à ces économistes : « Allez produire dans un pays où il n'y ait pas de gouvernement, et puis vous voudrez bien nous dire quel sera le résultat de votre industrie. » Le résultat serait nul.

Demandez à ces mêmes hommes comment ils appelleraient la somme employée à garantir un champ d'une nuée de passereaux qui sans cela dévoreraient la récolte, demandez-leur quel nom ils donneraient à la somme payée pour acheter un épouvantail ou pour mettre près du champ un enfant qui chasse les passereaux. Ils répondront : < C'est une dépense productive. » Eh bien, de là vous arrivez au garde champêtre, du garde champêtre au juge et à toute la machine gouvernementale. C'est donc encore une fois un langage complètement absurde.

Sans doute il y a des gouvernements qui dépensent plus d'argent qu'il ne faut, comme des producteurs qui emploient quatre charrues où il n'en faut que deux. A-t-on jamais soutenu pour cela qu'il ne faille pas de charrues?

Le gouvernement donc intervient à la distribution comme producteur indirect, et voilà pourquoi nous parlerons des impôts, ce qui présente des questions très-belles et très-curieuses; voilà, dis-je, pourquoi nous parlerons des impôts cette année, puisque nous traitons de la distribution de la richesse.

Au reste, je fais cette observation uniquement pour la rectitude des idées, car le gouvernement ne contribuerait en rien à la production de la richesse proprement dite qu'il n'y aurait

colins d'économie politique.

aucune conclusion à en tirer. Supposons qu'il fût également possible de produire de la richesse avec ou sans gouvernement, serait-il également possible de maintenir la société et de travailler à son développement moral? Ainsi le gouvernement est légitime comme la société, parce qu'il est moyen de développement moral.

Ces notions préliminaires sont suffisantes, je crois, pour vous faire sentir que nous entrons dans la partie la plus vitale et la plus difficile de l'économie politique; vous savez que nous ne confondons pas la science économique avec les autres sciences sociales ; vous savez que nous ne voulons pas faire un pêle-mêle de toutes ces sciences; mais vous savez aussi que toutes les sciences sociales se touchent, pour ainsi dire, à leur frontière, et c'est surtout par la distribution de la richesse que la science économique touche aux autres sciences morales et politiques.

C'est donc une des plus belles études auxquelles on puisse se livrer que celle de cette partie de l'économie politique, et c'est une des études les plus indispensables à tous ceux qui voudront un jour prendre une part active aux améliorations dont, j'en ai la

ferme conviction , l'arrangement des sociétés sera un jour l'objet. Probablement, ce ne sera pas là un travail actif pour un homme de mon âge; mais ce le sera pour un grand nombre d'entre vous, à condition cependant que vous vous y prépariez par une étude consciencieuse et que vous permettiez à un vieil ami de la jeunesse de vous dire qu'il importe de se mettre en garde contre les défauts communs à votre âge. L'intelligence est vive, l'horizon est étroit, le zèle est ardent, quelquefois aussi intolérant, dédaigneux de ce qui est, s'égayant à la poursuite de ce qui probablement ne sera jamais.

Nous recommandons ces études à votre sérieuse attention, et, en les approfondissant, vous pourrez rendre de grands services à votre pays et lui être aussi utiles que ceux qui l'ont servi dans les sciences et sur le champ de bataille.

La matière de la distribution de la richesse présente trois sortes de questions. En effet, il s'agit de connaître : 1^{re} quelles sont les personnes appelées au partage des choses à distribuer ; 2^e quelle est, économiquement parlant, la chose à partager; 3^e quelle est la loi économique qui règle ce partage. Nous venons de voir quels étaient ceux qui devaient concourir au partage; étudions maintenant la chose à partager. — Ce n'est point le produit lui-même qui est l'objet du partage, mais sa valeur en échange, et le plus généralement son prix. Il faut donc connaître la loi qui règle le prix des choses, la formule de l'offre et de la demande, nous l'avons déjà vue, est insuffisante. Formule qui détermine le prix des choses par les frais de production.

Messieurs,

La matière de la distribution de la richesse présente trois sortes de questions. En effet, il s'agit de connaître : 1° quelles sont les personnes appelées au partage des choses à distribuer; 2° quelle est, économiennement parlant, la chose qu'il faut partager; 3° quelle est la loi économique qui règle ce partage. Les personnes, la chose, le mode, voilà, dis-je, les trois ordres de questions que la matière embrasse. Nous avons, dans les séances précédentes, épuisé la première. Nous avons reconnu quels étaient ceux qui devaient concourir au partage, qui devaient prendre part à la distribution des richesses produites : ce sont, avons-nous dit, les travailleurs, les capitalistes, les possesseurs du troisième instrument que, pour abrégé, nous

COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

appelons terre; bien entendu que nous avons longuement expliqué les idées comprises sous ce mot; enfin, le gouvernement par l'impét.

Il faut donc aujourd'hui Caire un pas de plus, il faut entrer dans un second ordre de questions, — il faut étudier la chose à partager.

Sans doute on peut se représenter la production comme un fait extrêmelement simple. On peut se représenter un homme qui, à l'aide de ses bras et d'un outil quelconque, d'un bâton si vous voulez, produise quelque chose, et c'est là un fait pour ainsi dire initial. Et vous pouvez très-bien vous représenter le sauvage qui, à l'aide d'un arc grossier et d'une flèche, lue une pièce de gibier et s'en sert pour sa propre nourriture. C'est là le fait dans sa simplicité primitive. Mais de là au phénomène de la production tel qu'il importe de l'étudier et de le connaître, tel qu'il se développe dans

la société civile, il y a une distance énorme. Le phénomène de la production, dans les sociétés civilisées, n'est pas simple, car il n'est pas, ou il n'est presque pas, du moins, de fait producteur isolé. La production est un fait complexe qui résulte d'une série de productions et de transformations successives qui s'enchaînent, s'enchevêtrent les unes dans les autres, et, en conséquence, il n'y a pas de production au fond qui ne soit en même temps un échange. Ainsi, l'habit que porte chacun de nous a été l'œuvre du tailleur; voilà le dernier producteur de cet objet, lequel producteur a acheté du drap, lequel drap représentait déjà une production censée accomplie. Le fabricant de drap avait acheté de la laine du producteur de laine, ce qui représentait déjà une production en apparence accomplie, et le marchand de laine avait acheté le produit brut d'un éleveur de troupeaux.

Mais, cependant, ce n'est encore là qu'une analyse fort grossière ; car, en même temps, le tailleur a acheté l'étoffe de soie ou de toile qui double l'habit, et cela vous fait remonter à une autre branche d'industrie agricole, l'industrie des vers à soie ou la culture du lin ou du chanvre. Le tailleur a encore appelé à son secours une autre classe de producteurs quand il a acheté du fil, des épingles, etc. Vous voyez que, pour cette seule opé-

ration, cinq, six, peut-être dix producteurs différents se sont réunis et y ont contribué chacun pour leur part, et chacun de ceux qui ont fourni leurs produits au tailleur avait dû s'adresser lui-même à un certain nombre d'autres producteurs, de sorte que, lorsque j'ai échangé mes écus contre l'habit, il y avait peut-être cinquante ou cent échanges.

Ainsi, dans les sociétés chacun de nous travaille pour les autres, afin de satisfaire ses propres besoins moyennant les

moyens qu'il procure aux autres de satisfaire les leurs. C'est un rôle que nous jouons tous tant que nous sommes, aussi bien moi que mon domestique. Nous échangeons tous nos services, nos travaux, les produits de nos travaux.

Mais, messieurs, est-ce donc le produit lui-même, identique, direct, en nature, qui est distribué entre les producteurs? Eh! non, vous le savez bien, ce n'est pas ce chapeau qui a été distribué entre les différentes personnes qui ont concouru à le produire. Ce n'est pas l'objet même, identique, en nature, que veulent ni les travailleurs, ni les capitalistes, ni les possesseurs de terres, et moins encore le gouvernement qui ne veut pas de produits en nature et perçoit tous les impôts en argent.

La distribution en nature , la distribution directe du produit lui-même peut se concevoir dans quelques cas particuliers; ce n'est pas là un fait général, un fait important et capital. Ce qui se distribue, c'est la valeur en échange. Ce qui a été distribué d'après une certaine loi (nous verrons cela plus tard), ce qui a été distribué entre les hommes qui ont concouru à la production de ce chapeau, ce sont les vingt pièces environ d'argent qui ont été données. Je dis la valeur en échange, pourquoi? Parce que, encore une fois, nous produisons directement pour satisfaire les besoins des autres, et par là arriver à la satisfaction des nôtres. Nous fabriquons, nous produisons, chacun dans notre sphère d'activité, ce qui est propre aux besoins d'autrui, pour en obtenir en échange de quoi nous pourvoir des objets très-divers et très-variés dont nous faisons usage.

Ainsi, pour connaître quelle est la chose à distribuer, il faut connaître quelle est cette valeur en échange. Pour savoir quelle est cette valeur en échange, il faut savoir quelle est la loi éco-

42 COURS d'économie politique.

nomique qui la détermine, qui la règle. Si l'on voulait échanger cet objet, qu'obtiendrait-on en échange? Obtiendrait-on plutôt telle quantité que telle autre, et d'après quelle loi obtiendrions-nous plutôt telle quantité que telle autre? Voilà la question.

Maintenant ceux qui connaissent la nature de la valeur, de la valeur en usage et de la valeur en échange, savent très-bien que la valeur n'est pas du tout, ne peut pas être chose invariable, immuable, constante. Ce sont là les règles de légistes; les économistes ne peuvent que sourire à ces propositions. La valeur est chose de sa nature essentiellement variable et mobile; la valeur en échange n'est donc pas une quantité à déterminer aujourd'hui pour une chose quelconque, et à déterminer aujourd'hui une fois pour toutes.

C'est donc la loi de ces variations qu'il faut chercher; c'est là le problème. Chercher d'après quelles lois la valeur en échange se modifie, c'est chercher alors d'après quelles lois elle se détermine dans chaque cas particulier. Quand vous avez deux objets qui se présentent sur le marché pour s'échanger, vous n'avez de valeur fixe ni d'un côté ni de l'autre; car, ne l'oublions pas, chacun de ces objets joue le même rôle, chacun de ces objets joue un rôle double. J'amène au marché mon cheval pour le vendre ou, si vous voulez, pour le troquer contre un certain nombre de moutons; il n'y a de valeur certaine, déterminée, fixe, immuable, ni d'un côté ni de l'autre, et les deux objets jouent le même rôle, c'est-à-dire que mon cheval représente une offre, puisque je veux m'en défaire, et une demande puisque je veux des moutons en échange et que les moutons représentent également une offre et

une demande, puisque le marchand veut s'en défaire et recevoir en échange mon cheval.

Chaque objet représente donc, je le répète, le double terme de la question, l'offre et la demande, et les deux termes sont également mobiles et variables, parce que l'offre et la demande sont choses nécessairement mobiles et variables. C'est pour cela que nous avons toujours professé que c'était s'écarter de la nature même des choses que de considérer la valeur en échange comme une qualité en quelque sorte inhérente aux objets, comme quelque chose de fixe, comme une donnée déterminée.

QUATRIÈME LEÇON. 45

La valeur en échange est chose possible toutes les fois qu'un objet peut être bon à quelque chose. Elle est possible alors, mais elle n'est que possible; car, messieurs, représentez-vous une année de grande disette, de profonde misère; est-ce qu'un bijou aurait perdu cette année-là sa qualité de chose apte à satisfaire la vanité ou les plaisirs fugitifs des hommes? Non, le bijou serait toujours apte à cela, mais cette année-là personne n'en voudrait, parce que personne n'aurait de superflu à employer à pareille chose. Sa valeur en échange serait donc possible, mais en fait elle serait nulle, car personne ne voudrait rien donner en échange.

Quand, au contraire, cet obstacle n'existe pas, quand, au contraire, il y a désir d'obtenir et possibilité de payer, la valeur en échange, de possible qu'elle était, devient probable; mais elle n'est que probable et conjecturale. Ainsi, je veux conduire aujourd'hui deux chevaux anglais au marché, il est très-probable qu'ils trouveront à s'échanger, qu'ils auront une valeur en échange. Laquelle précisément? Les vendrai-je 4,000, 5,000 ou

6,(râo francs ? Entre un terme et l'autre, entre 4,000 francs et 6,000 francs, par exemple, il est clair qu'il n'y aura pas de certitude.

Et pois pour on marchand de chevaux, pour un homme qui aurait fait du commerce des chevaux une élude particulière, pour un homme qui se serait occupé tous les jours de la vente de ces marchandises, qui saurait combien il y a d'hommes riches désirant des chevaux anglais, la limite des conjectures pourrait bien être plus restreinte; il pourrait dire : Ces chevaux se vendront entre 5,000 et 5,500 francs par exemple; mais il ne pourrait jamais affirmer qu'ils se vendront tout juste telle somme à un sou près.

La valeur en échange ne deviendra certaine, déterminée, de manière à pouvoir servir de terme mathématique de comparaison, qu'au moment même où l'échange s'accomplira. Alors on dira : Aujourd'hui, sur le marché de Paris, deux chevaux anglais de telle nature, forme et qualité, étaient égaux, par exemple, à 5,600 francs.

Et demain malin l'équation sera-t-elle vraie? Qui le sait? Il

CODRS d'économie POLITIQUE.

y a à parier 9 contre 1 qu'elle ne le sera pas; il y a à parier 9 contre 1 que demain matin on vendra plus ou moins cher les deux chevaux.

Cette variation, cette mobilité ne sera pas la même exactement pour tous les objets; il y aura des objets beaucoup plus mobiles dans leur valeur que d'autres. Ainsi un sac de farine, un hectolitre de blé se vendra probablement le soir ce qu'il s'est vendu le ma-

lin, tandis qu'un objet de luxe peut subir d'un jour à l'autre, à plus forte raison d'un mois ou d'une année à l'autre, des variations très-grandes. Et ce que je dis du temps, je le dis de l'espace. Croyez-vous que les 5,500 francs que les deux chevaux anglais trouveront sur le marché de Paris, iis les trouveront sur ceux d'Orléans, de Metz ou de Bayonne? 11 n'y a personne de vous qui ne sache le contraire. Les circonstances du marché changent non-seulement avec le temps, mais aussi avec les lieux.

La valeur en échange est donc pour les deux termes du contrat chose de sa nature mobile et variable.

Il y a ensuite une seconde difficulté pour l'appréciation du produit à distribuer ; et la voici : nous sommes des hommes doués d'une certaine intelligence, d'une certaine capacité; eh bien, cependant, si on venait, pour une maison que vous vouiez vendre, vous offrir 4,000 moutons , ce serait comme si on ne parlait pas français pour la plupart d'entre vous. 4,000 moutons, qu'est-ce que cela signifierait? Si on vous offrait pour votre maison 6,000 aunes de drap, ce serait encore la même chose. Nous n'avons aucune habitude de cette espèce de comparaison ; et comme la valeur en échange est de sa nature variable, nous ne savons pas du tout ce qu'on nous offre eu nous offrant ces diverses quantités.

C'est là une des causes du service que rend la monnaie dans les échanges. Ce n'est pas que la valeur de la monnaie soit invariable, comme on l'a quelquefois imaginé, pas le moins du monde; mais la monnaie est une valeur moins variable que la plupart des autres choses. D'abord ses qualités ne sont pas si diverses. Quand on dit drap, moutons, chevaux, on prononce des mots qui indiquent des choses de qualités extrêmement di-

verses, mais quand je dis argent à 9 deniers de fin, il est certain que, les yeux fermés, vous pouvez prendre ce lot ou cet autre lot indifféremment. Mettez-là deux pièces de 5 fr. sortant de la Monnaie, vous pourrez indifféremment prendre l'une ou l'autre. Il y aura peut-être une différence de qualité aux yeux de la chimie la plus raffinée, mais aux yeux du commerce il n'y en a pas, tandis que vous ne pourrez pas prendre ainsi deux chevaux ou deux moutons.

Ensuite, la valeur de la monnaie change plus difficilement par des raisons que nous avons expliquées en temps et lieu; l'histoire de la monnaie vous le dit à tous. Certes, lorsqu'on a découvert l'Amérique, il y a eu de grands changements dans la valeur relative de la monnaie, mais ensuite la production annuelle a été toujours à peu près la même. On ne fabrique pas de l'argent et de l'or comme on fait du drap ou de la toile, et par conséquent on ne peut pas inonder tel ou tel marché de cette denrée.

En troisième lieu, la monnaie introduite dans l'échange a servi de terme de comparaison. Nous nous sommes accoutumés à tout rapporter à ce terme, et alors nous acquérons une idée suffisamment claire de la valeur de toutes choses par sa relation avec la monnaie. Ainsi qu'on vienne nous dire : f Je vous offre 5,000 moutons de votre maison, >nous n'y comprenons pas grand-chose ; mais si on nous dit : i Les 5,000 moutons pourront tout de suite être vendus, je suppose 100,000 fr., » on sait tout de suite ce qu'on fait. Si le propriétaire a estimé sa maison 100,000 fr., alors la maison étant égale à 100,000 fr. et les moutons aussi, on en conclut que la maison vaut les moutons et réciproquement que les moutons valent la maison.

Voilà pourquoi, au lieu de parler de valeur eu échange, les économistes préfèrent parler de prix ; voilà pourquoi le fait dominant, le fait commun, c'est le prix des choses; voilà pourquoi, quand on parle de la distribution, on s'occupe de savoir quel est le prix du produit, quelle est la loi qui détermine, qui règle le prix du produit, parce que c'est le prix du produit qu'on distribue.

Cependant, tout en nous conformant à cet usage, nous ne de-

46 COURS d'économie politique.

vons pas perdre de vue que le prix n'est au fond que le représentant de la valeur.

Quelle est donc la cause du prix, quelle est la loi qui le règle? C'est là, messieurs, nous l'avons déjà vu, la question pour ainsi dire intime de l'économie politique, question qui a exercé les esprits les plus subtils et sur laquelle les hommes les plus éminents se sont partagés d'opinion quelquefois par des discussions qui, en dernière analyse, tenaient à des différences dans la terminologie plus encore qu'à des différences dans le fond même des opinions.

La loi qui règle les prix, ont dit les uns, et cette loi a été mise en évidence il y a déjà longtemps par l'économiste Ferry, la loi qui règle les prix n'est autre chose que le rapport de l'offre à la demande ; le prix de toutes choses est en raison directe de la demande et en raison inverse de l'offre.

Et, en effet, la loi prise ainsi dans sa généralité paraît plutôt un axiome qu'une proposition. S'il y a beaucoup de gens qui viennent, pour ainsi dire, s'arracher un objet et que cet objet soit en petite quantité, n'est-il pas évident que le prix montera d'une

manière peut-être démesurée? N'est-ce pas là ce qu'on peut observer tous les jours, si on veut aller perdre son temps à un encan? Si vingt ou trente concurrents veulent avoir un objet qui ne peut appartenir qu'à un ou deux, le prix de cet objet s'élève bien au-dessus du prix de production.

Ainsi la proposition en elle-même n'admet guère, à ce qu'il paraît, de contestation, mais il n'est pas moins vrai qu'elle pêche sur un point capital. Elle pêche en ce qu'elle vous donne une formule qui ne va pas au fond de la question ; en d'autres termes, c'est la position plutôt que la solution de la question. Noos cherchons la loi du prix : on nous dit qu'il est en raison directe de la demande et inverse de l'offre. Oui, mais qu'est-ce qui règle la demande, qu'est-ce qui règle l'offre? Qu'est-ce qui fait que l'offre ou la demande est plutôt telle que telle autre ? quelle est la loi de l'offre et de la demande?

Vous voyez donc qu'on s'est arrêté in limine. Oui, j'en conviens, on est sur le seuil de la question, mais on n'est pas au fond; c'est une règle pratique fort bonne. Allons au marché.

QUATRIÈME LEÇON. 47

plaçons-nous en observateurs; nous voyons là une quantité de gens qui viennent, comme cela arrive, par exemple, dans les temps où l'on craint une disette, faire des approvisionnements de blé, de farine même au delà de leur somme ordinaire de consommation; regardez d'un autre côté l'approvisionnement, vous voyez qu'il n'est que le tiers de ce qu'il est en temps ordinaire. Sans doute vous en conclurez que les prix vont monter d'une manière très-rapide, en raison directe de cette demande acharnée, en raison inverse de cette petite offre. Vous aurez raison, et tout

le monde jugera comme vous. Mais, encore une fois, si on vous demande pourquoi il n'y a pas plus de blé sur le marché, pourquoi .. Prenez une autre marchandise, vous en savez déjà la raison. Supposez, au lieu de blé, que c'est du drap; si on vous demande, dis-je, pourquoi il n'y a pas plus de drap sur le marché et pourquoi la demande s'en est si fort augmentée, la formule ne répond pas à la question. Elle est vraie, je le répète, mais ce n'est pas une solution définitive et approfondie de la question.

Voici la solution donnée par les économistes modernes les plus célèbres; voici la formule de Ricardo, de Mill, de Malthus, de Torreus, de Senior, ou du moins (je ne voudrais pas vous induire en erreur) leur point de départ commun : Le prix des choses est déterminé, est réglé par le coût, par les frais de production. Eu d'autres termes, voulez-vous savoir quel serait le prix d'une chose, sachez quelle est la quantité de forces productives nécessaire pour produire cette chose. Voulez-vous connaître la valeur relative de deux choses, sachez la quantité relative de forces productives qu'il faut pour les créer. Par exemple, il faut, pour Tune, dix journées de travail, et pour l'autre, cinq; l'une vaudra le double de l'autre. Voulez -vous savoir ce que vaut une aune de drap comparativement à une aune de toile de chanvre? Eh bien, calculez ce qu'il faut décapitai et de travail pour la production de l'une et de l'autre, et vous aurez le prix de chacune.

Le coût serait donc le travail nécessaire à la production des choses. Mais ici expliquons-nous bien.

Vous trouverez dans quelques livres le mot travail, en anglais

COURS D'écOKOMIE POLITIQUE.

labour, employé tout seul. Mais ne vous y trompez pas, ce serait une erreur de croire qu'on a entendu qu'il ne fallait tenir compte que du travail proprement dit. Ceux qui ne se servent que du mot travail impliquent dans ce mot le capital qu'ils considèrent comme travail accumulé.

Mais on a dit, — et je vous demande ici un moment d'attention, ce que je vais dire est plutôt pour épargner une peine inutile à ceux de vous qui pourraient consulter ces auteurs, souvent fort utiles, que pour l'importance de la chose en elle-même, — on a dit (c'est, je crois, Mallius, dans ses définitions) : Pour connaître la loi du prix, il faut tenir compte du travail, du capital et du profit. En d'autres termes, s'il y a du travail comme 10, du capital comme 10, ce capital de 10 aura été, je suppose, engagé un an. Il a droit au profit de l'année. Supposons, d'après le taux moyen, que le profit de l'année soit 2. Le prix doit donc être

f 10 -j- 2 : total

C'est là une erreur bien évidente; car, messieurs, qu'est-ce que le profit? C'est le bénéfice que le capitaliste retire de l'emploi de son capital dans l'œuvre de la production, c'est le revenu du capitaliste, comme la rétribution, comme ce qu'on appelle vulgairement salaire est le revenu de l'ouvrier, du travailleur.

Le profit est le revenu du capitaliste. Eh bien, peut-on dire que le capitaliste a dépensé son profit? Mais le profit, c'est ce qui doit être résultat de l'opération, s'il a opéré sagement. Au lieu de retirer 20, il retire 22, 2 est le profit; dire qu'il a dépensé son profit pour produire c'est dire une espèce de monstrosité, puisque c'est

dire qu'il a dépensé ce qui est, au contraire, le résultat de l'opération. Un homme fait un placement,

11 établit une fabrique : pour cela, il lui faut cent travailleurs et je suppose 100,000 fr. de capital. Au bout de l'année on liquide l'opération. Les salaires étant payés, les 100,000 fr. de capital étant rétablis, reste 10,000 fr., c'est le profit. Peut-on dire qu'il a dépensé ce profit, que le profit a fait partie des forces employées dans la production? Mais non, c'est le résultat, résultat qui existe si l'opération a été bonne et qui manque si l'opération a été mauvaise.

que les profits sont une partie des

Il ne faut donc pas dire

frais de production, c'est là une expression tout à fait incorrecte et qui tend à jeter du louche sur la théorie tout entière. Encore une fois, le profit n'est pas une force productive, c'est un résultat. '

- Savez-vous pourquoi un homme d'une aussi grande capacité que Malthus a été amené à cette expression incorrecte? Je crois qu'en voici la raison. Il y a des faits économiques qu'on a eu de la peine à analyser. Je n'en citerai qu'un.

Un homme achète un terrain en friche, il y appelle des travailleurs, il achète des plants, et puis, à l'aide de ces travailleurs et de ces plants, il plante une forêt. Il y a eu là une somme de travail employée, il y a eu un certain capital employé à acheter le terrain et les plants; et puis le planteur se tient parfaitement tranquille. Il n'y a plus de travail, il n'y a plus de capital positif à ajouter. Le planteur, dis-je, se tient parfaitement tranquille pen-

dant vingt ans. Au hoïl de vingt ans, c'est le moment de voir si l'opération a été bonne ou mauvaise. Si alors vous ne calculez que le travail employé, et l'achat des plants d'un côté, et de l'autre la valeur de la plantation, oh ! .sans doute, l'opération aura toujours été bonne, pourvu que le soleil et la terre vous aient secondé; mais un semblable calcul sei'ait fautif, car vous devez vous dire : < Je suis resté pendant vingt ans avec mon capital engagé : il ne faut pas que je retrouve seulement mon capital tel qu'il était il y a vingt ans, il faut que je retrouve et le capital employé et les profits de cc capital pendant les vingt ans qu'il a été engagé. i

Voilà ce qui a amené Malthus à dire que les profils faisaient partie de la dépense, ce qui, je le répète, est une phrase dans laquelle les mots jurent entre eux, le profit étant un résultat et la dépense une cause. Il fallait voir ce qui arrive en réalité. Au bout de la première année, le propriétaire de la forêt aurait pu faire couper ses petits arbres et les vendre; il ne l'a pas voulu. Maintenant vous remarquerez bientôt que si, quand il les a plantés, ils valaient 10, ils valaient probablement 11 au bout de la première année. En les conservant au lieu de les faire vendre, c'est donc comme s'il avait encore dépensé 1 pour la forêt. Au bout de la seconde année, il aurait peut-être vendu

ROSSI. — COURS d'écokomie FOLITIQUE. Ü

80 COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

ses arbres 12; il les a gardés, et c'est encore comme s'il avait sorti 1 de sa bourse pour le mettre sur la forêt. Vous pouvez aller ainsi d'année en année jusqu'aux vingt ans. C'est vous dire en d'autres termes qu'en réalité, si on veut se donner la peine d'analyser, il a chaque année épargné 1, et que, cette épargne, il l'a ca-

pitalisée. C'est comme s'il eût coupé et vendu ses arbres chaque année, et, qu'avec l'argent qu'il en aurait reçu , il eût acheté de nouveaux arbres semblables à ceux qu'il venait de vendre. Au lieu de faire toutes ces opérations, il en a fait une seule ; mais c'est exactement comme s'il eût chaque année ajouté une portion de son capital à la forêt.

Les deux éléments de la production sont donc le travail et l'épargne capitalisée. Je dis l'épargne capitalisée, car ce n'est pas l'épargne de l'avare qui l'enfouit dans son jardin, c'est l'épargne de l'homme qui l'emploie sous forme de capital, c'est à dire d'instrument de production.

La formule doit donc être entendue d'abord ainsi : le prix est en raison du travail et de l'épargne capitalisée. Mais ce n'est pas tout encore, et je continuerai dans la séance prochaine à vous demander votre attention pour le développement successif de cette théorie et de cette formule, parce que, en se déroulant peu à peu, elle nous montrera au fond toutes les parties de la science. Nous nous demanderons en premier lieu si, par travail, on entend le travail fait ou le travail à faire. Et puis nous nous demanderons ensuite si , par frais de production , nous devons entendre ceux du producteur, ou ceux que le consommateur serait obligé de faire, s'il voulait produire lui-même. Et en traitant cette seconde question, nous arriverons au point culminant, sur lequel vous verrez ce que répond cette théorie, qui, par là, appartient à l'économie politique abstraite, plus encore qu'à l'économie politique appliquée; car nous arriverons à cette conclusion, que la formule n'a quelque vérité qu'en supposant le fait de la libre concurrence des producteurs, fait auquel des limites insurmontables sont ap-

portées non-seulement artificiellement, mais par la nature même des choses.

ANQUIÈME LEÇON

Quand on dit que le prix est réglé par les frais de production, il faut entendre par frais de production, non pas ceux qu'a faits le producteur, mais ceux que le consommateur devrait faire, s'il voulait produire lui-même. — Cette formule ne donne donc pas le prix actuel, la valeur réelle des choses, mais seulement leur valeur conjecturale. — En second lieu, et c'est le point important, pour être vraie, elle suppose la liberté indéfinie de la concurrence des producteurs et du retrait des consommateurs; conditions qui ne se vérifient jamais dans la pratique. — Toujours est-il que la formule convient parfaitement à la science pure, et que, dans l'application, elle offre un terme fixe vers lequel les marchés pratiques tendent constamment.

Messieurs,

Nous avons essayé d'écarter certaines questions, plutôt de mots que de choses, qui se sont élevées entre les économistes : les uns disant qu'il fallait imputer les profits, les autres disant qu'il ne fallait pas les imputer. C'est là, je le répète, une question de mots plutôt que de choses, parce qu'il est parfaitement vrai que le profit n'est pas la cause, mais le résultat de la production; cependant il n'est pas moins vrai que la production étant le résultat de l'épargne capitalisée comme du travail, dans les frais de production entre non-seulement la rétribution due au travail proprement dit, mais encore la rétribution due à l'homme qui, au lieu d'employer son capital à sa jouissance, l'a employé à la production. Puis nous avons essayé d'expliquer

COURS d'ÉCONOMIE POLITIQUE.

noire pensée par l'exemple de l'entrepreneur qui plante une forêt dont il ne pourra réaliser les premiers résultats qu'au bout de quinze ou vingt ans, et qui ne pourra pas la rétribution qu'il a droit (rallucide de son entreprise, s'il ne faisait autre chose que rentrer dans les déboursés que lui ont occasionnés l'achat du terrain et l'achat des plants nécessaires pour faire la première opération.

Ainsi, le travail et l'épargne capitalisée, voilà les deux éléments qui entrent dans la formule. — Les frais de production sont le régulateur du prix.

Mais ce n'est pas tout encore, messieurs; représentez-vous un marché où il y a une masse d'objets de certaine nature qui ont exigé chacun un capital de 5 et un travail de 5. Il est reconnu qu'à l'heure qu'il est vous pouvez obtenir le même objet avec un capital de 3 et un travail de 2. Eh bien, messieurs, le prix sera-t-il réglé par le travail effectivement employé à la confection des objets qui sont sur le marché, ou bien sera-t-il réglé par le travail qui dorénavant sera nécessaire pour fabriquer ces objets?

Certes, il n'est pas un de vous qui ne sache la réponse. Si vous supposez, ce qui est dans l'hypothèse, si vous supposez qu'on est parfaitement libre de fabriquer de ces objets et qu'on pourrait dès demain les fabriquer pour 5, n'est-il pas évident que le prix sera 5? Tout le monde sait cela. Que des fabricants portent sur le marché cinquante mille pièces d'étoffe qui auront coûté, je suppose, 10 chacune; et puis portez sur le même marché seulement encore trois ou quatre mille pièces de la même étoffe qui n'auront coûté que 5 l'une, et qu'il soit bien démontré qu'on peut en

fabriquer autant qu'on voudra à ce dernier prix, il est clair que les premiers seront obligés de donner les leurs à 5, parce que les ventes qu'on ferait à 10 seraient des anomalies; le taux général du marché s'équilibre sur le travail à faire et non sur le travail fait. Le travail fait est important pour celui qui l'a fait. S'il n'a pas bien calculé, s'il n'a pas eu toutes les prévisions nécessaires, s'il n'a pas vu que demain on pourrait produire les mêmes objets à meilleur marché, il se ruinera. Mais la question est de savoir quel est le régulateur du prix et

il se ruine précisément, parce que le régulateur du prix est le travail à faire et non le travail fait. S'il était toujours sûr de retrouver le travail qu'il a fait, il ne courrait jamais risque de se ruiner.

Ainsi, celui qui se livre aux spéculations lointaines, au commerce d'exportation, au commerce étranger, ne saurait jamais méditer assez sur cette vérité économique, que le régulateur du prix courant ne se trouve pas dans les frais de production faits, mais dans les frais de production à faire, et qu'en conséquence, s'il arrive sur un marché lointain et qu'il se trouve en concurrence avec des personnes qui aient trouvé le moyen de produire à plus bas prix, il est évident qu'on ne lui tiendra aucun compte du capital et du travail employé.

C'est donc dire, en d'autres termes (et l'observation est importante), que quand on parle de frais de production comme régulateurs du marché, ce ne sont pas les frais de production du producteur qui doivent être pris en considération, mais bien les frais que le consommateur serait obligé de faire pour se procurer l'objet dont il s'agit. C'est là, messieurs, toute la force, toute l'importance de la proposition.

Il y a donc là, et Senior l'a bien exprimé, un maximum et un minimum tout à la fois : supposons qu'un objet oscille dans un marché entre le prix de 10 et le prix de 15, le minimum est 10, le maximum est 15. Eh bien, si vous y réfléchissez, vous verrez que le minimum représente les frais de production calculés par le producteur. En effet, quand est-ce que le producteur vous livrera son produit et consentira à continuer de produire? Quand, au pis aller, il rentrera dans ses frais. Sans cela, il arrêtera la production. Il peut bien se contenter d'un petit bénéfice, travailler pour un mince profit; mais il est clair que le jour où il ne rentrera pas dans ses frais, il arrêtera la production. Le producteur peut donc descendre jusqu'à ce minimum : ses frais de production à lui.

Jusqu'à quel point l'acheteur, le consommateur, consentirait-il à s'élever même au-dessus des frais de production? Supposez que j'aille acheter un objet; il m'a été démontré que cet objet coûte au producteur 10, et il ne veut pas me le donner

54 COURS d'ÉCONOMIE POLITIQUE.

pour 10, il ne veut pas me le donner pour 11, ni même pour 12. Eh bien, dans cette lutte de nos deux intérêts, où est-ce que je m'arrêterai? Je m'arrêterai au point où il me sera démontré qu'il m'en coûtera autant pour me procurer l'objet ailleurs. Ainsi, si je sais qu'avec 12 je ne pourrai pas l'avoir ailleurs, j'irai avec vous jusqu'à 12 mais je ne dépasserai pas 12, si je sais que je puis l'avoir ailleurs à ce prix.

Le minimum représente donc les frais de production du producteur, et le maximum représente les frais de production tels que je les conçois, c'est-à-dire le prix au-dessous duquel je ne pourrais pas avoir ailleurs l'objet que je veux acheter. Voilà le

sens rationnel dans lequel la formule des économistes anglais peut être prise.

Nous avons déjà, en traitant de la production, expliqué en grande partie ces idées ; mais leur emploi dans les questions de distribution est si nécessaire, que je ne crains pas de les rappeler. Eu dernière analyse, quand on dit : « les frais de production (avec toutes les explications que nous venons de donner) sont le fait régulateur du prix, > pourquoi cela est-il vrai et quand cela est-il vrai? En réalité, cela est vrai, parce que Toa conçoit que si le producteur exigeait du consommateur plus que le taux des frais de production, le consommateur irait se pourvoir ailleurs. Il y aurait d'autres producteurs qui viendraient prendre la place de celui-là.

Tant que le capital et le travail trouveront leur récompense, vous aurez une production qui ne s'arrêtera pas. Si, au contraire, les frais de production ne sont pas couverts, la production s'arrêtera, et le travail et le capital passeront à d'autres emplois. Voilà dans quel sens, voilà pourquoi la formule peut être acceptée.

Mais s'il en est ainsi, arrivons à l'important de la question. La proposition n'est vraie que dans une hypothèse ; la proposition suppose un fait constant, un fait général : quel est ce fait? C'est celui de la libre concurrence, c'est celui de la possibilité pour tous de produire les choses dont il s'agit.

Voilà, messieurs, sur quel terrain se placent ceux qui mettent en avant cet aphorisme : les frais de production règlent le mar-

ché, parce que si on exige au delà, les capitaux et le travail arriveront et on vendra moins cher. Il faut donc qu'ils puissent arriver. Ces frais de production règlent le marché, parce que, si le

producteur ne retire pas une juste rétribution de son travail et de son capital, la production s'arrêtera et les capitaux et le travail qui y étaient employés passeront à autre chose. Cela suppose donc qu'on peut passer d'un travail à un autre, d'une production à une autre, que ce passage est facile. Cela suppose donc encore une fois l'état de libre concurrence. Supposez que la libre concurrence n'existe pas, la proposition n'est plus vraie, la base manque.

En effet pouvez-vous dire alors aux producteurs : Si vous ne prenez pas le prix qu'on vous donne, eh bien, et autre* producteurs arriveront qui fabriqueront à meilleur marché? S'il n'y a pas libre concurrence, cela n'est pas vrai. Les producteurs peuvent-ils dire : Si nous ne retirons pas le prix convenable de nos produits, nous passerons à d'autres travaux? S'il n'y a pas libre concurrence ils ne pourront pas effectuer ce passage; s'ils sont parqués dans leur industrie, il faudra qu'ils y restent.

Or s'il en est ainsi, à quelle branche de la science la proposition appartient-elle? Rappelons-nous ici notre distinction fondamentale; elle appartient évidemment à l'économie politique abstraite et purement rationnelle; elle est aussi vraie qu'une loi de mécanique rationnelle : laissez tomber d'une hauteur donnée un corps grave, il aura un mouvement accéléré selon la loi de la chute des corps graves. Voilà ce que les mathématiciens démontrent d'une manière irrécusable. Mais cependant cette loi, vous le savez tous, se trouve en pratique altérée par la résistance des milieux que le corps doit traverser en descendant ; ce qui fait que, pour savoir à quoi s'en tenir, il n'a pas suffi de la formule, mais il a fallu aller sur la tour inclinée de Pise et voir si en pratique le principe était comme en théorie. \ plus forte raison, la loi

économique dont je parle suppose un état de choses excessivement différent de l'état réel. Est-il vrai que la base sur laquelle on la fait reposer existe? c'est-à-dire, est-il vrai que dans l'état social il y ait, il puisse y avoir cette parfaite, pleine, entière, libre concurrence que la formule suppose?

COURS d'économie POLITIQUE.

Vous le voyez, au fond on peut dire que toute la science de l'économie politique dans ses applications est là. Quand on dit, que la formule suppose la libre concurrence, qu'elle suppose une absence complète de toutes causes perturbatrices et en particulier une absence complète de tout monopole (je n'ai pas besoin de rappeler ici que je prends le mot monopole dans son sens général et inoffensif, c'est-à-dire dans le sens de moyen exclusivement approprié de production ou de vente), on se place dans une hypothèse qui ne peut se réaliser nulle part.

. Sans doute il est de ces causes qui peuvent disparaître, il en est qui peuvent s'atténuer, mais il en est qui sont inhérentes à la nature même des choses, ce qui fait que la formule, dans toute sa généralité, je le répète, est une formule aussi abstraite que celle qui suppose que les corps se meuvent dans le vide. Eh bien, il est tout aussi certain que des causes perturbatrices existeront toujours dans l'état social qu'il est certain que l'atmosphère enveloppera notre planète probablement tant qu'elle ■ existera, et s'opposera au libre mouvement des corps qui y circulent.

■ Voyons en effet l'état des choses. Les causes perturbatrices sont de plusieurs espèces ; une première classe se compose de celles qui font obstacle au passage instantané, rapide, facile et

sans détérioration des capitaux et du travail d'une espèce de production à une autre.

En vérité il suffit de l'indiquer pour qu'elle soit comprise et pour que l'on admette en même temps qu'elle ne cessera jamais complètement.

' Vous avez aujourd'hui deux fabriques composées de telles machines, de telle et telle espèce de capital fixe et vous avez mille ouvriers qui y travaillent, qui sont, en quelque sorte, localisés dans celle industrie, qui en ont pris la capacité, qui en ont pris l'habitude, qui ont reçu une éducation appropriée à celle espèce de production. Dira-t-on maintenant qu'il y a condition de parfaitement libre concurrence, parce que, si ce capital, si ces ouvriers ne trouvent plus là leurs frais de production, ils pourront faire autre chose? Il pourront faire autre chose : mais pour cela il faudra probablement une autre localité, il faudra

transporter le capital fixe. Et peut-on le transporter facilement? peut-on le transporter sans détérioration? Les ouvriers passeront-ils de ce travail à un autre sans chômage? Changeront-ils de localité, d'habitudes sans perte de salaires, sans souffrances? Tout le monde sait que le contraire est incontestable.

Qu'arrivera-t-il donc? Il arrivera que l'entrepreneur, plutôt que de changer ainsi d'occupation, consentira pendant un temps à faire un sacrifice. Il se repaîtra d'illusions, il espérera peut-être que son industrie va reprendre une certaine faveur. Il ne pourra pas du matin au soir dire à ses ouvriers : t Je vous mets à la porte. > Il commencera par en renvoyer quelques-uns et par diminuer le salaire des autres. Qui ne connaît pas ces faits? Ce sont des faits de tous les jours.

D'un autre côté, quand on aura bien prouvé que cet objet qui coûte 10 peut être fabriqué pour 8, décidera-t-on tout de suite les capitaux à passer dans une industrie si avantageuse? Les capitaux seront engagés, il faudra les dégager de l'industrie dans laquelle ils sont employés pour les faire passer dans celle-là. Il faudra aussi trouver des ouvriers. On ne crée pas de pareils établissements d'un coup de baguette. On conçoit donc qu'il pourra y avoir un intervalle plus ou moins long pendant lequel les entrepreneurs vendront à perte, ou pendant lequel les consommateurs payeront plus cher qu'ils ne payeraient si la production pouvait être improvisée. J'énonce là des faits vulgaires; il n'y a pas d'homme qui n'en ait vu mille dans sa vie. Mais il importe de les rappeler.

11 y a plus. Qu'aujourd'hui il soit démontré que cette industrie peut donner ses produits à meilleur marché qu'elle ne les donne : si elle n'exige qu'un médiocre capital, vous pouvez bien compter qu'il se formera promptement de nouveaux établissements où on l'exercera. La concurrence s'établira promptement parce qu'il y a beaucoup d'hommes qui peuvent disposer du médiocre capital nécessaire. Mais s'il s'agit d'une production qui exige l'emploi d'un très-grand capital fixe et circulant, n'est-il pas évident que le nombre des concurrents diminuera en raison directe de l'importance du capital nécessaire? Eu effet, si vous vous représentez les fortunes particulières, vous

5S^ COURS d'économie politique.

savez tous qu'elles sont très-bien figurées par une pyramide. Si vous mettez à la base les hommes qui n'ont que 100 francs de revenu, vous pouvez avoir une base assez large ; puis, à mesure que vous montez, la pyramide se resserre plus ou moins brus*

quement, et si vous voulez terminer par les revenus de cinq ou six cent mille francs, la pointe pourra bien se trouver excessivement mince.

Ainsi, vous le voyez, à mesure que le capital exigé devient plus considérable, le nombre des concurrents diminue, soit parce que le nombre des gens qui ont le capital nécessaire est moins grand, soit parce que le nombre de ceux qui osent mettre un si grand capital dans l'industrie est moins grand encore. Et alors la libre concurrence ne peut s'établir que par un autre moyen, par l'association des petits capitaux. Or, l'association des petits capitaux, indépendamment des entraves que des législations plus ou moins malheureuses peuvent y apporter, est un fait qui a ses difficultés propres, puisqu'il s'agit de mettre ensemble un grand nombre de volontés libres.

Et le monopole de la terre, le plus important de tous à étudier, combien il rend la formule inapplicable aux produits naturels! Nous avons, je pense, suffisamment démontré plus haut, que le prix de ces denrées est déterminé par le prix du blé le plus chèrement produit ; et quand je dis blé, c'est pour employer un mot, mais il faut prendre ce mot dans un sens général. Je ne veux pas entendre par là, je le répète, le blé, le froment, mais toute autre denrée produite avec les mêmes instruments, dans les mêmes circonstances et sous l'empire des mêmes lois, qu'il s'agisse de blé, de chanvre, de garance, de charbon de terre, de minerai, peu importe, pourvu qu'il y ait le concours des trois instruments dans la production.

Et les monopoles artificiels? L'Angleterre n'en manque certainement pas. Comment Ricardo ne les a-t-il pas appréciés? Peut-être pourrait-on voir baisser le prix de telle ou telle denrée; mais

il y a une prohibition aux frontières. Supposez que le bétail, ou tel autre produit que vous voudrez, puisse être ramené à des frais de production du quart ou de la moitié moins forts. Eh bien ! il peut arriver que le prix reste le même.

CINQUIÈME LEÇON. 59

parce qu'il y aura une prohibition, un monopole artificiel, parce que la quantité de cette denrée ne peut pas être augmentée, parce qu'on sait très-bien ce que le sol peut produire de bétail, parce qu'on connaît les conditions nécessaires pour la production du bétail.

Ainsi vous pouvez avoir un monopole artificiel par des lois de douanes, par des impositions sur les produits bruts. Qu'arrivera-t-il alors ? Dans le prix se trouvera l'impôt. Or, ici, il faut distinguer si l'impôt n'a d'autre but que d'arrêter la production dans certaines limites, ou s'il a pour but de suppléer aux besoins de l'État. Si c'est un impôt proprement dit, c'est une rétribution accordée de la production indirecte. Mais, pour que cette rétribution de la production indirecte n'agisse pas comme monopole, il faudrait qu'elle fût fournie avec une parfaite égalité par toutes les productions. Or, cela est-il ? Non. Je vais plus loin, cela est rigoureusement impossible. C'est sans doute un but vers lequel il faut toujours tendre, que de répartir l'impôt le plus également possible ; mais c'est un but qu'on n'a pas encore atteint, et il est à craindre qu'on ne l'atteigne jamais d'une manière complète. Or, dès le moment qu'il y a inégalité entre l'impôt qui frappe un objet et l'impôt qui en frappe un autre, il y a une perturbation sur le marché, parce qu'il y a une sorte de privilège pour une marchandise aux dépens d'une autre.

Enfin, un autre exemple de monopole artificiel se trouve dans le loyer des maisons des villes. Croyez-vous qu'on puisse bâtir aussi librement dans une ville qu'on le pourrait en rase campagne? Mais si vous en voulez un exemple plus frappant, prenez une ville qui ait une enceinte, et une ville que le gouvernement ne veuille pas agrandir, attendu qu'il s'agit d'une ville forte qu'on ne peut pas démanteler. Eh bien ! les propriétaires des maisons ont un véritable monopole, parce qu'il n'y a point concurrence dans la construction des maisons, parce que la population a beau augmenter, le nombre des maisons n'augmente pas.

Or, toutes ces considérations ne s'appliquent-elles qu'à un petit nombre d'objets, n'influent-elles sur le marché qu'acciden-

CO COURS d'économie politique.

llement? Non, il s'agit «lo faits qui portent plus ou moins sur une bonne partie des objets dont la valeur échangeable est importante à consulter. Eh bien! dans tous ces cas la formule de Ricardo manque d'exactitude. Elle est incomplète, insuffisante pour tous ces faits, parce que les deux fondements sur lesquels elle repose, la liberté indéfinie de la concurrence des producteurs et du retrait des consommateurs, ne se vérifient pas.

Que résulte-t-il de celle discussion? Il en résulte que la formule de Ricardo n'est pas une formule générale d'abord; en second lieu qu'elle ne révèle pas le prix actuel, la valeur réelle, parce que cette valeur, ainsi que nous l'avons expliqué, n'existe proprement qu'au moment même où le marché se conclut, tandis que la formule se rapporte à un fait déjà consommé, aux frais de production; mais aussi, et en troisième lieu, il est irrécusable que la loi découverte par Ricardo est une loi vraie, lorsque les deux

conditions sus-énoncées se vérifient, et lorsqu'on a pour but, non de connaître rigoureusement la valeur en échange des choses actuelles, mais d'en connaître la valeur conjecturale. Pour les choses auxquelles elle est applicable, pour les choses dans lesquelles un monopole naturel ou artificiel ne vient pas tromper son application, il est parfaitement sûr qu'elle offre un terme fixe, certain, vers lequel les marchés pratiques tendent toujours. Toujours est-il que les oscillations du marché, en plus ou en moins, tendent à se rapprocher de cette règle que la valeur en échange est comme les frais de production; toujours est-il que, lorsque les frais de production ne se trouvent pas, la production cesse; toujours est-il que, lorsque les prix débordent, la concurrence augmente.

C'est donc une utile découverte qu'il a faite là, quoiqu'il ait eu le tort de la généraliser au delà de ses justes limites. Sa formule convient parfaitement à la science pure, à la science rationnelle, quant aux produits qui ne sont pas naturellement ou artificiellement monopolisés. Mais dans les applications, il ne faut pas oublier ces deux données, dont j'ai déjà dit que la science pure tient peu de compte, le temps et l'espace. On se rapproche toujours de la loi de Ricardo, mais il faut un cer-

tain temps pour que ce rapproche aïeul s'opère; on se rapproche toujours de cette loi, mais le rapprochement qui se fait ici peut ne pas se faire là tout de suite. Il n'en est pas moins certain que la formule appliquée aux richesses non monopolisées est pour l'esprit plus satisfaisante que celle de l'offre et de la demande.

Il s'agit oiaînlnanl de connaître d'après quelle loi économique les produits se distribuent. — Mais l'étude des faits généraux qui

règlent la distribution de la richesse est d'autant plus difficile qu'il y a souvent dans les mêmes personnes complication de qualités diverses, de droits différents. Peut-on dire, par exemple, que tout ce qu'un possesseur de terre perçoit de son fermier sous le nom de rente soit, rigoureusement parlant, de la rente? Non. Une partie de cette rente représente ordinairement les profits du capital qui est venu, d'année en année, s'incorporer d'une manière indivisible avec la terre. De même, dans la rétribution que trouve un grand écrivain, il y a le résultat de l'action des trois éléments producteurs. On s'est aussi demandé si les revenus qu'on tire de l'emploi qu'on fait soi-même de ses propres capitaux devaient être considérés comme un profit, ou comme un salaire, ou comme les deux à la fois. Smith prouve qu'il faut considérer ces revenus comme des profits.

Messieurs,

Les produits une fois obtenus, il s'agit de savoir comment ils se distribuent. C'est le prix des choses, c'est la valeur obtenue avec le produit qui doit être distribuée entre les producteurs. Il s'agit de connaître d'après quelle loi cette distribution s'opère. Il est bien entendu que nous prenons ici le mot loi dans le sens philosophique; nous ne demandons pas comment ces valeurs pourraient être distribuées, soit par une intervention arbitraire de quelqu'un, soit par une mesure politique. Ce n'est pas là la question. Nous voulons chercher la loi d'après

Ci COURS d'économie politique.

laquelle CCS valeurs se distribuent naturellement, selon le cours naturel des choses dans le monde économique. Nous voulons connaître, en d'autres termes, quels sont les faits généraux

qui règlent la distribution de la richesse. Une loi économique, en effet, n'est autre chose qu'une loi de la nature, qu'au fait général observé, constaté, reconnu.

Mais l'étude des faits généraux qui règlent la distribution de la richesse est une étude d'autant plus difficile, qu'il y a souvent dans les mêmes personnes complication de qualités diverses, de droits différents. Sans doute, si on avait toujours, d'un côté, des travailleurs purement travailleurs, des hommes ne faisant absolument autre chose qu'employer les forces que la nature leur a données, soit musculaires, soit intellectuelles, et, de l'autre, des capitalistes proprement dits, ne faisant absolument autre chose que donner le second instrument de la production, et enfin une troisième classe, les possesseurs du troisième instrument qui ne feraient absolument que permettre l'usage de leur instrument; assurément, dis-je, si le monde était fait ainsi, l'étude des faits généraux relatifs à la distribution des richesses serait moins difficile.

Mais, vous le savez bien, ce n'est point ainsi que les choses de ce monde sont arrangées. Ainsi, pour citer un exemple de CCS complications, nous avons démontré que la rente territoriale n'est autre chose que l'excédant du produit sur les frais de production, c'est-à-dire sur les profits et les salaires. Maintenant, est-ce à dire que tout ce qu'un possesseur de terre par exemple, et cela est également vrai du possesseur d'une mine ou de tout autre instrument de même nature; est-ce à dire que tout ce que le possesseur d'une terre perçoit, tout ce qu'il reçoit de son fermier sous le nom de rente ou de fermage soit, rigoureusement parlant, de la rente? Est-il bien vrai que le fermage qu'on paye à un possesseur de terre qui ne travaille pas lui-même, qui n'a donné à

son fermier, ni attelages, ni fumier, ni charrue, ni aucun autre instrument, qui ne lui a donné absolument que la terre, ne représente absolument que la rente?

Mais, messieurs, voici ce qu'on dira : le domaine était en friche il y a, je suppose, cent cinquante ans; il y a cent cin-

quante ans qu'on l'a défriché. Depuis lors, la culture n'a jamais été interrompue. On le défricha jadis et on en fit des prairies. Puis, on le fit passer à l'état de terre labourable en partie. Par là, on rendit ce terrain plus meuble, comme on dit en agriculture. Puis ensuite, on y appliqua la charrue perfectionnée. Puis, il se trouva un fermier intelligent qui l'ayant affermé pour dix-huit ans, et, s'étant aperçu que certaines parties de ce sol avaient besoin d'être amendées, y fit transporter force marne ou autre terre améliorante, parce qu'il espérait pendant les dix-huit ans de son bail pouvoir retirer un bénéfice de ses améliorations. Puis enfin est arrivée la théorie des assolements, théorie heureusement mise en pratique dans certaines parties de la France, et voilà cinquante ou soixante ans qu'on a appliqué à ce domaine un assolement des mieux entendus que la science agricole suggère. Alors, dit-on, ne voyez-vous pas que cette terre n'est plus seulement une terre, un instrument naturel, mais qu'il y a des améliorations produites par le travail et par le capital qui s'y sont pour ainsi dire incorporés indivisiblement? Voulez-vous comparer cette terre, telle qu'elle est aujourd'hui, à ce qu'elle était autrefois? Cessez de la cultiver pendant un an ; vous pourrez alors la comparer à ce qu'elle était il y a cent cinquante ans, quand elle était défrichée pour la première fois par un travail peu intelligent, quand elle n'était pas encore entièrement débarrassée des parties

pierreuses qu'elle renfermait, quand elle n'était pas encore ameublée par un travail continu, etc.

Il y a donc, dit-on, dans la plupart des terres un degré de fertilité, de puissance productive, surtout dans les pays de vieille civilisation, qui n'est pas un don de la nature, qui est un effet des capitaux qui sont venus graduellement féconder ces terres; et, on a beau retirer les produits annuels, il reste toujours une amélioration permanente dans le sol qui a été soumis à ces procédés.

Dès lors, on vous dit ; Vous ne pouvez pas envisager le fermage comme ne représentant uniquement et exclusivement que la rente territoriale dans le sens technique du mot, tel que nous l'avons expliqué. Il y a là un profit. Une partie du

COURS d'économie politique.

fermage représente les profits du capital qui est venu, d'année en année, s'amalgamer, s'incorporer d'une manière indivisible avec cette terre, et qui a donné à l'instrument naturel un degré de puissance qu'il n'aurait jamais pu avoir sans ces améliorations successives.

L'observation, vous le voyez, est fondée. Elle est d'accord avec les faits. Il n'est pas un de nous qui ne sache que c'est là, en effet, ce qui est arrivé à la plupart des terres cultivées. Il n'est pas un de nous qui ne sache que, lorsqu'une terre a été cultivée pendant neuf ou dix-huit ans à un fermier actif, riche et intelligent, au bout de ce temps, le propriétaire la reprend dans un état meilleur que celui dans lequel il la lui avait confiée. Il reste toujours un résultat permanent de cette culture intelligente à laquelle la terre a été soumise. Le terrain est mieux nivelé, les fossés mieux entendus, le sol plus meuble, et ainsi de suite.

Mais cependant, si on voulait pousser l'observation à toute sa rigueur, où s'arrêterait-on ? Il faudrait donc pour que l'analyse fût rigoureuse, exacte, remonter d'année en année, d'amélioration en amélioration, de sorte que, si nous prenons par exemple un domaine dans la Gaule, il faudrait remonter jusqu'à la première parcelle de capital qu'un conquérant franc, quittant un peu la guerre pour l'agriculture, aurait consacrée à l'amélioration de cette terre. Il faudrait ainsi se livrer à une analyse qui, tout en ayant la prétention d'être exacte, ne ferait que confondre toutes choses, parce qu'elle nous mettrait entre les mains un fil qui se briserait à chaque instant.

Un économiste anglais des plus distingués, M. Senior, a pensé qu'il fallait s'arrêter à cette idée, qu'on pouvait considérer comme fonds naturel tout le capital réuni à l'agent naturel, lorsque cette réunion n'était pas le fait du possesseur, n'était pas le résultat d'un sacrifice de la part du possesseur, mais une conquête, une acquisition qu'il avait faite à titre gratuit par donation ou par succession. Ainsi, d'après la pensée de l'auteur que je viens de citer, un propriétaire fait faire des travaux sur son domaine pour un meilleur écoulement des eaux, pour y amener des eaux fertilisantes, pour en ameublir le sol, Cela est

8U1ÈME LEÇON. 67

un capital, parce que c'est un sacrifice que le possesseur fait. Il aurait pu employer ces sommes à tout autre usage ; il aurait pu en jouir ou les appliquer à une autre production. C'est donc, dit M. Senior, un capital proprement dit : il y a là deux éléments, élément de rente et élément de profit. Mais lorsque, au contraire, le possesseur actuel n'a rien mis du sien, lorsqu'il a reçu la terre à titre gratuit, qu'importe que ce soit la Providence qui la lui ait

donnée, ou bien son père ou son oncle? Cela lui est également tombé des nues (passez-moi l'expression). Il n'y a là , de sa part , aucun fait , aucun sacrifice; il n'a pas épargné. Or, d'où résulte le capital ? Il vient de l'épargne. Mais il n'a rien épargné ; donc il n'y a pas de capital, donc ces améliorations se confondent avec le fonds naturel.

Comme vous le voyez, l'opinion de M. Senior est très-ingénieuse, et , logiquement parlant, elle est rigoureusement vraie dans ce sens que, si vous partez du principe que le capital est le résultat de l'épargne, on peut dire qu'il n'y a pas d'épargne de la part du possesseur, et par conséquent pas de capital. Cependant, cela a l'inconvénient de toutes les conclusions auxquelles on arrive ainsi par la logique vulgaire. Non, il n'y a pas d'épargne du possesseur ; mais il peut y avoir eu épargne de son père l'année précédente, et il n'est pas moins vrai qu'il aurait trouvé cette épargne sous une autre forme, si elle n'avait pas été employée à améliorer le fonds.

Je crois qu'on entre davantage dans les idées susceptibles d'application et d'application utile , en disant que , lorsque le capital accessoire s'est amalgamé, incorporé avec l'instrument naturel, de manière que toute action séparée ne peut pas même être conçue, de manière que l'emploi de ce capital ajouté n'exige aucune espèce d'efforts à pari , on doit alors considérer cet accessoire comme joint indivisiblement au principal ; on ne doit plus considérer que l'agent principal, et tout le résultat doit être appelé rente et non profit, quel que soit celui qui a opéré la fusion. Quand la fusion est telle que la séparation des deux éléments ne peut plus être faite, il n'y a plus de raison pour faire la distinc-

tion. Ainsi, on a donné une meilleure pente à un terrain , ce qui facilite l'écoulement des eaux. Il est bien

68 COURS d'économie politique.

clair qu'on a augmenté la valeur du lorrain. Mais séparez, si vous pouvez, même par la pensée, celle meilleure penle du fonds lui-méine. Quel iravail purliculier exige-t-elle ? Elle épargne, au contraire, du travail et de la dépense, puisque les eaux s'écoulent naturellement là où elles ne pouvaient s'écouler qu'au moyen d'un long et pénible Iravail.

Voilà donc un premier exemple des analyses qui sont nécessaires pour ne pas être induit en erreur dans l'appréciation des résultats. J'en citerai un autre exemple également frappant.

Un grand écrivain, cl pour en nommer un, l'auteur des Martyrs, public un livre. Ce livre (je demande pardon au génie de le soumettre aux investigations prosaïques de l'économie politique) , ce livre se vend 100,000 francs. Que représentent ces 100,000 francs, et nous qui nous empressons d'acheter l'ouvrage, que payons-nous à l'auteur ? Lui payons-nous des salaires, ou bien des profits, ou bien une rente? Voyons ce qu'il y a dans ce livre. Y a-t-il un travail ? Sans doute il y a un travail, il y a le même travail que fait tout méchant écrivainleur, c'est-à-dire qu'il a fallu rester un certain nombre de jours dans son cabinet, prendre des plumes et du papier et mettre, comme on dit, du noir sur du blanc. Maintenant qu'on écrive Vllinéaire de Paris à Jérusalem, ou toute autre chose que je ne nommerai pas, toujours est-il qu'il faut le même iravail manuel.

Il y a encore autre chose qui est également commun à la plupart, je ne dis plus à ions , nous commençons à nous resserrer,

mais enfin à la plupart des auteurs. L'auteur des Martyrs a reçu une éducation, il a fait des études, il a employé une partie de sa jeunesse à étudier, à développer les facultés que la Providence lui a départies. Eh bien, il n'y a pas un de nous qui n'en ait fait autant. Nous avons tous reçu une instruction, nous avons fait des dépenses pour cultiver nos forces intellectuelles. Nous sommes donc des travailleurs, et comme tels, nous avons tous droit à un salaire. De plus nous sommes tous des capitalistes, car c'est un capital que cette instruction, que cette éducation, que ces talents acquis par le travail et l'étude; les dépenses que nous avons faites auraient pu être appliquées à

autre chose, le temps que nous avons employé aurait pu être donné à une œuvre mécanique. Nous avons donc fait des avances, nous avons accumulé du travail pour trouver un jour nous servir de ces talents acquis, comme d'instruments. Nous sommes donc tous des capitalistes et des travailleurs, si nous travaillons.

Jusqu'ici entre Chateaubriand, Bossuet, Pascal et l'un de nous, il n'y a pas de différence. L'un peut avoir travaillé un peu plus ou un peu moins, avoir eu des maîtres plus chers ou moins chers que l'autre, mais le résultat est le même.

Quelle est donc la différence ? C'est qu'il y a un troisième élément par rapport auquel cette communauté de situation cesse tout de suite, c'est que l'un est homme de génie et que l'autre ne l'est pas, c'est que l'un est un homme d'un talent transcendant, que l'autre n'a qu'un (talent médiocre ou n'en a pas du tout.

Qu'y a-t-il donc dans la rétribution que trouve un grand écrivain ? Évidemment il y a le troisième élément. D'un côté il y a

l'élément travail proprement dit, c'est le moindre, c'est l'élément qu'on pourrait presque négliger. Puis il y a l'action du capital acquis. Eu troisième lieu, il y a la rente. Oui, messieurs, il y a la rente que nous payons pour ce magnifique domaine que la Providence a départi à l'homme de génie, propriété toute particulière, instrument particulier comme la plus puissante des machines qu'un mécanicien découvrirait demain et dont il aurait seul le brevet d'invention. C'est un magnifique domaine, comme une terre d'une fertilité extraordinaire jetée au milieu d'un désert.

Il y a donc là évidemment les trois éléments de revenu, un salaire, un profit et une rente. Mais ce qu'il y a de particulier, relativement à la distribution dans ce cas-là, c'est que, tandis que pour d'autres productions le travail peut se détacher, se séparer de l'emploi du capital et de l'emploi de la terre, ici il n'est pas séparable. Sans doute Walter Scott pouvait dicter ses romans, je n'en sais rien ; mais encore fallait-il qu'il les dictât, encore fallait-il qu'il travaillât.

Ce que je dis d'un auteur, dites-le d'un grand artiste ; il ne fera pas chanter un autre à sa place, tandis que si je possède

70 COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

une terre, je puis ne rien faire, me contenter de signer un bail. De même si je possède un capital en machines ou en écus, je n'ai également qu'à signer un acte, louer mes machines ou prêter mon argent.

Il y a donc des agents naturels qui peuvent être employés par d'autres, et il y a des agents naturels qui ne peuvent être employés que par leur possesseur. De même il y a des capitaux qu'on peut faire travailler par d'autres, et il y a des capitaux que

le possesseur seul peut employer. En général il est trèsrare qu'un capital proprement dit puisse être employé sans aucune espèce de travail de la part de son possesseur. Je dis un capital proprement dit, je parle des instruments de la production. En effet, messieurs, on ne conçoit guère des capitaux qui agissent tout seuls. Une forêt? Oui, c'est l'exemple peut-être le plus satisfaisant qu'on puisse citer. On place un capital dans une plantation, on plante une forêt. Il est vrai que si la plantation a été bien faite le capitaliste peut à peu près rester tranquille pendant quinze ou vingt ans, et qu'après ce temps il trouvera son capital ayant produit les effets qu'il en attendait. Mais encore une certaine surveillance est-elle nécessaire, encore faudra-t-il peut-être élaguer la première plantation, encore faudra-t-il surveiller pour que les animaux ou les hommes qui leur ressemblent n'aillent pas dévaster la forêt

Un autre exemple, c'est le vin. Oui, il y a des espèces de vins qui s'améliorent par le seul intervalle de temps. Mais cependant cela demande quelque travail, quelque soin, quelque surveillance.

En général il y a peu de capitaux dont on puisse concevoir l'action sans l'intervention d'un travail. Mais si on peut à la rigueur concevoir un capital matériel produisant quelque chose sans travail, cela n'est pas concevable d'un capital intellectuel. Le capital intellectuel à lui seul ne produit absolument rien. Il faut nécessairement y joindre du travail.

Et là-dessus s'est présentée la question de savoir si le revenu qu'on tire de l'emploi qu'on fait soi-même de ses propres capitaux doit être considéré comme un profit ou comme un salaire, ou comme profit et salaire à la fois.

La question s'était déjà présentée à Smith lui-même. Vous pouvez la trouver indiquée dans son premier livre, au sixième chapitre. Permettez-moi de vous en lire quelques lignes :

I Les profits des fonds, dira-t-on peut-être, ne sont autre chose qu'un nom différent donné aux salaires, une espèce particulière de travail, travail d'inspection et de direction, c Us sont cependant d'une nature absolument différente des « salaires; ils se règlent sur des principes absolument différents • et ne gardent aucune proportion avec la quantité et la nature « de ce prétendu travail d'inspection et de direction, ils se

< règlent en entier sur la valeur du capital employé et ils sont « plus ou moins forts en proportion de l'étendue des fonds.

< Par exemple, supposons qu'en un lieu particulier où les profits des fonds employés dans les manufactures sont commutément de 10 il y ait deux différentes manufactures f chacune desquelles occupe vingt ouvriers à raison de 15 li- « vres (sterling) par an, ou bien fait une dépense de 300 livres « par an pour le salaire de tous... Supposons encore que les « matières grossières-qu'on travaille annuellement dans l'une « coûtent seulement 700 livres, tandis que dans l'autre on travaille des matières précieuses qui coûtent 7,000 livres. Le « capital employé annuellement dans l'une sera dans ce cas « de 1,000 livres, tandis que celui employé dans l'autre sera « de 7,300. Ainsi, au taux supposé de 10 %, l'entrepreneur « de l'une comptera sur un profit annuel d'environ 100 livres f seulement, tandis que l'entrepreneur de l'autre s'attendra à « un bénéfice d'environ 730 livres. Mais malgré cette différence f énorme dans leurs profits, il se peut que leur travail d'inspection et de direction soit le même ou ap-

prochant. Dans beau- « coup de grandes fabriques, le travail de ce genre est confié à

un seul commis, et il reçoit un salaire qui exprime la valeur f de son travail. Quoique en fixant ce salaire on ait égard nonf seulement à la peine que lui donne cette surveillance, mais

< au degré de confiance que le travail exige, cependant jamais
« ce salaire ne garde de proportion avec le capital dont il est

< chargé de surveiller l'emploi. Et le propriétaire de ce capital,

< bien qu'il se trouve débarrassé de tout travail , n'en compte

COURS d'économie politique.

« pas moins que le profit sera en proporlion réglée avec le « capiial. Il se le promet, quoiqu'il l'attende en partie de la « vigi-
lance de son posposé, i

Si vous vous donnez la peine de relire ce passage d'Adam Smith, vous trouverez , je crois, que le raisonnement n'admet pas de réplique. Il faut considérer ces revenus comme des profits. Je le répète, messieurs, le salaire des hommes doués de puissance intellectuelle n'est que la moindre part de leur revenu. C'est une part si petite qu'on pourrait presque la négliger. La part la plus considérable, quand il n'est pas question d'hommes de génie, pour lesquels on paye une rente eomme pour une terre très-fer-
tile, mais quand il est question seulement d'hommes d'un talent ordinaire, la part la plus considérable ce sont les profits, c'est la rétribution due aux facultés acquises, la rétribution due aux moyens qu'on s'est procurés par le travail et l'instruction. C'est cette branche de revenu qui augmente dans le monde avec la civi-
lisation, qui est le thermomètre de la civilisation d'un pays, de la

puissance productive et civilisatrice d'une nation. Là où il n'y aurait que des salaires, il n'y aurait que misère et ignorance ; là où la rente déborderait, la situation ne serait pas meilleure. Mais là où les profits abondent, non-seulement en quantité, non-seulement en profondeur, si je puis parler ainsi, mais en étendue, là où la masse la plus considérable des hommes participe aux profits, là est le véritable développement de la société, là on peut dire qu'il y a bien-être et grandeur nationale, là on peut dire qu'on approche de ce moment où le travail proprement dit, le travail direct, musculaire surtout pourra être abandonné presque en entier, non à des hommes faits machines, comme dans le monde ancien, mais à des machines faites hommes, aux machines et aux animaux, l'homme se réservant l'exercice de ses talents acquis, de ses facultés intellectuelles, ayant alors retrouvé toute sa dignité et pouvant dire avec une juste fierté : Mens agitai molem.

Le capital, je le répète, est le thermomètre de la civilisation et de la puissance nationale. Comparez les sociétés du monde ancien. Eh bien, ne voyez-vous pas qu'elles étaient partagées

en deux grandes sections ou pour mieux dire en deux sections très-différentes, dont l'une avait sans doute de grands crimes à se reprocher, mais avait en même temps une certaine dignité qu'on ne peut lui refuser. C'est qu'elle vivait de profits; profits illégitimes sans doute, puisque l'homme était réduit en esclavage, puisque le travail, que nous espérons devoir être fait un jour essentiellement par des animaux et des machines, était fait dans le monde ancien par des hommes faits machines. En conséquence, cet état de choses ne profilait qu'à un petit nombre d'hommes qui exploitaient les autres. Le véritable étal à désirer doit être celui

où ce travail purement musculaire pourra être abandonné à des agents irrationnels.

El aujourd'hui comparez les sociétés diverses les unes avec les autres; comparez l'Amérique du Sud malgré son beau climat, malgré sa fertilité naturelle, avec la Suisse, avec l'Angleterre, avec le nord de la France, avec les pays auxquels la nature a distribué les richesses d'une main si avare. D'où vient la différence? C'est que les uns ont travaillé, c'est qu'en travaillant ils ont accumulé, c'est qu'ils ont ainsi formé un capital; c'est qu'ainsi la masse des hommes qui vivent de profits augmente tous les jours. Et voilà comment ces pays, malgré la résistance d'un sol ingrat, sont arrivés à un degré de civilisation et de puissance inconnu aux nations qui, au lieu de se livrer au travail, se sont abandonnées à la paresse, et, au lieu de vivre sous des gouvernements raisonnables, ont vécu sous des gouvernements despotiques et absurdes.

Quand les profits composeront la branche essentielle du revenu de chaque citoyen, de chaque famille, c'est alors que la civilisation nationale aura pris son plus grand élan, son plus grand développement.

Des lois différencient les salaires, les profits, la rente et l'impôt. On ne peut donc point poser, à priori, une formule unique qui embrasse tous les cas et tous les éléments du partage. On est forcé de recourir d'abord à la méthode analytique, d'étudier séparément les salaires, les profits, la rente et les impôts, pour rechercher les lois relatives à chacun de ces éléments. Une fois cette analyse terminée, on pourra employer la synthèse pour saisir d'un seul coup d'œil et dans leurs rapports les lois générales de la distribution. — Nous allons donc, pour commencer, nous occuper de la rente. La formule qui explique le mieux le

phénomène de la distribution par rapport à la rente, est celle-ci : La rente est en raison composée de la puissance productive propre, et de la puissance productive relative de la terre. Erreur des physiocrates. Tort de Ricardo.

Messieurs,

Les produits sont partagés entre les trois classes de producteurs directs, auxquels il faut ajouter un quatrième copartageant comme producteur indirect, l'État, qui prend sa part sous le nom et la forme d'impôt. C'est donc un lot à partager ordinairement en quatre parts. Je dis ordinairement, parce que, à la rigueur, on peut concevoir un produit qui ne soit pas le résultat simultané du concours des trois instruments producteurs, mais seulement de deux. Le lot à diviser entre deux, trois et le plus souvent quatre copartageants, suivant quelle loi se partage-t-il? Lorsqu'on est quatre pour se partager une chose et que chacun y apporte un cer-

76 COURS D'ÉCONOMIQUE POLITIQUE.

lain droit, comme la chose à partager est toujours la même, quels que soient les droits respectifs des copartageants, il arrive nécessairement que plus on attribue à l'un, moins il reste pour les autres, que si l'un a la moitié, il ne restera plus que la moitié à partager entre les trois autres, que si l'un, au lieu de la moitié prend seulement le quart, il restera aux autres les trois quarts. En thèse générale, la portion de l'un décroît comme s'accroît la portion des autres, et vice versâ.

Ici nous avons des propriétaires, des travailleurs, des capitalistes de l'Etat. Il y a à partager une chose que j'appellerai Q . L'État sous forme d'impôt perçoit $\frac{1}{10}$. Reste $\frac{9}{10}$ à partager selon une

certaine loi entre les trois autres copartageants. Mais si L'État pour une raison, pour un besoin quelconque, au lieu de percevoir 1 percevait 3, les 7 qui resteraient se partageraient-ils entre les trois copartageants, d'après la même loi que les 9 (qui restaient dans la première hypothèse? Ce qui revient en d'autres termes à demander si, lorsque l'État au lieu de percevoir 1 perçoit 3, l'augmentation de 2 est également prélevée au prorata sur la part afférente aux trois autres copartageants; ce qui revient encore à demander quelle est la loi que suit l'impôt, sur qui il retombe définitivement.

De même le propriétaire qui prélevait l'an dernier une rente de i se trouve obtenir cette année pour la même terre un fermage de 6; les 2 de plus, sur qui sont-ils perçus? Le capitaliste se contente-t-il de 1 de moins, le travailleur faisant le même sacrifice, ou bien l'augmentation est-elle supportée entièrement par l'un ou par l'autre? Et ne pourrait-il pas arriver que la rente augmentât en même temps que les salaires augmenteraient, ou bien ne pourrait-il pas arriver que la rente augmentât quoique les profits des capitaux augmentassent en même temps? On le conçoit même à priori. Si par malheur les salaires tombaient excessivement bas, qui ne voit pas qu'il pourrait y avoir à la fois augmentation de la rente et augmentation des profits, le tout au détriment des salaires? Et si au contraire, les profits des capitaux, par les circonstances du marché, venaient à baisser d'une étrange manière, qu'au lieu d'espérer 4 ou 5 p. 100, on fût dans la nécessité de se contenter, je suppose, de 2 ou de

itÊTi

SEI'TIÈMK LEÇON.

1 'i comme on Ta vu dans ccrlains moments, (lui ne voit pas, dis-je, que, dans celle hypothèse, il pourrait y avoir une augmentation simultanée de la rente et des salaires, que la rente pourrait augmenter sans que le salaire diminuât?

Vous voyez donc, vous pouvez du moins pressentir qu'il y a là des lois qui ne sont ni simples, ni les mêmes pour chacun des trois éléments qui concourent au partage. On ne peut pas dire que chacun de ces éléments obtient .sa quote-part d'après une loi commune et applicable à tous, comme nous le verrons mieux à mesure que nous avancerons; sans doute on peut bien, à la rigueur, essayer de ramener les lois qui règlent la part afférente à chacun de ces éléments à une formule qui, au fond, emhra.sserail tous les cas et tous les éléments du partage; mais cette formule jetée en avant, h priori, précis<^ment parce qu'elle devrait embrasser tous les cas et toutes les espèces, serait si vague, si générale qu'elle ne serait d'aucune utilité pour la science.

Suivons donc le procédé analytique; nous pourrions toujours voir après, si les résultats de l'analyse peuvent avec succès et utilité être ramenés à un seul et même point, et groupés, pour ainsi dire, dans un principe synthétique.

Je prends donc un des trois éléments, la rente; et je commence par me demander quels sont les faits généraux qui determininent le taux de la rente, quels sont les faits généraux d'après lesquels s'établit la quote-part du propriétaire de cet instrument producteur dans la distribution des produits.

Et pour cela, je remonte à la nature de la rente, que nous avons déjà expliquée. D'où vient la rente? Où prend-elle sa source? Est-ce, comme le salaire, dans les efforts de l'homme?

Non. Est-elle la compensation d'un sacrifice personnel que fait l'individu qui consacre son temps, ses forces, ses talents plutôt à une production qu'à une autre, plutôt à une occupation qu'à une autre, plutôt au travail qu'au plaisir? Non, ce n'est pas là que la rente prend sa source. Est-ce dans un sacrifice d'une autre nature, dans le sacrifice que fait le capitaliste? Le capitaliste avait un certain revenu. Eh bien, au lieu de le dépenser tout entier dans sa consommation, il s'est soumis à une épargne, il a fait une économie. Cette économie, il l'applique à la repro-

78 COURS d'économie politique.

duction. C'est, comme on l'a dit, du travail, du travail accumulé. Ce travail accumulé a été consolidé dans un produit appliqué à l'œuvre de la reproduction.

Mais, vous le savez tous, la rente ne prend sa source ni dans l'un, ni dans l'autre de ces deux faits. C'est pour cela qu'elle se distingue essentiellement des profits et de la rétribution vulgairement appelée salaire. La rente dépend donc d'autres circonstances. Il se peut que la plus mauvaise de ces machines qu'on appelle terres, donne une rente considérable, comme il se peut que la meilleure donne une rente tout à fait insignifiante. Lorsque dans le moyen âge on faisait certains contrats, certaines concessions connues sous le nom d'emphytéoses, on donnait souvent des terres de la plus grande fertilité naturelle pour une redevance minime, quelquefois presque nulle, quelquefois même pour une redevance qui était plutôt un témoignage honorifique qu'une rente. Ainsi l'emphytéote qui avait pour obligation de porter le jour de la Saint-Jean, je crois, au chapitre de la cathédrale de Florence, une branche de laurier avec une cigale vivante et chantante dessus, dans un pays où les cigales ne sont pas rares, celui-

là certes ne payait pas une rente, mais payait une redevance qui n'était qu'un hommage à son cédant. Ces mêmes terres aujourd'hui, quand elles seraient restées en friche, seraient affermées à un prix considérable. En Amérique, vous vendez maintenant 500, 600, 800 dollars l'acre des terrains que vous auriez eus pour 10 dollars il n'y a pas longtemps. Mais si on les paye 800 dollars aujourd'hui, apparemment qu'ils donnent une rente proportionnée, apparemment qu'aujourd'hui, quand vous ne mettriez la rente qu'à 3 ces terres donneraient dollars de rente l'acre, c'est-à-dire presque trois fois autant qu'elles valaient autrefois en capital.

Vous voyez donc, messieurs, qu'il n'y a là rien d'étrange. On fait un marché quand il s'agit de travail et de capital, on n'en fait pas quand il s'agit du troisième instrument. Ainsi, je le répète, une bonne terre peut dans certaines circonstances donner une rente minime, une méchante terre dans certains cas peut donner une bonne rente, une rente supérieure à celle qu'une bonne terre donnerait dans d'autres circonstances.

N'y a-t-il aucune limite à ces écarts apparents? Oui, messieurs, il y en a une. Je dis qu'une mauvaise terre peut donner une rente assez considérable dans certaines circonstances. Mais maintenant poussez son infécondité un peu plus loin, arrivez à une terre qui ne soit bonne à rien. Eh bien, elle ne donnera aucune rente, quelles que soient d'ailleurs les circonstances du marché. Voilà la limite en moins, vous arrivez à zéro par défaut de puissance productive.

Maintenant tournez vos regards de l'autre côté; supposez une terre de la plus haute fertilité, d'une fertilité aussi grande qu'on peut le concevoir. Mais supposez-la entourée d'un très-grand

nombre de terres toutes aussi fertiles et occupées par une très-faible population. Supposez une population de huit ou dix mille individus pouvant à loisir, à leur choix, cultiver des terres de l'étendue presque de l'Europe et toutes d'une grande fertilité, quelle sera la rente de la meilleure de ces terres? Elle sera zéro. Je dis zéro pour simplifier mou expression ; car, que nous importe ici qu'à la rigueur on puisse trouver une rente minime ? Il n'y a pas là de rente digne d'être prise en considération. Dès que le propriétaire exigerait une rente un peu forte, on se rirait de lui et on irait cultiver la terre voisine.

Ne perdons donc pas de vue ces deux points extrêmes : absence de fécondité, de puissance productive, rente égale à zéro ; fertilité aussi grande qu'on peut l'imaginer, mais quantité très-grande de terres de cette même fertilité comparativement à la population, rente minime et qu'on peut sans inconvénient donner comme encore égale à zéro, parce que, s'il y en a une, elle n'est que très-peu de chose. Ainsi, eu Amérique, quand on avait une terre pour 3 ou 4 dollars, que devait être la rente 7

Arrivés à ce point, tirons tout de suite une conséquence. C'est que, en fait de rente, il n'y a ni maximum ni minimum assignables, tandis qu'il y a un maximum et un minimum assignables en fait de profils ou de salaires. Je m'explique.

Vous avez un travail à faire ; vous avez besoin d'un certain nombre d'ouvriers. Quel sera le salaire qu'ils pourront exiger de vous? La limite en plus ou en moins peut, à coup sûr, être

80 COURS d'économie politique.

fort éloignée. Mais cependant, quand vous aurez réduit en minimum le salaire au strict nécessaire pour la subsistance la plus

chétive de l'ouvrier, vous ne pourrez pas descendre plus bas, parce que plus bas il y a refus absolu de travail ou mort de l'ouvrier. Ainsi, en fait de salaire, il y a un minimum qui est dans la nature des choses.

Le minimum est plus difficile à assigner. On conçoit un ouvrier qui, au lieu de 20 sous eu gagne 30, gagne 2 francs, 3 francs, 10 francs par jour. Mais, remarquez-le, dès le moment que les salaires dépasseront une certaine mesure, qu'arrivera-t-il au bout d'un certain temps? Il arrivera une concurrence de nouveaux ouvriers par l'accroissement de la population, parce que les ouvriers, se trouvant à leur aise, se seront mariés, et peut-être même malheureusement auront fait trop souvent des mariages précoces, avant d'avoir bien assuré leur avenir; ou bien ils auront fait de telles économies sur leurs salaires qu'ils seront passés dans les rangs des capitalistes, et les salaires alors auront subi encore une hausse, d'où sera nécessairement arrivée une augmentation de population. Il est clair que vous pouvez au moins concevoir comme maximum le moment où l'ouvrier ne voudra plus se livrer au travail musculaire, étant assez riche.

De même pour les capitaux. On conçoit bien que le capitaliste, au lieu de 5 francs, se contente de 1, de 3, de 2. Mais enfin, vous arriverez à concevoir une telle exiguité de profits que le capitaliste ne voudra plus se donner la peine d'économiser, et qu'il aimera mieux dépenser son revenu annuel que de s'imposer des privations pour arriver à des résultats si peu importants.

D'un autre côté, portez les profits des capitaux au delà d'un certain taux. Supposez que demain il soit bien démontré qu'il n'y a pas de profits au-dessous de 10 pour cent; croyez-vous que cet état de choses serait permanent? Ne voyez-vous pas qu'il se ferait

tout de suite des accumulations de capitaux telles qu'immédiatement tous les profits seraient ramenés plus bas. Tous ceux qui auraient la certitude que dans un emploi quelconque ils pourraient gagner 10, 12, 15 pour cent, seraient

SCPTIÈRE LEÇON. 81

amenés immédiatement à faire des économies telles, que le marché se trouverait bientôt assez approvisionné et que les profits baisseraient.

Ainsi, comme nous le verrons mieux en parlant particulièrement des salaires et des profits, mais comme vous pouvez déjà le voir suffisamment, en fait de salaires et de profits vous concevez un minimum et un maximum. Vous concevez le minimum d'une manière encore plus assignable que le maximum, mais enfin vous concevez l'un et l'autre en fait de salaires et de profits. En fait de rente, il n'y a pas de minimum assignable; car enfin, prenez les pays les plus riches en rentes territoriales, prenez la Flandre, prenez la Lombardie; supposez demain une grande calamité, une peste qui dépeuple ces riches provinces, que deviendra la rente dans ces pays-là? Elle peut tomber à zéro. C'est ainsi que dans le moyen âge, où de grandes calamités avaient en effet dépeuplé la partie occidentale de l'Europe, vous aviez des emphytéoses par lesquelles on concédait 500, 400, 1,000 arpents de terre pour une paire de chapons. A coup sûr, ce n'est pas là une rente, encore une fois.

Vous ne pouvez donc pas assigner de limite en moins. Il se peut que la rareté de la population, la rareté des capitaux, et vous pouvez y ajouter l'ignorance agricole (les trois causes concourent alors), il se peut, dis-je, que ces causes rendent les cir-

constances du marché telles que la rente disparaisse à peu près complètement. Si les profits augmentent beaucoup, et qu'en même temps, par la rareté de la population, le prix des denrées soit très-bas, il n'y a pas de rente. S'il y a une grande quantité de terres fertiles et riches, la rente ne sera presque rien.

De même vous ne pouvez pas fixer de maximum, car où serait la limite assignable? Il n'y aurait absolument d'autre limite assignable que la même qui servirait de minimum aux salaires et aux profits. En effet, vous pouvez dire que le jour où l'ouvrier serait assez malheureux pour préférer en quelque sorte la mort à un travail qui ne serait nullement rétribué, le jour où le capitaliste ne voudrait plus placer ses capitaux, la hausse de la rente s'arrêterait. Mais vous voyez que vous pouvez

82 COURS d'économie politique.

plutôt concevoir cela comme minimum des salaires et des profits, que comme maximum de la rente. Et pourquoi? Par la raison que nous avons donnée en expliquant la nature de la rente. C'est qu'elle est l'effet et non la cause du prix; c'est que la rente n'influe pas sur le prix, mais le prix sur la rente.

Ainsi donc, la première conséquence est celle-ci, qu'on ne peut guère assigner, en fait de rente, un maximum et un minimum, parce que la rente ne dépend pas des efforts de l'homme, elle dépend de circonstances autres que les efforts personnels des individus. Or, vous pouvez bien vous faire une idée approximative du point où la volonté de l'individu sera déterminée à agir ou à ne pas agir, mais quand vous sortez de ces idées-là, vous n'avez plus de fil pour vous conduire. Vous voyez qu'on peut arriver au point

où la rente disparaîtra presque en entier comme au point où elle montera au delà de toute limite assignable.

La seconde conséquence à tirer est celle-ci, que le taux de la rente dépend de deux circonstances : 1° de la puissance productive de la terre considérée d'une manière absolue en elle-même; 2° de la puissance productive de la terre dont il s'agit, considérée d'une manière relative, c'est-à-dire comparativement aux autres terres. Je m'explique encore :

Je dis que le taux de la rente dépend d'abord de la fertilité absolue de la terre dont il s'agit; en d'autres termes, que, tout étant d'ailleurs égal, plus la terre sera fertile, plus la rente sera grande. Seulement faites-y attention, vous allez combiner cette proposition avec la seconde, sans cela vous iriez à l'absurde; mais cette première proposition est évidente.

Par cela seul, et nous venons de le dire, par cela seul que la terre absolument stérile ne peut pas donner de rente, il est vrai de dire que la terre donne une rente en raison de sa fertilité, mais non en raison de sa fertilité absolue, puisque nous avons vu que des terres très-fertiles ne donnent pas de rente. Il faut donc dire ; 1° en raison de sa fertilité absolue; 2° en raison de sa fertilité comparative; c'est-à-dire que plus une terre cultivée a de puissance productive comparativement aux autres terres que l'état de la population oblige de cultiver, plus la rente est

SRPTIàME LEÇON. 8\$

élevée. En effet, nous avons démontré jusqu'à satiété que la rente est le surplus du produit, les frais de production remboursés. Si donc vous cultivez une terre d'une fertilité comme 2, une terre d'une fertilité comme 3, une terre d'une fertilité comme 4,

et ainsi de suite, quel est le résultat? Quelle est celle de ces terres qui demande le plus de frais de production? La moins fertile. Quel est le blé qui détermine le prix du marché? Le blé retiré de la terre la moins fertile. Si donc la terre la moins fertile laisse au propriétaire, les frais de production remboursés, une rente comme 1, il est clair que celle qui a un degré de fertilité de plus laissera une rente comme 2 ; celle qui est encore d'un degré plus fertile, une rente comme 3, et ainsi de suite. La première aura produit 100 hectolitres de blé, je suppose, avec 1,000 francs de frais. Eh bien ! supposons qu'il reste une rente de 500 francs, que produit la seconde, qui a un degré de fertilité de plus? Elle produira 120 hectolitres sans qu'il en (K)ûte davantage; il y aura donc une rente de 800 francs. La troisième donnera 140 hectolitres de blé, ce qui donnera 1,100 francs de rente. La quatrième donnera 160 hectolitres, et ainsi de suite. N'est-il donc pas évident que le taux de la rente se proportionne et à la puissance productive de la terre considérée en elle-même et à sa puissance relative? A sa puissance productive considérée en elle-même, car si elle était absolument inféconde, elle ne donnerait absolument rien; à sa puissance relative, car, plus vous êtes obligés par l'état du marché de descendre dans l'échelle des mauvaises terres pour suffire aux besoins de la population, plus vous élevez le taux de la rente. Supposez que demain vous fussiez forcés d'exploiter des terres que personne aujourd'hui ne veut exploiter, pourquoi y seriez-vous forcés? Pour suffire aux besoins du marché. Et comment ces besoins du marché vous y détermineront-ils ? Par l'élévation des prix. Avec cette élévation des prix, vous pourrez faire les dépenses nécessaires pour retirer un produit même des terres assez mauvaises pour ne pas être cultivées aujourd'hui. Mais le prix du blé sera déterminé par ce produit plus cher. Donc les terres

d'une fertilité supérieure laisseront une marge plus grande qu'aujourd'hui, puis les prix s'élèveront.

COURS d'économie politique.

Il y a un autre moyen de concevoir l'augmentation de la rente, c'est de concevoir l'augmentation de la fertilité en elle-même. Mais on dit : « Il faut des miracles. » Non, messieurs, les miracles ne sont pas nécessaires, et nous le voyons tous les jours. Un exemple expliquera ma pensée. Je l'ai déjà dit d'autres fois, et je me plais à le rappeler, un chimiste trouve du sucre en quantité suffisante dans une betterave et il n'a pas de peine à montrer que, quoi qu'en disent les vieilles femmes, c'est du sucre tout comme le sucre de canne. Eh bien ! quel est le résultat de cette découverte ? On a dit qu'elle était dans l'intérêt du capitaliste, dans l'intérêt du travailleur. Non, messieurs, elle est dans l'intérêt du propriétaire foncier. C'est comme si le chimiste avait dit un beau jour aux terres aptes à cette culture : « Je vous doue d'un nouveau degré de fertilité qui vous était inconnu. Avec le même travail vous produirez 20 au lieu de 10. » Introduire une culture nouvelle, c'est donner un nouveau degré de fertilité à la terre à laquelle on l'applique.

Il est vrai que tant que les anciens baux subsistent, ce sont les fermiers qui profitent de la nouvelle culture. C'est tout naturel ; c'est comme s'il leur était tombé de la manne du ciel pendant le bail. Mais à mesure que les baux expirent, les propriétaires fonciers, qui peuvent ignorer les théories économiques, mais qui connaissent parfaitement leurs intérêts, comprennent très-bien que les fermiers leur doivent tout ce qui est au-dessus des frais de production. C'est ce qui est arrivé chez nous ; il y a des départements où le prix des terres a doublé.

Vous voyez donc la démonstration des deux propositions : le taux de la rente dépend de la fertilité de la terre en soi, et de sa fertilité relative.

Ce que je disais du blé est vrai du sucre. Si la consommation du sucre en France était ce qu'elle n'est pas; si, ou par l'augmentation de la richesse, ou par l'augmentation de la population, ou mieux encore par les deux à la fois, ou par la baisse des prix de fabrication, la demande du sucre augmentait au point qu'il fallût, pour la satisfaire, planter des betteraves dans des terrains de qualité inférieure pour cette culture, il est.

évident que la rente que les possesseurs de terres à betteraves demandent, aujourd'hui qu'on n'a pris que les terres les plus propres à cette culture, augmenterait.

Ainsi c'est une conséquence irrécusable des principes constitutifs de la rente et de la nature de cette rétribution tels que nous les avons longuement expliqués précédemment, que le taux de la rente se proportionne à ces deux éléments : à la force productive de la terre considérée d'une manière absolue, et à sa force productive relativement aux terres en culture dans le marché dont il s'agit.

Et ceci, messieurs, nous amène à vous faire remarquer une erreur dans laquelle sont tombés plusieurs économistes, parce que les uns n'ont pris en considération que le premier élément, et les autres seulement le second.

Vous avez sans doute entendu parler tous de l'école des économistes proprement dits, des physiocrates, de l'école de Quesnay, école illustre par plus d'un grand et beau nom. Eh bien, messieurs, les économistes ne voyaient de richesse que dans ce qu'ils

appelaient le produit net de la terre, c'est-à-dire la rente; tout le reste n'était pas de la richesse pour eux : les salaires, les profits n'étaient que la compensation de ce qu'on dépensait. Ils disaient : t La terre est l'instrument qui, par une dispensation de la Providence, donne plus qu'on n'y dépense. > Voilà la richesse, la richesse est ce pim là. Tout le reste n'est pas richesse, parce qu'il ne fait que rembourser ce qu'on a dépensé pour le produire.

Ainsi, dans l'école des économistes, la société était riche par la rente et n'était riche que par la rente; la société ne pouvait s'enrichir que par l'augmentation de la rente; elle ne pouvait s'appauvrir que par la diminution de la rente.

Voyez à quoi conduisait ce système. Supposez, comme en Amérique il y a peu d'années, suppo.sez une population peu nombreuse, assise sur u n sol très- vaste et émi nemmen t fer ti le, q ne sera la rente? Nousl'avonsvu, il n'y enaura presque pas. Ainsi, suivant la doctrine des économistes, il devait y avoir une-misère affreuse dans ce pays. Cependant il y avait une grande abondance de toutes les choses nécessaires à la vie, et c'est une société qui

BOSSI. — CODR\$ d'économie politique. 8

86 COURS d'économie politique.

marche vers une grande prospérité et un rapide développement.

Vous voyez donc l'erreur de l'école dans toute son évidence. Elle ne voyait la richesse que dans le surplus des frais de production qui revient au propriétaire foncier. Or comme, lorsque les salaires et les profits augmentent, la rente baisse, disparaît

presque entièrement, aux yeux des économistes la hausse des salaires et des profits était un malheur pour la société. Voilà la conséquence à laquelle conduisait leur système, conséquence qu'ils n'ont pas aperçue parce qu'ils ne se faisaient aucune idée nette de la rente territoriale.

Un grand économiste moderne, Ricardo, s'est jeté dans l'extrémité tout opposée. « La rente, a-t-il dit, augmente à mesure qu'on cultive les mauvaises terres, * ce qui est vrai, et comme il s'est servi de ce fait matériel pour expliquer la théorie de la rente, il a eu le tort de ne rien voir, pour ainsi dire, au delà de cette circonstance particulière ; ce qui devait lui servir d'exemple et de démonstration est devenu pour lui la théorie elle-même. Il a bien rectifié son idée. Moi-même je vous ai lu le passage où il remonte à la théorie générale ; mais il n'est pas moins vrai que, dans l'ensemble de son livre, l'idée qui l'a toujours préoccupé, c'est cette culture de terres de qualité inférieure faisant monter la rente des terres de qualité supérieure. Ce qui, je le répète, devait être un moyen de démonstration, est devenu pour lui la théorie elle-même. Alors voici à quoi il est arrivé, il s'est dit : c La rente des bonnes terres augmente à mesure qu'on cultive de mauvaises terres, donc la rente ne se proportionne pas à la puissance productive absolue, elle ne se proportionne qu'à la puissance productive comparative. Mais s'il était vrai que la rente ne se réglât que par la puissance productive comparative, et s'il était vrai que cette puissance productive ne se révélât que lorsqu'on descendrait de plus en plus à la culture des terres de qualité inférieure, jamais on ne pourrait concevoir une augmentation de rente sans qu'on descendît de plus en plus dans l'échelle des terres mises en culture. Or, poussez l'argument plus loin, vous arriverez à cette

conclusion, que ce serait lorsqu'on cultiverait des terres d'un produit absolument nul, que la rente serait à son maximum.

SCPTI^HE LEÇON. 87

Vais nous avons vu que la terre d'un produit absoluement nul ne donne pas de rente; il faut donc que la terre ait une force productive eu elle même. Et d'ailleurs, l'exemple du sucre de betteraves ne prouve -t-il pas que la rente se proportionne à la force productive de la terre, même sans qu'un ait besoin de concevoir la culture de terres de qualité inférieure ?

Ricardo est donc évidemment tombé dans l'autre e.xtrême. L'école des physiocrates ne voulait tenir compte que de la puissance productive absolue de la terre, et elle avait tort; Ricardo a le tort de considérer toujours l'accroissement de la rente comme uu mal. Pourquoi considère-t-il toujours cet accroissement comme un mal? Pai-ce qu'il ne le conçoit que comme le résultat de la culture de terres de plus en plus mauvaises. Eh bien, il est vrai qu'à mesure qu'on descend ainsi, les salaires, les proQts baissent, et que la |>opulation est de plus en plus malheureuse; mais je vous ai montré, encore une fois, par l'exemple de la culture des betteraves, qu'oii peut concevoir une rente plus forte sans supposer la mise en culture de plus mauvaises terres.

Ainsi la rente se proportionne non à un seul de ces faits généraux, mais à l'un et à l'autre : elle est eu raison composée de la puissance productive propre et de la puissance productive relative de la terre dont il s'agit.

C'est là, messieurs, la formule qui explique le mieux le phénomène de la distribution relativement à la rente. Au reste, nous faisons ici un travail d'analyse que nous continuerons sur les sa-

lares et sur les profits. Mais il n'y a pas un de vous qui, habitué aux méthodes philosophiques d'étude et de travail, ne sache que, si notre esprit peut ainsi détacher et considérer séparément une partie, nous ne pouvons pas cependant briser d'une manière absolue les liens qui rattachent l'un de ces éléments aux autres. Il ne faut donc pas espérer de saisir, d'une manière parfaitement nette, tout ce qui se rapporte à l'un des trois éléments, tant que nous n'aurons pas fait l'analyse de tous les trois, parce que, comme vous le voyez, pour expliquer l'un, il faut toujours faire allusion aux deux autres. La méthode analytique, comme toute autre chose, a ses inconvénients et ses avantages.

COURS d'économie politique.

Elle a l'avantage de simplifier les idées; elle a l'inconvénient de détacher momentanément ce qui est intimement uni. Eh bien! nous procéderons analytiquement, et nous aurons raison de le faire. Cependant la rente, les profits, les salaires, l'impôt, sont quatre éléments qui vont toujours ensemble et réagissent constamment l'un sur l'autre. Il est donc bien clair que nous ne pouvons pas parler de la rente comme s'il n'existait dans ce monde ni salaires, ni profits, ni impôts. Il est évident que nous sommes obligés de regarder, pour ainsi dire, du coin de l'œil les autres éléments. Mais quand l'analyse des quatre éléments sera terminée, alors vous pourrez considérer les choses dans leur état naturel, c'est-à-dire dans leur ensemble, et, au moyen de la synthèse, saisir d'un seul coup d'œil le rapport des quatre éléments qui concourent au partage dans la distribution de la richesse. Je ne serais donc pas étonné que, malgré mes efforts, il restât, pour ceux d'entre vous qui commencent ces études, quelques nuages sur toute l'étendue de ces propositions. Il ne faut pas que cela les

décourage. A mesure que nous avancerons dans l'analyse de ces éléments, ils verront, je le pense, leurs doutes s'éclaircir d'eux-mêmes. Le travail se fera, pour ainsi dire, spontanément dans leur esprit. D'ailleurs, je suis toujours prêt à leur prêter mon secours.

Recherche de la loi économique qui règle le taux des salaires. - Au premier abord, la variété des travaux et la diversité, apparente du moins, des rétributions, font presque désespérer de pouvoir trouver une loi générale qui domine les salaires. Examen de cette proposition d'Adam Smith qu'au fond le salaire est le même pour les travaux. Elle est vraie, pourvu qu'on ne parle que des rétributions accordées au travail proprement dit, et qu'un ne l'applique qu'à un temps et à un lieu donnés.

Messieurs,

La rente territoriale se proportionne, ainsi que nous l'avons démontré, à la puissance productive du sol considérée en elle-même, et à sa puissance relative, c'est-à-dire considérée par rapport à celle des autres terres cultivées. En d'autres termes, la rente tend toujours à s'élever en raison directe de la puissance productive du sol et en raison directe de la supériorité qu'un sol donné a sur les autres. Et c'est un point de vue incomplet que celui qui ne fait dépendre la rente que de la puissance productive relative, sans tenir compte de la puissance productive propre et absolue. Pour s'en convaincre, imaginez une série de terres de qualités très-diverses, toutes exploitées, toutes donnant, au prix du marché, outre les frais de production, un surplus qui constitue pour l'une une rente de 6, pour une autre de 5, pour une autre de 4, etc., jusqu'à 0; puis imaginez que toutes ces terres, par une cause quelconque,

COURS d'économie politique.

acquièrent un degré en sus de puissance productive, qu'elles s'élèvent toutes d'un degré dans la puissance productive, n'est-il pas évident que chacune donnera un surplus correspondant à ce degré ultérieur de fertilité qu'elle aura acquis? Donc la rente augmentera; elle augmentera pour toutes, car les frais de production, en d'autres termes le prix n'ayant point éprouvé de changement dans l'hypothèse, ce degré ultérieur de fertilité que chaque lot de terrain a acquis donne un même surplus à ajouter à chacun. N'est-il pas évident que la relation reste la même? C'est un principe élémentaire de géométrie que lorsqu'à deux quantités égales on ajoute une même quantité, le rapport ne change pas. Or, ici, le nouveau degré de fertilité est le même pour toutes, la rente augmente pour toutes. Donc elle augmente en raison composée de la puissance productive considérée en elle-même, et de la puissance productive de relation. Mais, ne nous laissons pas de le dire, la rente est quelque chose qui se génère dans les phénomènes de l'économie politique; elle est, encore une fois, un résultat, un effet du prix, elle n'en est pas la cause. Elle n'influe pas sur le prix, mais selon que le prix est élevé ou ne l'est pas comparativement aux frais de production, il y a ou il n'y a pas une rente, il y a une rente élevée ou une rente médiocre.

Ainsi, vous le voyez, si on veut considérer le produit économique véritablement représenté par les frais de production, si on veut fixer, concentrer son attention sur la distribution de la chose qui représente le produit, la rente est en quelque sorte étrangère à la question même de la distribution de la richesse. Ce sont les salaires, ce sont les profits qui constituent les frais de production; ce sont les salaires et les profits qui influent sur le prix, parce

qu'encore une fois, quand le prix ne peut pas suffire aux salaires et aux profits que les circonstances requièrent, la production s'arrête. Sans doute la rente est un élément de revenu comme les salaires et les profits. Tous les revenus sociaux dérivent d'une de ces trois sources; mais la rente est un revenu qui ne fait pas appel, si je puis parler ainsi, à la volonté de celui qui le perçoit. Les salaires et les profits se rattachent à la volonté de ceux qui les perçoivent, les salaires et

les profits sont la conséquence, le résultat d'un effort personnel, d'un sacrifice personnel; ils sont une rétribution. En conséquence, quand la rétribution ne répond pas à l'effort, l'effort est nul; quand la rétribution est large, l'effort ne manque jamais.

Ainsi, comme je l'ai déjà dit, le capitaliste pourrait, avec les épargnes qu'il applique à la reproduction, se livrer des jouissances actuelles, ne tenir aucun compte de l'avenir, faire ce que quelques personnes font (qu'elles s'en trouvent ensuite bien ou mal, ce n'est pas la question). Le capitaliste agit autrement; il applique une partie de ses revenus à ses besoins, à ses jouissances, puis il s'arrête; il fait un acte de sa volonté, il épargne le surplus, il veut l'appliquer à la reproduction, non pour le plaisir de reproduire, mais parce qu'il en attend une rétribution suffisante qui lui promette pour l'avenir une augmentation de revenu.

Ce que je dis du capitaliste est vrai, à plus forte raison, de l'ouvrier; il travaille non pour le plaisir de travailler, mais pour obtenir une rétribution de ses efforts, pour se procurer un revenu. Si cette rétribution ne pouvait pas être obtenue, il ne voudrait pas se livrer à des efforts inutiles.

Ce sont donc, je le répète, la volonté de l'homme, sa prévoyance, son instinct de progrès, qui produisent les faits d'où résultent les salaires et les profits, ces deux branches de revenu dont nous devons maintenant étudier la loi.

Commençons par les salaires.

Noos entrons, il ne faut pas se le dissimuler, nous entrons pleinement dans les parties les plus difficiles, les plus épineuses de la science. Aussi devrai-je souvent faire appel et à votre attention et à votre patience.

Le salaire est ce qui correspond au travail; c'est la rétribution du travail. Mais lorsqu'on se demande quelle peut être la loi économique qui régit cette rétribution, on s'effraye de la difficulté que présente cette recherche au premier abord.

En effet, quand nous étudions la rente, nous étudions un fait assez simple, une donnée qui se laisse facilement considérer sous toutes ses laces. Il peut bien y avoir de bonnes et de mau-

COURS d'économie politique.

vaies terres, il peut y avoir une portion de capital agissant sur la terre, qui appartienne au propriétaire; cependant il n'y a là ni une grande variété, ni une grande complication de faits : l'analyse n'a pas grand'peine à arriver à un fait général.

Quand, au contraire, nous portons notre attention sur le travail et sur les salaires, la multitude, la variété, la complication, apparente du moins, des faits économiques paraissent vouloir les soustraire à toute appréciation exacte et générale. On désespère presque d'arriver à un fait qu'on puisse appeler général. En effet, quelle énorme différence n'aperçoit-on pas entre le travail des

uns et le travail des autres, entre la rétribution qu'obtient l'un et celle dont les autres doivent se contenter? Portez vos regards sur le monde économique, sur la société, est-il facile, paraît-il possible de comprendre dans un même groupe, de renfermer dans un seul et même fait général l'ouvrier qui se livre dès cinq heures du matin au travail le plus rude, qui travaille dix, douze, quatorze heures par jour, et ne gagne que 25, 30, 40 sous, et celui qui travaille sept ou huit heures par jour et gagne 5 ou 10 francs; celui qui a des émoluments qui le mettent en état de vivre d'une manière nonseulement aisée, mais même presque riche; celui qui, pour son travail purement intellectuel, perçoit une rétribution qui n'a aucun rapport avec celle d'autres travailleurs? N'est-on pas, pour ainsi dire, découragé, quand on est forcé de grouper ensemble l'homme qui, paisiblement, dans sa chambre, se livre à un travail jusqu'à un certain point amusant, le tailleur, l'homme qui fait des modes, et celui qui descend dans les entrailles de la terre pour s'y livrer à un travail difficile, malsain, souvent dangereux pour sa vie?

Cependant, dans tous ces cas il y a travail, dans tous ces cas il y a un salaire, et quand on veut arriver à déterminer une loi générale, ne faut-il pas partir d'un fait général? Et pour que cette loi générale puisse s'appliquer à tous les faits, ne faut-il pas croire que, malgré leur diversité apparente, au fond ces faits sont tous les mêmes; qu'au fond il y a égalité entre tous ces travailleurs, entre les rétributions qu'ils perçoivent? Car s'il n'y a aucun rapport, s'il n'y a aucune égalité entre les diffé-

rens faits, il est impossible qu'une loi générale les domine.

L'esprit très-perspicace d'Adam Smith qui, par parenthèse, a traité la matière des salaires avec une grande supériorité, avec

bien plus de talent que la matière de la roiiite territoriale, l'esprit d'Adam Smith, dis-je, avait bien vu la difficulté, il avait bien compris qu'on ne pouvait soumettre au même principe des faits qui n'auraient aucun rapport entre eux ; aussi a-t-il dit quelque part dans un chapitre du premier livre, qu'au fond, malgré toutes ces diversités, il y avait compensation entre les avantages et les inconvénients des différents travaux, qu'il y avait au fond si ce n'est égalité scrupuleuse, du moins cette égalité dont l'économie politique, comme nous l'avons plusieurs fois observé, doit se contenter toujours, c'est à-dire tendance à se niveler.

La proposition d'Adam Smith, quelque paradoxale qu'elle paraisse au premier abord, est cependant, je le crois, conforme à la vérité, pourvu qu'on la prenne dans ses justes limites.

En effet, messieurs, pour employer l'exemple d'un économiste, il y a sans doute une énorme différence entre le salaire d'un simple soldat et celui de son général, et il y a une énorme différence entre la nature du travail imposé à l'un et celle du travail imposé à l'autre.

Cela est vrai ; mais supposons même, et dans la bouche d'un économiste anglais la chose est toute naturelle, puisque c'est ainsi que l'armée se recrute dans son pays, supposons même que le travail soit parfaitement volontaire, qu'est-ce que le simple soldat apporte au fond? Un travail manuel, un travail musculaire avec un peu d'intelligence. 11 ne faut pas parler ici du courage : le courage, on l'a ou on ne l'a pas; ce n'est pas là du travail. Prenez des soldats en temps ordinaire, s'il y a des qualités morales qui les distinguent, cela ne regarde point l'économie politique, et même ces qualités morales leur feront quitter leur rôle de simples sol-

dates. Le travail du soldat est donc un travail où l'intelligence a peu de part.

L'officier est un homme qui au fond apporte autre chose que du travail; soit qu'il ait acquis son instruction en passant par les différents grades, soit qu'il ait fait des études dans une école

COURS D'ÉGONOMIE POLITIQUE.

militaire, évidemment il apporte un capital, ainsi que nous l'avons suffisamment expliqué. On aurait donc tort d'appeler sa paye, comme celle du soldat, salaire proprement dit.

L'ouvrier qui descend dans les mines a sans doute un travail fort rude. Mais comparez son salaire au salaire d'autres ouvriers dans la même localité; car il ne faudrait pas comparer le salaire d'un mineur dans le Cornouailles, par exemple, avec celui d'un tailleur à Londres; il faut comparer le salaire de ce mineur avec celui d'un tailleur dans la ville voisine, dans la même sphère, les mêmes circonstances influant sur le marché. Eh bien, vous verrez que le mineur est payé davantage, peut-être même en travaillant moins. Pourquoi? Parce que son travail offre des dangers que n'offre pas le travail du tailleur*

La plupart de ces différences entre les salaires s'expliquent ou par une différence dans le travail ou par cette circonstance que le travail n'est pas seul, mais accompagné d'un capital, ou d'un danger, ou parce que le travail requiert d'autres conditions pour être utile que le simple travail musculaire ou même le simple travail intellectuel : quelquefois on paye une qualité morale. Ainsi quand vous avez un garçon de caisse, vous ne payez pas seulement l'effort qu'il fait en mettant sur son dos un sac rempli d'écus, la peine qu'il a à circuler ainsi dans Paris; vous payez son honnête-

té, vous récompensez la qualité morale que vous avez trouvée en lui, parce que vous savez que vous pouvez lui confier, non-seulement les écus qu'il a sur son dqs, mais les billets qu'il a dans son portefeuille. Or, si on tient compte de toutes ces circonstances, si on retire ce qui n'est pas travail proprement dit, vous voyez que la proposition de Smith peut se justifier ; bien entendu, encore une fois, qu'il ne faut pas présumer des temps et des lieux différents, sinon vous posez un problème insoluble. Ce n'est pas là le problème que l'économie politique se propose de résoudre; ce serait, pour parler le langage des mathématiciens, un problème où il y aurait plus d'inconnues que d'équations.

On cherche la loi économique qui règle les salaires, cette loi est pour tous les temps et pour tous les lieux, mais ne s'applique qu'au groupe des faits qui se concentrent dans un temps et

HVITLÀÜE LEÇON.

dans un lieu donné. Ainsi entendue, la proposition de Smith est juste en ce sens qu'il y a tendance constante, permanente, des différents faits du travail à s'égaliser.

Cela est tout simple, nous en sommes témoins tous les jours. Pourquoi voyons-nous des bandes malheureusement trop nombreuses d'Allemands et de Suisses descendre des bords du Rhin, traverser la France et puis l'Océan, et aborder aux États-Unis? Parce qu'on leur a dit qu'on payait là un dollar la journée de travail. Ils vont chercher le dollar par jour qu'on donne aux États-Unis, tandis qu'ils n'ont chez eux que 35, 50 ou 35 sous.

Ainsi ni la distance, ni les difficultés du transport, ni les dangers de la navigation, ni la douleur d'abandonner le sol natal n'empêchent le travail d'aller chercher les hauts salaires. L'Irian-

dais qui est très-attaché au sol natal, l'Irlandais qui est presque aussi sujet au mal du pays que l'habitant des montagnes de la Suisse, va aussi chercher de hauts salaires en Angleterre et arrive même par bandes aux États-Unis. Les Irlandais sont arrivés aux États-Unis en si grand nombre qu'ils y ont fait baisser les salaires. Ouvrez des usines, de riches houillères dans de riches localités : vous serez obligés de donner quatre ou cinq francs par jour aux ouvriers, mais ne craignez rien; bientôt le hameau deviendra un bourg, le bourg une ville, le travail y viendra chercher les hauts salaires.

il en est ainsi de tout. Lorsque la guerre était une grande carrière, manquait-on de jeunesse qui se vouât aux études militaires? Non, certes, on n'en manquait pas. Et lorsqu'une ère de paix succède à la guerre, où se porte la masse des esprits? Vers les études qui fleurissent dans la paix.

Vous le voyez donc, qu'il s'agisse de travail manuel, de travail musculaire, ou de travail musculaire et intellectuel à la fois, le travail et la rétribution ont toujours une tendance à s'égaliser. Dès que la rétribution déborde d'un côté, le travail s'y porte; dès que d'un côté le salaire est au-dessous de la limite commune, le travail s'éloigne et va chercher ailleurs un taux plus élevé.

L'égalité vraie, constante, des salaires n'existe nulle part ; c'est ou rêve, c'est une hypothèse, comme toutes les hypothèses

coulis d'économie politique.

(le la géométrie. La géométrie u'eii est pas moins pour cela une science exacte. Elle vous dit que les surfaces sont parfaitement planes, et il n'en existe pas une seule dans la nature qui soit

ainsi; elle dit que les lignes sont parfaitement droites, et ainsi de suite; ce sont de pures hypothèses.

Eh bien, il en est de même dans notre science, et cela vous fait sentir encore davantage l'importance de la distinction que nous faisons au commencement du cours de l'année dernière, et que nous refaisons à chaque instant, parce qu'il ne faut jamais perdre de vue les principes fondamentaux. Quand nous disons que les faits du travail et du salaire rentrent tous dans un même fait général, qu'ils tendent à s'égaliser, c'est là de l'économie politique pure comme la géométrie, comme la mécanique rationnelle, comme la balistique rationnelle. Cette égalité complète n'existe nulle part, comme il n'existe nulle part une surface parfaitement plane, un corps parfaitement homogène, un corps se mouvant dans le vide absolu, un projectile décrivant une trajectoire entièrement identique avec la parabole donnée par la loi mathématique.

Quand on a voulu reprocher à l'école anglaise sa méthode, il aurait fallu prouver davantage qu'on avait bien compris les théories qu'on se permettait de censurer. Il ne fallait pas dire : Vous êtes dans l'erreur, votre méthode est fautive ; proposition, je le répète, par laquelle on prouvait qu'on ne la connaissait pas; il fallait dire : Vous ne faites que de l'économie politique pure, rationnelle, et vous négligez trop l'économie politique appliquée. Vous êtes, en quelque sorte, les Lagrange de la science; mais pour arriver à l'application de cette science, pour la mettre à exécution, il faut aussi tenir compte des faits perturbateurs de la loi abstraite.

Ainsi, je le répète, la proposition mise en avant par cet esprit d'ailleurs si pratique, par cet esprit si peu ami des abstractions, par Adam Smith; la proposition que tous ces faits particuliers du

travail et des salaires, quelque différents qu'ils paraissent, ont une tendance constante à s'égaliser; cette proposition, dis-je, est irrécusable quand on l'entend dans ses justes limites, et qu'on l'applique à un temps et à un lieu donnés. Cette tendance existe en effet toujours; les faits le démontrent à chaque.

En effet, et on le comprend encore mieux, quand on ne confond pas avec le travail ce qui est capital, et qu'on ne néglige pas de tenir compte des qualités accessoires qu'on récompense.

En partant donc de ce fait général, quelle est la loi économique qui détermine la moyenne des salaires dans un temps et dans un lieu donnés? Voilà le problème. Qu'est-ce qui fait que, dans un marché donné, à une époque donnée, la moyenne des salaires est plutôt A que B?

Mais ici, et que cela ne vous décourage pas, il faut vous prévenir des équivoques nombreuses où vous pourriez trop aisément tomber en ouvrant les livres des économistes. Ces équivoques pourraient être l'effet du langage dont ils se servent. Comme nous serons obligé nous-même d'employer quelquesunes de leurs locutions, il est de la plus haute importance d'en connaître bien la valeur, sous peine de se jeter dans une déplorable logomachie, comme cela est arrivé à plusieurs d'entre eux.

Si vous lisez parfois des historiens qui s'occupent d'autre chose que de batailles et d'intrigues de cours, vous trouverez peut-être qu'à telle époque, il y a, par exemple, sept ou huit siècles, on avait un ouvrier moyennant, je dis un chiffre au hasard, moyennant 5 sous par jour. Aujourd'hui, vous n'auriez ce même ouvrier, je suppose un tailleur de pierres, que pour 30,

40 ou 50 sous, enfin pour un prix beaucoup plus élevé que 5 sous. Qu'est-ce que cela signifie? Le salaire de l'ouvrier était-il plus grand alors, ou est-il plus grand aujourd'hui? Pourriez-vous le dire? Eh! messieurs, la plupart de vous seraient sans doute fort embarrassés pour me répondre. D'où viendrait votre embarras? Vous me diriez : t La monnaie de ce

temps-là n'est pas la monnaie d'aujourd'hui ; cinq sous d'alors ne sont pas cinq sous d'aujourd'hui. »

Eh bien! simplifions le problème. Supposons que du temps de Charles VII il y eût la même monnaie qu'aujourd'hui; supposons que du temps de Charles VII il y eût des francs, que chaque franc contînt cinq grammes d'argent à 0,9 de fin comme aujourd'hui. Et supposez qu'on vous dise qu'un ouvrier de ce temps-là recevait 40 sous par jour, tandis qu'un ouvrier d'au-

jourd'hui reçoit 50 sous, et que je vous demande quel est le

Bayerisch*

Staatsbibliothnk

Münchon '

98 COURS d'ÉCONOMIF. POLITIQÎF.

mieux payé. Je suis sûr que les éliules que vous avez déjà faites vous empêcheront de me répondre sans plus de réflexion : t L'ouvrier d'aujourd'hui, » parce qu'au fait vous n'en ^vez rien. Pour être en étal de dire si l'ouvrier d'alors était plus ou moins payé que celui d'aujourd'hui, que faut-il savoir? On ne vit pas de sous, la table de Midas est présente à tous les esprits. Mettez un ouvrier dans une ville assiégée depuis longtemps, dans une ville

où un pain coûte 10 fr., et puis donnez-lui 5 ou même 40 fr. par jour, et voyez le beau salaire qu'il aura : il mourra de faim.

Qu'importe la somme d'argent? L'essentiel n'est pas la somme d'argent, l'essentiel est de savoir quelle est la quantité de choses utiles à la vie qu'il peut se procurer avec son salaire. Si on me dit : c Du temps de Charles Vil, avec dix sous un ouvrier pouvait tous les jours avoir, outre un linge tolérable, un habillement confortable, de la viande et même du vin, » je dirai : ■ Voilà un beau salaire : tant de pain, tant de viande, tant de vin, un habillement confortable et un logement convenable, voilà un)>ean salaire. i Je verrai si nos ouvriers ont ou u'ont pas tout cela, s'ils sont mieux ou plus mal nourris, logés, habillés, et alors j'aurai une idée juste du rapport des salaires.

De même, quand on dit ; Aux États-Unis, on donne un dollar à un ouvrier, chez nous on donne 5 fr. : quel <'st l'ouvrier le mieux rétribué? Je n'en sais rien. Il faut savoir le prix des choses aux États-Unis; il faut savoir ce qu'on peut se procurer avec un dollar là-bas et ici avec 5 fr. Puisque c'est dans une même époque, je présume, à vue de pays, que le dollar vaut mieux que 2 fr.; mais je n'aurai jamais de certitude avant de savoir ce qu'on peut se procurer avec l'une et l'autre somme.

Maintenant, vous comprenez la différence entre le salaire réel et le salaire en argent, eu, comme on l'a appelé, le salaire nominal. Car vous le voyez, l'argent n'est là qu'un intermédiaire; on donne à l'ouvrier l'argent, au lieu de lui donner ce dont il a besoin. Mais il ne prend l'argent que comme instrument propre à lui procurer ce dont il a besoin, et non pour le plaisir d'accumuler chez lui des pièces d'argent et d'or.

HDITIÈME LEÇON. 99

Le salaire nominal se distingue donc du salaire réel : il le voile; bien loin de vous le révéler, il vous oblige à une seconde investigation pour connailrc le salaire réel.

On distingue aussi le salaire courant du salaire nécessaire. Qu'est-ce qu'on entend par salaire nécessaire ? Le mot vous le dit: on appelle salaire nécessaire, ce qui est strictement nécessaire pour vivre, la limite en deçà de laquelle il n'y aurait plus aucun intérêt à faire le moindre effort, parce qu'on périrait de faim. Voilà ce qu'on a appelé salaire nécessaire.

Mais ce n'est pas tout. Voici une distinction bien autrement essentielle : je ne ferai que l'indiquer aujourd'biii. Vous avez une aune de drap. Pour la produire, il y a eu A travail, B capital. Il y a encore eu l'action de la rente; mais pour simplifier, je néglige la rente. Il y a eu A travail, B capital. Maintenant vendons cette aune de drap et retiroyis-cn, si vous vouiez, 100 fr. Faisons le partage. Quelle est la partie afférente à A, quelle est la partie afférente à B? Je suppose que A prenne 60 fr. et B -iO fr. Mais A représente dix personnes : elles ont donc chacune 6 fr. Supposons qu'elles aient travaillé chacune trois jours : ce sera 2 fr. par jour. Avec ces 2 fr. (nous supposons le travail fait à Paris), avec ces 2 fr. par jour, 12 fr. par semaine, C24 fr. par an, nous calculerons que l'ouvrier a pu vivre d'une certaine manière. Les 40 autres francs, provenant de la vente de l'aune de drap, ont été au capitaliste.

Quel est le rapport de 60 à 40 ? C'est le rapport de 6 à 4, c'est le rapport de 5 à 2.

Maintenant, voici un autre morceau de drap qui est également le résultat de A et de B. On le vend cette fois 120 fr. A prend toujours ses 60 fr., donc B a aussi 60 fr. Supposez que les circonstances du marché soient les mêmes. Eh bien! il y a eu encore un salaire de 2 fr. par jour qui a permis au travailleur la même vie, la même nourriture, le même logement, le même habillement; et de l'autre côté, il y a eu 60 fr. Le rapport, cette fois, est de l'unité.

Qu'y a-t-il de changé dans la position des choses? La rétribution de l'ouvrier? Non, elle est la même : le salaire est resté le même. Les profits ont augmenté; il y a eu un changement de

connus o'écONOMIE POLITIQUE.

rapport entre les salaires et les profits, mais ce cliangement de rapport n'a rien changé au sort du travailleur.

Maintcnaii!, vendez une troisième aune de drap 120 fr. Et puis supposez que les ouvriers, au lieu de 60fr., en prennent 90. Ils ont pris ainsi les trois quarts; au lieu de 2 fr., ils ont 5 fr. par jour. Eh bien! ils reçoivent plus chacun, le capitaliste reçoit moins, tandis que dans la seconde espèce il recevait plus. La proposition est encore changée.

Vous voyez donc qu'il y a deux manières de considérer le salaire : on peut le considérer au point de vue de la quantité de choses utiles que le travailleur est en état de se procurer, qu'il obtient comme rétribution, et puis au point de vue de la proportion dans laquelle il prend sa part du tout à diviser entre lui et le capitaliste. Les proportions du partage peuvent varier; elles peuvent varier quelquefois, en améliorant ou en détériorant le sort de l'ouvrier, mais aussi quelquefois elles peuvent varier sans altérer

sa position. C'est là ce que nous démontrerons plus au long prochainement.

En attendant, comme vous trouverez beaucoup de livres où ces deux idées sont tout à fait confondues, mêlées, de façon que les auteurs n'ont pas distingué les propositions afférentes à l'une elles propositions afférentes à l'autre, ne perdons pas de vue qu'il y a un salaire considéré en lui-même, qui est élevé quand il procure à l'ouvrier beaucoup de choses utiles à la vie, qui est bas quand il ne lui en procure que peu ; et puis qu'il y a un salaire proportionnel, c'est-à-dire qui est haut quand la part que l'ouvrier prend dans le tout à partager augmente, qui baisse quand celle part diminue, et qui est indépendant de l'autre. En effet, ne concevez-vous pas que si le tout à partager augmentait, si, au lieu d'être de 100 fr., il devenait de 200, quand même l'ouvrier ne prendrait plus que le tiers au lieu de la moitié qu'il prenait dans le premier cas, ne voyez-vous pas, dis-je, que son salaire absolu serait augmenté ? Car le tiers de 200 est plus grand que la moitié de 100. De sorte que pour ceux qui parlent de salaires proportionnels les salaires ont baissé, tandis qu'ils ont haussé pour ceux qui parlent de salaires absolus. Il y aura donc entre les deux assertions une opposition appa-

HUITIÈME LEÇON. 101

rente. Et puis on fera là-dessus des raisonnements à perte de vue !

Mais à quoi l'économiste doit-il toujours s'attacher ? C'est évidemment au salaire considéré en lui-même, parce que l'homme ne vit pas de proportions mathématiques, mais des choses qu'il peut se procurer avec son salaire

On a distingué les salaires en salaires réels et en salaires nominaux. Evidemment, lorsqu'on veut comparer les salaires d'époques ou de lieux différents, on ne doit s'occuper que du salaire réel. — On peut aussi considérer le taux des salaires ou le rapport des salaires aux profits. Discussions et équivoques auxquelles cette distinction a donné lieu.

Messieurs,

Le salaire peut être considéré sous divers points de vue importants pour la science, ainsi que nous le disions dans notre dernière séance. On peut considérer les salaires fournis en nature ou les salaires perçus en argent. Nous avons déjà dit que les économistes appellent les uns salaires réels, les autres salaires nominaux.

On peut considérer les salaires dans leur rapport avec les profits, les considérer comme l'une des deux parties qui, réunies, constituent le tout, ou bien on peut les considérer indépendamment de cette relation avec les profits, les considérer en eux-mêmes. En d'autres termes, on peut considérer le taux du salaire ou le rapport du salaire aux profits.

Reprenons la question sous ce double point de vue, parce que cela est important dans la science, et aussi parce que plusieurs d'entre vous pourraient se trouver embarrassés dans la lecture de plus d'un ouvrage remarquable d'économie politique, si je n'appelais pas votre attention sur ces distinctions, si je ne vous

104 COURS d'économie politique.

mettais pas en garde contre les équivoques auxquelles on est exposé, lorsqu'on ignore que les auteurs ont pris les mêmes ex-

pressions, les uns dans un sens, les autres dans le sens contraire.

Je dis d'abord que les salaires ont été distingués en salaires réels et salaires nominaux. On entend par salaire réel la quantité de choses utiles, la quantité de valeurs en usage que le travailleur obtient comme rétribution de son travail. On entend par salaire nominal la quantité d'argent que le travailleur obtient de celui qui lui paye le salaire, parce que, comme nous vous l'avons fait remarquer, et c'est pour cela que le mot salaire est généralement employé, la forme la plus usitée aujourd'hui est que l'entrepreneur achète le travail, achète la quote-part du produit qui appartiendrait au travailleur, moyennant l'avance qu'il lui fait, et que cette avance s'appelle salaire. Or, comme ces salaires se payent ordinairement en argent, de là est venu l'usage de considérer les salaires en argent.

Eh bien, messieurs, ici il faut distinguer : ou l'on parle du même lieu et du même temps, ou l'on parle de lieux et de temps différents. S'il s'agit du même lieu et du même temps, sous bien des points de vue il est indifférent de considérer le salaire réel ou le salaire nominal. En d'autres termes, quand on me dit : Aujourd'hui, à Paris, tel ordre de travailleurs reçoit 3 fr. par jour, tel autre ordre reçoit 30 sous; j'en conclurai, sans crainte d'erreur, que le premier salaire est double du second, puisque dans le même lieu et dans le même temps il est parfaitement certain qu'avec 5 fr. on se procurera deux fois autant de choses nécessaires à la vie qu'on peut s'en procurer avec 30 sous. Seulement, pour nous faire une idée juste de l'état des travailleurs à Paris, puisque c'est Paris que nous avons pris comme exemple, il nous resterait à savoir ce qu'on peut se procurer aujourd'hui à Paris avec 30 sous. Mais une fois que je le saurai, une fois que je

connaîtrai l'étal du marché, je saurai quelle est la condition de l'ouvrier qui gagne 30 sous et de celui qui gagne 3 fr. ; en effet, puisqu'il s'agit d'ouvriers dans le même lieu et dans le même temps, l'argent peut me servir de terme de comparaison.

.Mais si l'on parle de deux lieux différents et surtout de deux

NEDVIÈME LEÇON. 105

lieux éloignés et placés dans des conditions économiques fort différentes, ou bien encore, et à plus forte raison, s'il s'agit de deux époques fort éloignées, je ne serai plus du tout dans la même position pour conclure. Si j'apprends qu'à la Chine un ouvrier gagne, je suppose, 5 grammes d'argent par jour, je dirai : 5 grammes d'argent c'est 1 fr., l'ouvrier de Paris gagne 3 fr. Mais en tirerai-je la conséquence que l'ouvrier de Paris a un salaire triple de celui que reçoit l'ouvrier de la Chine? Non. Je n'en sais rien, parce que je ne connais pas le rapport de l'argent en Chine avec les objets nécessaires à la vie, parce que je ne sais pas ce qu'on peut acheter en Chine avec 1 fr. Si on peut à la Chine acheter avec 1 fr. d'argent le tiers seulement de ce qu'on peut acheter à Paris avec 3 fr., je dirai que l'ouvrier de Paris est payé trois fois autant que l'ouvrier chinois. Mais si à la Chine on peut vivre aussi bien avec 1 fr. qu'à Paris avec 3 fr., la position des ouvriers sera tout à fait identique. Qu'importe que le salaire soit représenté ici par 3 fr. et là par 1 fr.? Ne disons-nous pas tous les jours qu'un homme qui a 1 00,000 fr. à dépenser par an à Londres n'est guère plus riche que celui qui en a 30,000 ou 40,000 à Paris? Et cela est vrai. Ne disons-nous pas tous les jours qu'un homme qui a 20,000 ou 30,000 fr. à Paris est moins riche que celui qui en a 13,000 ou 20,000 en province? Et cela est encore parfaitement vrai. On a en effet de la peine à se procurer à Londres avec 100,000 fr. ce

qu'on peut se procurer à Paris avec 40,000 ou 50,000 fr.; d'un autre côté, à Paris on se procure pas avec 30,000 fr. ce qu'on se procure avec 15,000 ou 20,000 en province.

Quand on parle de deux époques ou de deux lieux différents, l'argent n'est plus une mesure commune; le rapport devient incertain.

Ici revient ce que nous avons, au reste, déjà expliqué longuement, c'est qu'il n'y a point d'étalon permanent et certain de la valeur. La valeur est chose variable et mobile de sa nature : il ne peut donc y avoir une mesure certaine et permanente de la valeur. Quand on me dit que 1 fr., à la Chine, obtient telle chose sur le marché, et qu'à Paris 1 fr. obtient telle autre chose, que puis-je en conclure? Supposez que 1 fr., à

106 COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Paris, achète seulement la moitié de ce qu'il achète à la Chine, quelle conséquence puis-je en tirer, si je ne sais pas auquel des termes de l'équation tient la différence? Sur un marché il y a 10 eu argent et 20 eu marchandises, et sur un autre marché 10 eu argent contre 10 eu marchandises. Maintenant changez les deux termes. Là où il y avait 10 eu argent et 20 eu marchandises, supposez qu'il y ait maintenant 20 eu argent et toujours 20 eu marchandises, vous aurez un nouveau rapport. Tandis qu'auparavant, avec 1 eu argent vous achetiez 2 eu marchandises, vous n'achetez plus que 1 maintenant. Mais comment saurez-vous si cette différence vient de ce que l'argent a doublé ou de ce que la marchandise a diminué de moitié? N'est-il pas évident que le résultat que vous avez obtenu en portant l'argent à 20, vous l'auriez également obtenu en abaissant la marchandise à 10?

Cela est vrai de tous les salaires que vous rapprochez : vous arrivez à des résultats semblables, que vous altériez l'un ou l'autre des deux termes. Dès lors, comment pouvez-vous tirer une conséquence plutôt pour un terme que pour l'autre, si vous UC savez pas d'où vient l'altération?

Voilà pourquoi, quand on vous dit qu'à telle époque, avec une once d'argent, on achetait tant de blé, et qu'à telle autre époque on en achetait moins, vous ne savez qu'en conclure. Direz-vous que l'argent valait moins? C'est possible, mais il est également possible que le blé eût diminué de quantité. Vous ne pouvez donc tirer de ce fait aucune conséquence relativement à l'argent. Il se peut que la quantité de l'argent soit restée la même et que ce soit celle du blé qui ait changé. Ou bien voulez-vous que ce soit celle de l'argent? Vous pourrez encore arriver ainsi au même résultat.

Ce n'est donc jamais en examinant le rapport de l'argent à la marchandise, que vous pouvez tirer une conséquence relative à l'un ou à l'autre ; il faudrait connaître celui des deux termes qui a changé. Dans quelques cas on peut le savoir, mais souvent on l'ignore, et il ne faut pas se presser de conclure.

Ce que je dis de deux époques est également vrai de deux lieux différents, et plus les conditions économiques de ces deux

' NETIVIÏHe I.F.ÇOS. 107

lieux sont différentes, plus il est difficile de tirer des conséquences.

J'arrive à l'autre distinction : le taux des salaires considéré en lui-même et le rapport du salaire aux profits; distinction qui a été

le sujet d'une sorte de discussion assez vive entre des économistes fort célèbres, car c'est Ricardo qui, le premier, a fixé l'attention d'une manière toute particulière sur le rapport des salaires aux profits. Ricardo a dit : f II y a un produit à partager entre deux parties ; les travailleurs et les capitalistes ; par conséquent, quand les uns prennent une grosse part, il en reste une petite pour les autres. Comme le tout est le même, plus la part des uns devient grande, plus celle des autres devient petite, et vice versa. t

Jusqu'ici, certes, il n'y a rien à dire, c'est de la pure arithmétique. Mais alors Ricardo, qui n'a pas toujours respecté le langage usité, Ricardo a dit : t Quand de ces deux parts, la plus grosse est celle des travailleurs, les salaires sont élevés; quand la plus grande est celle des capitalistes, les salaires sont bas. i Ainsi, selon le langage de Ricardo, quand est-ce que les salaires baissent? Ils baissent quand leur proportion avec les profits diminue. Ils s'élèvent quand leur part, relativement aux profits, s'élève. Par exemple, il y a 10 à partager. Hier les travailleurs avaient 5 et les capitalistes 5; aujourd'hui les travailleurs prennent 6, les capitalistes n'ont plus que 4 : pour Ricardo, les salaires s'élèvent, les profits baissent.

Ici, messieurs, a commencé la discussion. Plusieurs économistes, entre autres Senior, ont sévèrement reproché à Ricardo cette manière de s'exprimer, et ils ont soutenu que ce mauvais langage était propre à bouleverser la science.

Et d'abord, ils ont dit (ce qui est vrai) : La hausse et la baisse des salaires, telles que vous les entendez, ne font rien connaître l'état réel des travailleurs; car il se peut que les salaires haussent d'après votre langage et que l'ouvrier perçoive moins

qu'il ne percevait auparavant, comme il se peut que, d'après votre langage, ils baissent et que l'ouvrier cependant se trouve mieux du changement. Et cela est facile à imaginer. Des ouvriers et un capitaliste produisent, je suppose, une pièce de drap, nous avons

COURS d'économie politique.

déjà dit que ce qu'ils ont à partager, au fond, ce n'est pas la pièce de drap, mais le prix que cette pièce de drap obtient sur le marché. Cette pièce de drap, aujourd'hui, se vend 100 fr., je prends un chiffre au hasard ; le partage se fait de façon que les ouvriers ont 60 fr. et l'entrepreneur 40 fr. ; demain, la pièce de drap se vendant encore 100 fr., les ouvriers n'obtiennent dans le partage que 50 fr., et le capitaliste perçoit les 50 autres francs. Ricardo intervient alors, < les salaires ont baissé ; t c'est vrai, et, dans ce cas, tout le monde est d'accord avec lui. Les salaires ont baissé ; car 50 fr. sont moins que 60 fr., et puisque nous parlons du même lieu et de la même époque, l'argent peut nous servir de mesure commune.

Mais voici qu'une demande extraordinaire de drap a lieu ; on a levé une grande armée ; il y a eu des fournitures considérables à faire ; il s'est ouvert un nouveau débouché, de grandes exportations ont eu lieu ; bref, la pièce de drap, au lieu de se vendre 100 fr. comme auparavant, se vend maintenant 160 fr. Par suite de cette élévation du prix, l'état du marché, relativement aux ouvriers, se modifie, et les ouvriers, au lieu d'avoir 6 sur 10, n'ont plus que 8 sur 16, c'est-à-dire la moitié. Ils ont donc 80 fr., tandis qu'ils en avaient auparavant 60. Dans ce cas Ricardo dit ; i Les salaires ont baissé, puisque les ouvriers, qui auparavant avaient 0,6, n'ont plus que la moitié ou 0,5. > De leur côté, les autres économistes disent : t Votre langage n'est bon qu'à induire en erreur.

Les ouvriers seraient bien heureux de voir toujours baisser ainsi leurs salaires. Le fait est qu'ils ont aujourd'hui bieu plus de moyens de se procurer des choses utiles à la vie qu'ils n'en avaient auparavant. Il n'est donc pas vrai de dire que les salaires ont baissé. »

Je crois que maintenant vous comprenez bien la question qui s'est élevée entre les économistes. Comme vous le voyez, il n'y a là, en apparence du moins, qu'une question de terminologie. Mais comme question de terminologie, elle est importante à connaître, car tous les écrivains de l'école stricte de Ricardo employant ce langage, il faut bien, quand on lit leurs livres, prendre garde à leurs expressions. Mac-Culloch, par exemple, ne parle jamais autrement; et lorsqu'on a fait, en Angleterre,

une enquête sur la hausse et la baisse des salaires, sur l'état des ouvriers, l'exportation des machines, etc., enquête dans laquelle sont intervenus et les premiers économistes et les premiers manufacturiers de l'Angleterre, qu'est-il arrivé? Il est arrivé, disons le mot, de singuliers quiproquo. Lorsque les commissaires de l'enquête faisaient des questions sur la hausse et la baisse des salaires, les manufacturiers répondaient comme le bon sens dit de répondre. Ils appelaient CO plus que 50. Puis arrivaient les économistes de l'école de Ricardo, qui disaient tout le contraire, parce qu'ils ne parlaient que du rapport du salaire aux profits. Si vous lisez cette enquête, il vous faut toujours avoir cette distinction devant les yeux.

De même vous trouverez cette proposition : — Les profits ne baissent jamais qu'autant que les salaires haussent. — Eh bien, si vous entendez par hausse et baisse du salaire ce qu'entend Ricardo, la proposition est incontestable; mais si vous entendez par là

la hausse et la baisse réelles, c'est-à-dire le plus ou le moins de choses utiles à la vie qu'obtient l'ouvrier, la proposition n'est point vraie.

f Les hauts salaires, lirez-vous dans bien des livres, stimulent la population. » C'est vrai. Mais quels hauts salaires? sont-ce les hauts salaires à la manière de Ricardo? Non, pas le moins du monde. Ce sont les hauts salaires réels; c'est-à-dire que lorsque l'ouvrier reçoit beaucoup et peut se procurer beaucoup de choses utiles à la vie, alors il est amené à se marier. C'est ainsi que les hauts salaires stimulent la population. Mais les hauts salaires à la manière de Ricardo peuvent être de misérables salaires. Supposons que demain un riche capitaliste se mette à fabriquer, que sais-je? de ces capsules qui servent pour nos fusils. Supposez qu'il vende 40 ou 50 sous une boîte contenant 500 de ces capsules. Il se pourrait très-bien que le capitaliste ne prît que 5 sous sur les 40 ou 50 et que tout le reste allât aux ouvriers et aux autres frais de production. Eh bien, quelle conséquence en tireriez-vous? Que les ouvriers ont de magnifiques salaires, parce que l'entrepreneur ne prend que 5 sous sur une boîte de 40 ou 50 sous? Pas le

IL O COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

moins du monde; il faudrail savoir combien il faut d'ouvriers pour faire les capsules et combien de temps ils y mettent, car il pourrait arriver que le capitaliste, pouvant faire fabriquer une quantité énorme de capsules à la fois, fit des bénéfices considérables, tandis que les ouvriers, ne pouvant en faire beaucoup à la fois, ne gagneraient qu'un très-modique salaire. Tout dépend du rapport du prix des choses utiles à la vie avec le temps qu'ils emploient, et non pas du prix nécessaire pour produire la chose.

Il y a d'autres propositions qui sont également la conséquence de ce langage souvent amphibologique et contre lequel il faut se tenir en garde. Ainsi on vous dit quelque part : « Les hauts salaires et les hauts profits sont incompatibles. » Oui, c'est vrai. 11 est clair que nous ne pouvons pas être deux à prendre les 4/5 d'une chose. Mais nous pouvons l'un et l'autre être parfaitement récompensés, moi de mon travail et vous de l'emploi de votre capital, si le prix est tel que nous obtenions tous deux une large rétribution. Gela ne se voit-il pas tous les jours ? Malheureusement les exemples ii'eii sont que temporaires. Mais qu'une circonstance arrive, et, pour en citer une, le froid qu'il fait aujourd'hui. Eh bien, tous les marchands de coinhustible et ceux qu'ils emploient y gagneront parce que le prix du bois s'élèvera. Donc les hauts salaires et les hauts profits dans ce cas-là ne sont pas incompatibles aux yeux de presque tout le monde, mais ils le sont pour l'école de Ricardo.

Enfin on s'est demandé : < Le bas salaire dans une production ne permettrait-il pas au capitaliste, à l'entrepreneur, de vendre la denrée meilleur marché? » Et on a répondu : t Non, cela n'est d'aucune influence sur le prix. » Je m'explique par un exemple.

On a supposé, j'ignore si la supposition est fondée, mais enfin on a supposé que les salaires en France ou dans certaines parties de la France sont moins élevés qu'en Angleterre. Alors ou a dit : <> Si les producteurs français avaient les mêmes machines, la même puissance de capital, les mêmes instruments de production que les producteurs anglais, ne pourraient-ils pas, puisqu'ils payent à leurs ouvriers un moiudre salaire, don-

ner leurs produits à meilleur marché que les Anglais? » Et à celte question un économiste très -distingué a gravement répon-

du : i Non, cela n'y fait rien. — Et pourquoi, s'il vous plaît? — Parce que la baisse des salaires n'a aucune influence sur le prix. — Et pourquoi la baisse des salaires n'a-t-elle aucune influence sur le prix? — Parce que si les salaires baissent, cela prouve que la moyenne des profits dans le pays est élevé. Or nul producteur ne consent à donner sa marchandise à un prix qui ne lui permette pas de percevoir le (aux moyen des profits du pays. Ou aime mieux produire autre chose. »

Vous voyez où est l'équivoque et combien il importe de ne pas perdre de vue le langage particulier de tel ou tel économiste. Celui que nous venons de citer parlait de la baisse et de la hausse des salaires dans le sens de Ricardo. Car, autrement, il aurait commis une véritable hérésie en économie politique. 11 ne pouvait pas parler de la baisse réelle des salaires. 11 est bien évident que si vous avez des ouvriers que vous pouvez faire travailler pour 20 sous, tandis que dans d'autres pays on est obligé de leur en donner 40 ou 50 pour le même travail, il est évident que vous pouvez donner la marchandise à meilleur marché, en retirant les mêmes profils. Ainsi, je le répète, en considérant les salaires comme salaires réels, ce serait là une sorte d'hérésie économique qu'on ne peut imputer à l'auteur de cette réponse.

Qu'a-t-il donc voulu dire? 11 a voulu dire qu'il existe une certaine proportion entre les salaires et les profits : si cette proportion change, si la portion des salaires diminue, celle des profits augmente. Cela prouve que dans l'état économique du pays les capitaux ont droit à une rétribution comparativement plus forte que celle des salaires. Dès lors il est clair qu'un capitaliste ne vous donnera pas sa marchandise à un prix tel qu'il ne gagne plus la moyenne des profits dans le pays. C'est une observation qui

n'est pas d'une grande importance, à la vérité, en économie politique, mais sur laquelle on n'a rien de sérieux à objecter. Toujours est-il qu'il ne s'agit pas là d'une baisse réelle des salaires, mais d'un changement de proportion. Le changement de proportion peut se combiner avec la baisse

112 COURS d'économie politique.

réelle des salaires. Mais on ne peut dire que si les salaires baissent réellement, les prix ne pourront pas baisser.

Et il n'est que trop vrai que, si tout à coup il se faisait une grande accumulation de travailleurs quelque part, ils seraient obligés de se contenter de salaires minimales. Alors qu'arriverait-il? Il arriverait que les capitalistes feraient des profits plus considérables pendant un moment, puis les capitaux viendraient et la baisse des prix aurait lieu par suite de la concurrence. C'est ce qu'on voit tous les jours.

Enfin une dernière observation préliminaire est celle-ci : quand on parle du taux des salaires, veuillez ne pas le confondre avec le coût de l'ouvrage produit par le travailleur. Ainsi il se peut que dans un lieu donné les salaires soient bas et l'ouvrage cher, tandis que dans un autre lieu les salaires seront hauts et l'ouvrage meilleur marché.

En effet, messieurs, supposez un ouvrier indolent, inhabile, travaillant cinq ou six heures par jour et travaillant mal. Cet ouvrier gagne 20 sous par jour dans tel pays. Puis dans un autre pays les ouvriers sont intelligents, actifs, travaillent dix heures par jour, produisent trois fois ce que produit le premier et gagnent 3 francs. Leurs salaires sont hauts parce que, avec 3 francs, ils peuvent se procurer ce que l'autre ne peut pas se pro-

curer avec 20 sous. Et le prix de l'ouvrage dans les deux pays, que sera-t-il? Il sera le même, puisque l'un produit dans sa journée ce que l'autre ne produit qu'en trois jours.

Ce ne sont pas là seulement des différences individuelles, mais des différences nationales. On sait bien, par exemple, que dans l'Inde le travailleur n'est pas fort actif. Si dans les pays catholiques il y a plus de fêtes que dans les pays protestants, il y en a beaucoup plus dans l'Inde que dans nos pays catholiques, de sorte que, quand vous prenez la masse du travail d'un individu pendant une année vous trouvez que l'Indien a travaillé moins qu'un Napolitain, un Napolitain moins qu'un Lombard, un Lombard peut-être un peu moins qu'un Français, et un Français peut-être un peu moins qu'un Anglais.

Eh bien, supposez donc que le salaire de l'Indien soit le plus bas et celui de l'Anglais le plus haut, en tirerez-vous la consé-

quence que l'ouvrage de l'Anglais est le plus cher? Mais non, messieurs, il se peut qu'il soit meilleur marché; je n'en sais rien, mais c'est possible.

Il ne faut donc pas confondre le salaire avec le coût, puisque la proportion n'est pas toujours la même. Les salaires peuvent être les mêmes, le coût différent, comme le coût peut être le même et les salaires différents. Cela dépend de toutes les variétés qu'on peut rencontrer dans le travail et dans les travailleurs.

Et ici, pour terminer, il faut bien remarquer que quand on veut s'enquérir des salaires dans un pays ou dans un temps donné, il ne faut pas se contenter de renseignements qui ne donneraient que les salaires, pour ainsi dire, d'un instant. 11 ne faudrait pas se dire : Tel jour ou telle semaine, les travailleurs dans cette

manufacture ont eu tel salaire; donc voilà le taux des salaires. Les salaires, comme toute autre valeur, sont variables : leur taux n'est pas constant. En conséquence ce n'est pas un jour, une semaine, ni même un mois qu'il faut considérer lorsqu'on veut s'enquérir de l'état des classes ouvrières relativement à leurs salaires. Le moins qu'on puisse prendre, c'est l'année. Je dis l'année, parce que du moins dans le cours d'un an vous avez la saison difficile et la saison facile, l'hiver et l'été ; dans le cours d'un an vous avez le temps des récoltes et le temps où la terre ne produit rien: dans le cours d'un an vous avez les différentes phases qui peuvent influencer sur les salaires, et vous pouvez espérer d'avoir une moyenne qui approche de la vérité; ce qui ne veut pas dire que si vous pouvez faire une moyenne de deux, trois ou quatre ans, vous ne ferez pas mieux encore, mais seulement qu'une moyenne prise sur un espace de temps moindre que l'année n'est pas suffisante. Vous savez bien qu'il y a des travaux qui chôment pendant l'hiver. Si donc vous preniez votre mesure sur cette partie de l'année seulement, vous pourriez conclure que dans le pays dont il serait question les salaires sont presque nuls. Or, la conclusion serait fautive, parce qu'il y a d'autres saisons dans l'année où les salaires sont très-élevés. Ainsi, dans la Lombardie et dans tous les pays de rizières, il y a des mois entiers

114 COURS d'économie politique.

où il n'est pas nécessaire d'employer le moindre travail ; et puis il arrive un moment où il faut un travail très-pressé, très-servi, qui n'admet aucune interruption, qui se fait le jour et la nuit. Alors des légions de travailleurs arrivent de toutes parts et viennent prendre des salaires. Pouvez-vous regarder ces salaires comme des salaires annuels? Non.

Ainsi, le moindre espace de temps qu'on puisse considérer, c'est l'espace d'une année. Ce n'est pas tout. Il n'est pas non plus très-rationnel de considérer le salaire d'un individu. On peut considérer l'homme comme un individu sous bien des rapports; mais sous le rapport économique, sous le rapport du travail, c'est essentiellement la famille qu'il faut considérer.

Il serait ridicule de dire : Voici un homme qui gagne 30 sous par jour, mais à la rigueur un homme peut très-bien se tirer d'affaire avec 50 sous. Il serait ridicule de mettre ainsi de côté la famille, et peu logique de considérer le chef seul quand on veut connaître ce qu'il gagne. Il faut aussi considérer la famille. Ainsi, le mari, s'il est dans l'âge de la force, de la vigueur, aura un salaire de 40 ou 50 sous, je suppose; la femme aura aussi de son côté un certain salaire. Il y a des pays, et malheureusement il y en a où cela commence trop tôt, il y a, dis-je, des pays où les enfants reçoivent également un salaire. C'est donc la moyenne de ces salaires réunis qu'il faut considérer pour la comparer avec les besoins d'une famille dans un temps, dans un lieu donnés.

Parce que, dans les familles agricoles, par exemple, la femme reste au ménage et ne va pas s'enfermer dans une manufacture depuis cinq heures du matin jusqu'à sept ou huit heures du soir, faut-il en conclure que là il n'y a pas de salaire pour la femme? Ce serait une erreur. La femme qui reste au ménage travaille chez elle; elle fait un travail que la femme qui va dans une manufacture ne peut pas faire et qu'elle est obligée d'acheter. Ne croyez donc pas qu'il faille considérer exclusivement comme salaire ce qu'une main étrangère vous donne; c'est le mot salaire qui peut induire en erreur, mais il faut entendre par là toute rétribution

gagnée par le travail, de quelque manière qu'on l'obtienne, et par conséquent il y a des familles où

l'on doit compter comme salaire autre chose que ce que reçoit le chef qui va travailler dans une manufacture.

Telles sont les considérations préliminaires que nous devons vous présenter sur cette grave question. Maintenant que nous sommes en garde contre la confusion dans laquelle on pourrait être entraîné par le sens équivoque des mots, nous devons chercher la loi économique qui règle le taux des salaires sur le marché. C'est le travail que nous commencerons dans la séance prochaine.

Ce qu'un entend par salaire nécessaire. Il varie selon les lieux et les temps. Plus un pays est civilisé, plus le salaire nécessaire y est grand. — Il s'agit maintenant de connaître les faits en vertu desquels les salaires augmentent ou diminuent. Évidemment, il y a deux termes dans le problème : les travailleurs et la chose qu'ils produisent. Mais l'un et l'autre terme étant mobiles, variables, il est bon de les étudier d'abord séparément. Examen du premier terme. En supposant la chose à partager invariable, les salaires sont évidemment en raison inverse du nombre des travailleurs. — Tendance de la population à devenir trop grande par rapport aux moyens de subsistance.

Messieurs,

Ainsi que nous l'avons dit, il y a un salaire qu'on a appelé salaire nécessaire; c'est cette rétribution qui est indispensable au travailleur pour subsister, pour entretenir et pour élever sa famille. On a souvent comparé le travail à une marchandise, pour y appliquer toutes les règles du commerce relatives aux produits. La

comparaison ii'est pas rigotireusement exacte. Le travailleur n'est pas une denrée, on ne peut pas le comparer à une marchandise dont on offre la vente sur le marché. Si on voulait établir une comparaison, c'est aux maebines plutôt qu'aux produits qu'il faudrait le comparer. On pourrait plutôt l'appeler une sorte de capital vivant et ambulant, qu'un produit.

D'abord il est un instrument de production et non pas un produit. Ensuite on peut très-bien concevoir l'homme, non.

COURS d'économie politique.

grâce à Dieu, comme le concevaient les anciens, c'est-à-dire comme étant Ini-même un instnimenl, un onlil, une macliine entre les mains des antres hommes, mais comme un être libre et intelligent, qui se possède, qui j)ossède ses propres organes, ses propres facultés, et qui peut, en effet, faire de ses facultés et de ses organes l'usage qn'il fait d'nnc machine.

Ainsi il est parfaitement vrai que l'homme qui se met à gratter la terre avec ses mains se sert de ses mains avec beaucoup moins de facilité et de succès sans doute, mais de la même manière et dans le même but qu'il se sert plus tard de la bêche, d'un instrument qu'il ajoute à sa main. De même celui qui soulève un poids. Nous l'avons dit, tous les travaux de l'homme se résument dans un seul, imprimer du mouvement. Les opérations productives les plus compliquées eu apparence, les opérations productives (|ui appellent à leur secours les lois les plus compliquées de la physique et de la chimie, reviennent toutes, en dernière analyse, à ceci, imprimer du mouvement, rapprocher ou éloigner les objets qui exercent l'un sur l'autre une certaine influence.

Or, ces opérations productives, l'homme les fait avec des machines proprement dites, et, dans une certaine mesure, avec ses propres organes, avec sa propre force musculaire; et alors, dans ce second cas, son intelligence, au lieu de lui servir à diriger une machine hors de lui, lui sert à diriger ses propres organes, machine dont la Providence l'a doué et qui forme une partie constitutive de son être ici-bas.

Eh bien ! je le répète, ce sont là pures comparaisons, parce qu'enfin l'homme est l'homme et les objets matériels sont les objets matériels. Mais je veux seulement dire que les économistes qui aiment à procéder par voie de comparaison doivent plutôt comparer le travailleur à un être qui possède une machine inséparable de lui-même, qui est maître de cette machine, qu'à une chose produite par l'un ou l'autre des instruments de la production.

Maintenant, et voilà comment je reviens au salaire nécessaire, supposez un homme possédant en effet une machine, supposez un homme possédant un cheval ou tel autre instrument de pro-

dixième; leçon. 119

duction, quelle est pour lui la rétribution nécessaire, la rétribution qu'il doit recevoir pour que sa condition ne se détériore pas? Évidemment, l'homme qui possède des chevaux et qui fait le métier de les louer doit, pour ne pas détériorer sa condition, obtenir de son louage une rétribution telle qu'il puisse entretenir ses chevaux, s'entretenir lui-même, et de plus amortir peu à peu son capital, afin que, quand ses chevaux seront hors de service, il puisse les remplacer par d'autres. Voilà la rétribution naturelle à laquelle il doit aspirer pour le moins, c'est-à-dire sous peine de

détériorer sa condition. S'il obtient davantage, eh bien, il aura fait une bonne affaire; s'il obtient davantage, il pourra accumuler, changer de condition, étendre son commerce, se permettre plus de jouissances. Mais toujours est-il que la rétribution dont je viens de parler lui est nécessaire pour ne pas déchoir; toujours est-il que, s'il n'obtient pas de quoi nourrir ses attelages, de quoi les tenir en bon état, de quoi les faire soigner s'ils tombent malades, et de quoi remplacer les chevaux hors de service, il fait une mauvaise affaire, il n'obtient pas même ce qui est nécessaire pour continuer son commerce. Ce sont là des faits vulgaires.

Ainsi, quand même on voudrait se permettre de comparer le travailleur à un être possédant une machine inséparable de sa personne, toujours serait-il que le salaire nécessaire consisterait pour le moins dans ce qu'il lui faut pour vivre, pour se nourrir, s'habiller, se loger, pour vivre conformément à son état, et de plus pour laisser après lui un homme qui le remplace, pour élever ses enfants, pour les mettre en état d'arriver, eux aussi, à l'âge et à la position de travailleur. Sans cela il se trouverait dans une pire condition que celui dont nous parlions, qui doit chaque année épargner une somme suffisante pour reformer le capital qui se détériore. Eh bien, l'homme, chaque année de sa vie, voit diminuer, si je puis parler ainsi, le capital qu'il porte en lui-même. 11 doit donc, par la même raison, pour obtenir son salaire nécessaire, pouvoir, sur la rétribution annuelle, épargner de quoi se donner un remplaçant à sa mort ou à l'âge de la vieillesse et de l'impuissance.

Maintenant que nous avons repris cette notion du salaire

COURS d'économie politique.

nécessaire, nous connaissons le point de départ lorsqu'on veut juger de la quotité des salaires et du sort des ouvriers. Eu effet, il est par trop évident, il est même à peu près inutile de dire qu'au-dessous du salaire nécessaire il n'y a que la misère, la souffrance, la détérioration et peu à peu la maladie et la mort du travailleur. Au-dessus du salaire nécessaire, si la raison ne cesse pas de raccompagner dans ses succès économiques, il y a pour l'homme prospérité, amélioration progressive de sa condition, changement heureux d'état, degré plus élevé de civilisation, parce que, au-dessus du salaire nécessaire, il y a d'abord possibilité d'épargner avec l'épargne, possibilité de devenir à la fois travailleur et capitaliste, d'augmenter ses revenus, et, par l'augmentation de ses revenus, possibilité d'augmenter ses jouissances, son bien-être, de se procurer quelques-uns de ces loisirs qui permettent à l'homme d'abandonner pendant quelque temps le travail purement musculaire pour se livrer à des occupations plus conformes à la dignité de sa nature. C'est alors que l'ouvrier peut, lui aussi, se procurer quelque instruction; participer, lui aussi, dans une certaine mesure, aux jouissances de l'intelligence; enfin goûter, lui aussi, des plaisirs qui ne soient plus des plaisirs grossiers et nuisibles à la dignité de l'esprit autant qu'à la santé du corps.

Mais ce n'est pas tout, messieurs, quant au salaire nécessaire. Parce que le mot nécessaire nous offre l'idée de quelque chose d'immuable, d'immobile, il ne faut pas croire qu'on parle d'une chose précisément invariable. Le mot nécessaire implique ici une idée de relation, car n'oublions jamais que c'est de l'homme que nous parlons, de l'homme, de ses besoins, de la satisfaction de ses besoins. Or, ces besoins sont divers, variables, et quoique certains d'entre eux nous soient absolument communs à tous, comme, par exemple, celui d'apaiser notre faim, d'étancher notre

soif, cependant il se forme chez l'homme des habitudes qui, une fois prises, deviennent de véritables besoins, des besoins tels que l'impossibilité de les satisfaire produit les mêmes effets que l'impossibilité de satisfaire ceux plus urgents encore et communs à tous, c'est-à-dire produit la souffrance, la détérioration et la mort.

DIXIÈME LEÇON. 121

En effet, un malheureux paysan irlandais marche toute l'année pieds nus, couche dans une huile où nous ne voudrions peut-être pas loger notre chien, se nourrit de pommes de terre, heureux encore quand il peut les assaisonner avec un peu de sel ou quand il peut y joindre une lasse de lait, et se couvre de haillons. Voilà son régime, et ce n'est pas le régime d'un jour, c'est celui de tous les jours; cela est si vrai, qu'il ne peut pas même concevoir autre chose.

Eh bien, messieurs, ce malheureux paysan irlandais ne meurt pas de faim. Cela arrive quelquefois; mais enfin la population a augmenté, malgré cette vie misérable.

Mais appliquez ce genre de vie à ses voisins, imaginez un beau matin de soumettre ex abrupto toute la population anglaise à ce régime-là; vous en ferez mourir les trois quarts; il n'y a rien là d'exagéré : je crois que vous en ferez mourir les trois quarts avant la fin de l'année. Certes ils ne mourront pas à la minute comme on tombe sous les balles; mais ils languiront, mais ils seront victimes de longues souffrances, mais les maladies s'empareront d'eux, les fièvres, les typhus, tous les fléaux de l'humanité les décimeront, comme nous le voyons dans les places assiégées. Il n'y a pas un de vous qui ne sache que les souffrances d'un siècle

ne cessent pas le jour où s'ouvrent les portes de la ville assiégée, il n'y a pas un de vous qui ne sache que les plus grands ravages ont lieu quelquefois après la levée du siège, alors qu'on éprouve toutes les conséquences de la faim et des souffrances de toute espèce qu'on a eu à supporter.

Si cela est ainsi, on peut dire malheureusement que pour un Irlandais, le salaire nécessaire consiste dans des haillons, quelques pommes de terre et un peu de sel, mais il ne faut pas en conclure que c'est aussi le salaire nécessaire d'un Anglais. Non, les Anglais, heureusement pour eux, ont d'autres habitudes. Les Anglais se sont élevés (j'emploie à dessein cette expression ; l'humanité s'élève lorsque des besoins d'un ordre supérieur deviennent pour elle une seconde nature), les Anglais, dis-je, se sont élevés à des besoins supérieurs, et le régime des Irlandais serait pour eux la mort. Une nourriture substantielle, un habillement complet et propre, une habitation également propre

RU»sl. — kOUHC l>'i.LOnullL ruUIUUL. il

122 COURS d'économie POLITIQUE.

et saine font pour l'ouvrier anglais partie de son salaire nécessaire.

Ces exemples, messieurs, pourraient être multipliés. Il y a en France des populations dont les habitudes ne sont nullement identiques. Si vous vouliez tout à coup soumettre l'habitant de la Flandre, de l'Alsace ou de la Normandie au régime de l'habitant des Hautes-Alpes, ou de toute autre province ainsi placée, la différence de mœurs et d'habitudes, sans être aussi grande que dans l'exemple précédent (car heureusement il n'y a pas d'Irlande chez nous), produirait des effets en partie analogues.

Je l'ai dit, et je me plais à le répéter : sans doute les moralistes ont raison lorsqu'ils nous recommandent de ne pas nous livrer aveuglément aux plaisirs sensuels, sans doute ils ont raison lorsqu'ils nous recommandent de ne pas nous plonger, si je puis m'exprimer ainsi, dans la matière, de ne pas mettre en oubli la dignité de notre nature et les plus nobles facultés de l'homme, ces facultés qu'il a reçues en don de la Providence. Mais il ne faut pas nier, d'un autre côté, que lorsque l'homme prend certaines habitudes, même relatives à ses besoins matériels, ces habitudes ne tendent qu'à l'élever au-dessus du régime purement animal, purement brutal. L'homme qui éprouve désormais le besoin (prenons un exemple matériel, trivial même, si vous voulez; l'essentiel, en ces matières, est de s'en« tendre), l'homme qui éprouve désormais le besoin d'avoir des bas et des souliers, pour qui un habillement complet et propre est devenu un besoin tel qu'il ne pourrait en être privé sans une grande souffrance, cet homme est déjà fort élevé dans l'échelle de la civilisation au-dessus de celui qui n'a pas su trouver en lui-même l'énergie suffisante pour se procurer de pareils moyens d'existence ou qui en a été empêché par les événements. A mesure que l'homme s'élève ainsi dans l'échelle de ses besoins, il sent mieux, je le répète, la dignité de sa nature, il apprend mieux à se respecter lui-même et à se faire respecter par les autres.

Il y a une liaison plus intime qu'on ne pense entre ces faits divers. D'ailleurs l'étendue de ses besoins, l'étendue des besoins

de sa famille devient pour l'homme un avertissement salutaire, un avertissement de tous les jours, de tous les instants, plus efficace que tous les sermons des moralistes, s'ils en faisaient dans ce sens-là, plus efficace même que les avertissements des

économistes qui lui rappellent que le premier devoir d'un père de famille est de faire jouir ses enfants des mêmes moyens, des mêmes plaisirs au moins que lui-même; que le premier devoir d'un être prévoyant est de faire usage de sa prévoyance et qu'il ne doit pas avoir le triste courage de peupler sa maison d'infortunés auxquels il ne pourra pas fournir ce qui est nécessaire pour leur éducation.

Eh bien, ce sentiment de retenue morale, ce sentiment de la dignité de la famille, ce sentiment qui commande aux parents de faire en sorte que leur descendance ne puisse pas déchoir, est à peu près inconnu à ces populations malheureuses qui n'ont pas éprouvé les jouissances de la vie. Ces peuples ne connaissent qu'un plaisir, tous les autres leur étant interdits; ils n'en connaissent qu'un, et ils en abusent. C'est ainsi que la population irlandaise, avec une effrayante rapidité, s'est élevée de deux ou trois millions à sept millions.

Il importe de rechercher la loi qui règle les salaires; il importe de pouvoir se rendre compte des faits économiques qui influent sur une partie aussi essentielle de l'économie sociale, qui influent si puissamment, comme vous le voyez, sur le bonheur de populations entières et sur l'avenir des sociétés.

Or, quelle est la loi économique qui règle les salaires? Quels sont les faits en vertu desquels les salaires s'élèvent ou diminuent, atteignent ou n'atteignent pas un certain taux?

Il ne faut pas nous le dissimuler, messieurs, ce problème d'économie politique, qui est un des plus difficiles, a exercé l'intelligence d'hommes célèbres, et, il faut le dire, ces hommes ne sont pas d'accord. On a mis en avant des systèmes trèsdivers, on

a fait appel à des principes très-différents; il s'agit de voir si, parmi ces opinions diverses, il y en a une qui soit satisfaisante et qu'on puisse accepter.

Il y a, comme vous voyez, deux termes dans le problème. D'un côté, des hommes, des travailleurs, qui doivent obtenir la rétri-

124 COURS d'économie politique.

bulioii de leur travail ; de l'autre, imeeliose, uii objet, une quantité à distribuer, à partager. S'il n'y avait qu'un seul lioumie, il prendrait le tout; si on pouvait imaginer le nombre des borames infini, la quote-part de chacun serait infiniment petite; si le nombre des hommes restant le même, la chose à partager devenait infiniment grande ou infiniment petite, la portion de chacun serait ou très-grande ou très-petite.

Kous nvons donc, je le répète, deux termes dans la question; mais l'un et l'autre sont mobiles, l'un et l'autre sont variables. Qu'un marché, qu'un atelier, si vous voulez, soit donné, vous pouvez vous représenter le nombre des travailleurs augmentant ou diminuant, comme vous pouvez vous représenter la rétribution à partager entre eux, augmentant ou diminuant. 11 n'y a pas là de quantité invariable.

Tâchons cependant d'appliquer l'analyse à l'un et à l'autre des deux termes. Nous avons dit que les travailleurs forment le premier terme. Quel est le rapport sous lequel il nous importe en ce moment de considérer ce terme? Évidemment sous le rapport du nombre. Je suppose l'autre terme immobile, je suppose la rétribution constante. 11 y a A à partager. Nous verrons plus tard ce que représente Â. Mais enfin nous savons qu'il y a une chose à partager entre les travailleurs, comme rétribution. Eh bien, nous

supposons que ce soit une quantité constante et invariable. Plus le nombre des copartageants sera grand dans cette hypothèse, plus le lot de chacun sera faible; le contraire est également évident.

Ainsi, en supposant le second terme invariable, les salaires sont en raison inverse du nombre des travailleurs, c'est-à-dire que plus leur nombre est grand, plus les salaires sont faibles, et réciproquement.

Jusque-là la chose est de toute évidence. Si vous supposez le second terme invariable, si vous supposez la quantité à partager constante, il est évident que le salaire se proportionne au nombre des copartageants. Donc, toutes choses étant égales d'ailleurs, le nombre des travailleurs décide du taux des salaires. Ne l'oubliez pas, je dis toutes choses étant égales d'ailleurs. Il est donc vrai que si la population a une tendance manifeste à

augmenter, à s'accroître continuellement, que si elle a réellement une tendance à se presser contre la dernière limite des subsistances, elle a en elle-même une tendance contraire à l'élévation des salaires.

Ceux qui ont déjà fait des études économiques, ou qui m'ont fait l'honneur d'assister à mes cours précédents, savent quelles sont les opinions des divers économistes sur cette matière. Ils connaissent, entre autres, la fameuse discussion qui s'est élevée au sujet du système si connu sous le nom de système de Malthus. Je me borne donc à le rappeler en quelques mots pour ceux qui commencent à étudier l'économie politique.

Malthus, après avoir recueilli, ne l'oublions pas, et son livre est là pour en rendre témoignage, après avoir, dis-je, recueilli un

nombre de faits très-considérable, de faits qui, sans doute, n'étaient pas tous du même aloi, puisque les documents historiques ne sont pas toujours satisfaisants pour certains pays et certaines époques, après avoir recueilli un grand nombre de faits, arriva à une loi qui, bien comprise, est celle-ci : La population a en elle-même une tendance (c'est là le mot dont il s'est servi, et il y a, en quelque sorte, calomnie contre la mémoire de cet homme illustre, à lui attribuer des opinions qu'il n'a jamais mises en avant), la population a en elle-même une tendance constante à dépasser la limite des subsistances qui lui sont nécessaires, et si la raison, la prévoyance, et ce qu'il appelle la contrainte morale ne retiennent pas la population dans de justes limites, elle y est malheureusement ramenée par des désastres, par les souffrances, les maladies, le dépérissement et la mort.

Comme il arrive à tout homme qui fait une belle et grande découverte, l'illustre écrivain s'est peut-être un peu laissé entraîner par l'esprit de système. Voulant mettre dans ses conclusions plus de rigueur que n'en comportent les sujets que nous traitons, il imagina d'établir une règle mathématique pour l'accroissement simultané de la population et des subsistances, et il dit ; « Les subsistances s'accroissent selon la proportion arithmétique, c'est-à-dire comme 4, 2, 5, -i, 5, 6, etc., tandis que la population tend à s'accroître selon la proportion géométrique, c'est-à-dire comme 1,2, 8, Ifi, .>2, etc. »

126 COURS d'économie politique.

Ce n'est pas là du tout la partie importante et sérieuse des opinions de Malthus. Que nous importe que la proportion soit arithmétique dans un cas et géométrique dans l'autre? question n'est pas là. Notre stieuce, je le répète, n'a pas besoin de cette exacti-

tude mathématique. La question est de savoir s'il est ou s'il n'est pas vrai que la population ait une tendance à se presser contre la dernière limite des subsistances, c'est-à-dire si, lorsqu'il y a dans un pays un peu de marge dans les subsistances, il n'arrive pas trop souvent que la population s'accroisse immédiatement, et avec une rare promptitude, jusqu'à ce que les subsistances soient réduites à leur dernière limite.

C'est sur ce terrain qu'un économiste vivant, et certes l'un des plus ingénieux et des plus instruits, M. Senior, a établi une discussion vers la fin de la vie de Malthus.

M. Senior a trop de sens pour ne pas admettre les faits allégués par Malthus, et cependant il ne souscrit pas à la loi économique de cet auteur. Au contraire, il pense qu'on peut établir la loi opposée, c'est-à-dire que les subsistances ont une tendance à se développer pour le moins aussi rapidement que la population.

L'argument principal, on peut même dire le seul argument sérieux de cet économiste, est un appel, en apparence irrécusable, à l'histoire, i Voyez, dit-il : les populations ne sont-elles point passées de l'état sauvage à l'état barbare, de l'état barbare à l'état civilisé? D'après la loi de Malthus, cela aurait été impossible. Si les populations s'étaient toujours pressées contre la dernière limites des subsistances, il n'y aurait jamais eu d'épargne possible; si l'épargne n'eût pas été possible, l'accumulation ne l'eût pas été, l'accroissement des revenus ne l'eût pas été davantage; et tout le monde sait que sans cela il n'y a pas de civilisation. Si donc les populations ont pu s'élever peu à peu de l'état de barbarie à l'état de demi-barbarie, puis à l'état de demi-civilisation, puis enfin à l'état de civilisation avancée dans lequel nous nous trouvons, il

faut reconnaître que c'est la loi contraire à celle de Malthus qui nous est révélée par l'histoire. t

Je ne veux pas traiter ici incidemment la question de la

DLXIÈME LEÇON. 127

population. Je me borne à quelques mots pour vous mettre en garde contre un argument spécieux, mais qui ne me paraît pas concluant.

D'abord, quand Malthus a établi sa loi, il n'a jamais prétendu, et personne n'a jamais prétendu non plus que ce fût là un fait qui suivît une ligne droite et constante, sans oscillation aucune. Loin de là. Précisément parce que Malthus disait : t Quand les subsistances dépassent les besoins de la population, il faut jouir de cet état, il ne faut pas se presser contre la limite dernière des subsistances, > précisément parce qu'il disait cela, il supposait bien qu'il y a des circonstances dans lesquelles les subsistances dépassent les besoins de la population; autrement les conseils qu'il donne auraient été parfaitement inutiles et même ridicules.

Ce n'était pas au moment où une population établie dans l'Amérique du Nord nageait, pour ainsi dire, dans l'abondance, et pouvait, au vu et au su de tout le monde, donner de très hauts salaires, ce n'était pas alors qu'on pouvait ignorer qu'il y a dans la vie des peuples des phases où, par la nature même des choses, les subsistances dépassent, quelquefois de beaucoup, les besoins de la population. C'est ainsi, en effet, que la civilisation a fait des progrès. Car lorsque Senior parle de peuplades sauvages qui passent graduellement de leur premier état à l'état demi-barbare, puis à l'état civilisé, c'est une chose triste à dire, mais dont il faut bien convenir, cela n'est pas conforme à l'histoire.

Comment se fait-il, si le monde a commencé par l'état des tribus sauvages, qu'il soit arrivé à l'état des peuples civilisés? Car toutes les tribus sauvages que nous connaissons (et il y en a encore malheureusement un assez grand nombre) ont jusqu'à présent résisté d'une manière inconcevable à toutes les tentatives de civilisation qu'on a faites auprès d'elles. Je ne veux pas dire que l'avidité européenne s'y soit prise de la meilleure manière possible; mais, c'est un fait, il n'y a presque pas d'exemple de ce passage d'un peuple barbare à l'état de demi-civilisation, puis de civilisation entière. Ce que l'histoire nous apprend, puisque malheureusement les documents historiques ne nous

128 COURS d'économie politique.

viennent que des peuples assez avancés pour avoir une histoire, c'est que la civilisation dans le monde ancien arriva comme dans l'Amérique du Nord. Des colonies d'un peuple civilisé partaient et allaient porter leur travail, leur industrie et leur civilisation dans un pays qui n'était occupé que par des peuplades sauvages. Là elles s'établissaient, introduisaient la culture des terres; et alors il arrivait ce qui est arrivé dans l'Amérique du Nord, que, pendant un temps, les moyens de subsistance dépassaient les besoins de la population. C'est tout naturel. Mais bientôt le niveau s'établissait entre la population et les moyens de subsistances. L'histoire n'est-elle pas là pour nous parler de ces émigrations, je dirai même de ces inondations de peuples qui allaient chercher ailleurs des moyens de subsistance qu'ils ne trouvaient plus chez eux?

Il est donc très-vrai qu'il y a dans la vie des peuples des phases prospères, où les moyens de subsistance dépassent la population. Heureux ceux qui profitent de ces moments! malheureux ceux

qui, comme les Irlandais, ne tiennent aucun compte de ces circonstances et suivent la loi que Maillais a indiquée.

Ainsi, je le répète, en suivant ses seuls penchants naturels, l'espèce humaine est portée à se presser contre la dernière limite des subsistances. Mais, encore une fois, l'homme est doué de prévoyance et de raison. Le contraire est donc possible, et c'est lorsque le contraire s'est vérifié que les sociétés ont fait quelques pas dans la carrière de la civilisation.

Quant au premier terme, quant aux inavailleurs, il est donc vrai que plus le nombre en est grand, moins est grande (toutes choses égales d'ailleurs) la rétribution qu'ils perçoivent, en d'autres termes, le salaire. C'est ainsi que l'Irlandais travaille pour un salaire minime, pour un salaire dont l'Anglais ne voudrait pas. C'est ainsi que l'Irlandais émigre pour aller chercher un salaire plus abondant, soit dans l'Amérique du Nord, soit en Écosse ou en Angleterre. Il y a en Irlande un trop plein d'ouvriers, trop plein dont, je le sais, la responsabilité doit essentiellement tomber sur un gouvernement qui pendant si longtemps a traité l'Irlande de la manière la plus inhumaine et la

DIXIÈME LEÇON.

plus couiraii'e à tout principe de droit et de justice. Si cette population s'est abandonnée à ses penchants irréflechis, c'est qu'elle a cherché à perdre dans l'oubli d'elle-même le sentiment des maux dont un gouvernement injuste ne cessait de l'accabler.

Aujourd'hui une ère nouvelle a commencé pour ce pays. Mais il faudra du temps avant que sa condition économique s'améliore d'une manière sensible; il faudra du temps avant que de grands capitaux s'accumulent en Irlande et y occasionnent une demande

considérable de travail, et avant que la population retrouve ces habitudes de labeur constant et assidu, d'ordre et de dignité humaine qu'elle a malheureusement oubliées sous une oppression séculaire. En ces matières le mal s'accomplit rapidement, mais il est difficile de revenir sur ses pas et de le réparer, une fois qu'on l'a produit.

Ces observations générales sont loin d'avoir résolu le problème qui nous occupe. L'important est de savoir les principes qui règlent les oscillations du second terme.

Récapitulation de la leçon précédente. — Examen du second terme de la question, c'est-à-dire recherche du fait général dont dépend le taux des salaires, pour une population donnée et supposée invariable. Les salaires, a-t-on dit, sont, dans ce cas, comme la demande de travail ; ce qui est vrai. Mais, comme nous l'avons déjà fait observer d'une manière générale, la formule de l'offre et de la demande est trop superficielle. — D'autres ont dit : L'offre de salaires se proportionne à la richesse générale ; proposition qui n'est point suffisamment exacte. — Certains auteurs soutiennent que lorsque la richesse générale augmente, il n'y a élévation des salaires que si la richesse nouvelle est transformée en choses à l'usage des travailleurs. C'est là une erreur, qui vient de l'habitude de ne considérer que le salaire proprement dit, et de parler des travailleurs comme on peut parler des machines. — Porraule qui fait dépendre le taux des salaires du revenu national. Elle est vraie, *lato sensu* ; mais elle manque de la rigueur nécessaire.

Messieurs >

Dans la question des salaires, ainsi que nous le disions à la dernière séance, il y a deux termes à étudier, les personnes et les choses, les travailleurs et les objets qui doivent ou peuvent constituer leur rétribution. Nous avons commencé par supposer l'un de ces termes invariable, la chose, et nous avons vu que, dans cette hypothèse, les salaires se proportionnent au nombre des travailleurs; que les salaires, en un mot, sont en raison inverse du nombre des travailleurs; que plus le nombre de ces derniers est grand, plus les salaires baissent, et vice versa; pro-

I3!à COURS d'économie politique.

position qui n'a pas même besoin d'être démontrée, car il est évident que l'objet à partager étant invariable, plus le nombre des copartageants s'accroît, plus la part de chacun diminue.

A cette occasion nous avons rappelé les notions fondamentales de la théorie de la population, et nous avons fait remarquer combien il serait fâcheux, pour la prospérité et le développement successif des classes travaillantes, d'adopter légèrement, sans les restrictions et explications convenables, la pensée de ceux qui imaginent que les moyens de subsistance se développent plus vite encore ou au moins aussi vite que la population. Ces auteurs ont évidemment généralisé certains faits sociaux et en ont voulu tirer des conséquences permanentes et générales. Sans doute il est vrai que, dans des circonstances données, les moyens de subsistance se développent plus vite encore que la population, mais la population ne tarde pas à les rejoindre, si je puis parler ainsi, et à les dépasser.

Nous avons sous nos yeux un grand fait social, qui, au fond, nous présente, dans un espace donné et dans une période histo-

rique déterminée, la démonstration vivante de ces principes économiques. L'Amérique du Nord a été abordée par une population qui, ne l'oublions pas, venait d'Europe, c'est-à-dire était année déjà de tous les moyens de production et de civilisation que l'Europe connaissait, et qui allait appliquer immédiatement à une terre vierge, non-seulement les connaissances européennes, mais aussi le capital européen.

Eh bien, sans doute, la production pendant quelque temps a pu dépasser les besoins de la population. C'est tout simple. Ni Afaltlius ni aucun autre écrivain ne s'est avisé de dire le contraire. Aucun auteur n'a dit que si on place dix personnes, avec tous les instruments nécessaires à la culture, au milieu d'un espace de terre immense, ces dix personnes n'en tireront pas plus de nourriture qu'elles n'ont besoin. Mais voici l'autre fait que j'ai énoncé : dans ces circonstances, la population court au galop, passez-moi l'expression. Ainsi la population des États-Unis a doublé tous les vingt-cinq ans. Cette population, qui n'était d'abord que de deux millions, a atteint aujourd'hui le chiffre de quatorze millions, et en présence de ce fait constant.

progressif, qui n'est pas interrompu, il est permis de croire qu'elle atteindra vingt millions avant vingt ans. En attendant, les terres les plus fertiles sont déjà cultivées; bientôt il faudra passer à la culture des terres moins fertiles ou moins bien placées, et en conséquence il est facile de voir que si la contrainte morale n'arrête pas le développement de la population, cette dernière dépassera, si ce n'est de nos jours, au moins dans un espace de temps qu'on peut prévoir, les bornes des subsistances; ce qui ne veut pas dire, ne l'oublions jamais, que les populations puissent vivre sans moyens de subsistance (il est bien clair qu'il n'y a jamais

plus de inonde que de nourriture), mais seulement qu'on arrive à ce point où la population, encore une fois, se presse contre la dernière limite des subsistances : l'homme a certains besoins indispensables, des habitudes qui sont pour lui une seconde nature, et quand il est mis, par des circonstances malheureuses, hors d'état de satisfaire tous ces besoins et de continuer ces habitudes, il ne meurt pas à la minute, nous le savons bien; il se contente de moins par la force de la nécessité; il souffre, il languit, et c'est ainsi que la population et les subsistances retrouvent leur niveau.

Mais nous ne voulons pas insister davantage sur ce point que nous ne pourrions, je le répète, traiter ici qu'incidemment et que nous avons déjà approfondi en expliquant la question de la population ex professo.

Je passe maintenant au second terme de la question.

Supposons le premier terme invariable. Une population est donnée; nous ne nous occupons pas de ses accroissements et de ses décroissements. De quel fait général dépend alors le taux des salaires de cette population travaillante? C'est ici que vous rencontrerez, je suis obligé de vous le dire, bien des opinions, bien des théories différentes ou du moins ayant la prétention d'être différentes; car souvent sous la diversité de la terminologie se cachent des idées fort semblables, pour ne pas dire identiques.

Les uns ont dit : « Les salaires sont en raison directe de la demande inverse de l'offre. » Mais, comme nous supposons ici la population invariable et constante, l'offre ne changerait pas

dans notre hypothèse.* Les salaires, disent-ils alors, sont comme la demande de travail. Plus le travail est demandé, plus les salaires s'élèvent. >

Encore une fois, c'est vrai. En thèse générale, et toutes choses étant égales d'ailleurs, plus la demande est grande, plus les salaires s'élèvent. Or, comme nous supposons le nombre des travailleurs constant, invariable, il est clair que si la demande de travail augmente, les salaires devront augmenter. Mais, comme nous l'avons déjà fait observer, d'une manière générale, cette formule est trop vraie, si je puis parler ainsi, pour nous apprendre quelque chose. De quoi dépend la demande? Et comme chaque demande implique une offre, et qu'ici ce qu'il nous importe de connaître c'est l'offre, c'est ce qu'on veut avancer aux travailleurs pour leur travail, à quoi donc se proportionne l'offre? Quel est le fait général dont l'offre dépend?

Je désire que la question soit saisie; je désire m'expliquer le plus clairement possible. Eh bien, nous avons dix travailleurs, on leur demande dix heures de travail par jour, et on leur offre, je suppose, dix kilogrammes de blé par jour (laissons de côté la question d'argent). Pourquoi leur offre-t-on dix kilogrammes de blé plutôt que cinq ou que quinze, leur nombre étant supposé toujours constant et invariable?

Voilà la question. Or si vous me dites : • Le salaire est en raison directe de la demande, * encore une fois, je ne le nie pas; mais votre réponse ne me fait pas connaître le fond des choses.

On a dit alors : t La demande de travail, ou, ce qui revient au même, l'offre des salaires se proportionne au taux de la richesse générale. i Ainsi, un certain nombre de travailleurs étant donné,

les uns sont placés dans un pays dont la richesse est égale à 10, les autres dans un pays dont la richesse est égale à 15 ; les salaires seront plus élevés pour les seconds que pour les premiers, jusqu'à ce que les ouvriers du pays le moins riche, si la loi politique et d'autres circonstances ne s'y opposent pas, passent dans le pays le plus riche et ramènent le niveau entre le salaire des deux pays. Ainsi, dira-t-on, l'Angleterre est beaucoup plus riche que l'Irlande, les salaires sont plus

élevés en Angleterre qu'en Irlande, et il en est de même de deux pays quelconques de richesse différente.

Je sais bien, ne nous y trompons pas, que dans ces exemples le premier terme ne répond pas au problème, parce qu'il serait difficile de prouver que le nombre des travailleurs est le même dans les deux pays. Mais enfin on conçoit qu'en thèse générale, plus la richesse d'un pays est grande, plus aussi sont grands les salaires que ceux qui demandent du travail peuvent offrir aux ouvriers.

C'est donc une de ces propositions dans lesquelles il y a du vrai. Mais est-elle rigoureusement exacte? Est-il rigoureusement exact de dire qu'un pays dont la richesse totale est aujourd'hui de 10, verrait les salaires s'élever de 50 p. 100, si sa richesse totale était demain de 15, en supposant même le nombre des travailleurs invariable? Cela est douteux. Voyez-le pour un simple particulier. Un homme possède un million aujourd'hui, demain il reçoit un legs de cinq cent mille francs en bijoux, en diamants. Sa richesse est de 50 p. 100 plus grande que le jour d'aujourd'hui. Eh bien, croyez-vous qu'il soit rigoureusement vrai qu'il aura tout de suite moitié plus de serviteurs dans sa maison, que sa demande de travail sera tout de suite augmentée de 50 p. 100? Si sa demande de travail augmente de 50 p. 100, il sera vrai de dire

alors que la richesse totale donne la mesure des salaires, puisque le nombre des travailleurs est supposé invariable. Mais nous savons tous que ce n'est pas là une conséquence nécessaire, nous savons tous que la richesse individuelle peut augmenter de 50 p. 100 sans que la demande de salaire augmente dans la même proportion.

Ce qu'on dit d'un individu, on peut le dire d'une nation. Il n'est pas dit que demain, parce que la nation fera une conquête et s'emparera de richesses valant des millions et des milliards, il n'est pas dit que nécessairement la demande de travail, et par conséquent l'augmentation du salaire, se proportionnera à cette augmentation de la richesse nationale.

Mais il ne faudrait pas dire non plus, avec quelques économistes, que cette proposition est décidément erronée. Non,

136 COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

encore une fois; il y a là du vrai. Seulement on donne comme positif, comme règle exacte, ce qui n'est que conjectural et approximatif. Je prendrai l'exemple même d'un économiste qui réfute cette opinion. Supposez que demain des navires chargés de soie brute, de métaux précieux et d'autres objets de grande valeur appartenant à des Français, entrent dans les ports français; il est parfaitement vrai que la richesse nationale sera augmentée d'autant; et il est encore vrai que si les propriétaires de ces richesses nouvelles ne veulent en faire absolument autre chose que les garder dans leurs magasins et dans leurs coffres, cette augmentation de la richesse nationale n'aura aucune influence sur les salaires. Cela est de toute évidence. Mais cela est-il dans la nature humaine? Cette augmentation de la richesse nationale restant ainsi

inactive et n'exerçant pas d'influence sur le travail, est-ce un fait naturel ? Mon, messieurs.

Qu'arrivera-t-il presque toujours? Que cette augmentation de la richesse nationale stimulera la demande de travail, que les entrepreneurs se sentant plus riches et plus forts feront une offre plus considérable pour obtenir la préférence des travailleurs. Voilà ce qui arrivera, et par conséquent les salaires augmenteront.

Mais, disent certains auteurs, les salaires n'augmenteront pas par cela seul qu'il y a eu un accroissement de richesse nationale, ni même parce qu'il y a eu une augmentation dans la demande du travail; ils n'augmenteront que lorsque les possesseurs de cette richesse nouvelle l'auront transformée en choses utiles à la subsistance des travailleurs.

C'est-à-dire (je vous demande ici un instant d'attention, parce que cela se rattache à une théorie que nous devons expliquer) tant que vos soieries, disent les auteurs dont nous parlons, tant que votre or, vos bijoux, vos choses précieuses gardent leur forme ou bien s'échangent contre des choses de même nature, contre des choses dont les travailleurs ne font aucun usage, il n'y a dans les salaires aucune modification; les salaires n'augmentent que lorsque ces richesses se transforment en blé, en viande, en toile, en drap commun, en choses enfin qui servent aux travailleurs. Alors, quand la masse de ces

richesses a augmenté, qui veillera à faire travailler en offrant une plus grande quantité, et les travailleurs en obtiennent plus qu'auparavant.

Mais , ainsi énoncé , cela est-il rigoureusement exact ? Il est vrai que tant que raccroissement de la richesse nationale n'est pas appliqué à la production, et particulièrement au travail, cet accroissement n'influe pas sur les salaires. Mais dès l'instant qu'il est appliqué à la production (toujours en supposant le nombre des travailleurs invariable), il est-il pas évident que les salaires doivent s'élever, quelles que soient la forme et la nature des objets constituant l'augmentation de la richesse nationale ?

Reste ensuite à connaître la somme des utilités matérielles que l'ouvrier pourra retirer de cette augmentation. Ainsi, supposez qu'aujourd'hui l'ouvrier reçoive deux francs par jour. La richesse augmentant, et le surcroît de richesse étant appliqué à la production, et spécialement à la rétribution du travail, les salaires sont portés de deux francs à trois. Je prétends qu'il y a augmentation de salaire ; mais il y a des économistes qui vous disent ; < Non ; il faut voir si le fonds de subsistances a augmenté en même temps , s'il y a plus de blé , plus de toile , plus de bas de coton , etc. Si , au lieu de s'en procurer pour la quantité A B, l'ouvrier peut s'en procurer pour la quantité A B, alors il y a une augmentation de salaire égale à B. Mais si le fonds de subsistances est resté le même, il n'y a pas augmentation de salaire. »

Je dis, moi, que, dans ce cas comme dans l'autre, il y a augmentation de salaire. Car, de même que nous supposons le nombre des travailleurs invariable, supposons aussi le fonds de subsistances invariable, la quantité de choses directement utiles aux ouvriers invariable ; eh bien, avec 2 francs, les ouvriers continueront à s'en procurer autant qu'aujourd'hui ; et puis il leur restera 1 franc dont ils feront bien quelque chose. S'ils ne peuvent pas se procurer 50 p. 100 en sus, ils s'en procureront 25; s'ils ne

peuvent pas se procurer une augmentation des mêmes jouissances, ils s'en procureront d'une autre nature. Devons-nous considérer les ouvriers comme une classe qu'une autre

138 COURS d'économie politique.

classe nourrit à la main, pour ainsi dire, et à laquelle sont exclusivement destinées certaines denrées ? Mais c'est exactement ainsi qu'on parle des clievoux et des bœufs. Il est bien certain qu'on aurait beau porter dans une écurie tous les livres, tous les diamants, tons les bijoux du monde, cela n'engraissierait pas les chevaux ou les bœufs qui s'y trouvent. Pour eux, il faut décidément de la paille, du foin et de l'avoine; mais doit-on appliquer ces idées à l'espèce humaine ?

Eh bien, je le dis avec chagrin, quoique les hommes à qui je fais allusion n'en aient pas eu la pensée directe, non, ils ne s'en sont pas doutés, au fond cette idée a influé sur leur manière de voir, tant il est vrai que nous avons raison de distinguer en fait de salaires le principe de la forme usitée. C'est parce que ces auteurs sont habitués à ne considérer les salaires que sous la forme du salaire proprement dit, sous la forme de ce contrat aléatoire qui vient se superposer la première opération; c'est parce qu'ils sont habitués à parler toujours de la production comme de l'œuvre d'un entrepreneur produisant à l'aide des machines d'un côté , et des bras humains de l'autre, qu'ils confondent à la longue ces éléments et parlent des travailleurs proprement dits comme on peut parier des dilférenles machines.

Il y a donc, je le répète, du vrai dans cette formule, que < les salaires, toutes choses étant égales d'ailleurs, se proportionnent à la richesse générale ; » mais c'est une de ces propositions qui

n'ont pas toute l'exactitude qu'un esprit rigoureux doit rechercher, parce qu'il se peut que la richesse générale augmente sans influencer proportionnellement sur les salaires. EUe influe ordinairement, mais le contraire peut arriver, et en conséquence la proposition n'est pas rigoureusement vraie.

Elle l'est d'ailleurs moins qu'on peut concevoir une augmentation de la richesse nationale, sans qu'il y ait augmentation du revenu national. Il ne faut pas confondre la richesse, le fonds capital avec le revenu. La richesse peut augmenter sans que le revenu augmente, ou du moins sans qu'il augmente proportionnellement à la richesse.

ONZIÈME LEÇON. 139

Ainsi, encore une fois, que la nation fasse demain une conquête, que demain l'armée rentre en France couverte de bijoux et de diamants qu'elle aura pris dans le pays conquis, tant que les conquérants se contenteront d'étaler ces richesses, à coup sûr le revenu national n'augmentera pas.

Peut-on donc substituer à cette première formule une autre formule ainsi conçue ; i Les salaires, toutes choses étant égales d'ailleurs, se proportionnent, si ce n'est à la richesse nationale, du moins au revenu national ; plus le revenu est grand, plus les salaires s'élèvent, et réciproquement. •

Ici nous devons nous mettre en garde contre un abus de raisonnement dans lequel sont tombés, il me semble, quelques économistes. De quoi se compose le revenu national? Car pour savoir si quelque chose se proportionne au revenu national, il importe de savoir ce que c'est que ce revenu national. De quoi donc se compose-t-il ? Du revenu de chacun, de la somme des revenus

particuliers. Et quels sont ces revenus particuliers? La rente, les profits, les salaires ; c'est évident. La somme de ces trois revenus forme le revenu total. Une nation qui, chaque année, consomme tout son revenu, est une nation stationnaire, économiquement parlant, une nation exposée, comme une famille, à des revers , car elle n'a pas de fonds de réserve. Une nation qui dépense plus que ses revenus, mange son fonds comme ferait une famille; mais une nation qui ne dépense pas tout son revenu (et c'est heureusement l'état le plus ordinaire), une nation chez laquelle les propriétaires, les capitalistes et les travailleurs économisent chaque année une partie de leur revenu, est en progrès sous le rapport économique.

Ne l'oublions pas, voilà les trois éléments dont le revenu total se compose. Ainsi, je suppose, un homme exploite sa terre; pour cela il lui faut 100 de capital et un certain travail. Le résultat est égal à 150. Sur les 30 qui ont été créés, les travailleurs ont 10 et le capitaliste 10; les 10 qui restent vont au propriétaire.

Eh bien, que dira le propriétaire si vous lui demandez quel est son revenu ? Il vous dira : t C'est 10, » parce que, lui, il ne compte pas comme revenu les 10 que prend le fermier, ni les

140 COURS d'ÉCONOMIQUE POLITIQUE.

10 que prennent les travailleurs. Le fermier, à son tour, regarde 10 comme son revenu, car il ne compte ni les 10 qu'il donne aux ouvriers, ni les 10 qu'il donne à son propriétaire. Enfin, les travailleurs regardent comme leur revenu les 10 qu'ils reçoivent.

Mais quel est le revenu de la société ? C'est 30. Cela est bien évident, puisque le propriétaire, le capitaliste et les ouvriers

vivent cbacuu de leur revenu, et que si les 10 représentent pour chacun une quantité suflisanie, les ouvriers vivent et épargnent quelque chose, le fermier vit et épargne quelque chose, le rentier vit et épargne quelque chose. C'est donc bien un revenu réel que tous perçoivent.

L'école physiocraie disait : < Il y a là un revenu seulement,

11 n'y en a pas trois. Il n'y a qu'une richesse réelle, celle du propriétaire, parce que le propriétaire ne fait rien et pei'çoit cependant les 10. C'est donc là une vériiable richesse. Mais l'ouvrier ne produit rien, il échange son travail contre sa nourriture. 11 en est de même du fermier; il échange son travail intellectuel, sa surveillance et l'emploi de ses capitaux contre ce qu'il retire pour sa part; il n'y a là rien de produit. »

Tel était le sophisme de l'école physiocraie. Si ce n'est rien produire, dites au travailleur de se tenir en repos, il mourra de faim ; tandis qu'au contraire il a travaillé, c'est vrai, mais il a vécu, et si la rétribution a été suffisante, il a vécu heureux et eu état de progrès. Il en est de même du fermier.

Le revenu social se compose donc de la somme des revenus des propriétaires, des capitalistes et des travailleurs.

Mais je reviens à notre question : t Les salaires se proportionnent-ils au revenu social? »

Il y a des économistes qui disent : t Non, et la preuve, la voici (je prends l'exemple qu'ils donnent) : Vous avez un pays cultivé eu céréales. Les propriétés y sont vastes, mais divisées eu un très-grand nombre de fermes, comme en Irlande. Tout à coup il se fait une forte demande d'autres choses que lescéréales. Les céréales

baissent de prix, mais il y a une grande demande de laine, de chevaux, etc. Alors les propriétaires se disent: « r.eite culture de céréales par petites fermes ne nous rend

pas, à beaucoup près, ce que nous rendraient de grands pâturages. Ces grands pâturages nous mettraient à même de répondre aux demandes de viande, de laine, de chevaux, etc. » Ils congédient donc leurs petits fermiers (c'est un fait qui est arrivé), les arbres sont coupés, les hameaux rasés, les familles de laboureurs expulsées, tout est mis en pâturages, et là où vivaient tant bien que mal, mais où vivaient enfin de leur travail cinquante, soixante, cent familles, il y a maintenant trois ou quatre bergers surveillant les nombreux troupeaux qui ont pris la place des habitants. Eh bien, le revenu des propriétaires est augmenté; ils avaient auparavant mille de revenu, ils ont aujourd'hui deux mille; et cependant les salaires ont diminué, parce que tous ces travailleurs expulsés n'ont pas de quoi vivre et vont offrir leur travail au rabais là où ils peuvent. i

Voilà des faits, et, il faut bien le dire, des faits historiques. Mais examinons la conséquence qu'on en tire, t Le revenu, dit-on, a augmenté et le salaire a diminué, t Est-il bien vrai que le revenu ait augmenté? N'est-ce pas là encore une de ces hallucinations dans lesquelles on tombe, quand on veut toujours regarder le travailleur et le salaire sous ce point de vue spécial que nous avons si souvent critiqué?

Cela est évident, l'arce que vous ne regardez pas le travailleur sous son véritable point de vue, parce que vous le regardez comme chose à peu près semblable aux animaux qui sont venus le remplacer, vous ne considérez que le revenu du propriétaire.

Le revenu du propriétaire a augmenté, c'est vrai; mais le revenu social a-t-il augmenté? Voilà la question. Ne devez-vous pas défalquer tous les salaires perdus par les ouvriers? Nedevezvous pas défalquer les profits de tous ces petits fermiers dont le faible capital est dévoré? Vous les avez expulsés, eux, leurs vaches et leurs chèvres; chacun d'eux est obligé de tuer sa vache et sa chèvre et de les dépecer pour en vivre quinze jours ou trois semaines. Quand vous dites que le revenu a augmenté, ne parlez donc pas du revenu social, mais seulement du revenu du propriétaire. Le revenu du propriétaire a augmenté, mais il est possible qu'en même temps le revenu social ait diminué. Le

Hi COURS d'iSconomie politique.

contraire est également possible, je ne le nie pas. Il est possible que l'excédant de revenu gagné par le propriétaire dépasse le revenu qu'ont perdu les travailleurs et les petits capitalistes.

Je dis seulement que c'est un raisonnement erroné d'établir que dans ce cas le revenu a augmenté. 11 peut avoir augmenté, mais il peut aussi avoir diminué ; et même je suis enclin à croire qu'au début il a diminué. Plus tard, comme le profit des propriétaires demeurera constant et qu'une partie des travailleurs expulsés trouvera à employer son travail ailleurs, il se pourra que le revenu social reçoive une augmentation ; mais au début il y aura probablement une perte.

Ainsi quand on parle du rapport proportionnel entre les salaires et les revenus, il ne faut pas considérer seulement une branche du revenu social, il faut considérer le revenu dans sa totalité.

Maintenant la proposition ainsi entendue est-elle vraie? Je crois qu'elle a la même vérité que celle que nous avons déjà examinée, mais qu'elle a aussi les mêmes défauts. En thèse générale, il est vrai que plus le revenu est grand, plus les salaires sont élevés. Mais cependant il n'y a pas là toute la rigueur que nous devons désirer, puisqu'il n'est pas dit que tout l'excédant de revenu soit appliqué à la production et occasionne une nouvelle demande de travail.

C'est donc une proposition vraie *lato sensu*, mais qui n'a pas toute la rigueur qu'on doit attendre de la science.

Formale qui proportionne les salaires au fonds d'entretien destiné aux travailleurs. Quoique remarquable, elle ne résout joint non plus le problème ; car la question serait de savoir pour quoi, dans un temps et dans un lieu donnés, il y a plus tel fonds de subsistance que tel autre à partager entre les ouvriers. Elle est encore un effet de l'illusion de ne voir dans le salaire qu'une avance faite par l'entrepreneur au travailleur. — En définitive, la formule la plus satisfaisante est celle-ci : Les salaires sont comme la quantité de travail demandée, le coût des travailleurs et le prix des denrées dont il font usage. — Réciproque de l'influence que peut avoir l'introduction des machines sur les salaires. Il faut s'empresser de reconnaître, tout d'abord, que la brusque introduction des machines produit momentanément une perturbation fâcheuse pour les travailleurs. Mais cela ne signifie rien à la solution du problème posé d'une manière générale. En fait, la question est de savoir si l'augmentation du pouvoir mécanique a une tendance générale et constante à produire la hausse ou la baisse des salaires.

Messieurs,

Le faux des salaires ne se proportionne, rigoureusement parlant, ni à la richesse générale ni au revenu social. Ce sont là deux vérités que nous avons essayé de démontrer dans notre dernière réunion.

Il est manifeste que l'accroissement de la richesse nationale pouvant avoir lieu sans impliquer nécessairement une augmentation dans la demande de travail, on peut concevoir une augmentation de la richesse générale sans en conclure la hausse directe, immédiate des salaires. Il en est de même pour le revenu social.

144 cours « Économique l'Ourlet ».

Il peut, qui plus est, arriver que la richesse générale et le revenu social diminuent et qu'en même temps les salaires s'élèvent. Représentez-vous une famille dans laquelle le chef, l'homme le plus actif, tombe malade, ou que d'autres malheurs viennent accabler ; les revenus diminueront ; la famille sera obligée d'entamer son capital, et en conséquence sa richesse totale diminuera ; et cependant elle pourra avoir besoin, précisément à cause des circonstances fâcheuses où elle se trouve, de plus de travail qu'auparavant.

Il y aura donc là diminution de capital et de revenu, et cependant augmentation de dépenses appliquée en grande partie à payer des travailleurs.

Eh bien ! représentez-vous un grand nombre de familles dans le même cas, vous verrez un surcroît dans la demande de travail et cependant une diminution de la richesse générale. Représentez-vous une nation engagée dans une lutte terrible, engagée, je suppose, dans une guerre d'invasion, obligée tout à coup de faire des travaux énormes, d'appeler une grande quantité d'hommes

sous les armes, obligée d'improviser des approvisionnements immenses d'habillements, d'armes, etc. Vous verrez la richesse sociale diminuer et en même temps la demande de travail augmenter, ce qui produira une élévation dans les salaires.

Mais, tout en reconnaissant que ni l'une ni l'autre des deux formules n'est l'expression exacte, rigoureuse de la vérification immédiate des faits, il n'est pas moins vrai qu'en thèse générale, plus le revenu social augmente, plus aussi les salaires tendent à s'élever, parce que la demande de travail tend alors à augmenter.

Un économiste moderne a voulu apporter plus de précision dans cette question, et à cet effet il propose la formule suivante : « Les salaires se proportionnent à la qualité et à la quantité des denrées destinées à pourvoir aux besoins des travailleurs, et au nombre des travailleurs eux-mêmes. En d'autres termes, dit-il, les salaires se proportionnent au fonds d'entretien destiné aux travailleurs, divisé par le nombre des travailleurs. »

DOUZIÈME LEÇON. 115

Tâchons d'abord de comprendre le sens de la formule. Comme vous le voyez, cet auteur ne parle ni de la richesse générale, ni de tous les objets qui la constituent, ni du revenu brut, ni du revenu net. Non, il prend en considération une certaine nature, une certaine qualité de richesse sociale : les objets, les denrées à l'usage des travailleurs. Ainsi, les travailleurs ont besoin de pain, de certaines boissons, de certains habillements, d'une certaine quantité et qualité de combustible, d'un certain mobilier. Voilà les denrées, voilà les objets dont sa formule s'occupe. La somme de tous ces objets qu'il suppose, dans un pays donné, dans une année donnée, destinés par les entrepreneurs à l'usage des travailleurs,

c'est là ce qu'il appelle le fonds d'entretien. Et alors il dit ; i Plus le fonds d'entretien est grand et moins il y a de travailleurs, plus les salaires s'élèvent, et vice versa.

* Ainsi, dit-il, je veux me faire une idée des salaires des ouvriers dans deux villages. Je vais dans l'un et je demande : Combien d'ouvriers? Cinquante. Que font-ils? à quoi travaillent-ils? Trente travaillent à fabriquer du blé ou d'autres objets nécessaires à la vie de toutes les classes. Vingt travaillent à faire des pendules, des horloges, des monnaies d'or à répétition. Puis je vais dans l'autre village et je fais les mêmes questions. On me répond qu'il y a encore cinquante ouvriers; que quarante-cinq travaillent à fabriquer du blé ou autres objets nécessaires à la subsistance des travailleurs, et que les cinq autres font des dentelles pour les grandes dames.

((Alors, dit-il, toutes choses étant égales d'ailleurs, dans l'un des villages le Fonds d'entretien sera comme 15, dans l'autre il sera comme 30; et le nombre des copartageants sera des deux côtés 30, parce qu'il faut bien que tous vivent, et ceux qui font des dentelles ou des montres, et ceux qui font du blé. Mais d'un côté le fonds de consommation sera comme 43, de l'autre comme 30. Donc les salaires seront d'un côté comme le rapport de .30 à 50, et de l'autre comme le rapport de 45 à 50, c'est-à-dire que le salaire sera ici les $\frac{3}{5}$ de l'unité et là les $\frac{9}{10}$ ou l'unité presque tout entière. i

C'est là une formule qui vaut la peine d'être prise en consi-

146 cotms D'ÉcoftoMie politique.

déralioD, et même au premier abord on est tenté de la regarder avec l'atitétir comme axiomatique. Il n'y a rien à objecter, il

n'y a pas même, en quelque sorte, de démonstration possible, parce qu'on ne démontre pas que 2 divisé par 2 égale 1 ; il suillt de l'énoncer.

Ainsi quand on vous dit : f Un salaire, en dernière analyse, est une certaine quantité de choses que l'ouvrier gagne, et on n'a jamais vu payer des salaires en choses qui ne fussent pas à l'usage de l'ouvrier; s'il y a donc une masse d'objets utiles à la vie des ouvriers égale à 10, et qu'il y ait cent ouvriers, il est évident que chacun aura si la même quantité 10 existant^ le nombre des copartageants est de 200, ils n'auront chacun que C'est-à-dire au lieu de ,0 ; » ainsi présenté, cela est, encore une fois, une de ces propositions qui ne sont ni contes* téés ni contestables. Mais il ne me paraît pas que la question soit résolue au fond, car si tout consiste à dire que là oft il y a beaucoup on prend beaucoup, et que là où il y a peu on prend peu; si tout consiste à dire que, quand on est un grand nombre à partager une quantité donnée, on obtient une moindre quantité que lorsqu'on est un petit nombre, nous sommes tous d'accord, mais il ne vaut pas la peine d'appeler cela de la science.

On dit : En dernière analyse, c'est un certain fonds d'entretien, une certaine quotité de choses utiles à la vie que les ouvriers se partagent entre eux. Sans doute, mais la question n'est pas là. Pourquoi dans on lieu, dans un temps donné, y a-t-il à partager entre les ouvriers plutôt tel fonds de subsistance que tel autre? Voilà la vraie question. Si nous partons du fonds de subsistance comme quantité donnée, encore une fois, plus on sera de copartageants, moins la part de chacun sera grande; mais la question est de savoir pourquoi sur le marché A, dans l'année 1838, il se trouve à partager entre les travailleurs plutôt telle quantité de

choses utiles à la vie que telle autre, plutôt, comme on dit, tel fonds d'entretien que tel autre.

Je m'expliquerai par une comparaison. Quand on se place en Angleterre (c'est encore là une nouvelle preuve de l'influence des faits qui nous environnent sur nos idées), quand on se

DODZIÈMK LEÇON.

place, dis-je, en Angleterre, pays très-industriel, mais en même temps agricole, quand on se place en France où les circonstances sont encore les mêmes, ob ! sans doute, on sait qu'il y a un certain fonds de subsistances sur le marché, parce qu'on sait qu'on récolte du blé, du vin, du cbaiivre, etc., et que ces denrées sont destinées à la consommation générale. Alors la vraie question, la questiou de savoir pourquoi il y a sur le marché tel fonds d'entretien destiné aux travailleurs, plutôt que tel autre, ne se présente pas à l'esprit. Mais sortons un peu de ces marebés, allons, par exemple, à Venise, au temps de sa prospérité, allons à Gènes la rocailleuse, à Gènes entourée de rochers presque arides et de la mer, allons à Genève dont le territoire, par son peu d'étendue, servirait tout au plus aux menus plaisirs d'un seigneur anglais. Comment se fait-il que sur le marché de ces riches foyers de travail il y ait plutôt tel fonds d'entretien que tel autre ? Certes, si les travailleurs génois n'avaient pas d'autre blé que celui qu'on récolte autour de leur ville, leurs repas seraient fort rares ; certes encore, si la ville de Genève n'avait d'autre approvisionnement que ce qu'elle récolte sur son propre territoire, les difficultés seraient grandes pour elle. Ces difficultés ne sont pas senties. 11 y a donc un fonds d'entretien qui arrive d'autre part, qui est importé, tranchons le mot. Mais pourquoi est-il importé ? En d'autres termes, les salaires atteignent-ils un certain taux, parce qu'on im-

porte des subsistances? ou bien importe-t-on des subsistances, parce que les salaires ont atteint un certain taux?

Évidemment on importe dans le pays un certain fonds d'entretien parce que les salaires y atteignent un certain taux. Quand un marchand de blé se propose d'importer, je suppose à Genève, dix mille hectolitres de blé, est-ce qu'il fait cette importation pour faire hausser les salaires à Genève? Non, messieurs, il importe ces dix mille hectolitres de blé, parce qu'il sait qu'il y a tant de consommateurs sur le marché et qu'ils ont tels ou tels mo) eus d'acheter son blé. Et quels sont ces moyens? Pour le rentier sa rente territoriale, pour le capitaliste ses profits, pour l'ouvrier ses salaires. Le fonds d'entretien arrive donc, parce qu'il y a des salaires; si les salaires sont abondants, l'importa-

COUHS d'économir politique.

lion est forte; elle est faible, si les salaires sont bas, et si les consommateurs n'oiit ainsi que peu d'argent pour acheter ces denrées.

Ainsi, la formule ne me paraît pas résoudre le problème; elle est encore, je crois, un effet de cette manière d'envisager les salaires à laquelle nous faisons allusion dans la dernière séance, et qui consiste à ne vouloir absolument les considérer que sous forme d'avance faite par l'entrepreneur aux travailleurs. Tous les économistes qui raisonnent ainsi, partent de cette idée qu'il y a un certain nombre d'hommes que les entrepreneurs nourrissent à l'année, et qu'en conséquence les salaires sont hauts ou bas, selon que ces derniers ont peu ou beaucoup de comestibles à distribuer aux gens qu'ils doivent faire vivre.

Il n'est, sans doute, que trop vrai que si les denrées nécessaires à la vie sont rares, il peut arriver que les salaires baissent, parce qu'il peut arriver qu'avec le salaire en numéraire que l'ouvrier reçoit il n'ait pas de quoi acheter ce qui lui est nécessaire pour vivre, il se peut qu'il reçoive un salaire élevé en numéraire et que cependant il souffre, comme il se peut qu'il reçoive un salaire en numéraire très-bas et que cependant il soit à son aise, si les récoltes sont tellement abondantes que le prix des denrées soit très-faible. Il ne tombe dans l'esprit de personne de nier que la quantité des choses nécessaires à la vie n'influe sur les salaires. Tout le monde sait que s'il y a deux, trois, quatre années de récoltes abondantes sans que le nombre des ouvriers augmente, ils seront dans une position plus heureuse; et, quand nous parlons de l'importation, tout le monde sait que si le grand marchand qui importe du blé à Gènes, à Genève ou ailleurs, commet une erreur, que si, au lieu d'importer dix mille hectolitres qui sont suffisants, il en importe trente mille, il sera obligé de les vendre à bas prix et que certainement les ouvriers en profiteront comme tout le monde.

Mais encore une fois ce n'est pas là la raison véritable qui détermine le taux des salaires.

En dernière analyse, je crois qu'en cette matière, il est impossible d'arriver à plus de précision que n'en offre la formule usitée, modifiée par la considération du prix des denrées. Les

BOUZIÈRE I.EÇON. '149

salaires sont comme la quantité de travail demandée, le nombre des travailleurs et le prix des denrées dont ils font usage.

Comme le nombre des travailleurs, nous avons déjà montré cela jusqu'à l'évidence. Comme la quantité de travail demandée, c'est encore évident.

Je dis eu troisième lieu, comme le prix des denrées dont Pouvrier a besoin. C'est-à-dire que, toutes choses étant d'ailleurs égales, plus le prix des denrées nécessaires à la vie est haut, plus les salaires sont bas, et que réciproquement, plus le prix des denrées diminue, plus les salaires s'élèvent.

Ainsi, s'il y a ici 10 travailleurs et 30 de travail à exécuter, et là 10 travailleurs et 50 de travail à exécuter, il est clair que les salaires seront ici comme 5, et là comme 5.

Mainenant si, dans le premier endroit, le prix des denrées nécessaires à la vie était dans le rapport de 5 à 3, avec le prix de ces denrées dans le second endroit, il est clair que l'équilibre serait rétabli : la plus grande cherté des choses nécessaires à la vie détruirait l'avantage de la plus grande demande de travail.

Il y a toujours trois éléments à considérer dans la question des salaires : — Le nombre des travailleurs, — la quantité de travail demandée, — le prix des denrées dont les travailleurs font usage.

Si vous voulez maintenant porter votre attention sur toutes les questions pratiques qui se présentent, vous verrez combien il vous sera facile de les expliquer. Ainsi on vous parle du bonheur des classes travaillantes dans certains pays dont la richesse générale est cependant peu considérable. Ce sont des pays où la production agricole est abondante, ce sont des pays où, en même temps, la population n'a pas pris l'essor qu'elle prend ordinairement sur les territoires très-fertiles. Eh bien, qu'arrive-t-il ? Il n'y a pas beaucoup de travail demandé, mais il n'y a pas beaucoup de

travailleurs non plus, et le prix des denrées est très-bas. D'où vient le taux élevé des salaires ? d'où vient en constHiuence l'état heureux des travailleurs? Du troisième élément, du bas prix des denrées.

Ici SC présentent une foule de quesiiiois pratiques sur les-tô.

150 COL'RS D'écONOMIB POLITIQUE.

quelles les npinious sont partagées, parce qu'on n'a pas bien saisi les principes de la matière. Ainsi on s'est demandé : Indépendamment de leur eTet sur la richesse générale, les machines ne sont-elles pas nuisibles aux salaires? Ainsi on se demande tous les jours si l'importation des marchandises étrangères ne serait pas une mesure fatale pour le salaire des ouvriers français. De même encore on se pose cette autre question : N'est-il pas dans l'intérêt des ouvriers, des travailleurs, que le riche consomme ses revenus eu objets de luxe, improductivement? Et aujourd'hui même nous sommes à l'entrée du carnaval, dans un moment où les dépenses improductives vont se multiplier par les fêtes qui se préparent; eh bien, je suis sûr que vous ne trouveriez pas un marchand , un boutiquier qui ne fût prêt à vous lapider, si vous vous avisiez de révoquer en doute l'utilité de ces dépenses.

Enfin Ricardo lui-même s'est posé celte question : Est-il plus utile pour les travailleurs que les riches leur demandent du travail ou des services? Esl-ii plus utile pour les travailleurs que l'homme riche prenne dix, douze, quinze, vingt individus qu'il habillera, qu'il nourrira, qu'il logera afin de pouvoir les mettre en haie dans son antichambre? ou bien est-il plus utile qu'au lieu de ces services personnels, il leur demande de la toile, du colon, des

épingles, etc., du travail en denrées, en un mot, et non purement du travail en services? Et Ricardo a répondu que, pour ce qui concerne l'intérêt particulier des travailleurs, il leur était plus utile qu'on leur demandât des services que des denrées.

R y a donc, vous le voyez, une foule de questions très-graves, très-importantes. Ce ne sont pas là de pures questions spéculatives, ce sont des questions de tous les jours, de tous les instants, qui louchent à l'étal social dans lequel nous vivons, et qu'il importe de résoudre, parce que des préjugés, des erreurs eu pareille matière ne sont pas seulement des aberrations de l'esprit sans portée, mais qu'ils exercent au contraire une influence de tous les jours sur la vie sociale.

Il faut donc les regarder hardiment eu face. Si les opinions communes sont vraies, nous les embrasserons avec plaisir; car

DODZIÈMB LEÇON.

rien n'est plus contraire au véritable esprit philosophique que de se déterminer par amour pour la singularité. Mais si nous eu rencontrons de fausses, oh ! certes, nous ne nous inclinerons pas par cela seul qu'elles seront partagées par un grand nombre de personnes.

Encore une fois, la science doit regarder hardiment en face, examiner à fond ces questions. La science, vous le savez, ne peut se traduire que par ces mois : la connaissance de la vérité. A d'autres l'action, à d'autres la pratique. Mais là où l'on sacrifie à autre chose qu'à la vérité, il n'y a pas de science.

Je dis donc qu'une première question qu'on a élevée, est de savoir si l'introduction des machines est ou u'est pas funeste aux

ouvriers, comme diminuant leurs salaires Ici, messieurs, il y a une première réponse qu'il faut faire franchement. 11 serait parfaitement ridicule, parfaitement absurde de se demander : Si, aujourd'hui 50 janvier 1838, mille ouvriers étant occupés à faire, je suppose, une certaine espèce de dentelle, on venait à inventer une machine qui fit toute cette dentelle en quarante-huit heures, tandis que les ouvriers mettent un mois à la faire, l'introduction de cette machine ne serait-elle pas désagréable à ces mille ouvriers? On n'a jamais révoqué en doute ce fait particulier. Quand on traite la question des machines, il n'y a qu'un fanatique qui puisse s'aviser de ne pas admettre une conséquence si évidente. 11 est bien certain que si une machine arrive brusquement pour faire le travail que font mille ouvriers, pour le faire plus vite et plus économiquement, il est bien certain, dis-je, que ces ouvriers auront une perte à supporter. Il y aura pour eux nécessité de passer à un autre travail; il y aura pour eux nécessité de chercher un autre emploi.

Or, la science pure, abstraite, considère ce passage comme se faisant rapidement. Pour nous, qui avons toujours distingué la science abstraite de la science appliquée, nous savons qu'il faut un certain temps, nous savons que pendant ce temps il y a une diminution de gain pour ceux qui sont déplacés. 11 est donc parfaitement vrai que toutes les fois qu'une machine arrive brusquement prendre la place d'un certain nombre de travail-

4f>2 COURS DE V'CONOMIE. POUTIOIT.

leurs, il y a soit la Trance pour ces travailleurs, jusqu'à ce qu'ils trouvent un autre travail, une autre source de profits.

Maintenant cela résout-il la question, je ne dis pas au point de vue de la richesse générale (nous l'avons traitée sous ce rapport en nous occupant de la production), mais au point de vue des salaires? L'introduction des machines a-t-elle une influence durable et générale sur les salaires? Et, si cette influence existe, est-elle pernicieuse ou utile? Eu d'autres termes, l'augmentation du pouvoir mécanique ou du capital proprement dit a-t-elle une tendance générale et constante à produire la baisse ou la hausse des salaires, ou bien ne l'a-t-elle pas? Voilà, je crois, la question posée dans ses termes fondamentaux, généraux. Quant aux inconvénients passagers, partiels, encore une fois j'en fais ici abstraction, non pour les nier (je m'empresse, au contraire, de les reconnaître), mais parce qu'on ne peut pas partir de ces faits passagers et partiels pour arriver à une solution générale.

Suivra-t-elle la introduction des machines par rapport aux salaires. Nous le répétons, l'introduction des machines amène, en général, une baisse relative des salaires. Mais, à pari ce résultat partiel et momentané, elle améliore le sort des travailleurs. Le propre des machines, en effet, c'est de produire à meilleur compte que les forces employées avant leur découverte. Or, nous l'avons démontré, les frais de production tendent à régler le prix du marché. Le consommateur, une fois les machines introduites, fait donc une épargne, qui amène nécessairement une augmentation dans la demande de travail. — D'un autre côté, quelle est l'influence de l'introduction des machines sur la quantité des choses nécessaires à la vie des travailleurs ? Si les machines produisent des objets de luxe, leur introduction sera sans effet, sous le point de vue que nous venons d'indiquer; si, au contraire, elles sont appliquées à la production des choses nécessaires à la vie, la quantité de ces dernières aug-

mentera. Ainsi, l'introduction des machines ne peut, en général, que faire augmenter la demande de travail et le fonds d'entretien des travailleurs ; elle est donc favorable à l'élévation des salaires.

Messieurs,

Dans notre dernière séance, nous cherchions à reconnaître l'influence de l'introduction des machines, non sur la production, mais sur les salaires. On conçoit, en effet, que la question des machines peut être envisagée sous ces deux points de vue, et ne pas donner pour les deux cas des résultats identiques. Il se pourrait que le résultat total de la production nationale augmentât, par suite de l'introduction des machines, quoique le taux des salaires diminuât par le même fait.

IS4 COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Ainsi, bien qu'en traitant des questions relatives à la production, nous ayons déjà abordé la question des machines sous le point de vue de la production, nous devons l'aborder de nouveau sous le point de vue qui nous occupe en ce moment, sous le point de vue de la distribution de la richesse, et plus particulièrement de cette forme de la distribution qu'on appelle salaire ou rétribution des travailleurs.

Or, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, à la fin de la dernière séance, si on fixe son attention sur les salaires d'une localité donnée et d'un travail déterminé, plutôt que sur le taux général des salaires d'un pays, il est incontestable que l'introduction des machines produit, dans les salaires, une perturbation préjudiciable aux travailleurs.

En effet, messieurs, qu'est-ce qu'une machine? C'est une puissance travaillante. L'homme, ainsi que nous l'avons dit, puisqu'il est le composé de deux éléments, l'âme et les organes, unis ensemble par un lieu mystérieux, peut et doit être considéré comme une intelligence logée au milieu d'une machine. Ainsi, en tant qu'appliquant ses forces physiques au travail, l'homme lui-même est une machine, machine animée d'un principe intelligent, machine sensible, mais enfin machine.

prenez une industrie donnée, par exemple l'industrie du corbonnier; supposez que dans un marché, il y ait mille travailleurs occupés à fabriquer des souliers et des bottes; cela veut dire qu'il y a mille machines occupées à fabriquer des souliers et des bottes, et qui procurent à leurs propriétaires, c'est-à-dire aux travailleurs eux-mêmes, un certain bénéfice.

Inventez maintenant une machine qui n'exige que le quart de la dépense faite par les mille travailleurs, et qui soit à leurs outils ce que la charrue a été dans le temps à la bêche : les entrepreneurs emploieront cette machine. Y aura-t-il une perturbation dans les salaires des mille travailleurs qui fabriquaient des souliers et des bottes? Sans aucun doute. C'est-à-dire que si vous pouviez imaginer que cette machine, inventée aujourd'hui, fût tout à coup et généralement adoptée par les chefs de fabrique, les mille ouvriers seraient demain matin sans travail, et par conséquent, sans salaire.

Il en est de ce cas-là comme d'une invasion d'ouvriers à meilleur marché. Ainsi, l'ouvrier anglais, fort heureusement pour lui et pour la civilisation de son pays, a des besoins que son malheureux voisin l'Irlandais ne connaît pas. L'ouvrier anglais, en conséquence, a un salaire nécessaire qui donnerait à l'ouvrier ir-

landais toutes les jouissances du luxe. Eh bien, prenez une ville anglaise des moins éloignées de l'Irlande, où il y ait trois mille ouvriers occupés, que sais-je? à tailler des pierres, à exercer une industrie qui ne demande pas grand apprentissage, occupés à casser du caillou pour macadamiser les routes. Supposez qu'il y vienne cinq, six, dix navires chargés d'ouvriers irlandais accoutumés à vivre de la manière la plus misérable, d'ouvriers irlandais pour qui le salaire nécessaire est rétiuit à des termes qui font frémir, pour qui le salaire nécessaire se réduit à quelques pommes de terre, à quelques grains de sel, et tout au plus à une tasse de lait, qu'arrivera-t-il ? il arrivera que le constructeur anglais prendra ces nouveaux ouvriers, leur allouera un salaire meilleur que celui que ces malheureux obtiendraient en Irlande, mais inférieur à celui qu'exigent les ouvriers anglais, et que, par la concurrence, le salaire des ouvriers anglais baissera.

Voilà les faits tels qu'ils doivent se passer, tels qu'en effet ils se passent. C'est donc exactement comme si l'introduction d'une machine avait lieu; ce sont des corps irlandais qui travaillent en consommant moins que les corps anglais.

Ainsi, point d'illusion , point de ces sophismes avec lesquels on veut défendre souvent la meilleure des causes. Il est incontestable que l'introduction des machines, surtout si elle est brusque, instantanée, produit nécessairement une perturbation dans la moyenne des salaires et les fait baisser, parce qu'il y a concurrence de puissances productrices avec puissances productrices.

Mais ces effets, quelque fâcheux qu'ils soient et qu'ils aient été plus d'une fois pour le sort d'une portion des travailleurs, sont-ils généraux et permanents? Non, ces effets ne sont que partiels et temporaires; car, en général, il est facile de démontrer que l'in-

fluence des $\text{iii}a < \text{'hiies}$ est utile, non-seulement pour la production en général, mais encore pour les travailleurs. Il

156 COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

est facile de démontrer que, à part ces effets partiels et temporaires dont je viens de parler, l'introduction des machines ou ne fait aucun mal, ou bien, au contraire, améliore la position des ouvriers, relativement à leurs salaires.

Ceci mérite d'être expliqué clairement, simplement; il faut ici aller tout droit au fond des choses et se tenir en garde contre toutes les déclamations, dans un sens ou dans l'autre, qui ont plus d'une fois obscurci cette question.

Quel est l'effet général des machines, effet en considération duquel elles sont adoptées et sans lequel nul n'en voudrait? C'est que la machine produit à meilleur marché que ne produisaient les forces employées avant sa découverte; elle produit à meilleur marché, soit parce que, dans le même temps, elle produit davantage, soit parce que, sans produire davantage, elle produit des choses meilleures, plus parfaites, plus exactement confectionnées, ce qui revient au même. La charrue a remplacé la bêche parce qu'elle produit davantage, parce qu'il faut moins de frais pour mettre en état de rapport la même quantité de terrain.

Maintenant, la production coûte-t-elle moins, qu'en résulte-t-elle? Nous l'avons expliqué. Il y a sans doute des restrictions, des limitations tenant aux diverses espèces de monopoles dont nous avons donné la nomenclature et l'explication; mais une fois la part de ces exceptions faites, reste la maxime générale: — Les frais de production règlent le prix du marché, — c'est-à-dire que, tant qu'on trouve sur le marché le remboursement de tout ce à

quoi on a droit, la production continue et augmente même; que, si le bénéfice est supérieur, la concurrence arrive, jusqu'à ce que le bénéfice soit ramené au taux commun, et que, si le bénéfice est au-dessous des profits moyens, la production se ralentit, jusqu'à ce qu'il soit ramené à ce taux.

Il est donc certain, la théorie le démontre et les faits viennent le confirmer, il est certain que le prix du marché ne représente jamais exactement les frais de production, mais oscille toujours autour de ce pivot, tend toujours à s'en rapprocher.

J'ai déjà eu occasion de vous le faire remarquer, en économie politique, il n'y a jamais d'exactitude mathématique. Quand

THIÉZIÈME LEÇON. 157

OD dit: — Les frais de production, à part les monopoles, règlent le prix du marché; — cela veut dire : — Les frais de production, à part les monopoles, tendent à régler le prix du marché. — S'ils s'en écartent en plus, la production augmente; s'ils s'en écartent en moins, la production diminue.

Quel est donc l'effet des machines? Par les machines on produit à meilleur marché. On fait donc baisser le prix des produits, et c'est là, au surplus, une de ces vulgaires vérités que tout homme qui a la moindre connaissance des faits de la vie sociale sait d'avance. Nous savons tous que si nos bas étaient tricotés, comme ils l'étaient jadis, et que cependant nous voulions les porter du même degré de finesse et de perfection de travail qu'ils sont aujourd'hui, ils coûteraient dix fois plus qu'ils ne coûtent faits au métier.

On produit donc à meilleur marché avec les machines; en produisant à meilleur marché on fait baisser le prix des denrées; le prix des denrées baissant, le consommateur épargne une partie du revenu avec lequel il achetait ces objets. Qu'il emploie cette épargne à se donner plus d'approvisionnement de la même espèce, qu'il l'emploie à se procurer d'autres jouissances ou qu'il la capitalise pour l'appliquer à la reproduction, peu importe.

Ainsi, une paire de bas fins coûtait, je suppose, quinze francs; cette même paire de bas tombant à cinq francs, j'économise dix francs, et je puis alors me donner la jouissance d'avoir trois paires de bas, ou bien me contenter de la même quantité de cette marchandise et acheter autre chose pour ma consommation, pour ma jouissance; ou bien j'épargne, absolument parlant, ces dix francs, et ils deviennent une fraction du capital national employé à la reproduction. J'achète des matières premières, j'achète des outils, peu importe.

Je dis peu importe, et vous en sentez la raison. Si, avec les dix francs, j'achète des outils et des matières premières, comment ces outils et ces matières premières seront-ils mis en oeuvre? Par suite d'une demande de travail que je porterai sur le marché. Si au lieu de faire cette opération, j'achète trois paires de bas au lieu d'une, l'opération que je n'ai pas faite, le

ROTI SI. — «.UUIIS U tCORUMIL l'OLITIKUK. 14

158 COURS d'économie UOLITIUUE.

marchand de bas la fera : il produira une plus grande quantité de bas. Et, si au lieu de cela, je veux acheter des cravates ou autre chose, le marchand auquel je m'adresserai fera la même opération que le marchand de bas.

Vous ne pouvez donc pas concevoir une épargne non suivie d'un accroissement dans la demande de travail. Sans cela il vous faudrait imaginer que ces êtres bizarres, qui ont fourni des traits si amusants à Plaute et à Molière, fussent le type commun de l'espèce humaine; il faudrait imaginer que chaque homme allât enterrer ses épargnes et passât sa vie à regarder sa cassette. Or, comme cela n'est pas dans la nature humaine, il est évident que toute épargne amène, directement ou indirectement, une demande de travail plus grande.

Ainsi, l'introduction des machines augmente la demande de travail. Brusquement énoncé, cela a l'air d'un paradoxe; longuement déduit, comme nous venons de le faire, c'est, ce me semble, une vérité irrécusable. Par les machines, on produit à meilleur marché; par le meilleur marché, il y a épargne du consommateur. L'épargne du consommateur, de quelque manière qu'il l'emploie, se résout toujours en une demande de travail. Les machines produisent donc en déiinitive un accroissement dans la demande de travail ; elles contribuent donc eu définitive à faire hausser les salaires.

Cela est encore plus vrai, ou, pour mieux dire, cela se réalise plus promptement encore, lorsqu'il s'agit de machines appliquées à la production de denrées dont la quantité peut s'accroître d'une manière presque infinie. On a cité mille fois l'exemple de l'imprimerie; il est en eil'et très-probant, il résume toutes les vérités que nous venons d'indiquer. Nous avons parié de l'influeuce temporaire et partielle des machines sur le taux des salaires. Eh, mon Dieu! il est bien clair que, lorsque l'imprimerie fut inventée, les copistes tombèrent dans la misère; mais aujourd'hui l'imprimerie emploie infiniment plus de travailleurs que la copie u'en em-

ployait alors; et elle en emploiera davantage encore, parce que ses produits sont une de ces denrées dont la consommation n'a pas de limites connues, assignables.

La toile de coton fouruit une autre preuve frappante de notre

TREIZIÈME LEÇON. 159

asserlion. Le chiiTre, dans cet exemple, tient du prodige, le cbiiTre tient de la fable. Là où l'on produisait, il y a, non pas des siècles, mais seulement cinquante ans, de la toile de coton comme deux cent mille, on en produit aujourd'hui comme 80, comme 80 millions. L'imagination en est confondue. Est-ce là le dernier terme? Qui oserait le dire, en présence de faits pareils? Qui vous dit que la toile de coton ne finira pas par devenir aussi commune parmi les classes les moins fortunées, qu'elle l'est aujourd'hui pour celles qui ont quelque aisance?

Eh bien, quand on a découvert ces prodigieuses machines appliquées à nos manufactures de coton, toutes les vérités que nous venons d'indiquer se sont vérifiées. Sans doute, ceux qui faisaient de la toile de coton à la manière de l'Inde ont souffert quand les machines ont pris leur place : effet temporaire, partiel, très-douloureux. Mais aujourd'hui il y a plus de personnes employées à la manufacture du coton dans une seule ville, par exemple à Manchester ou à Liverpool, qu'il n'y en avait alors dans toute l'Angleterre ou même dans toute l'Europe. Ainsi on va prendre le coton en Afrique, en Asie, en Amérique, ou l'apporte en Europe pour le travailler, et puis on va le revendre, ainsi travaillé, là même où, il y a quelques années, les Européens allaient acheter leurs indiennes et leurs mousselines.

Vous voyez quelle est la puissance des machines. 11 est certain qu'il y a aujourd'hui une masse énorme de salaires qui ne doivent leur existence qu'à l'introduction des machines, parce qu'elles ont mis un grand nombre de produits à la portée de tout le monde par la baisse des prix, et ont augmenté ainsi le nombre des consommateurs et par suite la demande de travail. C'est ainsi que nous sommes arrivés à cette conclusion en apparence paradoxale, que l'introduction des machines élève le taux des salaires; je n'ai pas besoin de dire, toutes choses étant égales d'ailleurs; il est désormais bien entendu entre nous que cette restriction doit toujours être ajoutée à nos conclusions. 11 est clair que si la population augmentait encore plus rapidement que la demande de travail, les salaires ne hausseraient pas, mais au contraire baisseraient. Serait-ce la faute des ma-

160 COURS d'économie politique.

chines? En vérité, ce ne seraient pas elles (passez-moi une expression triviale), ce ne seraient pas elles qui auraient mis au monde les enfants des ouvriers.

Je passe à un autre point de vue.

Nous avons dit que le taux des salaires se proportionne aussi au prix, et en conséquence à la quantité des choses nécessaires à la vie des ouvriers. J'ai à peine besoin d'expliquer cette seconde partie de la proposition. 11 n'y a personne en effet qui ne sache que si demain, par suite d'une disette, par une circonstance quelconque, le prix du blé décuplait, les salaires réels des ouvriers baisseraient; car lors même qu'on doublerait, lors même qu'on triplerait le salaire nominal, l'ouvrier ne pourrait se procurer la même quantité de pain qu'aujourd'hui.

Eh bien, quel est, sous ce second point de vue, l'effet des machines ? Les machines peuvent être employées (l'expérience le démontre) à la fabrication de toute espèce de produits. On peut les appliquer à produire les objets qu'on appelle de luxe et dont les ouvriers ne font guère usage, comme on peut les appliquer à produire les choses utiles aux ouvriers. Si on les applique à la production de choses dont les travailleurs ne font point usage, leur introduction est sans influence sur le prix des objets nécessaires aux travailleurs. Ainsi, si on invente demain des machines qui fassent des télescopes meilleurs, plus abondants, ou moins chers qu'on ne les fait aujourd'hui, cela ne fera rien sous le point de vue dont il s'agit ici. Sous ce point de vue, je le répète, l'introduction des machines est sans influence, parce que le prix des choses nécessaires à la vie reste le même.

Si au contraire les machines sont appliquées à la production des choses nécessaires à la vie, quel est leur effet ? C'est la hausse des salaires. Mais ici, ne l'oubliez pas, de quel salaire parlons-nous? De celui dont il faut toujours parler, du salaire réel. Peu nous importe le salaire nominal, par la raison que, en cas de disette, si le blé coûtait dix fois plus qu'il ne coûte aujourd'hui, l'ouvrier dont le salaire nominal serait doublé pourrait fort bien mourir de faim. Eh bien, appliquez les machines à la production des choses nécessaires à la vie, quelle

TRKIZI^.WR LEÇON. 1GI

est la conséquence? Le prix de ces choses baisse; on peut donc, avec la même quantité de travail, s'en procurer une plus grande quantité. Dire qu'une denrée baisse de prix, c'est dire qu'avec toute autre chose on en obtient une plus grande quantité qu'auparavant.

Or, dans l'hypothèse, tout est égal d'ailleurs; dans l'hypothèse, le nombre des ouvriers est resté le même, seulement le prix des choses nécessaires à la vie a baissé. Les salaires tendent donc à hausser, parce que l'ouvrier, avec la même quantité de travail, se procure une plus grande quantité de ces choses nécessaires.

Les ouvriers le savent bien. Aussi se réjouissent-ils, et à bon droit, quand ils apprennent la baisse de prix des denrées de première nécessité. Quand on veut leur prouver qu'ils seraient encore plus heureux si ces denrées étaient plus chères, c'est une conviction fort difficile à leur inspirer. En général, quand la baisse de prix des denrées de première nécessité vient d'une production plus facile et moins coûteuse, comme dans le cas de l'introduction d'une machine, il y a un bénéfice réel pour les salariés.

Mais cela est-il absolument sans exception ? ou bien y a-t-il des cas où, sous ce point de vue, l'introduction d'une machine peut être nuisible aux travailleurs? 11 y en a deux. Ils ont été mentionnés par deux économistes du premier ordre, très-favorables à l'introduction des machines, mais trop amis l'un et l'autre de la vérité pour rien dissimuler; ils ont été, dis-je, mentionnés par Ricardo et par Senior.

Je me borne aujourd'hui à vous poser les deux espèces; le temps nous empêche de les apprécier, d'en peser les conséquences; nous le ferons dans la séance prochaine.

Ricardo a dit : < Qu'arriverait-il si, cent ouvriers étant occupés à produire des choses nécessaires à la vie, on en détachait cinquante pour les occuper à produire des machines? » Et sa réponse a été que les salaires baisseraient. Voilà le premier cas.

Voici le second : f Qu'arriverait-il si, une masse de choses nécessaires à la vie étant donnée, on introduisait des machines

162 COURS d'économie politique.

qui consommassent elles-mêmes une bonne partie de ces choses nécessaires à la vie qui étaient consommées par les ouvriers? » .Mais y a-t-il dans ce monde des machines qui mangent le pain et boivent le vin des ouvriers? Oui, messieurs, il y en a, et elles le font, non pas exactement comme l'âne de la table, mais en occupant le soi qu'occupaient le blé et la vigne. Ce sont les animaux mis à la place des hommes.

Ces deux questions valent la peine d'être étudiées, la seconde surtout, et c'est ce que nous ferons dans la séance prochaine.

Ricardo a posé celle question : Qu'arrive-t-il lorsqu'une partie des ouvriers occupés à produire des choses nécessaires à la vie des travailleurs quittent celle branche de travail, pour se mettre à fabriquer des machines? Et il allirme, avec raison, que, dans ce cas, les salaires baissent momentanément, puis que, le nombre des travailleurs restant le même, la quantité des choses destinées à leur entretien diminue. — On s'est demandé si l'introduction de machines qui consommeraient elles-mêmes une partie des choses destinées à l'entretien des travailleurs, ne ferait pas diminuer la rétribution de ces derniers. Les machines dont on parle ici sont les animaux, et le fait qui a donné lieu à l'hypothèse est la substitution du pâturage au labourage. Quant à la réponse, elle n'est pas douteuse. Il est clair que, dans l'espèce, la quantité des choses nécessaires à la vie diminue, quoique le nombre des travailleurs reste le même, et qu'il y a, par conséquent, baisse des salaires pour un temps plus ou moins long.

Messieurs,

Ed examinant l'influence que l'introduction des machines peut exercer sur le (aux moyen des salaires, Ricardo, quoique reconnaissant d'ailleurs tous les avantages que produisent les machines, a cependant proposé l'exemple suivant, pour prouver que, dans des circonstances données, l'introduction des machines pourrait produire une baisse des salaires. Ses raisonnements et ses calculs, fort longs, fort détaillés, peuvent se résumer ainsi : Un producteur a un nombre quelconque d'ouvriers, de travailleurs, trente, je suppose. 11 les emploie ainsi qu'il suit : vingt

161 COURS d'économie politique.

produisent ce qui est nécessaire à la consommation des trente; c'est-à-dire, pour ne servir d'une expression plus concise, que vingt produisent le salaire des trente, puisqu'ils produisent les choses nécessaires à leur entretien. Les dix autres produisent des choses utiles au producteur lui-même et n'entrent point par conséquent en ligne de compte, quant à la production des choses que les travailleurs consomment.

Maintenant voici ce qui arrive dans l'hypothèse de Ricardo : Le producteur qui a ainsi trente travailleurs, distribués de la manière que je viens d'indiquer, le producteur découvre une machine qui peut lui procurer du bénéfice. 11 occupe alors une partie des travailleurs à construire des machines semblables.

Quel sera le résultat de l'opération? Pour le producteur, ce sera un gain, puisqu'il lui restera un bénéfice net plus grand que celui que représentait le travail des dix ouvriers. Mais, quand même il emploierait à la construction de ses machines le même nombre d'ouvriers qu'il employait auparavant distribués comme

je l'ai dit, la quantité des choses nécessaires à la vie se trouverait diminuée, puisque les vingt ouvriers qui produisaient, je suppose, de la toile, des souliers ou autre chose que l'ouvrier consomme, seront employés à produire des roues, des pivots, des manivelles, etc.

Or, s'il est vrai, et nous l'avons démontré, je crois, d'une manière incontestable, s'il est vrai que les salaires se proportionnent non-seulement à la demande de travail, mais au prix des choses nécessaires à la vie, la production de ces choses diminuant, leur prix doit s'élever, et, par contre-coup, les salaires doivent baisser.

Voilà en résumé l'hypothèse de Ricardo. Eh bien, il faut le reconnaître, dans les termes de cette hypothèse, l'introduction de machines produirait, en effet, une baisse dans les salaires. Mais ne perdons pas de vue le motif de la baisse, car il se rattache bien intimement à la question des machines; pourquoi, dans l'hypothèse de Ricardo, y aurait-il une baisse dans les salaires? Quelle est la raison intime de cette baisse? Est-ce ce qu'on reproche ordinairement aux machines? est-ce le motif banal qui est dans la Immitié de tous ceux qui tranchent les

QUATONZIÈME LEÇON. 165

questions d'économie politique sans trop connaître les premiers éléments de la science? est-ce, en un mot, l'excès de production?

Eh! non, messieurs; l'effet des machines qui produisent beaucoup de choses nécessaires à la vie des travailleurs, est de faire monter les salaires relativement, parce que, avec le même salaire nominal, l'ouvrier peut se procurer plus de choses nécessaires à la vie.

Pourquoi, dans l'espèce, les salaires baisseront-ils? Parce que, tout au contraire d'un excès de production, il y aura diminution dans la production des choses nécessaires à la vie, puisque, dans l'hypothèse, une partie des ouvriers qui étaient occupés à cette branche d'industrie la quittent pour se vouer uniquement à la production des machines. Les salaires baisseront donc, non par cette raison singulière et bizarre que les produits augmentent, mais par la raison toute rationnelle et nécessaire que les produits diminuent. Il y avait hier mille travailleurs qui devaient se partager une quantité A de choses destinées à l'entretien des ouvriers. Les travailleurs restent mille, mais la quantité A devient $\hat{A}$ — B, c'est-à-dire A moins ce qui n'est plus produit parce que les travailleurs font autre chose. La quantité à partager diminue, le nombre des copartageants reste le même, la part de chacun doit donc diminuer.

Ainsi la proposition de Ricardo est juste, rationnelle. Mais, j'en conviens toutefois, je l'ai expliquée plutôt pour arriver à ces dernières considérations qui, comme vous le voyez, jettent de la lumière sur la théorie tout entière, que pour son importance pratique. L'importance pratique de cette question est presque nulle. L'effet que Ricardo signale peut agir momentanément dans une sphère fort étroite, dans une localité donnée, mais ses conséquences économiques générales ne valent pas la peine d'être prises en considération. Plus tard, la production de ces machines aurait les effets dont nous avons parlé, c'est-à-dire que les forces productives de la nation étant augmentées, la masse des choses produites augmenterait également, les prix baisseraient, la demande de travail grandirait, et nous rentrerions dans le même cercle d'idées que nous avons parcouru dans la dernière séance.

1C6 COURS d'économie politique.

Voilà l'une des deux hypothèses que je vous signalais à la fin de notre dernière réunion. Voici la seconde : * L'introduction des machines ne serait-elle pas préjudiciable aux ouvriers, ne diminuerait-elle pas la rétribution du travailleur, si les machines introduites étaient de nature à consommer elles-mêmes une partie plus ou moins considérable des choses destinées à l'entretien des travailleurs? »

Vous remarquez sans doute, messieurs, que ces questions se rapportent, comme nous le disions dans la dernière séance, au deuxième terme de la proportionnalité des salaires, c'est-à-dire à la quantité et, en conséquence, au prix des choses nécessaires à la vie.

Ce qui a donné lieu à la question que je viens d'adresser, c'est le fait qui a dicté à plusieurs économistes, surtout aux philanthropes, et, en particulier, à mon illustre ami M. de Sismondi, des pages si éloquentes; c'est ce fait que nous avons nous-même rappelé dans une des dernières séances, c'est la substitution de la grande culture à la petite, et surtout la substitution du pâturage au labourage. Je le répète, même récemment, cette transformation a eu lieu. Ainsi en Irlande, en Écosse même, je crois, il y avait une grande quantité de petits laboureurs à qui on avait assigné un arpent, deux arpents, trois arpents. Sur ces petits lots de terrain la famille vivait; elle les exploitait tant bien que mal, elle en tirait les pommes de terre nécessaires à sa subsistance, elle en tirait l'herbe nécessaire pour nourrir une maigre vache, ou une chèvre; bref la famille vivait, en payant au seigneur (je me sers des termes du temps où cet état de choses s'est surtout établi dans le pays dont je parle ; on dirait aujourd'hui propriétaire), en

payant, dis-je, au seigneur une très-faible redevance. La redevance, en effet, ne pouvait pas être considérable, parce que ces exploitants n'avaient ni les capitaux, ni les connaissances, ni l'étendue de sol dont ils auraient eu besoin pour faire de l'agriculture intelligente. C'était à force de travail manuel que l'homme arrachait à ces terrains leurs produits; mais enfin toujours est-il que, d'une façon ou d'une autre, la famille vivait, toujours est-il qu'elle avait son pain quotidien et un abri.

Cependant il n'a pas été difficile de découvrir qu'il y avait là une masse énorme de produit brut, mais que le produit net pour le propriétaire était peu considérable; et comme la marche de la société, en Europe, a toujours tendu depuis longtemps à donner un grand relief à la richesse proprement dite, au possesseur de gros revenus, les propriétaires sous l'influence de ce fait social ont été naturellement amenés à tirer le plus grand parti possible de leurs possessions. Alors chacun s'est dit : (Dans mon domaine il y a cinquante petits tenanciers; ces petits tenanciers doivent vivre, je ne puis donc exiger d'eux qu'une redevance minime. Mais si je les mets tous à la porte, si, avec mes cinquante petites fermes, je fais un vaste domaine, si, au lieu d'y mettre des hommes, je le couvre de moutons ou de chevaux, si, au lieu de cinquante familles, j'y installe trois ou quatre bergers, si, au lieu d'exporter une faible quantité de médiocres céréales, je me fais marchand de viande, de beurre et de lait, mes affaires iront beaucoup mieux. »

Le calcul n'était pas difficile. Eh bien, l'opération a été faite dans plusieurs localités, et a produit deux résultats ; nous avons déjà parlé de l'un : vous comprenez qu'il y a là un déplacement plus ou moins brusque du travail, et en conséquence tous les in-

convénients, toutes les souffrances temporaires, dont nous avons commencé par reconnaître la réalité, dans tout passage trop prompt d'un état à un autre. Mais indépendamment de cette considération, n'y a-t-il pas un autre effet?

Oui, messieurs; ces chevaux, ces moulons, ces vaches sont des machines, des machines animées, si vous voulez, nous n'en sommes pas à discuter l'âme des bêtes, mais enfin ce sont des machines, quand vous les employez à l'exploitation sous une forme ou sous une autre. Que consomment-elles ? elles consomment la portion des travailleurs ; peu importe qu'au lieu de la consommer sous forme de blé ou d'orge, elles la consomment sous forme de foin ou d'avoine; toujours est-il qu'elles consomment la quantité de choses nécessaires à la vie que les hommes consommaient auparavant. Ainsi, lorsque, dans un vaste domaine, à la place de cinquante, de cent familles de petits fermiers, on met deux, trois, quatre mille têtes de bétail,

COURS d'économie politique.

ce bétail, encore une fois, consomme ce que consommaient les cent familles. Les cent familles le consommaient sous forme de pommes de terre, d'orge ou d'autres denrées appropriées à la nature humaine; les moutons ou les chevaux le consomment sous forme d'avoine, d'herbage ou autres substances propres à les alimenter.

Éh bien , quelle est la conséquence de cela ? C'est que la masse des choses nécessaires à la vie de l'homme diminue d'autant. En effet, le propriétaire du domaine en question enverra sur le marché des laines surtout, il n'y enverra pas de blé; et quand même il y enverrait la même quantité de choses nécessaires à la vie, cela

serait indifférent. Pourquoi? Parce qu'il a augmenté le nombre des consommateurs, parce que, à côté du nombre des travailleurs qui reste le même, puisqu'ils ne meurent pas le jour où leur propriétaire les expulse, à côté, dis-je, du même nombre de travailleurs, se trouvent ces machines qui viennent partager avec eux les choses nécessaires à la vie. Donc le prix doit augmenter; donc les salaires baissent, parce que le prix augmente, parce que le nombre des consommateurs est plus grand, ou parce que la production diminue, c'est la même chose.

Cette conséquence est irrécusable, cet effet est incontestable. Il est parfaitement certain que si, à la population agricole d'un arrondissement occupée à produire des choses nécessaires à la vie, on substituait des animaux qui consommeraient, sous une forme ou sous une autre, les aliments que la population humaine consommait, sans que la quantité des produits pût augmenter en même temps, il est parfaitement certain que les salaires baisseraient, parce que la quantité des choses nécessaires à la vie diminuant et le nombre des bouches augmentant, le prix des vivres serait plus élevé.

Ceci n'est pas un fait particulier, c'est un fait que nous retrouvons en grand dans l'histoire. Il y a eu un temps où, vous le savez tous, la puissance individuelle se mesurait, non proprement au taux de la richesse de l'individu, de la richesse du moins telle que nous l'entendons, mais à la force matérielle que l'individu pouvait déployer. Quel était alors rhomme considéré-

riche? C'était celui qui, en montant à cheval et en convoquant tous ses dépendants, était suivi par le plus grand nombre de bras prêts à se battre avec lui et pour lui ; alors pour être un homme considérable il fallait avoir... de la terre et du revenu net? Non; de

la terre et des hommes. Avoir beaucoup de terre, et par la terre beaucoup d'hommes, c'était là l'essentiel. Entre le chef et ses hommes, il n'y avait pas, relativement aux jouissances de la vie, une très-grande différence; le chef, sans doute, occupait dans la salle du banquet une place un peu plus élevée, mais au bout du compte il n'y avait pas une grande différence dans la nourriture et dans les habillements, et une quantité de choses, qui aujourd'hui sont indispensables, je ne dis pas à un homme riche, mais à un homme aisé, étaient alors parfaitement inconnues aux chefs comme aux subalternes. Encore une fois, dans ce temps-là, la puissance consistait dans la terre et dans les hommes; dans la terre, parce qu'elle donnait les hommes.

Que nous font les hommes aujourd'hui? Si un millionnaire, un homme ayant cinq, six cent mille livres de rente montait demain à cheval, par qui serait-il suivi? Par son groom, pourvu encore qu'il fût bien prouvé qu'il ne va pas faire quelque chose qui puisse compromettre la vie ou les intérêts personnels de ce groom.

D'où vient donc aujourd'hui l'influence ? Ce n'est pas de la terre et des hommes, mais de la richesse. Le ciel me préserve de vouloir dire par là que tous nos soins ne doivent tendre qu'à nous procurer de la richesse! Nul, plus que moi, n'est convaincu qu'il y a une puissance qui est, au fond, au-dessus de la richesse, quoique peut-être ses succès ne soient pas aussi immédiats; nul n'est, plus que moi, convaincu qu'il y a une puissance morale et intellectuelle qui, même comme moyen humain, n'a pas à redouter la concurrence de la richesse. Mais, quoi qu'il en soit, toujours est-il que la force sociale que les hommes tirent de leur fortune ne se formule pas aujourd'hui comme alors.

Maintenant (quoique nous ne soyons pas ici pour comparer des états sociaux sous le point de vue des jouissances personnelles, de la moralité publique), maintenant, dis-je, les populations dont je parle étaient-elles plus heureuses que les nôtres?

170 COURS D'ÉCONOMIQUE POLITIQUE.

On l'a beaucoup dit, et cependant je me permets d'en douter ; je parle ici de bonheur matériel.

Il est vrai que ces familles logées ainsi sur la terre de leur seigneur, exploitant cette terre (je ne parle pas des serfs, remarquez-le bien; je parle des petits tenanciers), il est vrai que ces familles avaient une sorte d'aisance assurée; elles n'avaient pas à craindre ces brusques oscillations aux-^{quelles}elles, dans le monde moderne, les travailleurs sont souvent exposés.

Mais la différence entre les populations d'alors et celles d'aujourd'hui se résume dans un mot ; cette époque était l'état stationnaire; la nôtre est l'état progressif. Celle-là avait tous les avantages. Je le reconnais, d'une position connue, déterminée; la nôtre a les désavantages d'une position souvent flottante et incertaine. Mais, le premier état durant, il n'y avait pas d'avenir pour l'espèce humaine; elle se trouvait, pour ainsi dire, parquée au physique comme au moral, tandis que, pour nous, je ne vois pas de limites infranchissables. Il s'en trouvera sans doute, parce que la nature humaine n'est pas chose infinie, mais l'œil de l'homme ne les voit pas : l'Éternel seul pourrait nous les montrer.

Dès lors, il vaut bien la peine de racheter, même par des incertitudes, même par des souffrances, cet avenir non de quelques individus, mais de l'humanité tout entière. Seulement c'est un devoir impérieux pour ceux qui, dans cette carrière, marchent à la

tête, de se retourner souvent pour s'assurer que les masses suivent et pour leur faciliter la route. Il n'y a pas de conquête où le devoir du chef et des généraux, si je puis parler ainsi, leur commande plus impérieusement de se tenir à la tête de l'armée, en surveillant sa marche et en la facilitant, même au prix de leur intérêt personnel.

Revenons à la question économique. L'humanité, dans les pays civilisés, a passé par les transformations agricoles dont je parle. Elles sont peut-être difficiles à traverser, et l'histoire le prouve. Mais quel a été le résultat final? Une augmentation très-grande dans la production, même agricole ; et il n'y a pas d'homme, je ne dis pas versé dans l'économie politique, mais versé dans l'agriculture, qui ne sache que, par ces procédés, la

terre se fertilise, et qu'au bout de quelque temps, la masse des choses nécessaires s'accroît sur le marché.

Il en a été ainsi, et c'est pour cela que les populations se sont accrues. Croyez-vous qu'elles auraient pu augmenter si la quantité des choses nécessaires à la vie était restée dans les anciennes limites? Impossible. Il y a sans doute à regretter que les accroissements de la population ne se soient pas toujours et partout mieux proportionnés à l'accroissement des subsistances. C'est là le dernier terme de la prévoyance humaine en économie politique. Il y a même, sous ce rapport, du progrès, et félicitons-nous de pouvoir ajouter qu'il y a surtout du progrès dans le pays que nous habitons. La population française est une de celles qui dépassent le moins les limites d'une juste prévoyance. Cependant il y a encore un progrès à atteindre en cette matière; il y a encore à bien répandre, dans toutes les classes de la population, cette importante vérité que le père de famille est au fond le maître du sort de sa

postérité, qui est prospère ou misérable scion qu'il est gouverné par la raison ou qu'il cède à la brutalité de la passion.

Mais il n'est pas moins vrai que le devoir imposé à ceux qui se trouvent à la tête des sociétés est, je le répète, de faciliter cette transition qu'amène la marche de la civilisation, de la faciliter par tous les moyens que la raison autorise et que l'humanité réclame. Car nous ne sommes pas de ceux qui, de la théorie de la population, quelque vraie qu'elle soit en elle-même, tirent la conséquence que l'imprévoyance et l'erreur doivent être punies de mort, de la mort de la souffrance et du dépérissement, de la mort lente et douloureuse.

L'effet de l'introduction de ces machines animées dont nous parlions, est donc irrécusable. Si l'opération est faite brusquement, il y a une diminution dans les salaires. Mais cette diminution cesse bientôt. Elle cesse d'abord parce que la puissance agricole donne des résultats plus abondants, et ensuite il faut malheureusement reconnaître que souvent l'équilibre se rétablit par un moyen que l'humanité désavoue. Les familles ainsi arrachées à leur domicile, à leurs habitudes, à leurs moyens ordinaires de subsistance, sont promptement décimées par la

17^e COUBS d'économie politique.

maladie et la mort; et alors l'équilibre se rétablit par la plus fâcheuse des causes, la diminution du nombre des travailleurs. Lorsque les petits tenanciers d'un grand propriétaire ont dû quitter les chaumières qui les avaient vus naître, eux et leurs familles, pour aller sur une plage aride, sur les bords de la mer, et passer instantanément de l'état paisible et assuré d'agriculteur à l'état

fatigant et incertain de pêcheur, il n'y avait pas à espérer que ce brusque changement ne coûtât pas la vie à beaucoup d'entre eux.

Le fait est donc irrécusable; mais il est plus rare aujourd'hui, parce que nous ne sommes plus dans l'état où ces brusques transitions sont à faire; elles sont faites. Cependant il ne faut pas oublier que, partout où une population agricole doit brusquement changer d'état, partout où il s'agit de diminuer le produit brut pour augmenter le produit net, la justice et la raison demandent qu'on y apporte beaucoup de ménagement, et que, précisément en vue de ce produit net plus considérable qu'on obtiendra un jour, on ne recule pas devant les sacrifices que réclame l'humanité.

Est-il vrai qu'en autorisant la libre importation des produits étrangers, on porte une atteinte grave au travail national? Non certes; car, pour obtenir les produits étrangers, il faut livrer en échange des produits indigènes. La demande de travail national ne diminue donc pas par suite de réimportation; elle augmente, au contraire: en effet, si réimporter envoie ses produits sur notre marché, c'est qu'il peut les vendre à plus bas prix que le producteur français; le consommateur fait donc une épargne; or, toute épargne amène une augmentation dans la demande de travail, et entraîne une hausse des salaires. Nous sommes loin de nier cependant que, lorsqu'on supprime brusquement les barrières opposées à l'importation, il n'y ait un moment de transition douloureuse pour une partie des travailleurs. — Erreur de ceux qui croient que les consommations improductives, même exagérées, sont utiles aux ouvriers. N'est-il pas évident que l'homme qui épargne, chaque année, une partie de son revenu, augmente continuellement, par ces épargnes successives, le capital natio-

nal, et occasionne, par conséquent, un accroissement continu et de plus en plus grand de la demande de travail ?

Messieurs ,

Il est deux opinions assez communes et répandues dans la classe des travailleurs. Il importe de les examiner, parce qu'elles peuvent entraîner dans des erreurs sérieuses, même d'application. L'une de ces opinions est que le taux des salaires peut être modifié, d'une manière défavorable aux travailleurs, par l'introduction des produits étrangers ; l'autre, qu'il est de l'intérêt des travailleurs, pour la hausse de leurs salaires, que les riches se livrent à des dépenses considérables, que la consom-

COURS d'économie politique.

mation improductive s'étende ; en d'autres termes, que ce qu'on appelle vulgairement luxe est utile aux travailleurs, comme moyen d'amener une hausse dans les salaires.

Ceux d'entre vous, messieurs, qui m'ont fait l'honneur de suivre mes cours précédents, peuvent se rappeler que nous avons déjà traité ces questions sous le point de vue général de la richesse. Nous nous sommes déjà demandé s'il était vrai que l'importation des produits étrangers, en d'autres termes, la liberté du commerce, fût nuisible à la production de la richesse nationale. De même nous avons, sous le point de vue général, parlé des consommations improductives. Cependant, à cause de leur importance, j'examinerai de nouveau ici ces deux questions, sous le point de vue particulier plus restreint de leur influence sur le sort de la classe travaillante, en d'autres termes, sur le taux des salaires.

On a dit que, lorsqu'on favorisait l'introduction des produits étrangers, on portait une atteinte grave au travail national. C'est, en effet, un des principaux arguments derrière lesquels se sont abrités les défenseurs du système prohibitif, parce qu'ils trouvaient là deux avantages : l'un de mettre en avant une opinion qui, si elle était fondée, serait à la fois d'une haute importance non-seulement économique, mais politique; l'autre de dissimuler ainsi leur intérêt personnel, car ce n'était plus une objection qu'ils faisaient comme capitalistes, comme entrepreneurs, c'était une objection qu'ils présentaient dans l'intérêt des classes travaillantes, et ils se donnaient ainsi tous les honneurs de la philanthropie.

Maintenant qu'y a-t-il de fondé dans cette opinion? D'abord, messieurs, il est impossible de ne pas être frappé à la fois d'une contradiction et d'une imprudence qu'on y rencontre. Je dis d'une contradiction et d'une imprudence à la fois ; car si l'introduction des produits étrangers est nuisible au travail national , comment se fait-il que, tout en admettant cela, on puisse soutenir eu même temps que l'introduction des machines n'est pas nuisible au travail national? Eu eifet, messieurs, qu'est-ce que l'importation des produits étrangers? 11 n'y a pas un de vous qui UC soit frappe à l'instant même de son analogie avec

QUINZIÈME LEÇON. i75

l'introduction d'une machine nouvelle. C'est une augmentation, c'est un accroissement de la puissance productive. Cet accroissement, au lieu d'être le résultat de roues, d'engins, de la vapeur, est celui de bras, d'un sol, de machines qui sont en dehors de la frontière. Mais l'effet est le même. C'est une augmentation sur le marché donné, sur le marché français, par exemple, si nous

prenons notre pays pour théâtre, c'est un accroissement de puissance productive et de production. Vous pouvez considérer la production étrangère, la production belge, par exemple, comme une grande machine placée à la frontière et qui lance ses produits sur le sol français.

Ainsi, je le répète, comment pouvait-on sérieusement s'élever d'abord contre l'importation des produits étrangers, et soutenir ensuite que les producteurs français, qui appliquaient la puissance mécanique à la production, ne faisaient pas une chose nuisible aux travailleurs ? Si l'un est nuisible, l'autre l'est aussi; si l'un est innocent, l'autre l'est également.

J'ai dit contradiction et imprudence; car si les ouvriers avaient compris la question dans toute son étendue, en partant des principes qu'on leur accordait, ils auraient pu en tirer la conséquence qu'il fallait, à la vérité, prohiber les marchandises étrangères, mais que, par la même raison, il fallait mettre les machines en pièces. Il y avait donc dans l'opinion émise, je le répète, contradiction et imprudence à la fois.

Laissons maintenant tous ces arguments suggérés par l'intérêt personnel et qui, heureusement, n'appartiennent point à la science ; envisageons la question eu elle-même, d'après les faits généraux et les principes de la science économique.

Prenons un marché quelconque. On importe sur ce marché une certaine quantité de produits étrangers. Nous demanderons d'abord de quelle nature sont ces produits. Consistent-ils en choses dont les travailleurs ne font aucun usage, en dentelles, en tapis, en châles de l'Inde ? ou bien consistent-ils en choses dont

les travailleurs font usage, qui leur sont nécessaires, utiles, comme du blé, des bestiaux, des fromages, etc. ?

Plaçons-nous dans la première hypothèse. On importe une certaine quantité de produits étrangers dont l'ouvrier ne fait \

COURS d'économie politique.

aucun usage; on importe des tapis, des châles de l'Inde, des dentelles, ou d'autres objets de même nature. Qu'arrivera-t-il, toujours dans les limites de la question que nous examinons aujourd'hui, qu'arrivera-t-il relativement au travail national, et par conséquent aux salaires?

Eh bien, messieurs, nous le disons avec la franchise et la sincérité que nous avons toujours apportées dans ces questions, il pourra arriver un déplacement brusque, fâcheux, douloureux du travail. Il n'y a pas de doute que si demain, au lieu d'employer les tapis chèrement fabriqués en France, nous avons la libre importation des tapis d'Orient, que si demain nous pouvions avoir pour trois ou quatre cents francs ce qui nous en coûte aujourd'hui quinze cents ou deux mille, il n'y a aucun doute que la plupart des fabriques de tapis français devraient s'arrêter. Eu conséquence les ouvriers employés à cette industrie, si le changement arrivait brusquement, se trouveraient à l'instant même dépourvus de travail et par là de salaires. Il leur faudrait passer à une autre industrie, chercher une autre occupation, et nous, qui ne voulions jamais dissimuler les difficultés réelles qu'on rencontre lorsqu'il faut passer de la théorie à la pratique, nous reconnaissons hautement que ces déplacements, ces transitions sont toujours pénibles; que tel ouvrier qui a travaillé dix, quinze, vingt ans de sa vie à faire toujours la même chose, surtout aujourd'hui

que le travail est si divisé, passe difficilement à l'âge de quarante ou cinquante ans à une industrie nouvelle. Il dit alors avec douleur, et non sans raison, ce que disait naguère devant un tribunal un homme qui s'était livré jusqu'alors à une bien triste industrie : t J'ai fait un métier trente ans de ma vie, je n'en sais pas d'autre. * Le métier qu'avait fait jusqu'alors cet homme diminuait de beaucoup l'intérêt qu'aurait pu inspirer sa position, mais il n'est pas moins certain que celui qui, sous l'égide d'une loi, bonne ou mauvaise, s'est livré à telle ou telle industrie, s'il a fait fausse route, l'a faite par suite de la législation qui a mis l'industrie en serre chaude; il n'est pas moins certain que ces déplacements, ces transitions sont toujours difficiles.

Aussi, lorsqu'on demande que ces transitions ne soient pas

brusquement faites, lorsqu'on demande que des erreurs involontaires ne soient pas punies de la plus cruelle des peines, celle du manque de nourriture, on est dans le vrai et dans le juste; mais, hors de là, y a-t-il quelque chose de fondé dans l'opinion que nous examinons?

Non, messieurs, hors de là il n'y a qu'erreur, et la démonstration en est facile. En effet, quand vous importez ces denrées étrangères (c'est le point capital qu'il ne faut jamais perdre de vue), quand vous importez ces tapis ou ces châles, est-ce un présent que l'étranger fait à la France? S'il eu est ainsi, tant mieux ; la richesse ^auçaise augmentera sans travail, les fabricants et les ouvriers qui travaillent aux châles et aux tapis appliqueront leurs forces productives à autre chose, la France aura autre chose, plus des tapis et des châles.

Mais il n'en est pas ainsi, ce n'est pas un présent qu'on nous fait. Les denrées ne nous arrivent, ne nous restent et n'entrent dans notre consommation, qu'autant que nous les payons.

Or, avec quoi les paye-t-on? Avec des produits français; encore une fois, on ne les paye pas autrement.

Mais, dira-t-on, les Turcs pour leurs tapis veulent de l'argent, ils veulent de l'or, voire même telle monnaie particulière. Eh ! qu'importe? l'argent, l'or, la monnaie particulière que vous donnez au marchand de Smyrne, est une marchandise comme une autre. Comment pouvez-vous les lui donner? En vous les procurant. Et comment pouvez-vous vous les procurer? De deux choses l'une, ou vous avez chez vous des mines d'or et d'argent, ou vous n'en avez pas. Si vous avez ces mines, vous donnez de l'or et de l'argent comme vous donneriez du blé ou tout autre produit national; si vous n'avez pas de mines, vous donnerez des marchandises françaises aux nations qui ont de l'or.

Ce n'est donc pas chose sérieuse que cette prétendue difficulté; ou ne paye qu'avec des produits, on reçoit de la richesse en donnant en échange une partie de sa propre richesse.

Qu'arrivera-t-il donc? Il arrivera que, directement ou indirectement, peu importe, quand le marchand étranger vous livrera les cachemires, les lapis qu'il a fabriqués, vous lui livrerez

COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

en échange des pendules, des bijoux, des machines, des chapeaux ou telle autre chose que nous aurons fabriquée en France et que nous n'aurions pas produite s'il n'eût pas existé de débouché. N'est-il pas évident que si vous importiez pour un million de

cachemires que vous payiez avec des pendules, des bijoux ou tel autre produit de la fabrique française, l'importation de ces cachemires n'ayant plus lieu, vous ne serez plus eu état de fabriquer les choses qui étaient destinées à les payer? Au lieu de faire les pendules, les bijoux, les chapeaux qui servent à payer les cachemires, les ouvriers feront les cachemires que vous n'achèterez plus à l'étranger.

Il pourra donc y avoir, par suite de l'importation des produits étrangers, un déplacement fâcheux pour tels ou tels individus adonnés à telle ou telle industrie particulière; mais qu'on ne vienne pas nous dire qu'il y aura une baisse générale dans le taux des salaires, puisque la demande de travail restera la même et qu'il y aura seulement un changement dans la nature des choses produites.

Je fais même une concession quand je dis que la quantité de travail restera la même; je fais une concession et je ne tiens pas un langage rigoureusement exact : car au contraire la demande du travail national devra augmenter.

En effet, lorsque nous aurons ces produits étrangers, pourquoi les aurons-nous? Pourquoi, au lieu d'étendro dans notre salon un tapis français, y étendrons-nous un tapis de Smyrne? Sera-ce uniquement pour avoir un lapis de Smyrne, au lieu d'un tapis français? Non, ce sera parce que le tapis de Smyrne coûtera moins que le tapis français, ou sera meilleur pour le même prix, ce qui revient au même ; ce sera parce qu'il y aura avantage à employer le tapis de Smyrne, au lieu du tapis français. Le consommateur de tapis fera donc une épargne.

Ce que je dis des tapis, dites-le de toutes les autres marchandises étrangères. Si, malgré les frais de transport, elles peuvent être vendues avec profit en France, c'est que le consommateur y gagne.

Or si, les jouissances d'un individu restant les mêmes, il y a dans sa dépense annuelle une économie, je suppose, de 10 o/o,

que fera-t-il de ces 10 o/o? Eh! messieurs, ne voyez-vous pas, n'avoDS-nous pas dit souvent déjà, qu'il fera de deux choses l'une : ou il augmentera ses jouissances de 10 o/o, et, pour augmenter ses jouissances de 10 o/o, il achètera plus de produits et augmentera par conséquent la demande de travail; ou bien il convertira ces 10 o/o en capital qu'il appliquera à la production ; il augmentera ainsi le capital national, il augmentera donc la demande de travail et contribuera à l'élévation des salaires.

Maintenant, si cela est vrai des choses qui ne sont pas nécessaires, utiles aux ouvriers, cela est bien plus évident encore lorsqu'il s'agit de l'importation des objets dont ils se servent. En effet, quels sont les deux éléments auxquels se proportionne le taux des salaires? Ce sont, en supposant la population toujours la même, la demande de travail et le prix des choses nécessaires à la vie. Ainsi, le salaire nominal était de quarante sous, je suppose, le pain coûtant douze sous, le vin coûtant huit sous, et ainsi de suite; si, le salaire restant le même, le pain tombe à huit sous, le vin à six sous, et ainsi de suite, il est clair que la rétribution des ouvriers hausse, en ce sens qu'avec le même salaire, iis peuvent se procurer une plus grande quantité de choses nécessaires à la vie; dès lors ils peuvent augmenter leurs jouissances, ou faire des épargnes.

Supposons donc que l'importation ait lieu pour les choses nécessaires à la vie, pour les céréales, pour les bestiaux, pour les fromages, etc.; indépendamment du raisonnement que nous faisons tout à l'heure, et qui prouve que, s'il peut y avoir déplacement, il n'y a pas diminution de travail, il faut faire une seconde observation ; c'est que, l'importation consistant en choses nécessaires à la vie, le fonds de consommation des ouvriers augmente, ou qu'en d'autres termes, le prix des choses nécessaires à la vie baisse; et, comme nous avons prouvé que la demande de travail ne diminue pas, avec le même salaire on peut se procurer plus de choses nécessaires à la vie.

Voilà pourquoi , ainsi que nous avons eu occasion de le dire dans une autre séance, la classe itvivaiillaule coiiiprciid très-bien

180 COURS d'économie politique.

que les lois prohibitives appliquées aux choses nécessaires à la vie ne sont nullement dans son intérêt, quoi qu'on en dise, parce que, encore une fois, ce qu'on importe est payé par des produits, et que, par conséquent, il peut bien y avoir déplacement, mais non pas diminution du travail. S'il n'y a pas diminution dans le travail national, il n'y a pas de baisse dans les salaires; il y a même une hausse quand on importe des choses nécessaires à la vie, puisque le prix de ces objets diminue.

C'est donc, et je ne me lasserai jamais de vous le répéter, c'est donc un des cas où l'économie politique, que nous avons appelée pure ou rationnelle, nous donne des réponses, des solutions qui sérieusement ne sont pas contestables, mais où, en même temps, l'économie politique appliquée doit tenir compte des maux et des souffrances locales et temporaires que les modifications dans

l'état du marché entraînent nécessairement à leur suite; et, tout en vous disant qu'eu dernier résultat la richesse nationale augmente au lieu de diminuer, et que le taux des salaires, s'il n'est pas paralysé par une augmentation de population, tend plutôt à hausser qu'à baisser, elle ne peut pas vous dissimuler que ces vérités générales peuvent, dans l'application, devenir une cause très-grande de souffrances pour les travailleurs forcés de quitter leur travail habituel, pour aller se caser dans des industries qui leur sont inconnues.

Je passe à l'autre opinion, et j'ai presque dit à l'autre préjugé. Il est commun d'entendre dire, surtout dans la saison, non pas belle, mais joyeuse, où nous nous trouvons, que les travailleurs seraient bien misérables, si la classe opulente ne se livrait pas à des dépenses d'ostentation, de plaisir et de luxe.

Je ne veux en aucune façon faire ici un sermon, je ne veux en aucune façon jeter sur ces dépenses un blâme qu'elles ne méritent pas quand elles sont retenues dans certaines limites; mais établir en principe que plus on dépense ainsi, plus on agit dans l'intérêt des classes qui travaillent, c'est seconder un préjugé funeste, et autoriser une erreur qui n'est pas sans conséquences.

N'est-il pas évident, dit-on, que si personne au inonde ne dépensait, on ne travaillerait pas? C'est parfaitement vrai. Il

UHINZIKME LIÜÇON. 181

est parfaitement vrai que si tous ceux qui ont un revenu quelconque consentaient à le mettre de côté et à se refuser, nonseulement toutes jouissances, mais même les choses nécessaires à la vie, le monde finirait, et qu'il n'y aurait plus de travail, ni par conséquent de salaires. Mais, d'un autre côté, si les capitalistes,

puisqu'on veut argumenter ainsi par l'absurde, si les capitalistes s'avisait demain de consommer tous leurs revenus, ou même, si on veut, tous leurs capitaux en banquets, en feux d'artifice, en choses dont il ne reste absolument rien une heure après, est-ce qu'on travaillerait le mois suivant? La différence entre ces deux hypothèses absurdes, c'est que, dans le premier cas, comme le capital serait toujours là, on pourrait se remettre à travailler, tandis que, dans le second cas, le capital étant dévoré, il faudrait, si l'on changeait enfin d'avis, recommencer l'œuvre sociale ab ovo, comme une peuplade de sauvages; il ne resterait que ce qui ne peut se consommer, c'est-à-dire les connaissances, le capital intellectuel. Il ne faut donc pas poser la question en ces termes. Si on veut nous dire que, entre l'avare qui, se contentant d'un morceau de pain, enfouit tous ses revenus, et le prodigue qui dépense gaiement tous ses revenus et qui gaspille même quelques parcelles de son capital, la préférence doit être donnée peut-être au prodigue, on peut le concéder, car si l'assertion n'est pas bien exacte, elle n'a pas du moins de grandes conséquences économiques, puisque ce sont là des faits partiels, accidentels, qui n'ont aucune importance aux yeux de la science.

Remontons aux principes. Les salaires (en supposant toujours la population immobile, parce que sans cela les termes de la proposition varient), les salaires, dis-je, sont comme la demande de travail et la quantité de choses nécessaires à la vie. Cela étant, représentons-nous la consommation improductive et la consommation productive ; prenons un individu (ce qu'on dit d'un individu, on peut le dire du corps social tout entier), qui ait 10,000 francs de revenus; il consomme ces 10,000 francs en choses nécessaires à la vie et en jouissances; au bout de l'année il n'a rien

épargné, il n'a pas non plus entamé son capital. Un autre individu a également 10,000 francs de revenus, il en

IG

182 COURS D'ÉCONOMIQUE POLITIQUE.

dépense 7,000, et il lui en reste, à la fin de l'année, 3,000.

On dit : < Le premier a été plus utile aux travailleurs que le second, parce qu'il les a fait travailler pour 10,000 francs, tandis que le second ne les a fait travailler que pour 7,000 fr. •

Mais cela est-il vrai? Qu'est-ce que celui qui a épargné

3,000 francs peut en faire, au bout de l'an? Que pourra-t-il faire des 30,000, 40,000 ou 30,000 francs qu'il aura épargnés au bout d'un certain nombre d'années?

il ne faut pas se payer d'apparences. On dit ; i II l'aura placera dans les fonds publics. » — Qu'importe? Il les place dans les fonds publics, je le veux bien; mais quand il va à la Bourse et dit à son agent de change ; i Placez-moi ces 30,000 francs, achetez-moi, je suppose, 2,300 francs de rentes, il est bien évident qu'il y a un vendeur de ces 2,300 francs de rentes. Est-ce que les fonds publics ne sont pas comme l'eau de deux bassins qui déverseraient constamment l'un dans l'autre ? Si donc il se fait acheter 2,300 francs de rentes, c'est qu'il y a une autre personne qui les vend. — « Il achètera une terre. » — Mais s'il achète une terre, c'est qu'il y a une autre personne qui la vend. Et cette personne-là, qu'achètera-t-elle ? — i Elle achètera une maison. i — Et celui qui vendra la maison, que fera-t-il des

30.000 francs qu'il en aura retirés? 11 faudra toujours trouver un placement des 30,000 francs comme capital producteur. Après tous les détours que vous pourrez faire, vous trouverez toujours les 30,000 francs appliqués comme capital à la production et demandant du travail.

Je reviens donc à mes deux hommes. L'un dépense chaque année ses 10,000 francs, l'autre en épargne 3,000. Ces 3,000 francs ne demandent-ils pas du travail? Eh! sans doute, ils demandent du travail comme capital producteur. Ils augmentent la masse du capital national, ils causent une demande de travail bien plus assurée, bien plus permanente que celle du premier.

Généralisez le système du premier et supposez qu'il eût été appliqué à la France du temps de Louis XI, sans jamais changer : nous serions maintenant aussi riches que nous l'étions au temps de Louis XI, c'est-à-dire que nous marcherions dans la boue jusqu'aux chevilles, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas un

QUWZlilK LEÇON. i 83

travailleur qui eût des bas et des souliers. Voilà où l'on en était alors et voilà où nous n'en sommes plus aujourd'hui; car ne nous faisons pas illusion : je ne veux pas nier qu'il n'y ait encore aujourd'hui des souffrances, je ne veux pas nier qu'il ne faille faire des efforts pour améliorer de plus en plus le sort des travailleurs; mais lorsqu'on le compare à ce qu'il était lorsqu'ils marchaient pieds nus dans la fange, on ne peut s'empêcher de reconnaître les progrès de la société, même sans ce rapport.

Si donc, à partir de Louis XI, chacun avait dépensé tout son revenu annuel, la richesse française aurait été stationnaire. Comment a-t-elle augmenté et augmentera-t-elle plus peut-être

que bien des personnes ne le croient? comment a-t-elle augmenté de telle sorte que le pays, après avoir résisté à des désastres qui auraient anéanti bien d'autres nations, en est sorti plus fort, plus peuplé, plus actif, plus industriel? Au moyen des épargnes, par l'augmentation du capital national sous toutes ses formes, et, sans ce puissant aide, vous ne verriez rien de ce que vous voyez aujourd'hui.

Heureusement, les maximes dont je parle n'ont pas d'action, et, s'il y a quelques personnes qui dépensent follement tous leurs revenus, la masse d'un pays n'agit pas de la sorte; heureusement, les pères de famille pensent à leur famille; heureusement, l'esprit d'économie et de prévoyance domine; et il dominera de plus en plus, à mesure que la civilisation fera des progrès, à mesure que le sentiment de la dignité humaine se généralisera davantage, à mesure que le père de famille sentira plus vivement le besoin de laisser ses enfants dans un état qui ne soit pas au-dessous du sien.

C'est ainsi que les nations progressent, c'est ainsi qu'elles s'élèvent, c'est ainsi, je le répète, qu'elles se tiennent en état de tenir tête, même à de grandes catastrophes. La France a perdu des milliards d'une façon ou d'une autre; eh bien, elle est plus riche, incomparablement plus riche qu'elle n'était avant ses désastres. Cela est dû aux épargnes, à l'augmentation du capital; cela est dû à ce puissant levier qui seul peut élever, si je puis parler ainsi, la masse de la nation à un état de plus en plus satisfaisant.

Qu'on ne vienne donc pas nous faire l'éloge des dépenses

181 COURS d'économie politique.

folles, des dilapidations de capitaux. C'est une proposition également contraire à la saine raison, à la bonne morale et à la science économique; non que je veuille, je le répète, empêcher l'homme de jouir du bien-être qu'il s'est procuré honorablement, non que je prétende qu'il ne lui soit pas permis de se procurer les plaisirs que sa nature comporte et que sa raison justifie, non que je soutienne que, pour augmenter le capital national, il faille faire de la nation une réunion d'anachorètes. Non, messieurs; il y a aussi un élément de progrès dans ces jouissances, et, je l'ai déjà dit, à mesure que les classes travaillantes éprouvent un besoin nouveau, et je parle d'un besoin légitime, rationnel, moral, à mesure que ce besoin nouveau devient pour elles une nécessité, elles s'élèvent dans l'ordre moral, et on a une garantie qu'elles feront tout leur possible pour ne pas descendre.

Certes, dans un pays où les classes travaillantes se sont désormais accoutumées à une certaine nourriture et à quelques plaisirs intellectuels, si on pouvait, d'un coup de baguette, leur rendre ces jouissances indifférentes, ou commettrait, en le faisant, une action parfaitement immorale, et contraire au progrès de l'humanité, aussi bien qu'aux véritables principes de la science économique.

Mais cela ne prouve point qu'une dépense toujours proportionnée à ses moyens, qu'une sage prévoyance, que des épargnes sur ses revenus, quand cela est possible, ne soient pas conformes aux sains principes de l'économie politique, et favorables aux progrès des sociétés civiles et à la prospérité des classes travaillantes.

Du capital. La monnaie est-elle un capital? Sans aucun doute. L'argent monnayé est une marchandise, une valeur tout comme

le fer ou l'acier. — Quant aux moyens de crédit que l'on peut créer, ce ne sont nullement des capitaux; ce sont de simples créances. Le seul avantage qu'il y ait à mettre en circulation des moyens de crédit, c'est de permettre à une portion de l'or et de l'argent qui servent d'instruments d'échange, d'aller augmenter le capital employé à la reproduction. Mais ces moyens de crédit doivent toujours avoir la garantie de capitaux réels; sans cela, le jour du paiement venu, il y a un désordre effroyable, comme cela est arrivé dernièrement en Amérique. Ainsi, les moyens de crédit ne sont point un capital, mais l'argent monnayé est un capital. Celui qui prête de l'argent a donc droit à une rétribution, comme tout autre capitaliste qui apporte son concours à l'œuvre de la production. Absurdités soutenues à ce sujet. On a, pendant longtemps, considéré ceux qui tiraient leur argent à intérêt comme des hommes vils, tandis que ceux qui louaient leurs machines, leurs chevaux, étaient parfaitement estimés! Où est la différence entre les uns et les autres? Elle n'existe pas; car, dans un cas comme dans l'autre, il y a un capital qu'on applique à la reproduction, et dont, par conséquent, le possesseur a droit à une rétribution.

Messieurs,

L'œuvre de la production exige, outre le travail, le concours du capital. Nous avons souvent dit ce qu'on entend par capital. Dans le langage de la science, ce n'est pas une richesse quelconque, ce n'est pas une valeur quelconque, c'est uniquement celle partie de la richesse nationale, c'est uniquement cette partie des valeurs qui est appliquée à la production.

ti:.

Encore «ne fois, dans le langage commun, on appelle du nom de capital les pierres précieuses qu'une femme a dans son écrin, les tableaux qu'un amateur a dans sa galerie; mais le capital, instrument de la production, n'est autre chose que celle partie des valeurs qui est appliquée à la reproduction de la richesse.

Ainsi, si on nous demande : i Les machines sont-elles un capital? » — 11 n'y a aucun doute. — « Les animaux appliqués au travail sont-ils un capital ? » — Il n'y a aucun doute. - * Les hangars, boutiques, maisons servant au travail sont-ils un capital?» 11 n'y a encore aucun doute. — « L'argent monnayé est-il un capital? » — La réponse est la même. Je le répète, c'est par la destination, et uniquement par la destination, qu'on sait si une partie quelconque des valeurs nationales est ou n'est pas un capital.

Ainsi l'argent que l'avare enfouit dans son jardin n'est pas un capital tant qu'il reste enfoui, parce qu'il ne sert pas à la production, parce qu'il n'est pas disponible, parce qu'il n'est pas offert sur le marché comme instrument de la production. Mais l'argent qu'un fabricant peut emprunter, l'argent qu'un capitaliste est toujours disposé à prêter, pourvu ^u'on lui offre des garanties, des sûretés suffisantes, cet argent-là est un capital.

Cependant, a-t-on dit, que voulez-vous faire de ces pièces d'or ou d'argent portant telle ou telle empreinte? Pouvez-vous les employer à vous donner du drap, de la toile, des bas, des couteaux ou tel autre produit? — Certainement; car l'argent monnayé est une marchandise, une valeur, tout comme le fer ou l'acier. Une pièce de 5 francs n'est autre chose qu'un morceau d'argent accompagné d'un acte authentique qui en certifie le poids et le de-

gré de fin; pour plus de commodité, elle porte cet acte sur elle-même, et l’empreinte que le gouvernement lui a imprimée ne lui attribue pas une valeur qu’elle n’aurait pas, mais déclare seulement qu’elle pèse 25 grammes d’argent à 0,9 de fin, et m’épargne ainsi, à moi qui en ai besoin, l’embarras de porter toujours un essai et une balance.

L’argent monnayé est donc une marchandise, une valeur comme l’acier, comme le fer, seulement il a une qualité de

SEIZIÈME LEÇON. i87

plus. Par des raisons que nous avons déduites mille fois, il a la propriété de servir plus particulièrement d’instrument d’échange; de sorte que, quand moi producteur j’emprunte à un capitaliste deux mille francs en écus, j’obtiens non-seulement un moyen de produire, mais nu moyen bien plus commode que s’il me donnait telle ou telle autre marchandise. Car supposez que je veuille fabriquer du drap; voici un homme qui a deux mille francs à me prêter en écus, et en voilà un autre qui m’offre une certaine qualité de laine. Si je prends la laine, oh I évidemment, je prends une chose qui sert à faire du drap, mais je n’aurai que la qualité de laine que possède mon prêteur, tandis que, si je prends les deux mille francs d’écus, je pourrai me procurer telle qualité de laine que je voudrai, ou bien, si je change d’avis et que je veuille mêler de la soie à la laine, je pourrai le faire. En me donnant deux mille francs, le prêteur me donne donc non-seulement ce que l’autre m’aurait donné, mais encore tout ce que je jugerai convenable d’ajouter à ma fabrication. Les deux mille francs sont donc un capital, mais un capital qui a besoin d’une opération préliminaire pour être mis en action : cette opération préliminaire, c’est l’échange.

Allons plus loin. Un producteur s'adresse à un capitaliste et lui demande dix mille francs; le capitaliste ne les a pas, mais il offre à la place une lettre de change sur son banquier, ou bien dix billets de banque, ou bien un billet, un bon par lequel il s'engage à payer, dans trois mois, les dix mille francs au porteur. On demande : i Ces effets sont-ils un capital? Quand on crée ainsi des moyens de crédit, crée-t-on des capitaux? »

Eh, messieurs! gardez-vous bien de le croire. Les nations deviendraient riches trop facilement, s'il suffisait d'établir une fabrique de papier pour créer des capitaux. Quand le capitaliste me donne sa lettre de change, me donne-t-il un capital? Je n'en sais rien; il me cède une créance qu'il prétend avoir sur telle personne. Ainsi il me donne une lettre de change payable, à trente jours de date, chez tel banquier, parce qu'il prétend qu'il a chez ce dernier des fonds, que la provision est faite, pour employer le langage technique. Si le banquier est en effet nanti des dix mille francs et paye à l'échéance, je reçois un capital;

188 COL'RS b'ér.ONOMIC politique.

mais le capilat n'est pas la lettre de change, ce sont les dix mille francs appartenant au capitaliste qui se trouvent dans la caisse du banquier à ma disposition. De sorte que si, dans ce raisonnement-là, on voulait faire l'inventaire du capital national, il ne faudrait pas compter les dix mille francs qui sont dans la caisse du banquier et les dix mille francs du billet qui se trouve entre les mains de l'emprunteur, car ce serait faire un double emploi. Il n'y a là qu'un seul capital.

De même la banque de France a dans ses caves un certain nombre de millions, en écus et en lingots ; puis elle émet des

billets. Eh bien, si on voulait demain faire le relevé du capital national, il ne faudrait pas dire : f II y a tant de millions dans les caves de la banque et tant de billets en circulation, i car ces billets ne sont que des titres de créance sur la banque, et dont la garantie consiste dans les millions renfermés dans ses caves. Si ces millions venaient à être enlevés par des voleurs ou détruits par un incendie ou par toute autre cause, et qu'en même temps, tous les débiteurs de la banque vinssent à faire banqueroute, les billets ne vaudraient plus rien. Ils tirent leur valeur des garanties qui sont derrière eux. J'ai déjà expliqué comment cet arrangement est utile, non-seulement aux actionnaires de la banque, mais encore au pays; je n'y reviendrai plus.

Quel est donc l'avantage , comme augmentation de capital, que peuvent produire les moyens de crédit? Encore une fois, est-ce fabriquer des capitaux que de fabriquer du papier-monnaie? Nullement. L'avantage, c'est que la monnaie, indépendamment de l'élément de valeur qu'elle a en elle-même, comme morceau d'or ou d'argent, a un élément de valeur particulier en tant qu'instrumenta d'échange, c'est-à-dire en tant qu'objet servant à un besoin général. Il n'y a pas un de nous, il n'y a pas d'homme vivant en société qui, dans une mesure quelconque, n'ait besoin de recourir aux moyens d'échange, et particulièrement à la monnaie, qui est le plus commode de tous. Vous savez pourquoi on a choisi de préférence pour monnaie l'or et l'argent; et de là vient la certitude que lorsque nous avons dans notre poche une pièce d'or ou d'argent monnayé, nous pour-

rons trouver à l'échanger, dès que cela nous fera plaisir; car, lors même que la personne à laquelle nous l'offrons ne saurait que faire d'un morceau d'or ou d'argent, en tant que lingot, elle

sait très-bien ce qu'elle peut faire de la monnaie d'échange, parce que les échanges sont un fait de tous les jours, de tous les instants, et représentent un besoin absolument général.

Il y a donc une partie de la richesse nationale qui n'est absolument employée à autre chose qu'à servir d'instrument d'échange. Chaque pays selon le nombre de ses transactions, selon les exigences de son marché, et en conséquence selon son mouvement commercial, industriel, a besoin d'une quantité plus ou moins considérable de ces moyens d'échange. 11 y a donc dans tous les pays civilisés (et dans les pays non civilisés on tâche d'y suppléer par d'autres moyens), il y a, dis-je, dans tous les pays civilisés une quantité d'or et d'argent (je néglige le billon) qui, au lieu d'être destinée aux usages de la vie comme métal, au lieu de servir à faire des ornements, des vases, des meubles ou d'autres choses, sert uniquement à satisfaire le besoin d'échange.

Il s'ensuit que si vous avez un moyen plus économique pour faire les échanges, vous pouvez diminuer la quantité d'or et d'argent employée à cet usage. Cette quantité d'or et d'argent qui ne sert plus aux échanges, redevient marchandise pure et simple et va augmenter le capital proprement dit.

Pour plus de clarté, prenons un exemple. Supposons une ville, comme il y en a, occupée tout particulièrement à la fabrication des bijoux et des ornements d'or et d'argent. Dans une ville semblable on se sert tous les jours d'une certaine quantité d'or et d'argent que l'on fond, que l'on travaille, que l'on emploie exactement de la même manière qu'on emploie ailleurs le coton, la laine, le fer ou l'acier. Ce coton, cette laine, ce fer, cet acier sont des matières premières ; ils sont un capital, tout le monde le reconnaît. De même, dans les manufactures dont je parle, l'or et

l'argent sont employés comme matières premières : ils sont donc un capital.

Supposez maintenant que, dans l'une de ces villes, il y ait un million en or et en argent, circulant comme monnaie et exigé

100 COURS d'économie politique.

par les besoins du marché; eh bien, si la situation du pays permet de substituer à la iiiiiié de ce million en numéraire des billets de banque, par exemple, inspirant une confiance pleine et entière et par cotiséqiieni acceptés sans difficulté, recherchés meme, parce qu'il est en ciTct plus commode d'avoir daus sa poche on billet de 500 francs que 100 pièces de 5 francs, qii'arrivera-t-il alors? Il arrivera qu'un certain nombre de pièces d'or et d'argent pourront quitter leur emploi de monnaie; il arrivera, en d'autres termes, qu'il suflira d'avoir en numéraire 500,000 francs, par exemple, au lieu d'un million. Les 500,000 autres francs iront donc augmenter le capital proprement dit, employé à la reproduction, et cet état de choses durera jusqu'au jour où, une circonstance quelconque poussant les porteurs de billets à demander leur remboursement à la banque, immédiatement une portion de l'or et de l'argent précédemment fondu reviendra à l'état de monnaie, jusqu'à concurrence du besoin.

11 y a donc, comme vous voyez, un bénéfice à substituer, dans certaines limites, des moyens de crédit au numéraire; mais il est peu de chose quand vous comparez la quantité d'or et d'argent qui redevient capital proprement dit, à la masse du capital national employé à la reproduction. Ainsi, croire qu'en recourant aux moyens de crédit, on crée des capitaux, et faire adopter à un pays cette manière de voir, c'est se r< paître de chimères et c'est pré-

parer de grandes catastrophes ; car il arrive alors que la production s'agence sur ces moyens de créit qui reposent tous les uns sur les autres. Ainsi, un fabricant fait un emprunt; au lieu d'écus on lui donne un billet, une créance. Il donne cette créance à ses fournisseurs qui, à leur tour, payent leurs créanciers en la leur transférant par un endossement. Il se forme, par conséquent, un système qui manque de base; chacun travaille à crédit dans l'espoir d'être payé à l'échéance du billet, et, le jour du paiement arrivé, le capital ne répondant pas du tout à la masse de moyens de crédit mis en circulation, il y a un désordre effroyable, il y a banqueroute.

C'est ce qui est arrivé tout récemment en Amérique, lorsque l'abus du système des banques a mis en circulation des valeurs

SeiZIKME LE4;OM.

fictives immenses; l'essor de la production s'est proportionné b ees chimériques capitaux, le prix des choses a augmenté en raison de la quantité démesurée de ces moyens factices de ciren-laiion et d'échange, et le jour où il a fallu commencer à réaliser déflaitivement les opérations, joiir dont l'arrivée a été accélérée par les mesures brusques du gouvernement américain relativement aux banques, ce jour-là le bandeau est tombé et tout l'échafaudage s'est écroulé, parce qu'il n'était fondé que sur des moyens de crédit qui n'avaient pas de base, puisqu'ils n'avaient pas la garantie de capitaux réels. Il y a donc eu une immense chaîne de créanciers et de débiteurs nourris d'illusions, chaîne qui, partant do fond de l'Amérique, arrivait jusqu'en Angleterre, et qui, grâce à Dieu ! ne s'étendait guère en France.

Ainsi, encore une fois, les moyens supplémentaires de crédit ont, ainsi que nous l'avons longuement démontré en temps et lieu, une utilité réelle, quand ils sont renfermés dans certaines limites et quand ils ne dépassent pas les garanties que la richesse nationale peut en effet leur offrir. Au delà, il n'y a plus rien en eux de vrai, de réel : ou l'on se trompe les uns les autres, ou l'on se nourrit à plaisir de vaines illusions; au delà on trouve des créanciers qui ont de mauvais débiteurs et qui sont à leur tour de mauvais débiteurs pour leurs créanciers; la chaîne se prolonge ainsi, mais, en se prolongeant, elle n'améliore pas l'état des choses.

Pour produire, il n'y a que trois instruments : le travail, les agents naturels et le capital; mais il faut que le capital soit une valeur et non un morceau de papier, non une créance : on ne produit qu'avec des choses, de rien on ne fait rien. L'homme peut combiner, rapprocher, éloigner, imprimer le mouvement enfin; mais pour faire des choses, il lui faut des choses, et la prétention de créer avec des moyens de crédit, n'est qu'une pure chimère, une manière de dépouiller ceux qui ont quelque chose et qui consentent à donner la réalité pour une fiction.

Mais s'il est vrai, ainsi que nous venons de le démontrer, que l'argent proprement dit, l'argent monnayé, quand il est destiné directement ou indirectement, par son possesseur lui-même ou

192 COURS d'économie politique.

par celui qui le lui emprunte, à l'œuvre de la production, fait partie du capital comme toute autre chose, n'est-il pas évident que le possesseur de l'argent a exactement le même droit à une

part des profits, que le possesseur de la laine, le possesseur de la machine, ou le possesseur de tel autre capital proprement dit?

Nous formons une société industrielle. Vous y mettez votre travail, un autre y met son capital intellectuel, ses talents et ses connaissances acquises, un autre fournit cent mille francs en machines ou en matières premières; moi, je n'ai ni les talents industriels, ni les machines, ni les matières premières; j'ai cinquante mille francs, et je dis à mes associés : « Voici ma mise, je mets dans la société cinquante mille francs. » N'est-il pas évident que j'ai droit à une certaine part dans le profit, tout aussi bien que les trois autres? Cela ne fait pas de doute.

Maintenant, au lieu de me faire associé, je dis : t Vous voulez produire du drap? Soit. Pour cela il vous faut telles et telles choses que vous n'avez pas et que vous pourrez obtenir avec les cinquante mille francs qui sont dans ma caisse. Eh bien, je vous les fournirai; mais comme je n'entends rien au maniement des affaires commerciales, je ne veux pas être associé, je ne veux être que prêteur. » Est-ce que, comme prêteur, je n'aurai pas droit à une part dans les profits? Si vous ne voulez pas m'accorder cette part, je garde mes cinquante mille francs, vous ne les aurez pas; car enfin si je dois rendre un service, il est juste que j'obtienne une rétribution. Sans doute je puis faire une œuvre de bienfaisance, mais je n'y suis pas tenu. Je consens donc à prêter mes cinquante mille francs, mais je demande un certain profit comme prêteur; y a-t-il là quelque chose qui puisse obscurcir l'entendement? Non.

Cependant on a presque dit jusqu'à présent qu'un prêteur à intérêt était un scélérat qui voulait tirer des fruits de l'argent, tandis que l'argent n'en produisait pas. Voilà les idées sur les-

quelles on a vécu des siècles. Et puis soyons fiers et orgueilleux de la puissance de l'esprit humain! On demande à mon voisin ses chevaux pour faire tourner un moulin. 11 dit : t Je ne veux pas m'associer dans l'entreprise du moulin. Vous voulez mes

SEIZIÈME LEÇON.

chevaux? soit; vous nie les payerez tant par jour ou par semaine. » — Parfaileinent licite. — Mais ou n'a pas assez des chevaux du voisin cl alors on me demande mes écus pour en acheter d'autres. Je dis ; t Voilà mes écus, mais je ne veux pas m'associer; je vous loue mes écus tant par an. i — Cela n'est pas licile. — Pourquoi? — Ah! c'est que votre voisin fait un louage, mais vous, vous faites un mulmm, un prêt, et le prêt est csseiliclement gratuit. — Mais quelle différence y a-t-il entre les deux actes? Le voisin se prive des plaisirs, des avantages, des forces qu'il tirait de scs chevaux ; moi, je me prive des plaisirs, des avantages que mon argent pouvait me procurer. Le voisin vous loue ses chevaux, moi mes écus. — Mais on rendra au voisin scs chevaux : il y a donc louage, cl il y aurait commodat, si le contrat était gratuit; tandis qu'on ne vous rendra pas vos écus : on vous en rendra d'autres, du même poids et du même titre. Or comme on ne vous rend pas idntiqiemenl les mêmes pièces d'argent, ce ii'esl pas un louage que vous avez fait, ce n'est pas même un commodat, c'est un tnutmm, et vous ne pouvez pas argumenter de l'exemple de votre voisin. — Voilà, je le répète, sur quels arguments on a vécu pendant des siècles. Or il est certain que les connaissances les plus élémentaires en économie politique auraient sufli pour faire tomber tout ce vain échafaudage.

Dans un cas et dans l'autre, il y a un capital qu'on applique à la production; dans un cas comme dans l'autre, le possesseur légi-

time de ce capital se prive des jouissances , des avantages qu'il peut en retirer, pour en laisser jouir un autre : il a donc, dans un cas comme dans l'autre, exactement le même droit à une part dans les profits. Il n'y a aucune différence intime entre les deux espèces. Les dissemblances portent sur des circonstances extérieures et insignifiantes, et ce sont ces dissemblances extérieures et insignifiantes qui ont servi de régulateur, précisément parce qu'on n'avait pas pénétré jusqu'aux ressemblances intimes et importantes.

Les capitaux contribuent donc à la production, et, de même que le travail a droit à une rétribution qu'on appelle vulgairement salaire, le capital, qui n'est au fond que du travail accumulé. — CUL'U» ll'ÉCO.iiUim. ruLITutLE. t7

194 COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Le capital, a droit aussi à une rétribution qu'on est convenu d'appeler profit.

Si nous portons nos regards d'une manière superficielle sur ce qui se passe autour de nous, il n'y a rien de plus inégal que les profits. Ainsi on vous dira qu'à Amsterdam, l'escompte est de 3 p. 100 et que ce même escompte est de 4 p. 100 sur la place de Paris. Uais, ajoutera-t-on , tel fabricant retire de son capital 40 p. 100, tel autre en retire 20 p. 100; et si vous en croyez les faiseurs de projets, si vous avez le malheur d'ajouter foi à leurs prospectus, vous ne compterez pas sur moins de 25, 50, 40 ou même 50 p. 100 en six mois. Mais en laissant de côté cette exagération, ces fables, pour ne pas employer un mot plus sévère, il est vrai qu'il y a des emplois où le capital pourrait donner des profits de 10, 12, 15 p. 100, tandis que, je le répète, l'escompte peut être de 4 p. 100

à Paris, de 5 p. 100 à Amsterdam et quelquefois même, à Londres, de 2 1/2 p. 100. Ainsi, en apparence, il n'y a rien de plus inégal, rien de plus insaisissable, en quelque sorte, que le taux des profits.

Cependant, les économistes les plus distingués ont posé en principe que le taux des profits était le même pour tous les capitaux, qu'au fond les profits finissaient toujours par s'égaliser. Cette proposition est-elle vraie, peut-on la justifier, et, si elle est vraie, quel en est le sens véritable? Voilà une des questions qu'il faut examiner avant tout. Nous vous la présenterons dans la séance prochaine. Nous examinerons quelle est la valeur des faits divers, quels sont en eux les éléments absolument identiques, quels sont les éléments qui ne sont pas le résultat de l'action du capital. Peut-être, en procédant ainsi par l'analyse de ces faits, arriverons-nous à reconnaître ce qu'il peut y avoir de vrai dans la proposition énoncée, et surtout quel est le véritable sens dans lequel il faut l'entendre, pour ne pas tomber dans l'erreur.

Tout capital a droit à une rétribution; mais quand on veut rechercher la loi qui régit cette rétribution, on est frappé de la diversité des profits, pour les différentes industries et les différents pays. Les économistes prétendent que les profits sont égaux pour tous les cas. C'est une proposition à peu près vraie, en théorie purement rationnelle, mais qui rencontre en pratique une foule d'obstacles; car elle suppose la libre concurrence parfaite, laquelle ici suppose, à son tour, une mobilité entière des capitaux, et, chez leurs possesseurs, une liberté d'action individuelle complète. Or, ces deux conditions ne se réalisent jamais entièrement dans la pratique. Ainsi, la proposition vraie, abstraitement parlant, ne l'est pas également dans l'application. Tout ce que l'on

peut dire, c'est que les profils des diverses industries ont une tendance constante à légaiisulion.

Messieurs,

Nous avons, dans la dernière séance, rappelé quelques idées, quelques notions que nous avons déjà expliquées autrefois, mais qu'il était bon de reprendre au moment où nous devons nous occuper d'une matière aussi importante que les profits; nous vous avons donc rappelé ce que c'est que le capital, quelles sont les formes qu'il peut prendre, puis nous nous sommes demandé si les moyens de crédit sont un capital, comme la monnaie proprement dite. Enfin, nous vous avons présenté quelques remarques destinées à mettre en pleine lumière cette vérité qui n'est plus contestée aujourd'hui, que lorsque le capital se présente sur le marché sous forme d'argent monnayé, il a droit

196 COURS d'économie l•OUTIQ|•^;.

aux iiiiiciis avautajjcs que lorsqu'il s'y prûseute sous foriiu* de machines.

Ainsi tout capital, quelle qu'en soit la forme, quelle que soit la manière dont on l'emploie, directe ou indirecte, a droit à uii profit; sans cela, le possesseur du capital, au lieu de l'employer à la reproduction, aimeraitévidemmenl mieux le consommer improductivement, augmenter la somme de scs plaisirs.

Mais, comme nous le disions en terminant, si on porte ses regards autour de soi, on est frappé de dill'érences énormes, apparentes ou réelles, dans le taux des profits. Ainsi que j'avais l'iiouneur de vous le dire, l'escompte qui, au fond, n'est qu'une forme des profils, l'escompte est de 5 p. 100 à Amsterdam, de

3 ou à 1/à à Londres, de 4 ou -4 1/2 à Paris; et puis en France, il y a telle ville de province où vous auriez toutes les peines du monde à vous procurer un capital à 5 ou 0 p. 100, même avec la sûreté d'une liypollièqiie. Eh bien, vous franchissez la frontière, vous arrivez à iiale et, là encore, vous trouvez l'escompte à 5 p. 100, si vous offrez des garanties suffisantes; franchissez les Alpes, vous trouverez le même état de choses en Lombardie; traversez le Pô maintenant et vous ne trouverez pasdecapitaux à moins de 10 p. 100.

De même demandez à tel industriel, s'il veut vous révéler les secrets de sa comptabilité, quels sont ses profits. Il vous répondra qu'il gagne 10, 12, 1.0 p. 100; tandis qu'un autre sera bien obligé de vous confesser que, tous frais payés, il lire à peine

4 p. 100 de ses capitaux. Le propriétaire foncier vous dira qu'il est fort content quand, en moyenne, il peut obtenir 5 à 3 1/2 p. 100, et que souvent il n'obtient que 2 à 2 1/2 p. 100.

.\\iisi il parait que le taux des profits est très-différent pour les divers cas. J'ai nommé ici le propriétaire foncier : je sais bien que la rente n'est pas un profit, mais c'est que, la plupart du temps, le propriétaire foncier est aussi capitaliste pour le capital qu'il a incorporé à son fonds.

Les économistes ont-ils donc tort de dire que les profils sont égaux pour toutes les industries? Voilà la question sur laquelle je désire attirer aujourd'hui votre attention. Qu'y a-t-il de vrai dans celle proposition — les profils sont égaux?

DIX-SF.PTli'.Mi; 1.KÇoN. i'j7

Voici le raisonnement que l'on emploie ; Vous gagnez la p. 100 en produisant des chapeaux, moi je ne gagne que p. 100 en produisant des souliers y a-t-il ce que cela prouve ? Que la demande de chapeaux est beaucoup plus active que la demande de souliers, qu'il y a beaucoup trop de capital employé à la production des souliers et pas assez à la production des chapeaux. Eh bien , un certain nombre de fabricants passent de la première production à la seconde, et alors le nombre des producteurs de chapeaux augmentant, les profits des fabricants de chapeaux diminuent, tandis que le nombre des fabricants de souliers diminue, leurs profits baissent, et la baisse d'un côté, la hausse de l'autre coin inuent jusqu'à ce que les deux chiffres se recroisent. C'est ainsi que les liquides se mêlent de niveau.

Les faits arrivent en abondance pour confirmer la théorie. Ainsi voyez pour les entreprises de voitures publiques : que n'a-t-on pas fait tant qu'on a eu des bénéfices à espérer ? Sans doute, nous avons en sous les yeux un autre fait, qui est la confirmation de ce que nous avons dit, dans une autre séance, de la puissance des grands capitaux, de leur habitude de faire la loi aux petits, et de les détruire par une sorte de monopole ; ce sont des faits notoires. Mais enfin, dans tous les pays où il s'est trouvé des concurrents aussi riches que leurs devanciers, vous avez vu les bénéfices diminuer, parce que les capitaux, employés dans certaines industries, étaient déplacés et mis dans celles qui donnaient les plus beaux profits.

Cela arrive tous les jours. Il ne faut pas croire que lorsqu'une industrie peut employer avec succès des millions et qu'elle les trouve, ces millions sortent de terre pour le service de cette industrie ; sans doute, nous sommes dans des circonstances où le

capital augmente tous les ans ; mais cependant, quand il y a un appel considérable de fonds pour une industrie, la plus grande partie des capitaux qui y répondent quittent leur emploi pour un autre qui est ou qu'on suppose plus avantageux.

Voilà le raisonnement de ceux qui disent que les profits s'égalisent, et voilà les faits qu'ils invoquent à l'appui de leur opinion. Or il est vrai. Messieurs, que, généralement parlant,

198 COURS d'économie politique.

on agit selon son intérêt; il est vrai encore que le capital, en général, est plus ou moins mobile, et qu'en conséquence il se porte vers l'emploi où il y a le plus de profit à espérer. La proposition est donc fondée sur la nature des choses et sur la nature humaine.

Cependant elle appartient encore à l'économie politique rationnelle, à l'économie politique abstraite, car elle suppose la libre concurrence, la libre concurrence rendue aussi facile que possible. Or qu'exige à son tour la libre concurrence ? Une mobilité parfaite des capitaux et une liberté d'action individuelle complète.

Supposez donc d'un côté la liberté absolue pour les industriels de faire ce que bon leur semble, supposez-les dégagés de tout lien, de tout intérêt, de tout sentiment, de toute habitude et de toute loi contraire à leur libre mouvement; supposez d'un autre côté les capitaux aussi mobiles, aussi maniables, aussi faciles à transporter que des billets de banque qui passent d'une poche dans une autre, et alors la théorie sera parfaitement vraie et la pratique sera assez rapprochée de la théorie pour que les divergences ne valent pas la peine d'être prises en considération.

Mais les choses se passent-elles ainsi ? Le théorème suppose la libre concurrence, la libre concurrence suppose ces deux libertés complètes de mouvement dont je viens de parler. Or ces deux libertés parfaites existent-elles ? Ni l'une ni l'autre.

Je dis d'abord que les capitaux ne sont pas aussi mobiles que le suppose le théorème. La comparaison qu'on a faite entre eux et un fluide qui cherche son niveau est belle, expressive, mais elle n'est point exacte, car elle les représente comme beaucoup plus mobiles, beaucoup plus transportables, beaucoup plus faciles à déplacer sans altération qu'ils ne le sont réellement.

Itappelcz-vous d'abord la distinction entre le capital fixe ou engagé et le capital circulant. Vous, fabricant de colon, qui avez une vaste manufacture, des bûliments considérables, des métiers nombreux, des machines adaptées à ces locaux et à ces métiers, vous voulez demain appliquer vos capitaux à la pêche de la baleine, parce que, dans cette industrie, les profits sont plus

DIX-SEPTIEME LEÇON.

grands. .Soit ; niais on ne péclic pas la baleine avec vos métiers, on ne pêche pas la baleine avec vos maisons , on ne pécbe pas la baleine avec vos machines à vapeur. Qu'en faire donc ? Les vendre? Mais si vous vouiez quitter votre industrie, parce que les profits y sont moindres que dans celle que vous voulez exercer, trouverez-vous un acheteur qui veuille vous remplacer purement et simplement? Non, il aimera mieux aller pêcher la baleine, à votre place, avec son capital mobile. Vous serez donc obligé de laisser votre capital sans emploi ou de vous en défaire à un prix très-bas. C'est ce qui est arrivé pour maintes entreprises nouvelles, établies par des étourdis; elles ont ruiné ceux qui les

avaient fondées, et elles ont fait la fortune de ceux qui ont succédé, parce qu'ils n'ont eu à supporter qu'une faible partie des premiers frais.

Voilà l'une des difficultés quand il s'agit de transporter des capitaux d'une industrie dans une autre. Oh! sans doute, si vous êtes fabricant de chapeaux de paille et que vous vouliez devenir fabricant de souliers ou de dentelles, la difficulté, quant au capital engagé, ne sera pas bien grande parce qu'il est minime. Mais le capital fixe, dans maintes industries, est une chose considérable, trop considérable malheureusement ; c'est un des défauts de bien des producteurs que d'exagérer ce capital engagé, ce capital fixe, immobile. On se livre à mille illusions quand on commence une entreprise, on se figure qu'il y a là un trésor à recueillir. Dès lors des bâtiments somptueux, des états-majors nombreux comme ceux qui seraient destinés à conduire une armée ; dès lors des dépenses en pure perte, dès lors les capitaux engagés qu'il est difficile de dégager si cela devient nécessaire.

Ensuite l'économie politique rationnelle ne connaît pas de nationalité. L'économie politique rationnelle connaît des choses, des besoins humains, des forces productrices et des hommes. Pour elle, il y a une richesse dans le monde, un capital dans le monde, un travail dans le monde, des producteurs et des consommateurs dans le monde ; pour elle le capital français, le capital anglais, le capital américain, etc., sont un seul et même capital.

200 COLBS It'i^CO.NOMIK rOUTlyiK.

Mais il n'est pas toujours vrai que, dans la pratique, les liurrières intermédiales sont un cinquième à régénération des

prolits. Je n'explique.

Les profils, dil-oii, sont plus bas à Amsterdam qu'à Driixelles ou à Paris. Or si la Hollande , la Helgique et la France ne formaient qu'un seul État, il y aurait bien encore, on le conçoit, quelques difficullés à surmonter pour que les capitaux d'Amsterdam allassent immédiatement à Hruixelles, à Valenciennes, à Lille, etc. ; mais ces difficultés ne sont-elles pas bien plus grandes par cela seul que la France, la Hollande et la Helgiquie ne forment pas un seul et meme État, par cela seul que les mêmes lois ne régissent pas les trois pays, par cela seul que l'administration de la justice d'un des pays n'est pas bien connue des habitants de l'autre pays, par cela seul que les trois nations ne parlent pas la même langue, et que, pour communiquer entre ces différents États , il faut non-seulement se déplacer, mais encore se soumettre à des formalités (pour ue pas leur donner un autre nom) plus ou moins désagréables ?

Tout cela fait que les capitaux sont un peu comme les hommes, c'est-à-dire qu'ils aiment assez leurs foyers cl qu'ils y restent volontiers. Il y a bien une certaine masse de capitaux qui voyage, comme il y a des hommes qui voyagent, mais les grandes masses de capitaux, comme les grandes masses d'hommes, ont peine à se déplacer.

.Ainsi, soit à cause de leur nature, soit par suite d'obstacles de nationalité, d'habitude, de méfiance, les capitaux ne se déplacent pas aussi facilement qu'on l'imagine.

Il y a une foule d'observations à faire sur celle matière. Nous avons (après l'avoir déjà dit ici cl ailleurs, nous voulons le répéter encore), nous avons un système hypothécaire imparfait, incom-

plet, ne donnant pas les garanties nécessaires. Nous avons surtout une procédure, relative à l'expropriation des immeubles, qui est un de ces dédales, un de ces labyrinthes où il n'y a pas de raison pour que la justice se retrouve jamais. Eh bien, croyez-vous que les capitaux étrangers voudront venir se livrer, sur la foi d'une pareille garantie? Non, messieurs. Les propriétaires français ne trouvent pas facilement de capitaux, c'est

1>IX-SKI'TIKMF. LKCOX.

vrai; ils se plaignent de bien des choses dont ils n'ont aucun droit de se plaindre, ils demandent bien des faveurs qu'on a tort, je le dis franchement, de leur accorder; mais voici ce dont ils pourraient se plaindre avec raison: c'est que les lois ne leur fournissent pas tous les moyens de crédit qu'ils pourraient avoir à l'aide de leurs terres. Si la procédure était meilleure, si la procédure à suivre en cas de non-paiement était facile et peu coûteuse, les capitaux leur arriveraient par millions et millions; ils existent dans des pays voisins; il suffit de citer trois villes de la Suisse, Genève, Neuchâtel et Bâle, où il existe des capitaux immenses qui ne demanderaient pas mieux que de se placer sur le sol français, à un modique intérêt, pourvu qu'ils y trouvassent un système hypothécaire complet et une procédure raisonnable.

Or, voyez les effets indirects des mauvaises lois: d'un côté, ce transport de capital ne s'est pas fait, l'agriculture n'en a pas profité, son développement est retardé; et cependant la prospérité d'un pays n'est jamais complète que lorsque le développement de l'agriculture et le développement de l'industrie sont simultanés et se donnent la main l'un à l'autre; d'un autre côté, il fallait bien que l'étranger fit quelque chose de ses capitaux, et, malgré les désavantages de sa position méditerranéenne, quoique dans un pays

fermé de tous côtés , cerné, comme dans un cercle de fer, par des lignes de douanes, il a créé des manufactures, il s'est adonné à des industries auxquelles il n'aurait jamais songé, il s'est mis à fabriquer des rubans, des coutelleries, des objets de coton et de soie, et il a fait concurrence aux fabricants français. Ainsi cette concurrence dont les fabricants français ont le droit de n'être pas satisfaits, ils la doivent en partie à ces mauvaises lois qui ont empêché les capitaux de suivre leur cours naturel. Plutôt que d'établir des fabri(ucs au milieu des pâturages de l'Appenzell, au milieu des Alpes, il était bien plus simple pour les possesseurs de ces capitaux de venir en chercher sur le sol fécond de la France un emploi sûr, facile. Mais pour cela il ue fallait pas que des lois incomplètes, qu'une procédure chicanière vînt les effrayer sur le sort des richesses qu'ils voulaient nous envoyer.

201 COURS d'économie politique.

Il n'y a donc pas cette première condition de la libre concurrence, cette mobilité parfaite dans les capitaux que suppose le théorème abstrait de l'économie politique.

Une seconde observation est que, non-seulement il n'y a pas parfaite mobilité dans les capitaux, mais qu'il n'y a pas non plus chez les hommes parfaite liberté d'esprit et d'action à cet égard. On aurait beau dire qu'à 500 lieues d'ici les profits sont de 7 au lieu d'être de 5 p. c., il y a bien des capitalistes qui aimeraient encore mieux garder leurs capitaux auprès d'eux et les surveiller eux-mêmes, que d'en confier la surveillance à des yeux étrangers ou de se déplacer. La défiance, la routine, tout s'oppose à ce qu'il y ait cette liberté d'action, en supposant même que les lois, la religion, la langue des différents pays n'y fassent point obstacle.

Ainsi la proposition, vraie, abstractivement parlant, ne l'est pas également dans l'application. Il en est de celle-là comme de quelques autres que nous avons eu déjà occasion d'examiner. 11 faut la traduire ainsi : 11 y a dans le mouvement des capitaux une tendance constante vers l'égalisation des profits. Il est parfaitement vrai que, quand les profits sont différents et essentiellement différents, il y a tendance dans les capitaux à se porter vers les profits les plus élevés. Cette tendance existe, elle est réelle. Mais il faut bien se garder de la considérer comme un fait absolument général, comme un fait sur lequel on pourrait compter aussi bien que sur une vérité mathématique* que parfaitement démontrée.

DIX-HUITIÈME LEÇON.

Pour apprécier exactement les profits, il faut en dégager soigneusement la rétribution qui appartient au travail ou à l'emploi d'un agent naturel approprié. — Il faut faire entrer dans les profits les avantages immatériels aussi bien que les avantages matériels que l'on retire de l'emploi de son capital. — On peut considérer les profits dans leur rapport avec les salaires, et on peut les considérer en eux-mêmes. — Les profits, comme les salaires, sont essentiellement mobiles. Absurdité des lois sur l'usure. Elles ont la prétention de déterminer le taux des profits et de lui prescrire des limites infranchissables. Elles n'atteignent point leur but, et leur effet retombe, en réalité, sur ceux qui ont besoin de capitaux.

Messieurs,

Les profits des capitaux, dans les diverses entreprises industrielles, tendent à s'égaliser toutes les fois que la condition de la libre concurrence peut se réaliser. C'est là la proposition, impor-

tante en économie politique, que nous avons essayé de mettre en évidence dans notre dernière réunion. Il ne s'agit donc pas d'établir, d'une manière absolue, que les profits des capitaux sont toujours égaux ; cette proposition, ainsi énoncée, serait démentie par les faits. La proposition que nous croyons vraie et bien démontrée est celle-ci : Il y a une tendance constante à l'égalisation des profits, toutes les fois que rien ne s'oppose à ce que la libre concurrence domine le marché.

Cependant, messieurs, en portant les regards autour de vous, il pourrait s'offrir à votre esprit des faits difficiles, en appa-

COURS d'économie politique.

rence, à concilier avec cette théorie. Pour dissiper les doutes qui pourraient alors naître en vous, il ne sera pas sans utilité d'ajouter ici quelques observations.

Je sais qu'il arrive souvent que le phénomène de la distribution de la richesse se présente à nos yeux sous des formes qui obscurcissent la véritable signification, surtout dans les matières dont nous nous occupons en ce moment. J'ai signalé moi-même des diversités fort remarquables, qu'on trouve dans les profils d'une entreprise comparés aux profils d'une autre entreprise; mais à côté de cette diversité réelle dans les profils, qui tient ou à l'absence de la libre concurrence, ou à un état transitoire dans lequel la tendance à l'égalisation ne s'est pas encore fait sentir, on trouve des inégalités qui ne sont pas réelles, qui ne sont qu'apparentes.

Cela arrive, messieurs, soit parce que la rétribution, qui paraît appartenir exclusivement au capitaliste, contient en même temps la rétribution qu'il perçoit comme travailleur ou comme

possesseur exclusif d'un agent naturel, soit parce que, habitués que nous sommes à ne porter notre attention que sur cette partie de la rétribution qui se formule en argent ou en choses matérielles, nous ne tenons pas compte de la portion des profits qui consiste en des avantages non matériels.

Je vais, par quelques exemples, expliquer ces deux causes de l'erreur que l'on commet parfois dans l'appréciation des profils.

J'ai dit d'abord que souvent la rétribution que l'on qualifie profil du capital est, en même temps, rétribution du travail ou rente d'un agent naturel. Ainsi, et le cas n'est que trop fréquent, un petit propriétaire, un petit cultivateur a amassé quelques économies, ou bien fait un mince héritage, bref, trouve à sa disposition une faible somme (et Dieu veuille qu'il aille la somme effective et n'agisse pas à crédit, dans l'espoir trompeur de parvenir à payer un jour sa dette!); il achète à côté de son petit champ quelques toises de terrain, un quart d'arpent, un demi-arpent ou un arpent, cela fort cher. Cependant demandez-lui s'il a fait une bonne opération, il vous répondra affirmativement, il vous dira que son argent lui rend tant pour cent.

DIX-HUITIÈME LEÇON

Eh bien! ce n'est pas vrai. Pourquoi dit-il que son argent lui rend tant pour cent? Parce qu'il oublie qu'il est travailleur, parce que, ayant acquis cette machine à l'aide de laquelle il travaille, il calcule les profits sur le coût de la machine et oublie son salaire. S'il voulait faire son compte exactement, que se dirait-il? Il se dirait : « Je joue ici trois rôles distincts. Je suis d'abord travailleur, et si

je ne travaillais pas à mon arpent de terre, j'irais travailler chez quelqu'un, j'irais faire autre chose. Je suis robuste et actif, je trouverais un emploi qui me donnerait trente sous par jour. » Et puis il ajouterait ; t Je suis capitaliste. » Car en supposant même son domaine trop petit pour qu'il y emploie la charme, il a probablement une vache, il a des outils, il a une bêche, il a du fumier, des avances en semailles, etc. Eh bien, si ce capital monte, je suppose, à mille francs, il devrait se dire : < Le moins que ce capital puisse me rendre, c'est 50 francs de profits, 100 francs même, parce qu'il faut un amortissement pour remplacer l'usure des instruments. » Et puis il dirait : t Je suis possesseur de terre, je suis l'un des possesseurs exclusifs de cet agent naturel. Or, que se passe-t-il à côté de moi ? Â et B qui ne touchent ni une charrue ni une bêche, A et B qui ont des fermiers qui avancent le capital, A et B enfin, qui ne sont que propriétaires de terre, reçoivent, en cette scueie qualité, une renté. Supposons que cette rente soit minime, supposons qu'elle ne soit que de 2 p. c., c'est encore 30 francs qu'il me faut pour mon arpent de terre qui m'a coûté miile francs. » Ainsi, s'ii a droit comme travailleur à une rétribution de 500 francs, en ajoutant à celte somme 100 francs comme profit du capital, et 30 francs comme rente territoriale, c'est 630 francs au moins qu'il devrait retrouver, pour que son affaire ne fût pas mauvaise. Cependant, il n'en retrouve peut-être pas 500, peut-être même pas 300. Mais, encore une fois, il consomme un produit brut, il a, à côté de lui, une machine qui iui permet de travailler, il a un sentiment de dignité personnelle qui est satisfait, il a l'espoir de laisser un toit, une terre à ses enfants. Ce sont là des sentiments honorables, des scntiiuenls utiles, puliliquement cl moralement parlant ; mais vous voyez qu'au point de vue économique, son

calcul n'est pas exact et que, pour le faire juste, il devrait tenir compte des trois qualités réunies en sa personne de petit propriétaire. Qu'est-ce que le profit? C'est ce qui reste, le salaire prélevé. Eh bien, dans beaucoup de cas, le salaire prélevé, il ne reste rien ; de sorte que l'homme dont nous parlons, quand il dit qu'il retire un beau profit de son capital, n'en tire réellement rien du tout; il retire tout au plus son salaire. C'est ce qui arrive dans tous les pays où la petite propriété existe.

Prenons maintenant un autre exemple. On dit : < C'est un scandale ! Voici une danseuse, voici une cantatrice qui ont des émoluments infiniment supérieurs à ceux d'un grand mathématicien. Il n'y a pas, au bureau des longitudes, au savant qui approche d'elles sous ce rapport. Par conséquent, le capital, le talent de la danseuse et de la cantatrice est d'un bien autre rapport que le capital, le talent d'un savant, i

C'est encore là une erreur, une confusion d'idées. Ce n'est pas le capital qui rapporte ces grands bénéfices, c'est un agent naturel. Le capital, c'est le talent qu'elles ont acquis, c'est le degré de perfection donné à leurs organes par l'étude, ce sont ces qualités que peut acquérir toute personne régulièrement organisée, si elle se voue à l'étude de la musique ou de la danse. Mais un grand virtuose, indépendamment de ce capital, possède un agent naturel qui est pour lui ce qu'est une terre fertile pour le propriétaire foncier.

Ainsi, quand on donne à un grand chanteur soixante mille francs par an, cette somme ne représente pas les profits seulement; une portion représente les profits et le salaire ; c'est ce qui

serait obtenu par toute personne travaillant avec la même assidue et ayant fait à peu près les mêmes études et les mêmes efforts ; le surplus est la rente de cette machine naturelle privilégiée dont le grand chanteur a le monopole parce qu'il n'est pas possible d'en fabriquer d'autres à volonté.

C'est donc confondre les idées que d'appeler ces rétributions des profits. Il y a une petite portion qui est le profit, une autre portion qui est le salaire, mais la plus grande portion est la rente d'un agent naturel monopolisé. Alors vous comprenez qu'un savant qui fait une découverte très-utile peut gagner tout

blX-nOITifcME LEÇON. 207

autant en faisant protéger les produits de son génie inventeur par un brevet d'invention. Mais, quant au savant qui s'est borné à apprendre la science telle que ses prédécesseurs l'avaient faite, il a sans doute employé un capital considérable, un capital qui demande une rétribution proportionnée non-seulement au savoir qu'il a acquis, mais au danger qu'il a couru de ne pas réussir, et il possède bien aussi un agent naturel ; mais il ne possède pas cet agent naturel de première qualité, si je puis parler ainsi, qui existerait si tout à coup il reparait dans le monde un Newton ou un Galilée.

Il faut donc déterminer, avec soin, ce qui est capital, parce qu'on le trouve souvent amalgamé avec les deux autres instruments de la production.

Je dis, en second lieu, qu'une autre source d'erreur est l'habitude que nous avons de n'estimer les profits qu'en choses matérielles ou en argent, tandis qu'il faut, pour les estimer, faire la

somme de tous les avantages que l'emploi d'un certain capital produit pour le capitaliste.

Je reviens à l'exemple que je donnais tout à l'heure. Sans doute, un danseur distingué obtient, par les raisons que je viens de donner, une rétribution qui nous paraît extraordinaire. Mais le membre du bureau des longitudes, qui est moins payé, a une réputation d'une tout autre nature. Comptez-vous pour rien la position sociale qu'il occupe et les avantages qui en résultent, non-seulement pour lui, mais aussi pour sa famille? Il est moins payé en argent, mais sa renommée, mais sa gloire, mais sa position enfin, sont tout à fait différentes. Qu'un célèbre danseur laisse des fils : sans doute ils pourront être les fils d'un fort honnête homme, mais ils ne seront pas regardés du même œil que ceux du savant illustre. Les explications sur cette différence de position seraient longues à donner, et d'ailleurs elles ne sont pas de notre ressort. Mais enfin tout le monde sent que ce n'est pas la même chose de dire : « Je descends de Newton, ou je descends de Vestris. » Il y a donc des avantages immatériels qu'il faut compter. Quand un père de famille donne des avis à ses enfants sur la carrière qu'ils doivent suivre, est-ce qu'il ne fait pas entrer en ligne de compte les avantages immatériels qu'ils

COURS D'ÉCONOMIQUE POLITIQUE.

trouveront-ils dans les autres? Est-ce qu'il ne leur dit pas, par exemple : « En devenant agent de change, on gagne plus d'argent que le premier médecin de Paris, mais il y a cependant cette différence que, lors même qu'on deviendrait le premier des agents de change, on ne verrait guère sa réputation s'étendre hors la bourse de Paris, tandis que

la réputation d'un grand médecin se répand dans toute l'Europe.

»

Eh! messieurs, si on ne calculait jamais que les avantages matériels, il faudrait, non des ordonnances ou des lois, mais des chaînes de fer pour envoyer des hommes sur le champ de bataille. Est-ce la chétive paye qu'on lui donne qui fait battre le cœur du soldat, qui lui fait at'l'ronler la mort? Non, messieurs, c'est qu'il a devant lui l'estime publique, c'est que le sentiment d'admiration qui accompagne le brave guerrier n'accompagne pas l'homme qui ne travaille que pour gagner de l'argent.

Ainsi vous voyez que, dans toutes les professions, il faut toujours se demander, non-seulement quelle est la somme des avantages matériels, mais aussi quelle est celle des avantages immatériels.

Voilà donc deux sources d'erreur contre lesquelles il faut se tenir eu garde; et quand on a ainsi bien posé la question et rectifié les faits, il ne reste aucun doute sur la vérité de la proposition que nous avons établie . il y a, non égalité des profits, mais tendance vers leur égalisation, toutes les fois que la libre concurrence peut s'établir sur le marché.

J'arrive à un autre point, qui n'est au fond qu'un corollaire de ce que nous avons dit jusqu'ici sur les salaires et les profits; c'est que le taux des profits est essentiellement mobile.

Mais d'abord les profits peuvent être considérés, comme les salaires, sous deux points de vue. On peut les considérer dans leur rapport avec les salaires et on peut les considérer en eux-mêmes. Je m'explique : une entreprise produit 10 à répartir entre les travailleurs et le capitaliste. Supposez que les travailleurs

prennent 5 et le capitaliste les profits et les salaires seront égaux. Si, d'après les lois que nous avons longuement expliquées, les travailleurs doivent se contenter de 4, les profits

DIX-HUITIÈME LEÇON.

liaiisscroil, piiiscju'il restera 6 pour le capitaliste. Il y a donc toujours un quantum qui doit se distribuer entre les travailleurs et les capitalistes, et il est évident que, plus les travailleurs prennent, moins il reste au capitaliste, et réciproquement. C'est la hausse et la baisse relative des profits. Cela ne demande pas de démonstration ultérieure.

On doit ensuite considérer la hausse et la baisse des profits en eux-mêmes. Il se peut très-bien que les profits haussent relativement et baissent absolument. Ainsi supposez qu'une entreprise, au lieu de laisser 10 à répartir, ne laisse plus que 8, et supposez en même temps que les travailleurs, qui prélevaient 5, soient amenés par les circonstances du marché à prélever 6, il restera 2 seulement pour le capitaliste. Là il y aura à la fois baisse relative et baisse absolue. Mais voici ce qui peut également arriver : c'est que la quantité à répartir étant réduite de 10 à 8, les travailleurs soient, par les circonstances du marché, amenés à se contenter de 2 : alors le capitaliste prendra 6; de sorte que la quantité à répartir aura diminué, et que le capitaliste recevra cependant davantage, absolument et relativement. Enfin il peut arriver que, la quantité à répartir étant tombée de 10 à 8, les travailleurs prennent 4 et le capitaliste 4, et, dans ce cas, les profits auront baissé absolument et seront cependant restés les mêmes relativement.

Ainsi il peut y avoir hausse et baisse des profits relativement aux salaires, et il peut y avoir hausse et baisse des profits considérés en eux-mêmes. Ces deux mouvements peuvent coïncider, mais ils peuvent aussi être indépendants l'un de l'autre et même s'opérer en sens contraire.

Il résulte de là une vérité évidente. C'est que les profits, comme les salaires, sont essentiellement mobiles. Et d'abord, quant aux profits relatifs, comme ils dépendent du taux des salaires et que nous avons démontré que le taux des salaires est mobile, le taux des profits est nécessairement aussi mobile. S'il y a 10 à répartir et que le capitaliste prenne ce qui reste, les salaires une fois payés, il est clair que les salaires haussant ou baissant, les profits doivent baisser ou hausser.

Qui ne sait d'ailleurs que les résultats de la production

210 COURS d'économie politique.

varient selon les conditions du marché? Nous avons si souvent expliqué Cette doctrine, que nous n'insisterons pas là-dessus aujourd'hui.

Il est donc évident, par la nature des choses, que les profits sont, comme les salaires, essentiellement mobiles. Car vous ne confondez pas, sans doute, l'égalité avec la mobilité. Nous avons dit qu'il y a tendance des profits à l'égalité : c'est vrai, mais cela n'ôte rien à leur mobilité; cela veut dire seulement que si les profits d'une industrie haussent, il y aura tendance à ce que les profits des autres industries haussent également, jusqu'à ce que ceux de cette industrie particulière soient ramenés à un taux inférieur; et que, si au contraire les profits d'une industrie baissent, il y aura tendance inverse. Donnons un exemple : aujourd'hui, je

suppose, il y a 20 p. 100 à gagner à faire du sucre de betterave. Je prends cet exemple, quoiqu'il y ait là un monopole, celui des propriétaires fonciers; mais comme il suffit d'une très-faible portion de la terre française pour faire plus de sucre de betterave que la France n'en peut consommer, il est clair que le monopole de la terre n'aura aucune influence sur les profits de l'industrie en question. Supposons donc qu'il y ait aujourd'hui 20 p. 100 à gagner à faire du sucre de betterave, qu'en résultera-t-il? Que les capitalistes feront du sucre de betterave, si les autres industries ne leur offrent pas les mêmes avantages. Et jusqu'à quel point consacreront-ils ainsi de préférence leurs capitaux à cette fabrication? Jusqu'à ce que les profits qu'elle procure se trouvent au niveau de ceux des autres industries, par la même raison qu'un établissement des diligences, jusqu'à ce que les profits des diligences soient les mêmes que ceux de toute autre industrie.

Mais, cela veut-il dire que, dans un pays, le taux des profits soit toujours le même? Nullement. Supposons que la moyenne des profits soit aujourd'hui en France de 6 p. 100 (je prends un chiffre au hasard); en conclurez-vous que la moyenne des profits au temps de la régence était de 6 p. 100 et qu'elle sera encore de 6 p. 100 dans un siècle d'ici? Non, messieurs; le contraire est attesté par tous les documents historiques, et la raison d'ailleurs nous le dit ; le taux des profits est mobile,

DIX-HUITIÈME LEÇON. 211

puisque les résultats de la production ne sont pas constants. Nous avons assez expliqué l'action des divers instruments de la production, pour ne pas insister sur cette observation capitale que, cette action n'étant pas toujours la même, le taux des profits ne saurait être invariable.

Si cela est vrai, que sont donc ces lois, ces tentatives que quelques législateurs ont voulu faire, les uns pour déterminer le taux des profits, les autres pour leur prescrire des limites infranchissables?

Mais, me direz-vous peut-être, où sont ces lois? — Où sont-elles? Eh! messieurs, ce sont les lois sur l'usure. Qu'est-ce qu'une loi sur l'usure? C'est une loi qui a la prétention ou de déterminer les profits ou bien de leur donner des limites infranchissables. Nous vivons encore aujourd'hui sous la loi de septembre 1807, qui prescrit sévèrement de ne pas dépasser 5 p. 100 en matière civile et 6 p. 100 en matière commerciale. Le législateur a donc dit, depuis (rente ans : « Les profits en France n'ont jamais pu rationnellement excéder 5 ou 6 p. 100. » Et qui donc le lui a appris? comment le sait-il? comment le sait-on? comment pourrait-on le savoir? Ce sont des secrets que l'économie politique n'a pas encore révélés. S'il y a un problème difficile à résoudre, c'est de connaître quelle est la véritable moyenne des profits dans un pays, à une époque donnée.

Cependant le législateur dit, depuis 1807, que la moyenne des profits en France n'a jamais pu excéder 5 p. 100 en matière civile et 6 p. 100 en matière commerciale. Heureusement, je m'empresse de l'ajouter, heureusement cette loi a été suivie, non tout de suite, mais bientôt cependant, de temps qui ont pu être douloureux sous le rapport politique, mais qui ont été heureux pour l'industrie. Elle a été suivie d'un grand développement commercial et industriel, d'une augmentation réelle dans les capitaux, surtout depuis quinze ans, ce qui fait qu'à mesure qu'on avance, à mesure que le mouvement industriel, que la richesse nationale font des progrès, la loi, tout en restant comme un monument des

prétentions singulières de l'esprit humain, devient de plus en plus inoffensive, parce qu'il y a tendance constante à ce que les profits soient au-dessus de 5 ou

212 f.ots d'ekonomik pomtique.

O p. 100. Mais si le contraire était arrivé, si certaines années désastreuses avaient été suivies d'autres années également désastreuses, si la richesse publique, si le capital national avaient été entamés de plus en plus, cette loi aurait été un contre-sens monstrueux. Alors, dit-on, nous l'aurions changée. — Vous reconnaissez donc que les profits sont mobiles, vous reconnaissez donc qu'il n'y a pas un cercle de Popilius pour les profits. Mais, si les profits sont mobiles, quelle est la limite de cette mobilité? Est-ce que les variations n'ont lieu que par quarts de siècle? Eh! non, les variations réelles sont journalières, elles sont journalières comme les circonstances du marché. Et ne le voyez-vous pas, vous, législateurs qui autorisez une bourse? Que laissez-vous à la bourse. ^ n'est-ce pas là une contreépreuve? Même indépendamment de circonstances extraordinaires, même lorsque les porteurs ne sont pas sous l'influence de quelque vaine crainte ou de quelque fausse espérance, il y a des oscillations journalières. Quand on dit que l'argent est rare ou qu'il est commun, on se sert d'expressions qui ont leur traduction scientifique : cela veut dire que le taux des profits hausse ou baisse.

D'où vient donc, je le répète, cette prétention des législateurs? D'abord d'une confusion d'idées qui a lieu en cette matière comme elle a lieu en matière de contrainte par corps. On confond les actes répréhensibles avec les faits irrécusables, on confond des événements économiques purs et simples avec des actes qui participent plus ou moins de la fraude.

Ainsi, on prononce la contrainte par corps contre un stellionnaire. Or c'est un délit que le stellionnaire, c'est un vol, c'est une fraude, la punition est juste, mais vous avez tort de l'appeler contrainte par corps, de l'appeler action civile. Un stellionnaire est un voleur : qu'il aille en prison comme un autre voleur. Qu'a-t-il de commun avec le pauvre homme qui, par suite de circonstances malheureuses, ou même, si vous voulez, par son imprudence, ne peut payer sa dette au jour marqué?

Il en est de même ici. Il y a des gens qui exploitent les passions d'une jeunesse imprudente et irréfléchie, il y a des gens qui exploitent l'ignorance d'un paysan, il y a des gens qui pas-

niX-HUITlfcwR LEÇON. ri

seul leur vie il circonvenir ainsi ou l'ignorance ou les passions. Ces geus-là prêteront à un étourdi de l'argent à 10, 15 ou 30 p. 100, et, sur 3,000 francs, lui donneront 500 francs en écus. Le reste en vieux meubles, en friperie ou en toute autre chose d'assez peu de valeur. Puis un négociant a en vue une entreprise très-lionnée, très-licite, très-lucrative, fondée sur un monopole naturel ou législatif, qui doit produire 35 ou 30 p. 100; qu'il la fasse, rien de plus juste; mais s'il n'a pas les fonds nécessaires et que je les lui prête à 7 p. 100, je suis un usurier et je dois être puni. — Mais il va gagner 35 ou 30 p. 100, il gagnera encore bien plus que moi. — Associez-vous avec lui, si vous voulez. — Mais je ne veux pas m'associer. Pourquoi voulez-vous me forcer à disposer de mes capitaux d'une manière plutôt que d'une autre? Pourquoi voulez-vous m'obliger à devenir négociant, moi qui n'entends rien au commerce? Cela n'a pas le sens commun.

Quelle comparaison peut-on faire entre un homme qui, sans fraude, sans détours, prête à 7 p. 100, parce que les capitaux sont rares, et l'usurier dont nous parlions tout à l'heure, qui circonviendrait un fils de famille ou un paysan? Ce dernier commet un délit, et quand on dit que la loi sur l'usure est une loi contraire aux principes, on ne dit pas qu'il ne faut point poursuivre les délits, ou ne dit pas qu'il ne faut point étendre dans le code pénal le cercle des escroqueries, on dit seulement qu'il ne faut pas confondre des choses entièrement distinctes.

Quel est le résultat de ces lois essentiellement contraires aux principes et fondées sur une étrange confusion d'idées? Elles sont bien vieilles, et les moyens de les éluder sont aussi vieux qu'elles.

C'était surtout dans les Etats pontificaux que l'usure était défendue. Eh bien, y a-t-il un pays où l'usure ait été exercée d'une manière plus criante? On prêtait à 10, à 15, à 30 p. 100. Quand j'étais au palais, à Bologne, il m'est passé par les mains bien des actes qui, faits antérieurement, arrivaient à conclusion sous le régime du code Napoléon, et où la loi avait été éludée par un détour, et au moyen d'une formule bien connue dans toutes les études de notaires. « Monsieur tel, y disait-on, voulant

214 COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

faire valoir ses capitaux dans l'industrie, dans le commerce, ou, comme on disait alors, dans les foires, mais ne pouvant pas quitter son domicile, confie ses capitaux à monsieur tel qui s'engage à les faire voyager d'une foire à l'autre et à les lui restituer ensuite avec les profits considérables qu'il ne doute pas de faire, et puis on ajoutait : Toutefois, comme les comptes seraient fort longs et fort difficiles à tenir et que chacun des associés a une

confiance pleine et entière dans son coassocié, celui qui fera valoir les fonds est dispensé de rendre compte et, au lieu de cela, il donnera tant pour cent chaque année. i Comme cela il n'y avait pas usure.

Quelquefois aussi, vous le savez tous, on fait des billets à part pour l'excédant des intérêts.

D'ailleurs, aujourd'hui encore, un banquier vous prête à 6 p. 100; mais il a en outre une certaine commission, et puis un courtage, et puis des ports de lettres, et tout cela est légal.

Eu dernière analyse, la législation n'atteint pas son but; elle ne fait que forcer les hommes à des détours qui nuisent au caractère de franchise qu'on doit toujours désirer et donnent l'habitude d'éluder la loi, tout cela pour arriver à faire de temps en temps un procès à quelque usurier qu'on pourrait très-bien traduire en police correctionnelle pour escroquerie ou pour abus de confiance.

Sur qui retombe l'effet réel de cette loi ? Il retombe sur ceux qui ont besoin de capitaux, parce que naturellement, quand on leur prête à un taux plus élevé que le taux légal, il y a un certain danger à courir dont il faut tenir compte. On prêterait ses capitaux à un taux inférieur, si on pouvait franchement stipuler pour intérêt la moyenne des profits que donne le cours des événements.

Heureusement, je le répète, nous marchons de plus en plus vers un état de choses qui rend les effets de la loi indifférents. Mais si le contraire arrivait, si un grand malheur venait à détruire en partie le capital national, si des désastres ou des événements quelconques venaient à produire de profondes perturbations

dans le marché, cette loi ne serait qu'un embarras ; on l'éluderait constamment, comme on le fait assez souvent

FILX-HURRIËBIE LEÇON. 215

aujourd'hui, et ses bienfaits seraient absolument nuis, attendu que, si elle sert à réprimer quelques fraudes, quelques abus de confiance, quelques esroqueries, on pourrait très-bien les réprimer sans elle, et qu'il ne s'agirait pour cela que de mettre le code pénal plus en rapport avec les besoins de la société, et de ne pas poursuivre les coupables en question comme usuriers, mais comme escrocs, comme gens abusant de la confiance des autres.

Reclierebu de la loi générale qui règle le taux des profits. — Comme, nu fond, le travail et le capital sont, matériellenieit et moralemeil parlant, une seule et même eliosc, un ne peut guère iinagiiier la question des sa lairesabsoliiraeit séparée de celle des profits.— Qu'entciid-uii, au juste, |iar moyenne des profits? — Pour les profits eoniiie pour les salaires, lu commune mesure 1a plus convenable, en général, est lu monnaie.

Messieurs,

Nous devons maintenant essayer de pénétrer plus avant dans la matière compliquée et difficile qui nous occupe, nous devons clierclier à découvrir les lois qui règlent le taux des profits, comme uous avons essayé de remonter à la loi qui règle le taux des salaires.

Je vous rappellerai ici nos recherches relatives à la loi des salaires. Encore une fois (et il importe tellement de ne pas le perdre de vue que la répétition est licite), encore une fois les capitalistes et les travailleurs sont des copartageants d'une même chose; ce

sont des copartageants du même produit, et, quand on parvient à déterminer quelle est la part afférente aux uns, on détermine implicitement la part afférente aux autres; car les uns ne peuvent avoir que ce que les autres ne prennent pas. Si donc il y a une loi qui règle le taux des salaires, elle ne peut pas UC pas influencer sur le taux des profits, comme s'il y a

âl8 COURS d'économie DOUTtQUE.

UDC loi qui règle le taux des profits, elle ne peut pas ne pas influencer sur le taux des salaires.

En d'autres termes, ainsi que nous l'avons déjà fait entendre, on traite ces deux éléments séparément, parce que l'esprit humain a besoin de s'aider du secours de la méthode et de l'analyse, mais, au fond, c'est une seule et même question qui se présente sous deux faces. L'esprit humain trouve commode et utile de l'envisager sous Tune d'abord, puis sous l'autre : les recherches obtiennent ainsi plus de clarté et de netteté. Mais on ne pourrait pas imaginer la question des salaires absolument séparée de celle des profits. Le rapport des deux questions est d'autant plus intime, qu'il tient à la nature même des choses; car, au fond, qu'est-ce que le travail, qu'est-ce que le capital en tant qu'instruments de la production? En dernière analyse, ils sont l'un et l'autre une seule et même chose, ils sont l'un et l'autre le produit de la volonté de l'homme. Le travail, c'est l'effort de celui qui préfère à la jouissance du moment les moyens de vivre ou de jouir le lendemain. Pour se procurer ces moyens, l'homme s'abstient de faire de ses forces intellectuelles ou physiques un emploi purement de plaisir ou d'agrément, et il SC soumet à la loi du travail. Le capitaliste, à son tour, l'homme qui se trouve possesseur d'une certaine somme de travail accumulé qu'il pourrait employer à se procurer

immédiatement une jouissance quelconque, préfère, lui aussi, l'épargner et l'appliquer, non à la jouissance présente, mais à la production, en vue de la jouissance à venir.

Les deux instruments en question de la production sont donc, <x>mme vous le voyez, une seule et même chose, matériellement et moralement parlant : matériellement, puisque l'un et l'autre sont du travail, l'un du travail effectif, actuel, l'autre du travail accumulé ; moralement, puisque l'un et l'autre résultent d'une détermination de cette prévoyance par laquelle l'homme s'abstient du plaisir, de la jouissance actuelle, pour augmenter ses moyens de plaisir ou de subsistance pour l'avenir.

C'est ainsi que, rigoureusement parlant, il faut dire qu'il n'y a travail que de la part de l'homme, c'est-à-dire de l'être intelligent, prévoyant, doué de moralité; la machine et l'animal ne

travaillent pas, car ils ne s'abstiennent pas spontanément, volontairement, par un effet de leur intelligence et de leur prévoyance, de la jouissance actuelle, pour se préparer des moyens de jouir plus tard.

Il y a deux autres éléments qui, dans les profits comme dans les salaires, peuvent compliquer la question. Les produits de l'industrie humaine, vous le savez, ne se distribuent pas toujours uniquement entre les travailleurs et les capitalistes. D'un côté, l'État en prend une partie sous une forme ou sous une autre, sous un nom ou sous un autre, au moyen des contributions publiques, de l'impôt. D'un autre côté, les possesseurs exclusifs des agents naturels appropriés, les propriétaires de terre, pour employer le mot le plus usité, participent de leur côté, comme nous l'avons expliqué déjà, participent, dis-je, sous certaines conditions et

dans une certaine mesure, aux produits de l'industrie agricole, minérale, etc.

Mais nous pouvons, pour le moment, ne pas tenir compte de ces deux éléments. D'abord, quant à la rente territoriale, quant à la portion du produit qui revient au propriétaire exclusif des agents naturels appropriés, nous avons vu que ce dernier ne peut, par la nature même des choses, percevoir que ce qui reste, le travailleur et le capitaliste une fois satisfaits. Nous avons vu que la rente territoriale n'est pas la cause du prix des denrées, qu'elle n'en est que la conséquence; nous avons vu que, si le prix s'élève fort au-dessus des frais de production, la rente s'élève, qu'elle baisse à mesure que le prix se rapproche des frais de production, et que, si le prix se confondait complètement avec les frais de production, il n'y aurait pas et il ne pourrait pas y avoir de rente.

La rente n'influe donc pas plus sur les profits que sur les salaires. Nous avons démontré d'ailleurs que, dans la plupart des cas, quand il n'y a pas monopole étroit, les frais de production et les prix se confondent. Or, que sont les frais de production? Le salaire du travail, le profit des capitaux. Mais il n'y a de rente qu'une fois les frais de production déduits, il n'y a de rente qu'autant que les frais de production ont pu être prélevés. On peut donc traiter des frais de production, c'est-à-

220 r.oiRS d'économie pomtiqit.

«lire des salaires et des profils, sans s'embarrasser de la rente. Celle dernière, comme l'a dil un économisie, esl quelque chose d'extrinsèque.

Quant à l'impôt, c'est dilTéreni. L'État intervient au partage comme copartageant; il y intervient non comme possesseur ex-

clusif d'une machine privilégiée, ainsi que le fait le propriétaire de terre, mais comme producteur indirect; il y intervient, nous l'avons déjà dit, comme le gardien d'un magasin, comme le paysan qui surveille certaines récoltes exposées à être volées pendant la nuit, comme l'homme qui a fait une haie pour empêcher le bétail de venir ravager une prairie, interviennent au partage du produit qu'ils ont concouru à former. Il n'a concouru qu'indirectement, il est vrai, à la production, mais il y a concouru, et la preuve en est que, sans lui, le produit n'existerait pas. Supposez la force publique anéantie, les tribunaux supprimés, la police détruite, tout l'ordre social enfin n'existant pas, et puis demandez-vous ce que serait la production de l'industrie nationale. La réponse est facile : vous n'avez qu'à la demander aux pays livrés à l'anarchie ou, ce qui revient à peu près au même, à un gouvernement détestable.

Si donc on ne peut pas comparer cet élément à l'élément de la rente, on peut cependant, toujours à l'aide de l'analyse et comme méthode, traiter d'abord la question, ainsi que nous l'avons fait pour les salaires, sans se préoccuper de l'impôt; ou peut pour un moment en faire abstraction.

Recherchons donc la loi des profits, comme nous avons recherché celle des salaires, sans tenir compte de l'impôt; ensuite nous traiterons à fond les questions si variées, si importantes, si graves et, permettez-moi d'ajouter, si belles, qu'il présente, et, comme nous aurons des notions sur les salaires et sur les profits, nous verrons les modifications qu'y peuvent apporter les impôts, selon leur nature et la manière dont ils sont assis.

Ainsi, pour le moment, nous laissons de côté la rente, comme indépendante de la question, et l'impôt, comme devant être traité

à part. Restent les salaires et les profits. Nous avons essayé de vous montrer que, si d'un côté il y a exagération dans la proposition de ceux qui aillent que les profits de tonies

DIX-NF.UVIKME LF-CON. 221

les industries sont constamment égaux, U n'est pas moins vrai que, toutes les fois qu'aucune cause perturbatrice ne vient influencer sur l'état du marché, il y a tendance constante des profits des diverses industries à s'égaliser entre eux. Je crois inutile de revenir sur celle vérité et sur la démonstration que nous en avons donnée.

Il y a donc un taux général, une moyenne des profits, puisqu'il y a une tendance constante des profits divers à s'égaliser; il y a donc (en effet, le commerce le sait et le dit tous les jours) une moyenne qui représente approximativement et assez bien le taux des profits dans un pays, sur un marché donné. C'est, pour le dire en passant, ce qui rend un peu moins ridicules les lois qui ont la prétention de déterminer la limite des profits, car elles seraient encore plus absurdes s'il n'y avait pas un taux général et une moyenne; elles seraient alors un mensonge criant; mais, comme il y a en effet un taux général, une moyenne, il en résulte que .si ces lois ne placent pas la limite trop bas, elles sont toujours aussi absurdes en principe, mais en même temps assez inoffensives dans l'application.

Ainsi aujourd'hui, par exemple, on discute beaucoup, vous le savez tous, une question de finance, sur laquelle les esprits se livrent à des prédictions en bien ou en mal qui sont, à mon sens, à raille lieues de la vérité, les unes aussi bien que les autres; on discute beaucoup une opération qui, je crois, est loin de pouvoir

produire le quart du bien que les uns en attendent, ou la centième partie des maux que les autres en redoutent.

Mais, quoi qu'il en soit de cette question qui, pour le moment du moins, ne se rattache pas à nos recherches, que supposet-elle ? Elle suppose précisément ce dont nous venons de parler, elle suppose qu'il y a un taux général des profils, une moyenne que, dans le langage vulgaire, on désigne sous le nom d'intérêt de l'argent. Ainsi les uns disent : •< L'intérêt de l'argent n'est plus à 5 p. 100, il est descendu à i. » Et puis, pour faire du juste milieu, d'autres disent : i II n'est descendu qu'à 4 1/2. » Les uns et les autres pensent donc, et jusque-là ils ont raison, qu'il y a un taux général, une moyenne.

22i coi'RS n'iÉcoNosiii; politique.

Supposez la réduction opérée à 4, pour prendre le chiffre le plus rond; je vais à la bourse et je dis : i Voici 100 francs, donnez-moi 4 francs de rente. » Qu'est-ce que je prouve, en faisant cette offre? Je prouve que, dans ma conviction, il n'est pas possible de retirer de mou argent, employé autrement, un meilleur profil; bien entendu, en ne me donnant pas plus de peine, car, si je travaillais, je gagnerais probablement davantage, mais, dans mon gain, il y aurait autre chose qu'un profit.

Je suis en outre poussé par une autre considéintion. Il est bien possible qu'un propriétaire de terre me dise : * Le gouvernement ne veut vous donner que 4 p. 100, moi je vous donnerai 5 p. 100, » et que cependant je refuse son offre. Mais cela encore ne prouve rien du tout. Pourquoi? Parce que je ne suis pas bien sûr qu'il soit propriétaire, que, même avec cette certitude, je ne suis pas sûr que l'hypothèque qu'il me donnera ne soit pas primée par

une autre, et que, même avec la certitude de ne pas voir mon hypothèque primée, je ne pourrai peut-être reprendre mon argent qu'au moyen d'un procès dont il me faudra faire les avances et qui me causera des embarras et une perte de temps.

Si donc je refuse l'offre du propriétaire, est-ce parce que je préfère 4 p. 100 à 5 p. 100? Non, c'est que les 5 p. 100 que m'offre le propriétaire ne représentent pas même les 4 p. 100 du gouvernement, à cause des dangers qu'ils me font courir, des ennuis qu'ils me préparent et des procès auxquels ils m'exposent.

J'insiste sur ces détails, parce qu'ils sont très-importants quand on ne veut pas faire de l'économie politique en amateur peu éclairé ou en généralisateur qui dédaigne toute application des principes. Il est très-nécessaire d'habituer son esprit, dans ces matières si complexes, à démêler dans chaque fait social les divers éléments qui viennent le compliquer. Il arrive tous les jours d'entendre dire une vérité, fausser une conséquence, faire une application inadmissible, uniquement parce que les faits complexes n'ont pas été analysés, parce qu'on n'a pas dégagé l'élément dont on voulait parler, des éléments étrangers qui viennent le modifier et l'altérer.

IX-NELTIÈME LEÇON. 2S3

Vous voyez donc que, bien qu'au premier coup d'œil les profits paraissent souvent très-divers, en réalité ils le sont moins qu'ils ne le semblent. Économistes, législateurs, producteurs, consommateurs, tout le monde le reconnaît : il y a un taux général, une moyenne des profits.

Mais, quand on dit une moyenne des profits, qu'entend-on au juste? Évidemment, dans cette expression est impliquée l'idée

d'une période de temps. Ainsi, je reviens à l'exemple du placement dans les fonds publics ; la période est connue dans ce placement, elle est déterminée à quelques minutes près : c'est un an. Quand on dit que l'État donne i p. 100, cela veut dire dans la période d'une année.

De même il y a beaucoup d'industries annuelles, et il est tout simple que l'homme ait conformé ses opérations industrielles au cours naturel des saisons. Il y a été amené par la production la plus considérable, surtout dans les sociétés naissantes, la production agi'icole, et c'est dans un an que le cycle agricole s'accomplit le plus ordinairement. 11 en est de même dans beaucoup d'industries. C'est au bout d'un an que le tailleur, par exemple, liquide ses opérations, se fait payer, et porte en débet la dette de ceux dont il n'attend rien.

Cependant, il ne faut pas s'y tromper, dans cela aussi il y a bien des variétés. 11 y a des industries où le capital accomplit ses opérations dans un terme plus long ou plus court que celui d'une année. Ainsi j'emploie dix mille francs à planter un bois : quand mon capital me rentrera-t-il? 11 me rentrera peut-être dans vingt ans. Je place mon capital dans la pêche : eh bien, si c'est dans la petite pêche, mon capital sort le matin et rentre le soir ou le lendemain; si c'est dans la pêche de la morue à Terre-Neuve, c'est dilTérent.

Il y a donc, vous le voyez, une grande variété dans les périodes, et, quand il s'agit d'établir la moyenne des profits, il faut partir d'une période commune; en d'autres termes, il faut ramener les périodes les plus courtes ou les plus longues k la période la plus usitée. C'est l'affaire d'un simple calcul, et d'un calcul des plus faciles.

Ainsi, un entrepreneur a un capital de la valeur de 10,000 fr.

2ii COÛTS d'ÉCONOMIE POLITIQUE;

celui qui se compose de ce que vous voulez : c'est de l'argent, ce sont des machines, des matières premières, peu importe. Il a, dis-je, un capital de la valeur de 10,000, et il veut l'employer à produire du drap; il appelle donc une certaine quantité d'ouvriers, et alors de deux choses l'une : ou les travailleurs ne peuvent pas attendre le résultat de l'opération, et il faut que l'entrepreneur, outre ses 10,000 livres de capital, ait une autre valeur avec laquelle il puisse leur faire les avances qu'ils exigent, leur fournir un salaire proprement dit; ou bien les travailleurs peuvent attendre le résultat, et alors ils agissent non comme salariés, mais comme associés. Quoi qu'il en soit, ce que nous allons dire s'applique aux deux hypothèses.

Supposez donc le cas le plus fréquent, celui où il y a salaire. L'entrepreneur, outre les 10,000 francs de capital nécessaires à la production, a 10,000 autres francs qu'il emploie en salaires, et devient par conséquent propriétaire du produit tout entier, puisque les travailleurs lui ont cédé au fur et à mesure, en échange de ses avances, la part qui leur revenait dans le produit définitif.

Maintenant le produit est achevé, voici le drap. Qu'a-t-il coûté? A-t-il coûté 20,000 francs? Non : ce serait une erreur de calcul de compter ainsi. Il a coûté les 10,000 francs donnés aux ouvriers, plus la valeur de la matière première, plus la valeur de la teinture et des autres choses à lui incorporées. Mais a-t-il coûté aussi la valeur des machines? Non, il a coûté une partie de cette valeur, parce que les machines, après la production, sont un peu

moins bonnes qu'auparavani, mais il ne faut pas ajouter à son coût la valeur entière des machines, puisqu'elles pourront encore servir. Le drap aura donc coûté, je suppose, 17,000 francs : restent 3,000 francs de machines, qu'on pourra employer à une autre fabrication.

A présent le drap est là, on le vend. Si, en le vendant, on ne perçoit que 17,000 francs, le capitaliste n'a pas de profit du tout, il ne fait que rentrer dans ses déboursés, et même, s'il a travaillé de sa personne, s'il a dirigé, s'il a déployé son intelligence comme entrepreneur, non-seulement il n'a pas de profit, mais il perd ses salaires comme travailleur.

DIX-NKIIVIÈMF. I.KroN.

Si le drap se vend 20,000 francs, l'entrepreneur recevra

3.000 francs en sus de ses frais. Mais nous supposons que l'entrepreneur a travaillé, il faut donc déduire son salaire coo)me travailleur. Évaluons ce salaire à 2,000 francs, il restera donc

1.000 francs, qui seront le profit de 17,000 francs. Eh bien, rentreprencur alors aura fait une assez pauvre opération, car il n'aura tiré de son argent que C p. 100 à peu près dans une manufacture, dans un emploi hasardeux. Il ne faut pas dire que c'est là un bel intérêt, parce que le taux commun est de 4 ou 5 p. 100. Le taux des fonds publics est de 4 ou 5 p. 100, quaud les rentiers ne courent aucun risque; mais, si le placement sur l'État devient périlleux, les fonds publics tombent tellement que l'argent se trouve placé à 8 ou 10 p. 100, comme beaucoup d'entre nous ont pu le voir en France à une autre époque. Pourquoi les rentiers n'achetaient-ils le 5 p. 100 qu'à 70, le 3 p. 100 qu'à 54, il y a quelques années? C'est qu'ils avaient peur, c'est qu'ils croyaient courir des

risques. Eh bien, le fabricant en court toujours, il ne faut pas se le dissimuler. Quand on voit les fabricants retirer ordinairement 10 p. 100 de leurs capitaux, il ne faut pas crier au scandale, à l'usure, car ils courent toujours des dangers, et plus les opérations commerciales se compliquent, plus ces dangers sont difficiles à prévoir et à prévenir.

Relirez des profits du capital la prime nécessaire pour compenser les risques, et vous verrez alors la moyenne s'établir, ainsi que je le disais.

Le profit consiste donc dans la différence qu'il y a entre les avances du capitaliste et le remboursement qu'il obtient, entre ses avances et ses rentrées, en tant qu'elles ne concernent absolument que le capital.

Voilà le profit : quelle en est la moyenne? C'est la différence qu'il y a entre les avances et les rentrées, non dans tel ou tel emploi temporaire, particulier, spécial, dans telle ou telle industrie, mais dans l'emploi général, en faisant, pour ainsi dire, une addition de toutes les industries nationales.

Nous sommes arrivés maintenant, je le pense, à nous faire une idée suffisamment nette des termes du problème que nous devons chercher à résoudre. Cependant il y a encore une consi-

S26 COURS d'économie politique.

dération à examiner. Vous remarquerez que je vais dans cette matière pas à pas, et plus lentement peut-être que beaucoup d'entre vous ne l'exigeraient par l'état de leurs connaissances; mais la matière est si compliquée que, en allant plus rapidement,

nous risquerions de ne pas être compris par ceux qui commencent leurs études en économie politique.

Quand nous avons parlé des salaires, nous avons dit : Le salaire proprement dit, c'est le salaire en nature, c'est-à-dire la portion de la chose produite qui revient au travailleur. Mais, qu'est-ce que celle portion de la chose produite et comment comparer entre elles les portions des diverses choses produites? Ainsi quand vous direz : i Ces quatre travailleurs ont obtenu deux hectolitres de blé, ces quatre autres ont obtenu deux moulons, ceux-ci tant de mètres de drap, ceux-là tant de mètres de toile ou la moitié d'une pendule, quels sont ceux qui ont obtenu le plus? » Personne de nous ne le saura, sans doute; il faudrait, pour répondre, connaître bien à fond toutes les circonstances du marché. Alors, avons-nous ajouté, il faut chercher une mesure commune. Eh bien, en fait de valeurs, nous sommes arrivés à ce résultat que, quand il s'agissait de pays pas trop éloignés et d'époques pas trop distantes, on pouvait, sans inconvénient, prendre pour mesure commune la valeur en argent, non que l'argent, non que la monnaie fût une valeur invariable (nous avons assez démontré qu'il n'y a pas de valeur invariable et que la prétention d'en trouver une est, en économie politique, ce qu'est la recherche de la quadrature du cercle en géométrie), mais parce que de toutes les valeurs, quand il s'agissait de temps et de lieux qui n'étaient pas trop éloignés les uns des autres, la monnaie était celle qui s'approchait le plus de ce degré d'invariabilité qui suffit pour ne pas commettre d'erreurs trop considérables.

Eh bien, ce que nous avons dit des salaires, faut-il le dire aussi des profits? La difficulté, vous le voyez, est la même : il nous faut une mesure commune. Or, cette mesure commune, où la cher-

cherons-nous? Disons-nous, pour les profits comme pour les salaires, que le mieux est de prendre pour mesure commune l'argent, la monnaie?

LIÈGE-NEUVIÈME LEÇON. 227

C'est mon opinion. Je crois que tous les arguments que nous avons fait valoir pour démontrer que, dans les conditions données, la monnaie était la mesure la plus commode et qu'elle était suffisamment exacte pour éviter toute erreur considérable, je crois, dis-je, que tous ces arguments s'appliquent à la mesure commune des profits.

On a voulu cependant y substituer une autre mesure, ou, du moins, on a voulu distinguer entre une mesure commode pour la pratique économique, si je puis parler ainsi, et une mesure philosophique. On a prétendu que, sous le point de vue abstrait, sous le point de vue purement scientifique, en économie politique tout à fait rationnelle, ce n'était pas la monnaie qu'il fallait prendre comme mesure commune des profits, qu'il fallait en prendre une autre. Je me borne aujourd'hui à indiquer l'idée. On a dit : * Le profit net qu'obtient le capitaliste le met en état de se procurer aussitôt une certaine quantité de travail. Ainsi, si le capitaliste a obtenu pour profit 50 hectolitres de blé, avec ces 50 hectolitres de blé, il pourra faire travailler, pendant un temps donné, un nombre A de travailleurs. Un autre capitaliste a obtenu comme profit 100 moutons; eh bien! avec ces 100 moutons, il pourra obtenir pendant le même espace de temps le travail d'un nombre B de travailleurs. Or, dit-on, la quantité de travail que l'on peut acheter est la plus invariable, la meilleure mesure des profits; si elle n'est pas la plus commode dans l'application, elle est du

moins la plus vraie et celle qu'il faut préférer en économie politique rationnelle. »

Cette opinion si ingénieuse est-elle fondée? découle-t-elle véritablement des principes philosophiques de la science? ou bien ne serait-elle qu'une nouvelle preuve de l'influence qu'exercent sur un écrivain, même lorsqu'il croit planer dans les hautes régions de la philosophie, les faits matériels dont il est entouré, les faits dominants de son époque et de son pays? Cette opinion, que l'on donne comme éminemment philosophique, ne serait-elle peut-être, au fond, qu'une conséquence de l'habitude qu'on a contractée de n'envisager jamais le travailleur que comme un cire salarié et de ne concevoir la rétribution du tra-

COUKS u'i^CUiNUMIË l>ÜLrilQUE.

vail que sous la forme du salaire proprement dit? C'est surtout à cause de ce rapport possible que nous croyons utile d'examiner de plus près cette idée, et c'est ce que nous ferons au commencement de la séance prochaine.

Où a proposé il prendre, pour commune mesure des profits, la quantité de travail qu'ils vous motiveraient à négliger de commander. Quoique, au premier abord, cette mesure paraisse très-philosophique, au fond, elle n'est pas satisfaisante.— Il n'est point vrai que les individus, parée qu'ils peuvent disposer des services d'un même nombre d'hommes, soient exactement et toujours dans la même position sociale. Il est de jeter un coup d'œil sur l'histoire pour s'en convaincre. — Quand on recherche le taux des profits, il ne faut pas oublier que, dans la part attribuable au capital, se trouve nécessairement comprise la rétribution due à l'intelligence qui en dirige et en surveille l'emploi. — Quand on ne

considère les profits qu'au point de vue du partage des bénéfices d'une opération entre des travailleurs et des capitalistes, il est évident que les salaires règlent les profits et vice versa.

Messieurs ,

Toute valeur est de sa nature mobile et variable, c'est une vérité qu'il suffit de rappeler de là résulte l'embarras qu'on éprouve toutes les fois qu'on veut comparer plusieurs termes en économie politique. Nous l'avons vu à l'occasion des salaires; si vous lisez dans un auteur ancien que, de son temps, le travailleur libre gagnait par jour, je suppose, une pièce d'argent pesant 5 grammes, en concluez-vous que l'ouvrier d'alors était dans les mêmes conditions que celui de nos jours qui gagne un franc, c'est-à-dire 5 grammes d'argent? Ce serait là une conséquence hasardée, parce que vous ne savez pas si les choses en sont ainsi. — (oui d'habitude l'OLiTiQi... ^o

230 COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

5 grammes d'argent avaient, dans ce temps-là, la même valeur qu'aujourd'hui, vous ne savez pas ce que l'ouvrier pouvait obtenir alors avec 5 grammes d'argent, vous ne savez pas s'il pouvait se procurer la même quantité de choses qu'aujourd'hui. La différence entre les salaires des deux ouvriers peut résulter d'une foule de causes : elle peut résulter du rapport de toutes les autres denrées à l'argent, ou bien d'une modification opérée dans la monnaie elle-même par un élargissement considérable soit dans sa quantité, soit dans les frais nécessaires pour l'obtenir. Ainsi, personne n'ignore les changements considérables arrivés graduellement dans cette portion de la richesse publique, après la découverte des mines du nouveau monde.

Ce que je dis de l'argent est, à plus forte raison, vrai de tout autre produit. 11 y a des produits dont, par des raisons que nous ne devons pas détailler ici, la valeur est moins variable que celle des autres; mais toujours est-il qu'il n'y a pas de valeur invariable, toujours est-il qu'il n'y a pas d'étalon, de type de la valeur, puisque les valeurs se mesurent les unes par les autres et que toutes sont variables et mobiles.

Ainsi lorsque, en parlant des profits que les capitaux produisent, on nous dit que les capitalistes de telle époque obtenaient, en retour de l'emploi de leur capital, telle quantité de produits, tandis que les capitalistes de notre époque en obtiennent telle autre quantité, si nous voulions tirer quelques conséquences de ce rapprochement, nous rencontrerions les mêmes embarras que je viens de signaler. Quelle valeur représentaient les profits du capitaliste grec ou carthaginois, je suppose, ou bien quelle valeur représentent aujourd'hui les profits du capitaliste chinois ou hindou, comparés à la valeur des profits du capitaliste français ou anglais? Et, ne l'oublions pas, la difficulté serait la même lorsqu'on évaluerait les profits du capitaliste chinois et ceux du capitaliste lombard en sacs de riz, au lieu de les évaluer en argent. On aurait beau me dire que l'un obtient une quantité de cette denrée double de la quantité obtenue par l'autre, je n'en pourrais pas conclure que les profits du premier sont le double des profits du second, puisque j'ignore si la valeur du riz en Chine est la même qu'en Lombardie, puisque

j'ignore ce qu'on peut se procurer avec un heclolitre de riz en Chine et ce qu'on peut se procurer avec un hectolitre de riz en Lombardie.

Dans cet embarras, nous avons dit qu'au fond, la mesure la moins arbitraire encore, la moins sujette à erreur était la monnaie, surtout quand il s'agissait de comparer des lieux et des temps peu éloignés les uns des autres. En conséquence, avons-nous ajouté, c'est là une mesure qui, dans la pratique, est suffisante, puisque, dans le plus grand nombre de cas et pour toutes les applications utiles, c'est entre des lieux et des temps assez rapprochés les uns des autres qu'on a besoin d'établir la comparaison.

Cependant, avons-nous dit encore, on a mis en avant une autre idée, un autre moyen de comparaison que l'on croit plus propre aux investigations et aux allures de l'économie politique rationnelle, un moyen plus philosophique et en même temps plus rigoureusement exact. Ce moyen est de prendre pour commune mesure ce que les Anglais ont appelé *command of labour*, c'est-à-dire, la faculté d'obtenir une certaine quantité de travail. Voici comment on raisonne : « Si l'on vous dit qu'en Chine un capitaliste, retirant 10 p. 100 de son capital, est par là en état de salarier cent ouvriers pendant un an, et si l'on vous dit qu'à Paris un capitaliste, retirant de même 10 p. 100 de son capital, est également en état de salarier cent ouvriers pendant un an, vous pouvez hardiment conclure que les profits de ces deux capitalistes sont égaux. »

Pourquoi cette conclusion? Parce qu'au fond, dit-on, la moins variable de toutes les valeurs est la valeur générale du travail. Un homme (passez-moi l'expression vulgaire) est toujours un homme, on sait ce que c'est que les services personnels d'un homme. Eh bien, dit-on, quand un individu est en état d'avoir cent hommes à son service, il est évidemment dans la même po-

sition sociale qu'un homme qui , dans un autre pays ou dans un autre temp^e, peut avoir cent hommes à son service. Qu'importe qu'à la Chine ou aux Indes ou puisse avoir cent boinmes à son service pour 50 francs par jour, tandis qu'à Paris, pour avoir cent hommes à sou service, il faudrait par jour 300 francs? Cela est parfaitement égal. On pourrait être

S32 COURS O'ÉCOMOMIE POLITIQUE.

imiuil cil erreur si on faisait attention à la monnaie, mais on n'y fait aucune attention ; on dit qu'à la Chine la puissance est de cent hommes et qu'elle est également de cent hommes à Paris ; on dit que tous ceux qui peuvent disposer du service de cent hommes, disposent d'une force égale, qu'ils ont la même position sociale et qu'en conséquence leurs profits sont au même taux.

Voilà donc, dil-ou, la mesure la plus exacte. Ainsi qu'on nous dise: — Au temps de Carthage, les profits représentaient les services de cent hommes, au moyen âge ils représentaient également les services de cent hommes, et aujourd'hui encore ils représentent les services de cent hommes, et nous pourrions hardiment conclure que les profits sont égaux pour ces trois époques

Tel est l'argument. Vous avez saisi, je crois, tout ce qu'il a de spécieux. Je dis de spécieux, parce que je le crois erroné, malgré les apparences séduisantes dont il est revêtu. Je crois qu'il accuse dans ses auteurs, indépendamment d'une sorte de manie de trouver une valeur invariable qui, par la nature des choses n'existe pas, l'oubli presque complet de l'histoire de l'homme; oubli qu'on peut reprocher à la plupart des économistes, parce qu'un grand nombre d'entre eux procèdent d'une école pliilosopbique qui,

entre autres torts, avait celui de négliger presque complètement l'histoire.

Est-il vrai, en effet, que l'individu qui peut disposer des services de cent hommes soit l'égal de tout autre individu pouvant disposer du même nombre d'hommes, dans un autre lieu et dans un autre temps? Est-il vrai que ces deux individus soient dans la même position sociale, occupent le même rang, aient la même puissance? Est-il vrai, comme on l'a dit, que, s'il peut y avoir entre eux une grande différence dans la manière de vivre, dans les jouissances, dans l'comfort, comme disent les Anglais, il n'y en ait aucune comme rang, comme prééminence sociale? Je dis que cela n'est, en aucune façon, conforme à l'histoire. Aujourd'hui il ne manque pas de chefs d'atelier, d'entrepreneurs qui salarient cent, deux cents, trois cents ouvriers. Or, je vous le demande, ces entrepreneurs ont-ils, dans la société

VLMfTIKME MCrON. i233

moderne, la même puissance, y occupent-ils un rang égal à celui qu'occupait, dans la société du moyen âge, l'homme qui, en montant à cheval, en arborant sa bannière, en faisant sonner sa trompette, entraînait à sa suite trois cents cavaliers? — C'étaient des hommes d'armes, dira-t-on, ce n'étaient pas des ouvriers. — C'était un service comme un autre qu'ils faisaient: on les employait à un déplorable travail; au lieu de leur faire faire des bas ou du drap, leur maître les menait piller son voisin, dévaliser les passants ou guerroyer pendant trois, quatre ou cinq mois; mais toujours est-ce un service pour lui, à son profit. Qu'importe la nature du travail, la nature de la production? C'est une considération complètement étrangère aux conséquences économiques de la question.

Pourquoi donc y a-t-il, en réalité, une différence essentielle entre cet homme du moyen âge et repreneur de nos jours qui dispose du même nombre de bras? C'est que le travail humain n'est pas plus invariable dans sa valeur qu'une autre chose. Je m'explique.

La puissance individuelle, en tant qu'exprimée par le travail de l'homme, est, entre autres choses, en raison inverse de la puissance sociale, en raison inverse de la solidité de l'ordre public, en raison inverse de la force de la loi. Ainsi, quand la puissance politique est faible, la puissance individuelle est grande. A mesure que la puissance publique s'organise et devient forte, la puissance individuelle, ramenée sous l'empire commun et général de la loi, s'affaiblit. Dans le moyen âge, où l'ordre public était presque inconnu, la puissance individuelle était tout : la force musculaire, surtout accompagnée de la bravoure, était un élément essentiel de puissance, et celui qui pouvait traîner après lui trois cents hommes également robustes et courageux, avait une puissance immense. Pourquoi? Parce que la puissance publique était à peu près nulle.

Qu'un grand entrepreneur, aujourd'hui, ait à sa solde trois cents ouvriers, six cents, si vous voulez, mille même, si bon vous semble, que tous ces ouvriers lui soient bien attachés, bien dévoués, qu'ils soient robustes et courageux, irez-vous pour cela comparer cet entrepreneur au baron du moyen âge?

234 COURS d'économie politique.

le regarderez-vous comme placé dans la même position sociale? Pas le moins du monde. Sans doute aujourd'hui l'entrepreneur, avec ses mille ouvriers, pourrait produire un désordre mo-

mentané, sans doute il pourrait entraîner quelques-uns de ces hommes à employer leur force musculaire à causer du trouble, mais la force publique est là qui viendrait promptement à bout de leurs efforts. Au fond, ce chef d'ouvriers n'est pas plus, fort que moi qui n'ai pas quatre hommes à ma solde. Il y a, au-dessus de lui comme au-dessus de moi, un niveau salulaire : la loi, la puissance publique, une forte organisation sociale.

En voulez-vous la preuve? Relâchez un instant ce lien, supposez la force sociale un moment paralysée, et alors vous voyez, même dans la société moderne, un chef d'atelier devenir un personnage auquel on fait la cour, parce qu'alors sa puissance se développe, parce qu'alors les hommes qu'il a à ses gages lui donnent une force particulière.

Si donc sa position sociale n'est pas toujours identique, même aujourd'hui, si, même aujourd'hui, elle varie selon l'état de la société, les différences sont bien plus grandes encore quand vous comparez des époques et des pays différents, des sociétés diversement organisées. Encore une fois, quelle comparaison voulez-vous faire entre le moyen âge et la société moderne, quant à l'individu qui a des hommes à sa solde ? Quelle comparaison voulez-vous faire entre ces États fortement organisés, où la force individuelle n'était rien, comme l'ancienne Rome, par exemple, et ces tribus à demi sauvages qui ressemblaient aux Bédouins d'aujourd'hui ?

C'est donc une erreur de croire que les hommes auxquels on peut commander du travail expriment des quantités de puissance égales, quand leur nombre est égal. La puissance individuelle, résultant du travail qu'on peut commander, est aussi variable que

les autres éléments dont on a voulu se servir pour arriver à une mesure certaine de la valeur.

Nous croyons donc qu'il faut laisser de côté cette spéculation plus spécieuse que solide, plus séduisante qu'utile, et en revenir à la règle que nous avons indiquée, c'est-à-dire qu'il faut se contenter de l'évaluation en argent, qui, bien qu'imparfaite.

suffit au degré d'exactitude dont on a besoin dans l'économie politique appliquée et dans la pratique des affaires.

Cela une fois posé, il faut s'occuper de rechercher la loi qui règle le taux des profits et les variations des profits, recherche assez difficile, d'abord comme reconnaissance d'un fait» et ensuite comme investigation d'un principe.

Je dis difficile, d'abord comme reconnaissance d'un fait. On parle tous les jours des profits, on parle tous les jours de l'intérêt de l'argent, ce qui est la même chose. Les hommes qui ont la satisfaisante habitude de ne douter jamais de rien, vous disent : « Le taux de l'intérêt a baissé, a haussé, il est tout juste à tant. » En fait, ils n'en savent rien exactement; en fait, rien n'est plus difficile que de découvrir quel est le taux moyen des profits à une époque et dans un pays donnés.

Le taux moyen des salaires est d'une recherche moins compliquée, parce que, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le faire remarquer plus d'une fois, les salaires sont perçus sous une forme particulière; ils ne sont pas, dans la plupart des cas, perçus sous la forme naturelle de rétribution, de quote-part afférente à l'instrument travail, mais ils sont perçus en vertu d'une convention, d'un arrangement, d'un contrat particulier passé entre les travailleurs et le capitaliste. Alors il est plus facile d'arriver à décou-

vrir le taux moyen, parce qu'on a une donnée a parie ante, parce qu'on peut savoir que les salaires ont été réglés de telle ou telle façon.

Mais les profits proprement dits ne sont pas réglés de la sorte. Je sais bien qu'il y a un emploi indirect des capitaux qui offre quelque chose d'analogue à ces conventions sur les salaires. Ainsi, un entrepreneur s'adresse à un de vous, lui demande le capital nécessaire à l'exploitation de telle ou telle industrie, et lui donne pour ce capital un certain intérêt. Voilà, diia-t-on, le taux des intérêts; cela est vrai jusqu'à un certain point, mais ce n'est pas exactement vrai, parce que, quand on parle de l'emploi du capital, instrument de la production, il ne faut pas, sans doute, y comprendre la rétribution particulière qui peut être due, même au possesseur du capital, en tant que rétribution de son travail, mais on ne peut pas ne pas y comprendre la rétri-

236 couns d'économie poi.iTiQfr..

bution qui est due aux soins nécessaires pour que le capital travaille. Je m'explique.

Vous avez dans votre coffre 40,000 francs, mais ils y resteront jusqu'à la On des siècles sans produire la moindre des choses, quelque envie que vous puissiez avoir d'en tirer un proOt, si vous ne vous donnez pas une certaine peine. Le capital est chose matérielle et inerte de sa nature, il faut donc qu'on se donne la peine de l'employer, d'en diriger l'emploi, puisque, sans cela, il n'agirait jamais. Ainsi, un ouvrier a pour capital ses deux bras, mais néanmoins s'il s'obstinait à rester les bras croisés, il ne percevrait aucun salaire; cependant il ne demande pas qu'on lui assigne un proût pour ses deux bras, puis un salaire pour la peine qu'il se

donne de travailler. De même, quand on dit capital, instrument de la production, on ne peut appliquer cette dénomination à une valeur complètement oisive, laquelle n'est pas un capital, dans le langage de la science. N'est capital, dans le langage de la science, que la valeur appliquée à la reproduction; or qui dit valeur appliquée à la reproduction, dit nécessairement une valeur qu'une intelligence dirige et surveille.

Ainsi, dans les profits, est nécessairement comprise la rétribution due à tous les éléments qui constituent l'action productive du capital, c'est-à-dire à la chose matérielle et à l'intelligence qui la dirige et la surveille. Donc, quand l'entrepreneur me demande 40,000 fr., et que je les lui prête, s'il m'alloue 4 ou 5 o/o, on ne peut pas dire qu'il m'alloue tous les profits : il ne m'en alloue qu'une partie.

Au reste, c'est ce que tout le monde sait. 11 y a plus : quand il m'alloue l'intérêt de 6 o/o, je suppose, est-ce qu'il stipule que, si l'opération qu'il veut faire ne réussit pas, il ne payera pas l'intérêt et ne rendra pas même le capital? Non, messieurs, nous ne faisons pas un contrat aléatoire. Je lui dis : * ^oici 40,000 francs : je ne m'embarrasse pas de savoir ce que vous en tirerez, mais je demande des garanties qui m'assurent qu'à telle époque, quelle que soit l'issue de l'opération que vous aurez faite, vous me rendrez mon argent, plus une somme d'intérêts calculée à 5 o/o par an. » Maintenant il est possible

qu'au bout de l'année, l'entrepreneur ait recouvré les 10,000 fr., plus 1,000 ou 1,200 francs de profit, mais le contraire est possible également : il peut avoir perdu, au lieu d'avoir gagné, et alors il ne devra pas moins me payer les intérêts en me remboursant le capital. Donc, quand il m'offre 5 o/o d'intérêts pour ce ca-

pital qu'il destine à une entreprise quelconque, il ne me les offre et ne peut me les offrir sans avoir déduit d'abord cette portion des profits qui correspond, non à la quantité matérielle de capital employé, mais au travail de l'intelligence nécessaire pour l'employer; et, eu second lieu, il doit défalquer de la somme qu'il m'offre comme intérêt, ce qui correspond au danger qu'il court. Je puis savoir qu'il demande mes 10,000 francs pour fabriquer du drap, et il ne me serait peut-être pas bien difficile d'arriver à savoir, de tels ou tels marchands de drap, quelle est la moyenne des profits que leur offre leur industrie; mais quand je saurais que cette industrie donne 12 o/o, serais-je fondé à dire à l'emprunteur : < Donnez-moi ces 12 o/o ou donnez m'en 10 ou même 8? t Non-seulement il ne me les donnerait pas, mais il ne serait pas même équitable de les lui demander, parce que c'est lui qui court les risques et non moi. Qui répond qu'il n'arrivera pas tel ou tel événement qui fera baisser le drap de 20 o/o ? Eh bien, c'est l'emprunteur qui court ce risque, et la différence entre son profit et l'intérêt qu'il me paye est l'équivalent de ce risque et de l'intelligence qui doit surveiller l'emploi de mon capital. Quant à moi qui ne cours aucune chance, si mon contrat est fait sagement, et qui n'emploie aucun travail intellectuel pour surveiller le capital, il est clair que je ne puis avoir que la portion de profit afférente à la quantité matérielle de capital.

Et ici, pour le dire en passant, vous comprenez l'influence qu'exerce sur l'intérêt de l'argent la législation civile d'un pays. Car, sans doute, nous sommes au nombre de ceux qui ne veulent pas confondre l'économie politique avec les autres sciences, mais nous mettons cependant un grand prix à signaler les rapports que les diverses sciences morales et politiques ont entre elles.

J'ai dit l'influence de la législation civile. En effet, en parlant

358 COURS d'économie politique.

du contrat passé entre le prêteur des 10,000 francs et l'emprunteur, j'ai fait observer que le premier ne courait aucun risque s'il avait fait son contrat sagement; mais quelquefois, grâce aux lois du pays, il est impossible de faire un contrat qui vous mette à l'abri de tout danger, parce que la procédure est longue, vexatoire, coûteuse, pleine de chances et de hasards. Alors il n'est pas vrai de dire que le prêteur n'a pas de dangers à courir, alors il n'est pas vrai que le prêteur puisse se contenter de la part des profits afférentie à la quantité matérielle de capital, il a aussi à courir un danger, un risque pour lequel il a droit à une prime. Mais, ne l'oubliez pas, c'est la plus mauvaise prime possible que celle-là; car on comprend la rétribution qui est due pour les dangers inhérents à l'œuvre même de la production, pour ceux qu'on ne peut écarter, du moins complètement, mais que des dangers soient créés, en quelque sorte à plaisir, par le droit positif, mais que des dangers soient inventés par cette même législation, par ces mêmes lois dont la mission est précisément de les écarter, dans l'intérêt de ceux qu'elles régissent, c'est là une chose monstrueuse, une perturbation déplorable jetée dans le mouvement des capitaux.

Il n'est donc pas facile, comme vous voyez, de dire quel est, dans un pays donné, le taux des profits. D'abord vous savez que, quoiqu'il y ait tendance générale des profits à s'égaliser entre eux, cette égalisation complète ne se réalise jamais, vous savez qu'il y a toujours des oscillations dans un sens ou dans l'autre; ensuite, ce qui rend la recherche de plus en plus difficile, le taux moyen doit être déterminé pour une période donnée : nous avons dé-

montré que, sans cela, il n'y aurait pas de règle, pas de limite. Ainsi, le taux moyen des profits doit être déterminé ordinairement pour l'année. On dit tant pour cent par an, tant pour cent non du produit, mais du capital employé. Or, supposez que vous vouliez connaître les profits moyens de l'année actuelle 1858, comment ferez -vous? quel moyen aurez-vous d'y parvenir dans le cours de l'année? Évidemment vous ne pourrez faire que des conjectures. Y a-t-il un capitaliste sensé, y a-t-il un entrepreneur au fait de son métier qui puisse vous dire d'une manière certaine, positive, irrécusable

VINGTIÈME LEÇON. 239

quel sera son profit, pour l'année 1838, seront, je suppose, de 12 pour cent? Celui qui vous le dirait ne saurait pas son métier, celui qui vous le dirait ne se ferait pas une idée de toutes les causes qui peuvent venir jeter une perturbation dans le marché où se font ses opérations. L'entrepreneur qui connaît les affaires vous dira qu'il espère arriver à tel résultat; que les circonstances de cette année-ci lui paraissant analogues aux circonstances de telle année qui lui a donné tel bénéfice, il a lieu de croire que le résultat sera le même.

Ainsi, pour l'année courante, les profits ne peuvent être connus que d'une manière conjecturale. Mais ceux de l'année dernière, ceux de l'année d'avant, direz-vous? Pour ceux-là, au moyen d'une connaissance détaillée et plus ou moins complète de tous les faits si variés, si multiples, si compliqués qui ont eu lieu sur le marché, on peut tâcher d'arriver à un résultat. Or, remarquez-le, vous parlez alors d'une chose historique, vous parlez du passé, de ce qui n'est plus, mais vous ne pouvez pas prendre,

pour ainsi dire, la production sur le fait, pour en conclure que le taux des profits est tel ou tel.

Il est donc très-difficile, et au surplus il n'est point d'économiste, de commerçant, de financier qui ne le sache, il est donc, dis-je, très-difficile d'arriver à une détermination, nous ne disons pas exacte, ce qui est impossible, mais suffisamment approximative du taux des profits dans un temps et sur un marché donnés. Les conjectures dont on peut s'aider, les faits dont on peut tirer parti sont le taux des sommes prêtées par contrat, les résultats donnés par les manufactures et les entreprises industrielles qui n'en font pas un mystère impénétrable, enfin, pour les entreprises agricoles, le taux des fermages. Voilà les données dont un capitaliste peut s'emparer, dont il peut argumenter dans ses déductions avec plus ou moins de solidité, selon qu'il connaît ou ne connaît pas toutes les considérations dont il faut tenir compte.

Ainsi, s'il prend les fermages, il séparera la rente ; mais en séparant la rente, en séparant le fermage proprement dit, comme étranger aux profits, il ne perdra pas de vue cependant que souvent il arrive que, dans le fermage, se trouve une partie des

à 4 U COURS I) ÉCONOMIE POLITIQUE.

profits, parce que le propriétaire est capitaliste pour sa terre. D'un autre côté, il fera également attention que souvent le propriétaire est en même temps travailleur, et réunit ainsi trois qualités.

En prenant en considération les fonds publics, il ne perdra pas de vue la facilité de l'emploi, le peu de soucis qu'il donne, l'état général des affaires qui inspire plus ou moins de confiance. Il fera à cet égard les diminutions ou les additions nécessaires.

C'est eu étudiant ainsi un grand nombre de faits, en les rapprochant, en les comparant entre eux que l'économiste, que riomme d'affaires peuvent arriver à se faire une idée suffisamment exacte du taux des profits.

Mais supposons maintenant ces recherches pratiques accomplies, et supposons qu'on m'ait prouvé qu'en 1854 la moyenne des profils en France était A, et qu'en 1857 elle était B; voilà les faits, quelle est la question à résoudre? C'est celle-ci : Pourquoi le taux des profits en 1854 était-il A? et pourquoi, au lieu d'être le même en 1857, est-il devenu B? quelle est la loi qui a réglé cette variation.'

Ce que je dis de la France à deux époques différentes, vous pouvez le dire de deux pays différents à la même époque. Si des économistes anglais, sicilien, chinois me disaient : t La moyenne des profits chez nous est 4, 12, 18, » et que je trouvasse que cette moyenne, en France, est 9, savoir pourquoi elle est de 9 en France, de 4 en Angleterre, de 12 en Sicile, de 18 à la Chine, tel serait le problème à résoudre.

Or, remontez ici, avant tout, à la distinction capitale entre le taux relatif et le taux absolu des profils. J'entends par taux relatif la proportion qui existe entre les salaires et les profits; j'entends par taux absolu la quantité de choses, de produits que le cajiitaliste obtient.

Le fermage, nous l'avons assez démontré, est en dehors de la question. Le produit est à partager entre les travailleurs et les capitalistes, ou, si vous voulez, les entrepreneurs. Il est évident qu'il en est de ce partage comme de tout partage entre deux personnes ou entre deux classes de personnes. Plus une classe

obtient, moins il reste à l'autre. Je suppose que le produit représente une valeur de 10 : il est clair que, si les ouvriers prennent 5, il restera 5 pour les capitalistes; que, si les capitalistes prennent 6, il ne restera que 4 aux ouvriers. Ainsi, quand > il s'agit de profits proportionnels, il est incontestable que les profits sont en raison inverse des salaires, que plus les salaires montent, plus les profits baissent et vice versâ, parce que, encore une fois, quand il y a une chose à partager entre deux individus, plus l'un prend, moins il reste pour l'autre.

On peut donc dire qu'en fait de profits proportionnels, les salaires déterminent les profits, comme les profits déterminent les salaires. Les deux propositions sont également et nécessairement vraies. Mais il est plus logique et plus conforme aux faits de dire que la loi des salaires détermine les profits, parce que, comme nous l'avons prouvé, c'est essentiellement l'élément de la population qui influe sur le taux des salaires et par là sur le taux des profits.

Ayez aujourd'hui dix capitalistes placés en présence de cent ouvriers qui leur demandent du travail : les salaires seront, par exemple, de cinquante sous. Supposez maintenant que la population ouvrière, par une circonstance quelconque, devienne trois fois plus grande, les capitaux restant les mêmes : il y aura trois cents ouvriers dcinaudani du travail à ces dix capitalistes. IS'est-il pas évident, en ce cas, que la proportion des salaires et des profits changera d'une manière sensible ? Les profits s'élèveront, parce que les salaires baisseront, parce que les trois cents ouvriers se disputeront le morceau de pain que les capitalistes auront à leur off'rir, parce que, si un ouvrier per- .siste à vouloir

cinquante sous, un autre se contentera de trente, et un autre peut-être de vingt-cinq. Le produit sera toujours le même, de 10, par exemple, mais les salaires ayant ainsi baissé par l'accroissement instantané de la population, les ouvriers, au lieu de prendre 5 ne prendront que 3; les capitalistes prendront 7 au lieu de 5.

C'est là le taux proportionnel; les salaires règlent les profits, comme les profits règlent les salaires.

Èh bien, maintenant supposons que le capital, qui était

COURS D'icOMOHrB POUTiQUE.

de tOO, soit réduit à 50 : vous verrez les proots s'élever par cette autre raison que, le capital étant devenu plus rare et la populaiien étant restée la même, c'est exactement comme si« le capital étant resté le même, la population avait augmenté.

Mais le taux proportionnel n'a pas l'importance qu'on pourrait vouloir lui attribuer. Supposez des ouvriers ne percevant que le cinquième d'un produit, les capitalistes percevant les $\frac{1}{5}$, et supposez ntainienant qu'on trouve une force productrice telle qn'avec le même travail et le même capHa), le produit obtenn soit quatre fois plus grand, les ouvriers D'en prendrout encore que le cinquième, mais ce cinquième sera devenu quatre fois plus grand qu'au para vaut II se peut donc que, par un changement dans les forces prodnctrices, la quantité Obtenue par les travailleurs augmente, et que cependant la quantité obtenue par les capitalistes augmente également; il se peut, en un mot, que la partie aliqiiote restant la même, la quantité augmente.

Ainsi, denx travailleurs et nn capitaliste prodnisent, je suppose, cent quintaux, et la répartition est faite de telle sorte que

les deux ouvriers ont cinquante de ces quintaux et le capitaliste les cinquante autres. Eh bien, supposez qu'on trouve le moyen de faire, avec le même travail et le même capital, deux cents quintaux au lieu de cinquante, la proportion ne sera pas changée et les ouvriers auront le double de ce qu'ils avaient auparavant.

Maintenant, supposez que l'augmentation du produit soit due à un emploi plus fort et plus actif du capital et qu'au lieu de produire cent quintaux, on en produise deux cents par cette augmentation de la force productive du capital, et supposez qu'alors le producteur dise : < Il me faut pour cela cinquante quintaux en sas; * quel sera le sort des ouvriers? Il sera encore plus heureux du double, car ils avaient auparavant cinquante quintaux comme le capitaliste, et, maintenant que la production est de deux cents au lieu de cent, quoique le capitaliste demande cinquante de plus, les ouvriers n'en obtiennent pas moins cent au lieu de cinquante. De sorte qu'il se peut que la

part du capitaliste augmente et que le changement soit cependant heureux pour les ouvriers.

il faut donc envisager la question sous ces deux points de vue différents.

Pour le taux proportionnel la théorie est simple : plus les uns prennent, moins il reste aux autres; c'est le taux des salaires qui règle les profits et vice versa. Mais il est plus rationnel de prendre pour principe régulateur le taux des salaires, à cause de l'élément majeur de la population qui influe sur eux.

Dès lors, vous le voyez, dans leurs rapports avec les capitalistes, la considération de leur propre nombre est capitale pour

les ouvriers. Il faut bien qu'ils n'oublient pas que plus leur nombre augmente, plus augmentent les profits des capitalistes.

N'est-ce pas cependant une chose singulière, puisque le capital n'est au fond que du travail, du travail accumulé, que la loi des profits se trouve ainsi en lutte avec la loi des salaires? Il y a là quelque chose à étudier, il y a une analyse à faire pour dissiper les nuages qui enveloppent encore la théorie des profits, analyse d'autant plus importante que, même dans les ouvrages les plus célèbres, cette théorie, ou paraît très-facile par la raison que la question n'est pas même indiquée, ou bien est tellement enveloppée de ténèbres par le mélange des profits proportionnels et des profits absolus, et par la diversité des nomenclatures dont les auteurs se sont servis, que son étude est une véritable fatigue. Nous tâcherons d'éclaircir la question dans la séance prochaine.

Récapitulation de la leçon précédente. — Si l'on suppose que le capital agisse tout seul, sans le concours des travailleurs, on trouve que les profits sont alors cummune la force productive. Comment la loi de la population vient modifier la loi précédente. — La plupart du temps, il y a toujours les bénéfices du capitaliste autre chose que le profit proprement dit, que le profit naturel.

.Messieurs,

À la fin de la dernière séance, nous avons cherché à bien déterminer ce que l'on doit entendre par profit et nous avons conclu que, dans la notion des profits, il fallait comprendre cette partie de la rétribution qui correspond à la surveillance et à la direction nécessaires pour employer l'instrument producteur; en d'autres termes, nous avons établi que, bien que, rigoureusement parlant, on pût pousser l'analyse au point de distinguer l'action de celui

qui emploie le capital, et le capital lui-même, ce serait cependant une sorte d'abus de l'art analytique que de considérer les profits comme uniquement afférents à la chose employée; la machine évidemment, tant qu'elle reste oisive dans les magasins du capitaliste, n'est pas plus productive que les bras des ouvriers tant qu'ils restent croisés. Elle peut bien être une valeur, même lorsqu'elle dort dans les ateliers, elle peut bien être une valeur, une richesse, mais elle n'est pas un capital, car vous vous souvenez que le capital tire

SI

246 COURS d'économie politique.

son origine de sa destination : une valeur n'est un capital qu'autant qu'elle est employée à l'œuvre de la reproduction. Quand on dit capital, dans le sens strict et rigoureux du mot, on ne dit pas seulement une valeur, une chose pouvant, un jour ou l'autre, servir d'instrument de production, mais on dit une chose qui sert actuellement à l'œuvre de la production. Ainsi la volonté, la détermination de l'employer et la surveillance nécessaire à cet emploi entrent nécessairement dans la notion du capital, comme la détermination de remuer ses membres et de les diriger entre dans la notion du travail ; et de même que, lorsqu'il s'agit du travailleur, on ne pourrait pas dire, sans abuser de l'analyse, qu'il reçoit une rétribution pour ses bras et puis une autre pour la volonté qu'il a de les employer, et pour l'intelligence qu'il apporte dans cet emploi, de même, lorsqu'il s'agit du capitaliste, ou ne

peut pas dire qu'il y a un profit pour la chose matérielle et puis un autre pour la surveillance et la direction.

En conséquence, quoique bien des auteurs aient fait la distinction, quoique nous-mêmes nous ayons dit qu'on reçoit une rétribution pour ses efforts personnels, cependant, lorsque cette rétribution ne dépasse pas ce qui est dépensé pour la mise en action de la force productrice, on doit la confondre dans la notion des profits.

En second lieu , nous avons dit que, si l'on ne considère les profits que sous le point de vue du partage des bénéfices d'une opération entre deux classes de personnes, dont l'une représente le travail et réclame sa rétribution en l'appelant salaire et dont l'autre représente le capital et réclame sa rétribution en l'appelant profit, il est évident que les salaires règlent les profits comme les profits règlent les salaires; en d'autres termes, qu'il est évident que plus une partie prend, moins il reste pour l'autre; je ne reviens pas là-dessus.

Mais il y a des économistes qui, arrivés à ce point, après être, à cet égard, entrés dans de longs développements, après avoir fait des hypothèses diverses qui toutes, en définitive, se rapportent à ce point de vue d'un partage entre les salariés et les capitalistes, croient avoir touché le fond des choses. Pour eux, la

théorie est achevée quand ils sont arrivés à cette conclusion que plus les salaires baissent, plus les profits s'élèvent, et vice versa.

Eh sans doute! c'est là une vérité importante, une proposition d'une haute portée en économie politique, et qui non-seulement doit attirer l'attention des économistes, mais aussi celle des

hommes d'État. Cependant, quand on va au fond des choses, on s'aperçoit que ce n'est pas là le dernier mot de la question; car d'un côté, nous l'avons déjà dit, et c'est une vérité généralement reconnue, il se peut que la proportion entre les salaires et les profits demeure la même et que cependant les profits haussent; il se peut même que les salaires et les profits haussent ou baissent en même temps, sans que la proportion change. Il y a donc autre chose à étudier que cette proportionnalité, passez-moi l'expression, des salaires et des profits.

Ensuite, quand on a dit que les salaires en baissant faisaient hausser les profits, et en s'élevant les faisaient baisser, comment ne s'est-on pas aperçu d'une grave difficulté à la fois économique et philosophique, comment n'a-t-on pas remarqué que, le capital n'étant que du travail accumulé, il y avait quelque chose d'étrange à voir les travailleurs et les capitalistes partagés en deux camps distincts, j'ai presque dit ennemis. Cela demande à être bien expliqué, bien compris, car c'est pour le moins fort singulier.

A-t-on jamais dit, en effet, de deux travailleurs qui font un ouvrage ensemble, qu'ils représentent deux éléments opposés entre eux? Personne n'a jamais eu l'idée de leur appliquer un pareil raisonnement. Comment donc l'applique-t-on au travailleur et au capitaliste, si tous deux, ainsi que nous l'avons nous-même pleinement établi en plus d'une occasion, représentent deux éléments parfaitement semblables l'un à l'autre? Voilà une chose qui mérite d'attirer toute notre attention.

Laissons un peu de côté toutes les hypothèses compliquées, obscures, mises en avant par ceux des économistes qui ont pré-

tendu approfondir la théorie des profits, tandis que les autres, très-clairs du reste, n'ont pas même touché la surface des

COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE[^]

choses; parlons d'une idée simple qui nous conduira peut-être sans obscurité aux idées les plus complexes.

Mais nous avons dit qu'on pouvait traiter des profits en laissant de côté la question de la rente; nous avons dit également que, quoique l'État vînt prendre une part du produit, nous ne voulions cependant pas compliquer maintenant nos recherches par des questions d'impôt que nous traiterions à part; eh bien, je vous demande une concession de plus, je vous demande de pousser la simplification encore plus loin.

Nous voulons chercher la loi des profits : pourquoi compliquer la question avec les salaires? Nous faisons abstraction de la rente et de l'impôt; eh bien, un effort d'imagination de plus ne nous coûtera guère : faisons abstraction des salaires, supposons un produit qui ne soit dû qu'au capital. L'hypothèse est d'autant plus licite qu'il y a dans ce monde certaines industries, certaines productions où le capital joue un grand rôle et où le travail proprement dit n'entre presque pour rien. Ainsi un homme possède une scie dont le mobile est une chute d'eau naturelle ; la machine une fois établie, cela va tout seul; à mesure que les planches sont faites, le propriétaire ou un ouvrier vient mettre un autre arbre sous la machine et le sciage continue sans autre intervention de l'homme. Le travail, dans ce cas, est donc peu de chose, car presque tout est fait par la machine et par l'agent naturel qui lui imprime le mouvement.

Autre exemple : Aux Champs-Élysées, sur la place de la Concorde, ou sur le Pont-Neuf, je vois un homme établi auprès d'une machine bonne ou mauvaise qu'il appelle un télescope ou une lunette d'approche. Tous ceux qui ont envie de regarder à travers ce tube lui donnent une bagatelle pour jouir de ce plaisir; il vous procure une jouissance comme les chanteurs de l'Opéra ou les acteurs du Théâtre-Français. Dans cet exemple tout le profil est dû au capital ; quant à l'homme, il ne fait qu'exercer cette surveillance dont nous avons parlé, mais il ne travaille pas.

Nous pouvons donc imaginer une production sans travail. Qui sait si, dans trois ou quatre siècles, la dixième partie du tra-

vail qui se fait aujourd'hui sera nécessaire, qui sait si alors presque tout le monde ne sera pas capitaliste; qui sait si alors il n'y aura pas des machines qui moissonneront toutes seules! Le travail ne sera pas supprimé, mais il pourra devenir de plus en plus commode : le temps viendra peut-être où l'on pourra moissonner en gants blancs.

Eh bien, quelle sera, dans cette hypothèse, la loi des profits? D'après quelle règle hausseront-ils ou baisseront-ils? On ne peut plus dire qu'ils baisseront, parce que les salaires s'élèveront, ou vice versa, puisqu'il n'y aura pas de salaires, qu'il n'y aura que des profits et de la rente ; mais la rente n'a rien à faire ici. Quelle sera donc, dans l'hypothèse, la loi des profits?

Je rappelle ici une distinction, la distinction entre la valeur en échange et la valeur en usage, en d'autres termes, la distinction entre l'utilité des choses et le prix qu'on peut en obtenir sur le marché.

Evidemment, en ne considérant que la valeur en usage, les profils, dans l'hypothèse que nous avons imaginée, dépendront uniquement de la force productive du capital. Plus le capital sera puissant, plus il laissera de profil et réciproquement. Ainsi on appliquera à une terre un capital qui aura l'énergie qu'avait la bêche; l'opération une fois consommée, tout le capital remboursé, il restera, je suppose, vingt hectolitres de blé, qui constitueront le profit. Puis, cinquante ans après, on appliquera un autre capital qui ne sera plus la bêche, mais la charrue, à une terre de même étendue et de même fertilité, et, une fois le capital remboursé, il restera soixante hectolitres de blé au lieu de vingt, parce qu'on aura employé un capital ayant une force productive plus grande.

J'expliquerai plus tard tout ce qu'il faut entendre par force productive et nous verrons que, pour l'apprécier exactement, il faut tenir compte des dangers, des obstacles, des agréments ou des désagréments que présente l'emploi du capital; mais ne nous arrêtons pas, pour le moment, à ces détails qui embrouilleraient les idées.

Supposons donc qu'avec une force productive comme 10, un entrepreneur ait produit A, et puis qu'avec une force produc-

250 cocds d'économie dolitique.

tive comme 20, il produise plus Card B. B sera supérieur k A, les profits aaront augmenté comme la force productive. Mais le producteur n"a que faire de tout son blé, de tous ses chapeaux, de tous scs bas ou de toute sa toile : il a besoin d'échanger ses produits contre toutes les autres dmses qui lui manquent. C'est alors qu'il faut prendre en considération la valeur en échange. Est-ce à

dire que le prix des choses augmentera, parce que la quantité produite aura augmenté? Le prix sera-t-il en raison de la force productive? Pas du tout, et même au contraire, vous le savez bien; nous avons traité à fond la question du prix, nous n'avons donc qu'à vous renvoyer à la longue discussion que nous avons établie sur la loi qui le détermine.

Mais ne confondez pas les deux choses) toujours est-il que le producteur dont nous parlons aura comme profil une plus grande part de choses produites, parce qu'il aura produit davantage par l'accroissement de la force productive.

Ainsi, le propriétaire d'un vignoble {non, à la vérité, par l'effet du capital, mais par l'effet d'une force naturelle; la différence n'est d'aucune importance ici), le propriétaire d'un vignoble, l'année dernière, n'a eu pour sa part que dix tonneaux de vin, et, cette année, il en a cinquante. Il est évident qu'il a plus de vin cette année que l'année dernière. Maintenant est-il certain qu'il se procurera, avec ces cinquante tonneaux de vin, cinq fois plus de choses qu'il ne pouvait s'en procurer avec les dix? Pas le moins du monde. Il est possible qu'il n'en obtienne pas davantage. Mais c'est, je le répète, rentrer dans la question du prix, et, comme ici nous ne parions pas des profits d'une Industrie particulière, mais du taux des profits en général, il est de peu d'importance, vous le savez, de considérer le prix, puisque si nous supposons une augmentation de force productive, nous devons en supposer générale, et qu'ainsi tous les producteurs restent dans la même position respective.

De même, en sens contraire, si la force productive diminue, les profits baisseront. Ainsi, faute d'autres emplois utiles, vous êtes obligés d'appliquer des portions de capital à des terres déjà

exploitées ; vous savez, nous l'avons dit maintes fois, que le produit de ce second capital ne sera pas égal au produit de

VINCT ET t'N»i;VE LEÇON< SS1

celui déjà appliqué à la même terre. Ce sera comme tous aviez employé une force productive moindre; le résultat sera moindre, les profits baisseront.

Voilà comment les choses se passeraient, dans l'Hypothèse que nous avons imaginée : les profits seraient, au fond, comme la force productive. Mais modifions maintenant l'hypothèse et nous arriverons peut-être à un résultat qui éclaircira la question.

Un entrepreneur a 100 ouvriers, avec lesquels il a fait une société, selon ce que nous appelons le cours naturel des choses; les conditions sont réglées et on partage à la fin le produit d'après les conventions (peu nous importe ici ce qu'elles sont) ^ lorsqu'un beau jour l'entrepreneur découvre ou bien achète une machine, c'est-à-dire un capital, qui, d'après ses calculs, peut faire le travail de 50 travailleurs. En conséquence il congédie 50 de ses ouvriers et, à leur place, il met la machine. Qu'arrivera-t-il alors? Les ouvriers restants prendront toujours dans le produit la portion qu'ils prenaient auparavant et la part des 50 ouvriers congédiés sera pour le possesseur de la machine.

Dès lors, dira-t-on qu'il y a lutte entre les ouvriers et le capitaliste? Quelle lutte peut-il y avoir? Le produit se partage toujours entre 100 ouvriers comme auparavant. Seulement, de ces 100 ouvriers, il y en a 50 qui pensent et parlent et 50 qui ne parlent ni ne pensent, puisqu'ils sont représentés par une machine. Quand il y avait 100 ouvriers associés, si le produit était grand, la rétribution était grande; si le produit était minime, la reproduction

était minime. Quelle lutte pouvait-il y avoir entre eux, puisqu'ils étaient associés? Aucune; au contraire, ils conspiraient tous pour que le produit fût le plus grand possible.

Mainlenaut, je le répète, à la place de cent hommes, il y en a 50 et une machine qui en remplace 50 : n'est-ce pas la même chose? Si les circonstances sont favorables, la rétribution des 50 hommes effectifs et des 50 hommes que représente la machine doit monter; si les circonstances sont défavorables, elle doit baisser.

D'où vient donc l'opposition d'intérêts qu'on nous dit exister

entre les ouvriers et le capitaliste, puisqu'à la première vue, au lieu d'opposition, il semble y avoir une égalité parfaite de condition entre eux?

Je ne sais pas si je suis parvenu à vous signaler le point de la difficulté. N'est-il pas vrai qu'on dit que, quand les salaires haussent, les profits baissent, et vice versa? N'est-il pas vrai aussi que, quand le travail est fait par 100 ouvriers hommes, en les supposant tous doués de la même capacité productive, il n'y a aucune opposition d'intérêt entre eux? ils sont associés : par conséquent, si l'opération est bonne, la rétribution augmente pour tous; si elle est mauvaise, elle baisse pour tous.

Maintenant, si cette seconde proposition est vraie, comment cessera-t-elle de l'être? Parce que, à la place de 100 ouvriers hommes, il y aura 50 ouvriers-hommes et 50 ouvriers-machine. Ne sera-t-il pas encore vrai que la rétribution de ces 100 ouvriers,

composés de ces deux éléments, augmentera ou diminuera selon que l'opération sera bonne ou mauvaise?

Comment donc arrivera-t-on à cet autre résultat que, si les salaires haussent, les profils de la machine diminuent, et vice versa? Cela ne s' imagine même pas, lorsqu'au lieu de la machine et des 50 hommes, on a les 100 hommes.

Eh! messieurs, la vérité est que s'il n'y avait rien de plus dans le problème, les conclusions, pour les deux cas, seraient identiques. En voulez-vous la preuve? Supposez que les cinquante hommes qu'on renvoie soient jetés dans la Seine, — la supposition est atroce, mais enfin faisois-la, — eh bien, alors il n'y aurait rien de changé; il ne sera pas vrai que les profits de la machine hausseront parce que les salaires baisseront et réciproquement. Faites-moi disparaître ces 50 hommes, qu'on n'en entende plus parler du tout, et les associés, quoique les uns soient des hommes et l'autre une machine, seront tous dans une condition parfaitement égale, la rétribution s'élevant ou baissant pour tous, selon le bon ou le mauvais succès de l'opération.

D'où vient donc qu'en réalité il n'en n'est point ainsi? C'est i|ue, grâce à Dieu, les 50 hommes congédiés ne meurent pas. Ou peut bien ne plus les faire travailler à l'industrie à laquelle

ViNGT ET UMÈME LEÇON. 255

Où vient (l'appliquer la machine, mais on ne les empêche pas pour cela d'être des hommes aptes au travail, des hommes qui ont besoin de vivre et qui demandent à travailler.

Voici donc ce qui se passe : lorsque ces hommes sont congédiés, ils sortent par une porte, si je puis m'exprimer ainsi, et

rentrent par une autre. Ils disent au propriétaire de la machine : « Vous avez gardé nos 50 camarades à condition de continuer à partager également avec eux; eh bien, mettez à la porte ces 50 hommes et prenez-nous à leur place, et, au lieu de partager par moitié avec vous, nous nous contenterons de $\frac{1}{10}$; vous y gagnerez un dixième; au lieu de 50 o/o de la valeur du produit, vous aurez 60 o/o. » Alors l'entrepreneur renverra les 50 hommes qu'il avait d'abord conservés et il les remplacera par les autres, ou bien il dira aux premiers : « On m'offre de faire votre ouvrage pour 40 au lieu de 50, voulez-vous de ces nouvelles conditions? c'est à prendre ou à laisser. »

Vous comprenez ainsi comment il arrive que la part du propriétaire lie la machine augmente et que les salaires baissent. Mais qu'est-ce que cela signifie? Cette augmentation de la quote-part de l'entrepreneur constitue-t-elle un gain de la même nature que les profits? Eh non, messieurs; ne voyez-vous pas qu'il y a ici deux opérations? Est-ce la machine qui gagne ce dixième en sus? Non. La machine ne fait que le travail de 50 hommes, la machine ne gagne donc que ce que gagnent 50 hommes et, cependant, son propriétaire prend ce qu'auraient gagné 60 hommes, et les 50 ouvriers qui restent n'ont que ce qu'auraient gagné 10 hommes. Il y a donc ici, dans les bénéfices du capitaliste, deux éléments ; il y a le profit naturel qui se proportionne à la puissance du capital, et puis il y a le résultat d'une autre opération, c'est-à-dire d'un marché qui se passe et qui se passe aux conditions de tous les marchés du monde, quand les besoins des deux parties contractantes ne sont pas les mêmes. Quand je suis obligé de vendre ma montre pour dîner, je la donne à très-bon marché. Irez-vous l'acheter au même prix chez le fabricant? Non, certes.

25(COURS d'économie politique.

Il y a donc, dans notre exemple, une double opération, tout à fait analogue à cette double opération, que nous avons si souvent signalée quand nous avons fait la distinction entre la rétribution du travail et le salaire. La rétribution, je le répète encore, c'est la part qui reviendrait au travailleur s'il pouvait, comme l'entrepreneur, comme le capitaliste, suivre jusqu'au bout le cours et les chances de l'opération. Comme cela ne lui est pas possible, il fait avec l'entrepreneur un contrat aléatoire, il lui vend sa quote-part pour un prix déterminé qu'on appelle le salaire. Comme vous le voyez, il y a un contrat enté sur l'autre contrat, une opération entée sur l'autre opération.

De même ici, les prolétaires sont la rétribution due à la force productive. Nous avons supposé 100 travailleurs; 50 de ces travailleurs sont congédiés et remplacés par une machine qui ne fait que l'ouvrage de 50 travailleurs, quel est le profit? C'est ce qui serait revenu aux 50 travailleurs. Voilà le profit vrai, voilà le profit naturel. Mais 50 ouvriers ont été congédiés, ces ouvriers ont besoin de travailler pour vivre, et, ne trouvant pas pour le moment à se caser ailleurs, ils sont amenés à offrir leur travail moyennant une rétribution qui n'est plus celle qui serait due à 50 travailleurs, mais seulement celle qui serait due à 40; ils sont 50, mais ils se contentent de la rétribution de 40. Alors le capitaliste prend 10 en sus, mais il les prend, encore une fois, parce qu'il est le maître du marché; ces 10 ne sont nullement une rétribution afférente au capital proprement dit. La preuve en est que, si les ouvriers congédiés n'avaient pas besoin de lui, il resterait dans les mêmes conditions que lorsqu'il avait besoin de 100 hommes, puisque, si les cinquante hommes congédiés se casaient tout de

suite ailleurs, les cinquante hommes conservés n'abaisseraient point le taux de leurs prétentions.

Voilà, je crois, vraiment le fond de la question. U faut donc distinguer deux éléments que les économistes confondent en les appelant l'un et l'autre profils. Je ne conteste pas la légitimité des gains que peut proeurer à l'entrepreneur le marché que les ouvriers sont forcés de passer avec lui, mais ce ne sont pas des profits dans le sens technique du mot, parce qu'ils sont

étrangers à la part afiérante au capital. S'ils faisaient partie de la rétribution naiurellement aïïéreuse au capital, ils devraient se retrouver, quel que fût le sort des cinquanteouvriers congédiés. Mais, évidemment, si ces cinquante ouvriers disparaissent, rien n'est changé dans la situation du capitaliste ; il ne gagne davantage que parce qu'ils viennent faire concurrence aux autres. Son nouveau gain est donc étranger à la part afTérenie au capital, c'est un gain d'une autre nature.

Ainsi il ne faut pas confondre des notions fort différentes, comme vous voyez. Les unes tiennent à la racine même de la science, les autres ne tiennent qu'à des faits accidentels qui peuvent être ou ne pas être. La loi fondamentale des profits et de la rétribution du travail est une loi aussi durable que l'humanité, parce que c'est une loi qui découle de la nature même des choses; tandis qu'il peut y avoir ou n'y avoir pas de salaires, et que, selon les circonstances, les capitalistes peuvent ou non imposer leurs conditions aux travailleurs.

Aujourd'hui même, il y a des industries où il n'y a pas de salaires proprement dits. Le travailleur est associé, le travailleur court les chances comme le capitaliste. Je citerai, pour exemple,

la grande pêche : le matelot n'a pas de salaire ; si la pêche donne beaucoup, il a beaucoup, si elle donne peu, il reçoit peu. Eh bien, comme ce fait pourrait être généralisé, comme le jour pourrait arriver où l'ouvrier ne serait plus dans la nécessité de vendre sa portion à venir dans les produits , la rétribution sous forme de salaire n'est pas une nécessité.

De même, si un jour la population, comprenant ses vrais intérêts, voyait qu'au fond elle peut rester maîtresse du marché, si elle le veut, si un jour le capital national augmentait plus rapidement que la population, ce jour-là le capitaliste n'obtiendrait que la part strictement afférente au capital. Je ne suis pas du nombre de ceux qui affirment que cet événement est déjà eu partie accompli ; mais je ne vois rien d'impossible à ce qu'il se réalise un jour , je ne vois rien d'impossible à ce que la population devienne assez morale, assez animée du sentiment de sa dignité personnelle pour comprendre que le premier devoir de l'homme est la prévoyance, une prévoyance pleine de moralité;

256 COURS u'cCONOMIK POLITIQUE.

pour comprendre que, quand on veut se faire chef de famille, la première condition est de s'être placé d'avance dans la position de l'être, non pour son bonheur seulement, mais pour celui des êtres dont on veut être père.

Si cela arrive un jour, eh bien, dans ce cas, on inventera la machine, on mettra la machine à la place des cinquante hommes; mais ces cinquante hommes congédiés, et qui sortiront par une porte, ne rentreront point par l'autre pour mendier de l'entrepreneur du travail à tout prix, parce que le capital débordant la population, la situation sera inverse : ce ne seront plus les tra-

vaillent qui chercheront le capital, ce sera le capital qui cherchera les travailleurs. Les travailleurs trouveront donc à s'occuper le jour même ou le lendemain, et quand même ils devraient attendre quelques jours, ils auraient par devant eux un fonds de consommation qui leur permettrait de ne se mettre à la merci de personne.

Ainsi, de même que, dans la question des salaires, nous ne confondons pas la rétribution due aux travailleurs avec le salaire, de même, dans la question des profits, nous ne confondons pas les profits naturels avec un gain qui peut être ou ne pas être, et qui ne tient pas à la nature même de l'opération.

VINGT-DEUXIÈME LEÇON.

Déplorables conséquences de la diminution des profits dans les pays à esclaves. — La quantité des choses nécessaires à l'entretien des travailleurs influe aussi sur le taux des profits. — Ainsi, il y a trois éléments à considérer, savoir : le taux des profits : le rapport du capital avec les moyens d'emploi { — le rapport du capital avec la population travaillante ; — les moyens d'existence nécessaires à cette même population.

Messieurs,

Voilà ce que nous diriger dans la recherche de la loi générale qui règle le taux moyen des profits, recherche dans laquelle les esprits les plus distingués se sont quelquefois égarés, et où, malgré son esprit si lucide, si plein de sagacité, Adam Smith a succombé lui-même, lorsqu'il a posé en principe que le taux des profits n'était réglé que par la quantité du capital, lorsqu'il a cru que les profits s'élevaient ou baissaient uniquement dans la proportion du capital employé ; voulant, dis-je, nous guider dans celle re-

cherche, compliquée au point que des hommes comme Smith ont pu tomber dans l'erreur, nous avons posé deux hypothèses : permettez-moi de les résumer.

Nous avons d'abord supposé le capital, cet instrument de la production, agissant tout seul, sans concours de travailleurs, et, nous demandant quel était, dans cette hypothèse, la plus simple possible, le fait général qui réglait le taux des profits, nous

COURS d'ÉCONOMIE POLITIQUE.

sommes arrivés à cette déduction que les profits étaient alors comme la force productive.

Eh ! messieurs, c'est pour l'honneur de l'humanité que nous avons appelé ce fait de l'action du capital sans le concours du travail une pure hypothèse, car nous le trouvons à chaque pas dans l'histoire. Où ? Dans tous les pays à esclaves. Dans les pays à esclaves, il n'y a pas de travailleurs. Le travailleur, c'est l'homme, c'est l'homme libre, s'adonnant au travail par une détermination spontanée, et pouvant librement passer d'un travail à un autre, d'une entreprise à une autre. Les Romains parlaient un langage révoltant, mais un langage vrai, lorsque, l'esclavage étant admis, ils mettaient l'esclave, non au rang des personnes, mais au rang des choses. Leur langage était révoltant, je le répète, mais il avait du moins le mérite d'appeler les choses par leur nom ; non, certes, grâce à Dieu, qu'il soit dans la puissance de l'homme de dénaturer l'homme, de lui enlever le signe que le doigt de la Providence lui a imprimé, mais du moins ils reconnaissaient que le droit positif, que la législation positive avait fait tout ce qu'elle avait pu pour supprimer l'humanité dans les individus voués à l'esclavage,

pour en faire des choses, de purs instruments, des hommes exploités par des hommes.

Or, dis-je, dans les pays à esclaves, il n'y a que du capital. L'homme contribue à la production comme le bœuf, comme le cheval, comme les machines. Le bœuf et le cheval peuvent se mouvoir par eux-mêmes, mais ce ne sont pas des travailleurs, ce ne sont que des forces, des forces vivantes, il est vrai, mais enfin des forces qui n'ont pas le libre exercice de leur volonté.

Aussi un propriétaire d'esclaves, quand il fait ses comptes, les établit comme s'il n'avait que du capital. Il se dit: « Je dois exploiter tel domaine, et, pour l'exploiter, je devrai acheter 100 hommes, 20 chevaux et 10 bœufs; ces 100 hommes, ces 20 chevaux et ces 10 bœufs me coûteront tant, leur nourriture me reviendra à tant par an. Si j'ai besoin de 10 hommes de plus, j'irai au marché les acheter, et si j'en ai, au contraire, 10 de trop, j'irai les vendre. Je ne leur demanderai pas s'ils veulent ou s'ils ne veulent pas rester avec moi, je ne m'embar-

VINGT-DEUXIÈME LEÇON. 59

Je n'aurai pas de savoir s'ils iront chercher du travail ailleurs, s'ils ne se trouvent pas assez payés par moi, pas plus que je ne demanderai à mes bœufs s'il leur convient ou non d'être attelés à la charrue, t

Ainsi l'hypothèse que j'ai faite se trouve réalisée dans l'histoire, par un fait douloureux et honteux, mais enfin par un fait ordinaire dans le monde ancien et qui, bien qu'exceptionnel, je me plais à le reconnaître, dans le monde moderne, occupe cependant encore une trop grande page dans ses annales.

Eh bien, dans les pays à esclaves, quel est le taux des profits ? Évidemment il se proportionne à la force productive de l'instrument qu'on emploie. Que cet instrument soit homme, cheval, bœuf ou machine proprement dite, plus sa force productive s'accroît, c'est-à-dire plus il donne de produits dans un temps déterminé, ou plus est grande la perfection de ces produits, ou bien moins il lui faut de temps pour les créer, et plus les profits du capitaliste sont grands.

Mais, dira-t-on, et la remarque sera judicieuse, si la force productive augmente beaucoup, ou, pour parler autrement, si le capital augmente beaucoup, n'y aura-t-il pas concurrence sur le marché entre les divers capitaux producteurs, et, eu conséquence, baisse du prix des produits ? Oui, messieurs, cela est même certain, si les choses restent d'ailleurs égales ; mais cela ne trouble en rien la loi que nous venons d'exposer.

Je saisis cette occasion nouvelle de faire sentir combien il importe de ne jamais perdre de vue ces vérités premières et fondamentales de la science, que trop de gens, parmi lesquels se trouvent des économistes, affectent en quelque sorte de négliger ; je veux parler de la distinction des deux valeurs.

Quand nous disons que le profit est comme la force productive, que nous importe le prix des denrées sur le marché ? La loi que nous signalons ne s'occupe nullement du prix. Je m'explique.

Avec la force productive A, j'obtiens B comme résultat. Quel est mon profit ? C'est $B - A$, c'est ce qui reste quand j'ai déduit tout ce que j'ai employé.

Maintenant, avec la même force productive, j'obtiens 2 B,

COURS d'économir politique.

quel est mon profil? Qu'on tourne la question comme on voudra, c'est $2B - A$. € Mais, nie dira-l-oii, sur le niarcbé, $2B$ ne valent pas plus que B , la consommation n'ayant pas augmenté. » C'est possible, la valeur en échange des choses produites est différente, mais leur valeur eu usage est toujours la même ; leur utilité directe n'a pas changé, leur utilité indirecte seule a varié. Comme puissance de me procurer autre chose, il se peut que je n'aie rien de plus qu'auparavant, mais toujours est-il que j'ai une masse de choses double eu retour des mêmes avances.

Ainsi l'observation est fondée, l'observation est judicieuse, pourvu qu'on ne perde jamais de vue la distinction des deux valeurs, et qu'on ne coufoude pas la quantité des choses avec leur prix vénal.

Cependant il est vrai que le producteur qui ne consomme pas, qui ne peut pas consommer lui-roême directement tout ce qu'il produit, s'inquiète beaucoup et avec raison de la valeur en échange des produits qu'il obtient. A coup sûr, le fabricant de bas sera charmé d'avoir deux cents paires de bas au lieu de cent. Néanmoins, comme il ne les fabrique pas pour le plaisir d'avoir deux cents paires de bas, mais parce qu'il veut se procurer quelque chose sur le marché, si avec deux cents paires il ne peut se procurer que ce qu'il se procurait auparavant avec cent, il n'a pas d'iniérél à doubler ainsi sa production. Il a même intérêt à ne produire que cent paires de bas, puisqu'il est plus commode d'avoir dans ses magasins cent paires de bas que d'en avoir deux cents qui les encombreut. C'est ainsi qu'on voit des propriétaires de vignobles, qui, ayant leurs caves pleines, aiment mieux perdre la récolte que de la faire.

Et ceci nous amène à une observation, car, bien que nous ayons soigneusement distingué l'économie politique des autres .sciences sociales, et que nous croyions cette distinction essentielle, il ne nous est point défendu de signaler les rapports qu'il peut y avoir entre ces diverses sciences, de faire voir les points de contact par lesquels toutes les branches des connaissances humaines se touchent et s'appuient les unes aux autres. Dans le cas où l'état du marché n'offre aucun avantage à celui qui

obtient une plus grande masse de produits, que fait le producteur? Il arrête sa production. S'il a dix ateliers, il se garde bien d'en établir vingt. Il n'en établit vingt que s'il prévoit que les consommateurs vont arriver, que de nouveaux débouchés vont s'ouvrir. Sans cela il ne les établit pas; et s'il les a déjà établis, il aime mieux les fermer. Cela est vrai surtout s'il peut craindre de ne pas rentrer dans ses avances. Tant qu'il pense qu'il pourra rentrer dans ses avances et avoir son profit, il travaille; mais le jour où il conçoit des craintes à cet égard, ce jour-là il aime mieux briser ses machines que de faire des avances.

Or, quand le producteur emploie des machines proprement dites, libre à lui de les laisser oisives ou de les briser, si leur travail n'est pas utile. Quand il emploie des bœufs, eh bien, s'il ne peut plus les employer utilement comme machines, comme forces productives, il les envoie au boucher comme denrées de consommation. Mais si, à côté de ces machines, de ces bœufs, de ces chevaux, il a d'autres instruments qui, pour être appelés esclaves, n'en sont pas moins des hommes, qu'en fait-il? Quand le travailleur est libre, dit-on, il est quelquefois plus malheureux que l'esclave. C'est possible; mais, quand le travailleur est libre, celui qui le fait travailler n'a pas déboursé un capital pour l'avoir;

il peut bien craindre de perdre quelque chose en le mettant brusquement à la porte, il peut bien rendre la position de ce travailleur difficile (vous le savez, ce n'est pas nous qui avons dissimulé les inconvénients et les souffrances inséparables de tout changement brusque dans la distribution du travail); mais enfin le travailleur peut se transporter ailleurs, il peut appliquer ses forces à autre chose, s'évertuer pour trouver du travail dans un autre pays ou dans une autre branche d'industrie. Mais le propriétaire d'esclaves se dit : < J'ai acheté cet homme, cet homme me coûte 1,000 fr. (je prends un chiffre au hasard); s'il s'en va, mon capital est perdu. » Si donc les circonstances du marché rendent la production moins prospère, rendent la production dangereuse, quel est le remède? C'est d'exploiter cette latitude qu'il y a pour l'homme entre la souffrance et la mort. Il ne faut pas le faire mourir, puisque c'est un capital qu'on perdrait; mais.

scs COURS d'^comomie politique.

quand le travail n'est plus aussi productif qu'il l'était, il faut faire vis-à-vis de l'esclave ce qu'on fait vis-à-vis d'une autre machine quand on est dans l'incertitude de savoir si on la fera travailler ou non, si son travail couvrira ou non les dépenses : il faut réduire les frais d'entretien au minimum.

Voilà une des conséquences déplorables de l'esclavage. Oui, quand les profits sont grands, quand le maître a intérêt à ce que ses esclaves soient robustes, si on ne songe qu'à l'existence matérielle, si on ne songe qu'aux moyens d'étancher la soif et d'apaiser la faim, si on peut se résoudre à ne considérer l'homme que sous ce rapport, je veux croire qu'il y a malheureusement bien des hommes libres qui se trouvent dans des circonstances plus douloureuses que les esclaves. Mais, même sous ce rapport pure-

ment matériel, lorsque celui qui emploie un autre homme uniquement comme capital est amené à douter du succès de l'emploi de cette force productive, lorsqu'il est amené à regarder cet homme qui lui coïUe une portion de sa fortune comme ne pouvant plus, par son travail, lui rendre ni son profit ni même ses déboursés, quelle est alors la garantie dans les rapports de maître à esclave, quelle est la garantie réelle, sérieuse? Il n'y en a pas, car il est impossible que la loi, que le législateur, que le magistrat aient une autorité suffisante dans l'intérieur de l'empire domestique : cela est en quelque sorte au delà des possibilités humaines.

La loi et les magistrats, quand il s'agit de rapports autres que ceux de maître à esclave, suffisent sans doute, mais pourquoi? Parce qu'ils ont pour les aider les sentiments naturels de la famille, parce que le législateur compte avec raison sur mon attachement pour ma femme, sur mon amour pour mes enfants, sur le respect et l'amour de mes enfants pour moi. Voilà pour^ quoi, quand même la loi, le législateur, le magistrat ne peuvent pas pénétrer à fond dans les secrets de la famille, cependant, à quelques déplorables exceptions près, les abus de l'autorité domestique ne sont pas épouvantables. C'est, Je le répète, que le législateur et la loi trouvent de puissants appuis dans les rapports de la parenté et de la famille.

Trouvent-ils le même secours, trouvent-ils la même garantie»

trouvent- ils le même supplément de force morale dans les rapports de maître à esclave? Je vous le laisse à penser.

Nous avons, dans une seconde hypothèse, fait concourir le travail proprement dit avec le capital, et nous avons vu que, lorsque

de cette concurrence du travail avec le capital il ne résulte aucun déplacement pour le travail employé, rien n'est changé. La rétribution et les profits se proportionnent également à la force productive ; les capitalistes et les travailleurs sont des associés qui partagent. Plus la société est profitable, plus ils obtiennent; moins elle est profitable, moins ils obtiennent; et vous comprenez que, dans ces termes, l'augmentation de la richesse nationale profite également aux uns et aux autres.

C'est ainsi que débute Adam Smith dans son chapitre. Il a raison : l'augmentation de la richesse nationale, en principe, profite aux uns et aux autres. Il a également raison quand il ajoute que cependant l'influence, l'action du capital national ne s'exerce pas de la même manière relativement au travail et relativement au capital. Son esprit avait encore là entrevu la vérité.

Mais il n'est pas allé jusqu'au fond de la question. Ainsi, que les forces productives de la société augmentent, encore une fois, c'est une chose utile pour tous les associés. Couvrez un pays d'excellentes routes, de ports sûrs, de grands canaux, rendez ses rivières faciles et navigables, quel sera le résultat? L'accroissement de la force productive de l'État. Cela ne sera nuisible à personne, ce sera utile à tout le monde.

Mais nous avons vu que, lorsqu'une portion de capital arrive et prend la place d'une partie des travailleurs, si cette partie des travailleurs ne trouve pas un emploi, elle est amenée à offrir son travail, non pas aux conditions naturelles, mais à des conditions inférieures, et qu'en conséquence alors les profits montent, mais que, dans ces profits, il y a un double élément; qu'il y a en eux le profit qu'on [pourrait appeler naturel, plus cette portion que les travailleurs cèdent pour être gardés à la place des autres. Mais si,

le jour où une portion de capital vient prendre la place d'une partie des travailleurs dans une indus-

26 i COURS D'iicoNOJHii l'omiyiii.

trie donnée, si ee même jour, au même instant, un autre capital se présente, ayant besoin à son tour des travailleurs dont le capital a pris la place, il n'y a rien de changé.

Si donc, les travailleurs augmentant, le capital augmente dans la même proportion, toutes choses restent dans le même état.

Maintenant, supposons un troisième événement. Les travailleurs n'augmentent pas, mais c'est le capital qui augmente. Or, il n'y a presque pas de capital qui puisse se passer d'un certain nombre de travailleurs pour être mis en action. Si donc le capital augmente, ne voyez-vous pas les capitalistes placés exactement dans la même position où se trouvaient, dans l'hypothèse précédente, les travailleurs, c'est-à-dire ayant besoin de plus de travailleurs qu'il n'y en a? Pour avoir des travailleurs, il faudra donc leur offrir une parcelle du profit qu'on percevait, il faudra que le capitaliste dise : c Vous aviez jusqu'ici une rétribution qui en moyenne vous donnait, je suppose, 800 fr. par an, je vous en donnerai 1,000. » Et sur quoi prendra-t-il les 200 francs de surplus ? Sur les profils, exactement comme auparavant les travailleurs sacrifiaient une partie de leur rétribution.

De sorte que, en vous représentant l'œuvre de la production, comme une entreprise d'associés qui donne un résultat proportionné aux forces que la société met en usage, si vous dites : f La société met on usage une force A, celle force .A donne un résultat B, qui se partage entre les travailleurs et les capitalistes, par moitié. », $\frac{1}{2}$ B d'un côté, $\frac{1}{2}$ B de l'autre, tel est le taux des profits ,

toi est le taux des salaires. Maintenant , faites augmenter la population seulement, non la population absolue, ne nous y trompons pas, mais la population des travailleurs. Eh bien, les travailleurs seront obligés par la concurrence de céder à leurs associés une portion de leur $1/2 B$; mais si, en même temps, le capital augmente autant que la population, ils ne seront pas obligés de faire cette cession , puisqu'ils trouveront un emploi. Si la population est stationnaire cl que le capital augmente, eh bien, les capitalistes, pour s'arracher entre eux les ouvriers, seront obligés de céder une portion de leur $1/2 B$ qui ira augmenter les salaires.

Il est donc irrécusable que la loi des profils est modifiée par la loi de la population travaillante ; les profits ne sont pas seulement en raison de la force productive du capital, auquel cas ils seraient à leur taux naturel, si je puis parler ainsi, mais ils se proportionnent en meme temps à la population des travailleurs. Plus les travailleurs sont nombreux, plus les profils, toutes choses étant égales d'ailleurs, doivent augmenter.

Ce n'est pas tout. Les salaires, nous l'avons dit, ont une limite, un minimum, c'est-à-dire qu'au-dessous du salaire strictement nécessaire, on ne peut pas descendre, sinon le travailleur périt ; ainsi il y a un minimum. Si le malheur des temps est tel que les travailleurs ne trouvent pas même le salaire nécessaire, la population est décimée par la souffrance et la misère. C'est la plus horrible manière de rétablir l'équilibre, mais enfin il se rétablit et on revient au salaire nécessaire.

Or, pour estimer le salaire nécessaire, on ne doit pas prendre pour mesure l'argent, mais la quantité de choses nécessaires à la vie que l'ouvrier peut obtenir par son travail. Vous devez aussi regarder le travail comme une denrée, comme une marchandise

que l'ouvrier porte eu quelque sorte au marché, pour obtenir en échange ce dont il a besoin. Eli bien, selon que les choses nécessaires à la vie sont très-abondantes, et qu'avec une certaine quantité de travail on peut s'en procurer beaucoup, ou que les choses nécessaires à la vie sont très-chèrement produites et en conséquence fort chères, le taux des profits doit varier. Le capitaliste, encore une fois, pourra bien profiter de toutes les circonstances pour faire la part des travailleurs aussi petiteque possible; mais enfin, nous venons de le dire,onnc peut pas descendre au-dessous du salaire nécessaire, parce qu'il y a là la mort. Si donc les denrées dont l'ouvrier fait usage sont abondantes et à bon marché, et qu'en meme temps la population soit en accroissement, qu'arrivera-t-il? Il arrivera que le capitaliste trouvera tons les hommes qu'il voudra et que ces hommes se contenteront de peu, parce qu'un faible salaire suffira pour leur procurer les choses nécessaires à la vie. C'est ce qui ai rive dans les pays où il y a beaucoup de terres fertiles et vierges et qu'on se met à cultiver, si en meme temps la population est

ROSSI. — COURS ii'kcoromii: roLiTioru. Sô

COURS D'ICONOMIE POLITIQUE.

telle que le capitaliste trouve sous sa raain autant de inonde qu'il lui en faut. Si au contraire les denrées sont à un très-haut prix et que la population soit abondante, les salaires pourront descendre à la dernière limite, niais cependant cette dernière limite elle-même sera élevée, parce qu'eïicore faudra-t-il que le travailleur obtienne de quoi vivre. Si la population, dans les mêmes circonstances, était rare, de sorte qu'il y eût à la fois rareté de population et rareté de choses nécessaires à l'entretien de cette population et grande abondance de capitaux demandant

des bras, alors le capitaliste serait amené à faire une double perle. D'un côté les profits baisseraient, parce que les travailleurs suffiraient à peine à la demande, et de l'autre parce que les travailleurs auraient besoin de gros salaires pour pouvoir exister.

Il y a donc trois éléments à combiner : —le rapport du capital avec les moyens d'emploi;— le rapport du capital avec la population travaillailc; — enfin les moyens d'existence nécessaires à celle même population. Ces trois éléments agissent, chacun de leur côté, sur le taux des profits; et c'est ce qui rend la solution du problème beaucoup plus compliquée qu'elle ne le paraît au premier abord. Quand on a voulu ramener la question à un seul et unique élément, on a donné des solutions en apparence complètes, mais qui n'étaient que superficielles; quand on a voulu entrer dans le fond de la question, souvent, il faut le dire, on l'a obscurcie par des expositions qui manquaient de toute clarté et de toute netteté.

Et ici, je dois le rappeler pour ceux d'entre vous qui posséderaient les ouvrages les plus célèbres en économie politique, l'une des causes qui ont le plus nui à la nette exposition de la théorie des profils, c'est cette habitude de ne jamais considérer la rétribution des travailleurs que sous forme de salaire proprement dit, que sous celte forme spéciale d'achat de la part afférente au travail, d'avance faite au travailleur. Dès lors on a voulu plier forcément toutes les théories économiques à cette forme, et alors, pour expliquer la question des profits, on a pris des détours qui amènent enfin à un résultat à peu près semblable à celui auquel nous sommes parvenu, mais

par des routes si pénibles, si tortueuses, que l'esprit s'y perd.

Voilà pourquoi on a reproché, non sans quelque raison, aux économistes modernes de l'Angleterre, d'avoir jeté la science dans des abstractions telles qu'il est à peu près impossible de s'y reconnaître.

Ainsi vous trouverez des économistes qui vous parleront de la théorie des profits, en vous représentant les capitalistes comme des producteurs de salaires. Et puis ils poseront des espèces dans lesquelles ils supposeront qu'un capitaliste fait mouvoir, je suppose, cent ouvriers, desquels quatre-vingts lui produisent des salaires, et vingt lui produisent des objets nécessaires pour son usage. Comme vous le voyez, c'est une manière de faire concevoir les choses tellement artificielle, tellement éloignée de la stricte vérité que l'esprit humain a toutes les peines du monde à suivre ces raisonnements dans leurs déductions.

Il faut donc s'écarter de ces routes. Les travailleurs et les capitalistes sont les possesseurs de deux forces productives; ils les mettent en commun pour produire un résultat. Les uns ne fabriquent pas des salaires pour les autres; mais, travailleurs et capitalistes réunis font des choses, produisent des richesses par la mise en commun des deux instruments producteurs qui leur appartiennent.

Quelle est la loi qui détermine le partage? Évidemment la loi fondamentale est que, plus la force employée est grande, plus le résultat est grand, et plus en conséquence les profits sont grands. Mais cependant l'accroissement de ces deux forces, le travail d'un côté, c'est-à-dire les travailleurs, le capital de l'autre, c'est-à-dire

les épargnes des capitalistes, est-il sans influence sur le partage? Voilà ce que nous avons cherché à expliquer.

Eh bien, si les deux forces augmentent ensemble, de la même manière, dans la même proportion, toutes choses restant égales, il n'y a rien de changé; si une seule augmente, comme elle ne peut pas, en général, travailler toute seule, qu'arrivera-t-il? Qu'elle ne trouvera pas l'autre force à laquelle elle doit s'associer. 41 y aura alors concurrence entre les possesseurs d'une

.OURS d'économie politique.

même force, pour se supplanter les uns les autres, et ils s'offriront aux possesseurs de l'autre force pour une rétribution plus faible. Si le capital augmente, il y aura concurrence entre les capitalistes pour trouver des associés travailleurs, et pour obtenir la préférence de ces derniers, ils donneront une partie de leurs profits, et les salaires augmenteront.

Jetez maintenant les yeux autour de vous. Consultez l'histoire des nations, non plus uniquement sous le point de vue de la simple curiosité, non plus uniquement pour savoir quels ont été les hommes les plus illustres, ou bien les batailles les plus sanglantes, ou bien les conquêtes les plus fameuses, mais pour comprendre comment l'espèce humaine s'est arrangée ici-bas et quel a été le sort auquel elle a dû se résigner aux diverses époques. Eh bien, vous trouverez ces oscillations du capital et du travail, des salaires et des profits, et vous verrez qu'ordinairement ces faits qui paraissent si variés, si bizarres, si compliqués, si mobiles, ont cependant suivi une certaine marche, une certaine loi générale; vous verrez qu'il y a presque toujours eu dans les sociétés une époque où le capital a pris une grande extension, et que cette

augmentation du capital s'est immédiatement révélée par une baisse dans les profits. Mais qu'est-il arrivé alors? Cette force productrice ayant ainsi augmenté, la quantité des choses produites a en conséquence augmenté; la quantité des choses produites ayant augmenté, leur valeur en échange a diminué; avec le même travail on a pu s'en procurer une plus grande masse, et les travailleurs se sont trouvés dans des circonstances doublement favorables : le travail était fort demandé, les salaires étaient élevés, et les denrées étaient à bon marché.

Mais alors la population a augmenté très-rapidement. Les pères de famille n'ont pas éprouvé d'inquiétude, les jeunes gens n'ont pas reculé devant l'idée des mariages précoces, et, la population augmentant, la masse des travailleurs augmentant, la baisse des profits s'est arrêté, et la baisse des salaires a commencé.

Alors est arrivé le troisième fait, alors est arrivée la nécessité de cultiver les terres de qualité inférieure pour obteffir les

denrées nécessaires à la subsistance de tout le monde, ou de placer une double, une triple portion de capital sur les terres déjà en exploitation. Or, vous savez que plus on multiplie les portions de capital sur la même terre et moins le produit est grand proportionnellement; que c'est exactement comme si on descendait des terres de première qualité à celles de seconde qualité, de celles de seconde qualité à celles de troisième qualité et ainsi de suite. Les frais de production des denrées de première nécessité augmentent, ces denrées augmentent donc de prix, et, par conséquent, avec le même travail, on en obtient moins. Or, si ce fait se combine avec un accroissement de population, et si, ce qui arrive ordinairement alors, le sort des travailleurs devient très-pénible,

les salaires baissent relativement aux profits, et, en même temps, ils se trouvent en présence de denrées dont le prix est élevé : double inconvénient, double malheur.

Maintenant j'abandonne à votre jugement, j'abandonne à vos réflexions toutes les conséquences non-seulement économiques, mais afférentes aux autres sciences sociales, auxquelles on peut arriver en partant de ces prémisses. Vous voyez combien est indissoluble le rapport qui existe entre ces trois faits: — le mouvement de la population; — l'accroissement des capitaux ou du moins de leur action, car cela revient au même ; — et le taux des denrées de première nécessité. Vous voyez, par exemple, que, dans les pays où il y a ce qu'on appelle la loi des céréales, où l'importation des denrées de première nécessité est défendue, vous voyez, dis-je, que cette loi est de la plus grande portée; qu'elle influe sur le prix, sur la rente, sur les fermages. Elle ajoute un monopole artificiel au monopole naturel déjà existant, puisque la terre est déjà monopolisée, et elle exerce une intervention qui ne peut pas ne pas influencer continuellement sur le rapport entre les salaires et le capital.

Ce que je dis de cette loi, vous pouvez le dire d'une foule de lois qui, dans un pays ou dans un autre, dans une législation ou dans une autre, existent et influent également sur ces rapports. Plus les capitaux abondent, plus leur mouvement est facile, plus leur action est rapide et plus les travailleurs y gagnent,

COURS d'économie politique.

car, encore une fois, que le capital fasse trois fois dans un an ce qu'il ne faisait qu'une fois, c'est comme s'il y avait trois capitaux au lieu d'un; la demande de travail augmente donc, et l'aug-

mentation de la demande de travail est un profit pour les travailleurs.

Blais, d'un autre côté, il est également vrai que si, dès que le rapport entre les salaires et les capitaux s'établit sur un pied favorable, la population prend un grand accroissement, un accroissement trop rapide, il n'y a pas de puissance humaine qui puisse porter un remède efficace à cet état de choses. La Providence nous a donné la raison, elle nous a donné la faculté précieuse de prévoir, et le devoir d'en faire usage pèse également sur tous les hommes, avec la seule différence que ceux qui ont eu les avantages d'une éducation soignée, ceux dont l'intelligence a été plus développée que celle des autres, doivent travailler de toutes leurs forces à faire comprendre cette vérité à ceux qui n'ont pas également joui des bienfaits d'une bonne éducation.

Coup d'œil rétrospectif. Roule qui reste à parcourir. — Des variétés, apparentes plutôt que réelles, des salaires et des profils. Elles dépendent, selon Smith, de cinq causes, qui sont : 1^{re} le plus ou moins de désagrément ou de danger que présente l'emploi du Iruvuil ou du capital ; — 2^e la plus ou moins grande facilité de rapprenlissage; — 3^e le plus ou moins de chances de chômages qu'offre l'emploi ; — 4^e la confiance absolue que, dans certains cas, doit inspirer le travailleur ou rentrepreneur ; — 5^e la plus ou moins grande probabilité du succès. — Influence de la première cause sur les salaires.

Messieurs ,

Mous pouvons maintenant jeter un regard en arrière, apprécier l'étendue de la roule que nous avons parcourue, et nous sommes assez près du but pour pouvoir indiquer le trajet qui

nous reste à faire. Après avoir procédé d'abord à l'examen de ces questions générales et fondamentales, dont l'étude nous paraissait nécessaire pour éclairer toute la théorie de la rente territoriale, des salaires et des profits, nous sommes entrés dans l'examen de ces trois grandes divisions de nos revenus, de ces trois grandes sections de la distribution de la richesse, la rente ou le fermage, comme vous voudrez l'appeler, les salaires et les profits. Et tout en reconnaissant qu'il y a un quatrième copartageant, qui est l'État, qui se présente au partage avec des titres aussi légitimes que les trois autres, comme producteur indirect, nous avons cependant compris qu'il eût été impossi-

COURS d'économie politique.

ble d'arriver à des solutions claires, précises, si on eût appelé à la fois, sur le terrain de la discussion, tous ces éléments divers. C'était s'interdire tout le bénéfice qu'on peut retirer de l'analyse.

Nous avons donc supposé l'absence des impôts, ou, ce qui revient au même, l'impôt agissant de la même manière sur les trois branches du revenu. Après avoir ainsi simplifié la question, nous avons poussé l'analyse plus loin encore. Nous avons traité séparément chacune des trois branches du revenu : la rente d'abord, les salaires ensuite, les profits en dernier lieu, tout en reconnaissant que l'analyse n'est qu'une méthode, un instrument, un moyen qui ne donne point la vérité tout entière, et qu'il y a nécessairement influence de chacune de ces branches du revenu sur les autres. Mais pour arriver à bien connaître chacune d'elles et à nous mettre en état d'apprécier leurs influences réciproques, il fallait les traiter d'une manière distincte et étendue.

C'est ce que nous avons fait. Nous avons ainsi cherché à connaître les lois générales qui règlent le taux de la rente, le taux des salaires et le taux des profits; et nous nous flattons d'être arrivé à des résultats suffisamment exacts, quoique nous ayons osé souvent suivre des routes non encore battues.

Mais, eu faisant ce travail, nous avons dû nous placer encore dans une hypothèse. Nous avons dit : i Les salaires, lorsque des obstacles artificiels ne viennent pas s'y opposer, ont une tendance constante à s'égaliser aux yeux de la science rationnelle, de cette science spéculative qui ne tient pas compte des obstacles légaux, de cette science pour laquelle l'univers est un grand atelier et un grand marché. Les salaires, aux yeux de la science rationnelle, s'égalisent toujours plus ou moins promptement ; telle est leur tendance, b Arrivés aux profits, nous avons posé la même base. Les profits aussi tendent à s'égaliser. Les travailleurs moins rétribués tendent à se porter vers les travaux mieux rétribués ou vers les endroits où le travail est plus chèrement payé; de même les capitalistes tendent à sortir leurs capitaux «les emplois les moins lucratifs pour les porter vers des emplois plus avantageux.

Les deux tendances sont irrécusables. La différence pour cela entre la science rationnelle et la science appliquée, c'est que ce mouvement ne s'opère, c'est que cette tendance ne s'exerce en fait, et souvent par suite d'obstacles artificiels qu'opposent les sociétés civiles, que beaucoup plus lentement que la science rationnelle ne le suppose.

En partant, dis-je, de ces bases, nous avons cherché à découvrir les lois générales qui règlent le taux de la rente, des salaires et des profits. Voilà l'étendue de la carrière que nous avons parcourue. Mais notre tâche est-elle accomplie? D'un côté, si nous

avons supposé, avec la science rationnelle, que les salaires et les profits tendent à s'égaliser, ne devons-nous pas reconnaître, avec la science appliquée, qu'en fait, cette égalisation n'est jamais complète, et ne devons-nous pas chercher, en outre, à nous faire une idée des causes qui rendent les salaires et les profits si variables ; ne devons-nous pas examiner s'il y a, dans ces variétés, quelque chose qu'on puisse réellement regarder comme une déviation de la règle générale, ou bien si cette diversité n'est pas purement apparente; si, en réalité, là même où les profits et les salaires paraissent trèsdivers, il n'y a pas au fond, entre eux, plus d'égalité qu'on ne le pense ?

En second lieu, maintenant que nous avons analysé chacune des trois branches du revenu, ne devons-nous pas nous occuper des questions qui résultent des rapports d'une branche avec l'autre, et de l'influence réciproque qu'elles exercent l'une sur l'autre?

Je m'empresse de vous le dire : de ces deux parties du travail qui nous reste à accomplir avant d'arriver aux impôts, nous passerons assez rapidement sur la première. Elle est fort curieuse, elle peut donner lieu à des observations d'une grande sagacité sur l'état des sociétés, sur les mœurs, sur les habitudes, sur les opinions, sur les préjugés même des nations. Mais, comme vous allez voir dans quelques instants, ce ne sont guère là des questions. Il n'y a pas d'homme qui ne puisse, de lui-même, suppléer aux indications qu'on pourrait lui fournir en pareille matière.

Smith, dans le dixième chapitre de son premier livre, a posé

COURS d'économie politique.

les bases et a donné, en grande pariiie, les détails mêmes de cette matière. J'avoue qu'on peut classer difflèremment, qu'on peut augmenter les détails, qu'on peut multiplier les excursions dans le domaine des autres sciences morales et politiques; mais le fond est là, et il n'est pas nécessaire de nous y arrêter longtemps.

L'autre partie, l'étude des rapports entre les diverses branches du revenu, l'élude de l'influence réciproque qu'elles exercent l'une sur l'autre, est au contraire aujourd'hui une des parties les moins approfondies, les moins élaborées de la science. Et cependant, vous le verrez, messieurs, c'est celle qui soulève les questions les plus capitales, non-seulement dans le domaine de la science spéculative, mais même dans le domaine de la science appliquée.

Ainsi cette motion qu'on vient de faire au parlement anglais et qu'il a repoussée, cette motion pour l'abolition de la loi des céréales, tient précisément aux matières que nous venons de signaler. Nous retrouverons donc cette question, lorsque nous étudierons les rapports qui existent entre la culture des terres diverses et le taux des profits, entre la rente, les salaires et les profits, entre le prix des comestibles, le prix des céréales et le taux des profits.

Voilà donc les deux parties qui nous restent à parcourir, après quoi nous pourrons traiter à part et d'une manière complète la matière si grave, si curieuse, si importante des impôts, parce que nous aurons alors tous les éléments nécessaires pour apprécier les hautes questions; parce qu'alors les principes de la science nous seront, je l'espère, assez familiers pour que nous puissions marcher sans être obligés de nous arrêter.

J'ai dit qu'Adam Smith, dans le dixième chapitre de son premier livre, nous a donné un travail sur les variétés, apparentes plutôt que réelles, des salaires et des profils, travail où il déploie le caractère principal de son beau talent, qui est la sagacité d'observation, travail que je vous invite tous à lire, et que vous pourrez facilement compléter vous-mêmes. Je me borne ici à une exposition rapide.

Smith a observé que, si les salaires comme les profits, et les

VJNGT-TROISIÈME LEÇON. 275

salaire plus encore que les profils, paraissent très-variés selon la nature de l'emploi, la nature de l'industrie à laquelle le travail et le capital se trouvent appliqués, ces variétés peuvent cependant être rangées sous cinq chefs. Elles dépendent, à son avis, de cinq circonstances. — Il y a des emplois du travail ou du capital agréables ou désagréables à la personne du travailleur et du capitaliste. — Il y a des professions, en second lieu, faciles à apprendre, dont l'apprentissage est à la fois simple et peu coûteux, et il y en a, au contraire, dont l'apprentissage est long, difficile, plein de chances et fort douteux. — Il y a des emplois réguliers, constants, certains même; il y en a d'autres qui peuvent être très-offerts dans certains moments, et pas du tout dans d'autres; il y a des emplois qui présentent des chances plus ou moins longues de chômage, d'autres qui n'en présentent guère. — Il y a des emplois qui, indépendamment de toute autre qualité dans le travailleur et dans l'entrepreneur, exigent que l'on ait en eux une confiance absolue. N'est apte à ces fonctions, à ces travaux, que celui sur la moralité duquel on peut compter, que celui qui inspire pleine confiance. Puis il y a d'autres travaux où la moralité de l'individu, chose toujours bonne d'ailleurs, ne constitue pas cependant une

condition sine quâ non de son habileté, de son aptitude. -- Il y a enfin des emplois où la réussite, le succès est probable, très-probable, presque certain; tandis qu'il y en a d'autres où le principe aléatoire, l'incertitude, l'éventualité, la crainte d'une mauvaise issue dominant.

Je le répète, il serait peut-être possible d'arriver à une classification qui ne fût point exactement celle de Smith, que je viens de vous exposer; il serait possible peut-être d'arriver à une classification plus philosophique : mais, au fond, avec une autre méthode, on ne dirait pas autre chose, parce que ce sont là, en effet, les circonstances auxquelles on serait toujours plus ou moins directement ramené.

Ces causes de diversité s'appliquent au travail comme au capital, mais non dans la même mesure, mais non avec la même efficacité. Parcourons-les donc rapidement, une à une cependant, pour le travailleur d'abord, pour le capitaliste ensuite.

276 COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Le travail peut être, avons-nous dit, plus ou moins agréable, plus ou moins désagréable, et cela par différentes raisons. Un travail peut être dangereux ou ne pas l'être. Il peut être accompagné d'inconvénients et de désagréments physiques ou ne pas l'être. Il peut être ou ne pas être accompagné de désagréments moraux ou sociaux.

Un emploi peut être ou ne pas être dangereux. Tout le monde le sait; tout le monde sait parfaitement que celui qui balaye la rue ne fait pas un métier aussi dangereux que celui qui répare un toit. Le premier peut être écrasé par la chute du second, mais le dan-

ger est plus grand pour celui qui est en haut. Il y a donc, sous ce rapport, une grande différence entre les divers emplois.

Mais ici, cependant, il faut faire une distinction. Vous appelez des hommes au métier des armes, et je suppose que ce soit dans un temps où la guerre est active; c'est un emploi, c'est un travail assez dangereux, et cependant vous les voyez accourir en grand nombre. Maintenant appelez des hommes à se faire gardes-malades dans les hôpitaux ou ailleurs, dans un temps de peste ou même de typhus violent, est-ce que vous trouverez les mêmes dispositions? Et quand je parle d'hôpitaux, quand je parle de gardes-malades, je n'émjresse bien de mettre hors de la question ces personnes, et surtout ces personnes de l'autre sexe, qui se dévouent d'une manière si admirable à de pareilles œuvres : les règles de l'économie politique leur sont étrangères. Ce n'est pas la récompense matérielle, ce n'est pas le salaire, ce n'est pas la considération du gain, ce n'est pas même la considération de l'eslinie publique qui les attire; la source de leur dévouement est plus profonde. Uespectons-les, admirons-les; mais encore une fois, elles sont en dehors du champ étroit de l'utile, du champ de l'économie politique.

Mais, cette exception à part, aurez-vous des travailleurs pour ces deux emplois aux inéines conditions? Non, messieurs, il faudra payen- plus cher le garde-malade que le soldat, même lorsque la guerre sera llagraute. Cela tient à notre nature. C'est que, dans le preinie' cas, vous faites un appel au courage, mais à un courage actif. Toutes les fois que vous appelez l'homme à

déployer un courage actif, toutes les fois qu'il croit pouvoir, par son audace ou son adresse, vaincre le péril, toutes les fois que vous l'appellez ainsi à une vie de hasards et d'émotions, vous le

trouvez plus facilement prêt à répondre que si vous l'exposiez à un danger en présence duquel son courage pourrait l'honorer, mais non lui servir de moyen de salut. Quoiqu'on dise que la situation morale influe beaucoup sur les malades , il n'est pas moins vrai qu'on a vu des hommes très-courageux périr du choléra, tandis que des hommes très-peureux n'en étaient point atteints, bien que placés dans les mêmes circonstances hygiéniques. Il y a toujours un plus grand concours vers les dangers contre lesquels l'homme peut lutter activement que vers ceux en présence desquels l'homme reste complètement passif.

Voilà pourquoi malheureusement tant de chefs de bandes ont trouvé des misérables qui les suivaient en foule. Cette vie aventureuse, cette vie d'émotions, cette vie de dangers, mais de dangers contre lesquels on pouvait lutter avec plus ou moins de succès, était un appât. Certes, ces hommes, quand ils avaient à se répartir les profits de leurs crimes, ne percevaient pas beaucoup plus qu'ils n'auraient gagné par un travail régulier et honnête, et, au bout du compte, ils ne se mettaient pas en état de faire des économies plus grandes qu'en menant une vie paisible; mais la plupart se laissaient praisément séduire par cette vie d'émotions, par le sentiment de cette lutte personnelle contre le péril.

En général, tout travail dangereux est plus rétribué que celui qui ne l'est pas. La raison en est simple : d'un côté la concurrence est moins grande; de l'autre, il est juste que le travailleur qui, passez-moi l'expression, compromet tous les jours sa machine, ait des profits plus élevés. Mais il n'est pas moins vrai que souvent vous avez, pour des emplois dangereux, des travailleurs dont le salaire n'est guère plus élevé que celui des travailleurs

dont l'emploi est sans danger, parce que les premiers cèdent à cette séduction dont je parlais tout à l'heure.

Le danger est souvent accompagné d'autres désagréments. Quelquefois ces désagréments existent sans danger réel. Ainsi,

COURS d'économie politique.

Il est des métiers où il y a danger pour la vie bien plus que dans la guerre. Ceux qui travaillent au milieu des exhalaisons de certains métaux, ceux qui travaillent à la confection de certaines couleurs, de certaines préparations chimiques, trouvent dans ce travail, s'il se prolonge, un danger bien plus inévitable que les balles des ennemis, et en même temps, ils ont le désagrément d'une respiration difficile, de la saleté, etc. Dans tous ces cas, il est évident que les salaires s'élèveront pour ces professions, parce que la concurrence sera moindre et parce que l'ouvrier compromettra sa santé.

Il y a des inconvénients qui ne sont pas physiques, mais qui sont moraux, sociaux. Certains métiers ne sont pas vus de bon œil dans la société, l'opinion publique y attache quelque chose de défavorable ; quelquefois le nom d'un métier est un sobriquet injurieux dont on se sert vulgairement. Dans ce cas-là, toujours la concurrence est moindre et le salaire s'élève. Il y a des pays où on a de la peine à trouver des hommes qui veuillent se faire bouchers; et il faut bien le dire, ce n'est, au fond, qu'un préjugé. Quand nous allons à la chasse et que nous tuons quelquefois non-seulement des cailles, mais un chevreuil ou tout autre animal de cette taille, il n'y a guère de différence entre nous et un boucher. Mais enfin, il y a des pays où la profession de boucher

est mal vue : il est clair que, dans ce cas, un garçon boucher se fait payer davantage.

On a dit que cela tenait à la santé; mais il faut dire à des préjugés sur la santé, car c'est là un des métiers les plus salubres qu'on puisse faire, et des observations irrécusables l'ont bien constaté, de sorte que l'élévation des salaires, dans ce métier, n'est fondée que sur une opinion erronée.

Ainsi, il n'est pas étonnant qu'une autre sorte d'ouvriers, heureusement peu nombreuse, je veux parler des exécuteurs des hautes œuvres, soit chèrement payée, puisque chez nous ce n'est pas comme dans certains pays, où la fonction qui consiste à ôter la vie à ses semblables, est exercée par la noblesse et presque par le prince.

Il y a donc, dans une foule d'emplois, des inconvénients moraux, des inconvénients sociaux qu'il faut payer, et ce serait

VINfIT-TROISIÈME LEÇON. 279

une stalistiquie assez curieuse que de comparer le nombre et rélendue de ces emplois.

Je viens de nommer celui qui est le plus repoussé dans l'opinion, mais il y en a d'autres qui tout en l'étant moins, sans doute, le sont encore beaucoup, à des degrés différents. Les uns sont frappés, avec raison, d'une sorte de réprobation morale; d'autres sont victimes d'un préjugé. Ainsi, quand on refusait la sépulture aux acteurs et aux actrices et qu'on voulait les jeter à la voirie comme des bêtes, certes il y avait là un préjugé, certes il y avait là un abus. 11 arrivait ce qui arrive toujours en pareil cas, c'est-à-dire qu'on était dans un cercle vicieux : il arrivait ce qui

arrive encore pour les juifs dans beaucoup de pays. Opprimez, foulez aux pieds, une classe de personnes, il est évident qu'il ne s'y trouvera bientôt plus que ceux qui auront le courage, le triste courage, quelquefois, de braver l'opinion, ceux qui préféreront l'argent, le gain à l'estime publique, ou bien ceux qui seront entraînés par une tendance personnelle, par un génie irrésistible : de sorte qu'un métier devient peu honorable , précisément parce qu'il est victime du préjugé.

Mais toujours est-il que, quand une profession ne jouit pas ' de la considération publique, quand, au contraire, l'opinion générale, à tort ou à raison, a pour elle une sorte de répugnance, elle doit être plus rétribuée parce que la concurrence est moins grande.

Je puis, à cette occasion, citer un fait bien curieux. Il y a une ville qui touche à nos frontières, qui est très-riche, très-civilisée, la ville de Genève. Eh bien, il n'y a pas de Genevois qui veuillent se faire tailleurs , ou du moins cela est très-rare. L'état de cordonnier, de serrurier leur répugne davantage encore ; enfin, ils ne veulent exercer aucune des professions qu'ils appellent proprement métiers : ils ne veulent être qu'horlogers. C'est ce qu'on peut appeler l'aristocratie des métiers, car où la manie de se distinguer ne se glisse-t-elle pas ? Dans le temps même où le commerce de l'hoiioiserie était en pleine stagnation, on ne pouvait pas déterminer un père ou une mère de famille à accepter pour leurs enfants un apprentissage qu'on

280 COURS d'économie politique.

voulait payer , s'il s'agissait d'en faire des cordonniers ou des tailleurs, parce qu'ils ne voulaient pas déroger, parce que le fils

d'un horloger ne pouvait pas se faire tailleur, et risquer ainsi d'attendre dans une antichambre, et encore moins cordonnier, ce qui l'aurait obligé à se mettre à genoux pour prendre mesure à ses pratiques. Allez à Genève, et vous verrez les métiers de tailleur, de cordonnier et de serrurier exercés par des Allemands et par d'autres étrangers, mais surtout par des Allemands. Il n'y a rien de plus rare que de voir un Genevois pur sang s'adonner à ces professions.

Eh bien, voilà un des effets de l'opinion publique, ou pour mieux dire, du préjugé; car entre l'action de limer un morceau d'or, et celle de limer un morceau de fer ou d'acier, ou celle de couper un morceau de drap, la différence, comme noblesse, n'est pas grande.

Smith a demandé (et je termine par cette observation) comment il se faisait que les pêcheurs et les chasseurs fussent, en général, si peu rétribués, et un économiste moderne a voulu combattre en fait sa proposition : il a prétendu que ce que Smith dit de la petite rétribution des pêcheurs, n'était vrai que des pêcheurs des petites rivières, des pêcheurs à la ligne, et non de ceux qui font la grande pêche.

Pour moi, je crois que Smith a raison, et je me fonde sur des faits. Un membre de l'Académie des sciences morales et politiques, qui a été chargé de visiter toutes nos côtes pour faire des recherches exactes et approfondies sur notre population maritime, sur ses travaux, sur sa condition, sur ses salaires, sur le gain qu'elle retire de ses occupations, enfin, sur son état économique, moral et hygiénique, a obtenu des résultats précieux. Eh bien, c'est un fait que les salaires de toute la population vouée à la grande pêche sont très-faibles. Cette population est pauvre, fort

pauvre. Elle mène une vie excessivement dure, une vie pleine de dangers, et cependant elle est très-faiblement rétribuée. En présence des faits qui ont été recueillis, la conclusion est irrécusable. Quand un homme voué à la grande pêche peut, dans le partage, obtenir en dernier résultat six ou sept cents francs par an, c'est le maximum. Et croyez-vous que

VINGT-TROISIÈME LEÇON. 281

ce soit là un salaire merveilleux pour des hommes qui, tous les jours, compromettent leur vie? Encore sont-ce là les salaires les plus élevés ; il y a des pêcheurs qui ne gagnent pas vingt-cinq sous par jour, il y en a qui ne gagnent vingt-cinq sous que les jours de travail.

Je ne parle pas des chasseurs. Qu'est-ce qu'un chasseur dans notre état social? La chasse n'est pas une branche d'industrie bien importante, et le plus souvent on ne s'y livre que dans les heures de repos. On travaille le jour, on braconne la nuit, tandis que la pêche est l'unique occupation d'une population assez nombreuse.

Eh bien, je crois que Smith a raison, je crois que les salaires des pêcheurs sont très-bas, et cependant le nombre de ces travailleurs est considérable. Où donc est la raison? Je pense qu'elle est en partie dans ce que je vous disais il y a un instant, je pense qu'elle est dans la séduction du métier. Il en est du pêcheur comme du montagnard. Donnez au montagnard un moyen modique d'existence dans ses montagnes, et il refusera de gros salaires dans la plaine, surtout s'il doit y rester longtemps. Vous savez que c'est la race d'hommes la plus sujette à la nostalgie. Eh bien, les pêcheurs aiment la mer, ils raiment avec ses dangers, et

je crois qu'ils l'aiment à cause de ses dangers. Si vous visitez les côtes, il vous arrivera d'être frappés de l'espèce de passion qu'ont ces gens-là pour leur métier, pour cette mer qui fait, en quelque sorte, partie de leur propre territoire. Eh! messieurs, quand le marin est revenu après avoir couru les plus effroyables dangers, supporté les plus horribles privations, après être resté quelquefois des journées entières sans manger ni boire, luttant sans cesse contre la mort, le premier rayon de soleil qui vient luire sur cette surface naguère si orageuse lui donne une envie irrésistible de s'embarquer de nouveau, et il serait difficile de le déterminer à quitter sa dangereuse profession. Les émotions qu'ils éprouvent dans cette vie aventureuse sont donc une des causes qui attachent les pêcheurs à leur métier, sans cela la population maritime diminuerait. Vous voyez bien des Irlandais traverser la mer pour aller travailler en Angleterre, vous voyez des ouvriers changer

282 COURS d'économie politique.

d'occupation, de mélier; mais cillez-inoi une colonie maritime, une colonie de pêcheurs qui ait quitté la vie de ses pères pour aller s'adonner à des occupations moins dangereuses et mieux rétribuées. Vous n'en trouverez pas, car il faudrait pour cela que des hommes eussent renoncé à leur propre nature.

Ainsi, quand on examine la diversité des salaires, il faut suivre quelques règles, et, de plus, il ne faut pas oublier qu'il y a, dans l'admirable variété de notre nature qui se combine avec son unité non moins admirable, des nuances pour toutes choses, et que c'est là ce qui constitue la magnificence du spectacle dont nous sommes appelés à jouir.

Comment il y a des inégalités dans les professions, qui n'ont pour cause que l'emploi plus ou moins agréable, plus ou moins désagréable des capitaux. — Examen de la deuxième cause de la variété des salaires et des profils. Pourquoi tant de gens se livrent aux carrières libérales, malgré les frais et le temps qu'exige leur apprentissage. Autres questions que fait naître l'étude de la seconde cause.

Messieurs,

La nature du travail, les dangers ou les désagréments dont il est accompagné, peuvent influencer sur le taux des salaires, et produire une augmentation de rétribution pour les travailleurs qui, non-seulement emploient leurs forces et leur temps, mais encore se soumettent à des inconvénients particuliers. C'est là la cause réelle de la variété des salaires. Il y a, dans certains cas, si l'on peut s'exprimer ainsi, un extra-salaire, une surrétribution qui vient s'ajouter au taux commun.

Et maintenant vous pouvez avoir une nouvelle preuve de ce que nous vous avons souvent fait remarquer, c'est-à-dire que bien des formules dont se sert l'économie politique ne sont au fond que des traductions Tune de l'autre, et des moyens plus ou moins directs et complets d'expliquer le même fait et le même résultat. Vous pouvez, en effet, dire également que, dans les professions désagréables, le salaire est plus élevé, parce que le travail est moins offert, parce que l'offre est plus restreinte

284 COURS d'économie politique.

que dans les professions agréables, et alors vous pouvez appliquer la formule que le salaire est en raison inverse de l'offre et en raison directe de la demande de travail, ce qui est parfaitement

vrai. Mais la cause intime est dans les circonstances que nous avons expliquées, c'est-à-dire que les travailleurs qui se vouent à une occupation désagréable ont un plus grand sacrifice à faire et ont une plus grande répugnance à surmonter que ceux qui se livrent à des travaux agréables.

Cela est-il également vrai des capitaux et des profils? En d'autres termes, y a-t-il aussi des variations, des inégalités dans les profils, n'ayant pour cause que l'emploi plus ou moins agréable, plus ou moins désagréable des capitaux?

Il est évident, si l'on veut considérer la chose objectivement, pour parler le langage de l'école, il est évident qu'il n'y a pas de diversité possible. Quel que soit l'emploi qu'on a fait du capital, on peut dire, comme un empereur romain, que les écus ne sentent jamais mauvais.

Mais, serait-ce là se faire une idée exacte de la question ? N'avons-nous pas précisément fait remarquer, il y a peu de jours, qu'on aurait tort de ne voir dans les profits que la rétribution obtenue uniquement par l'action matérielle du capital ? Sans doute, quand le propriétaire d'une certaine richesse donne ou prête à quelqu'un, sans s'embarrasser en aucune façon de savoir quel sera l'emploi, quelle sera la destination de ce qu'il prête, et comment cet emploi sera fait et surveillé, sans doute, dans ce cas, il n'y a d'autre rétribution que celle qui est due à l'action matérielle de la richesse prêtée. C'est ce que l'on appelle ordinairement l'intérêt de l'argent. Dès lors on comprend que le possesseur d'une somme vous demande 5 0/0, parce qu'il croit que c'est le taux moyen de l'intérêt. Il ne s'informe pas même de ce que vous ferez de son argent. Le placerez-vous dans une entreprise des plus agréables ou dans une entreprise qui lui répugnerait à

lui, il ne s'en informe pas, il ne s'en inquiète pas. En conséquence, le taux de l'intérêt ne dépend en aucune façon des agréments ou des désagréments qui peuvent accompagner l'emploi des sommes qu'on emprunte.

Mais nous sommes arrivés, dans nos études, à ce point, qu'il n'est pas un de vous qui ne soit prêt à me dire : < Au fond ce n'est pas là la question. Cette somme qu'on emprunte n'est pas un capital; elle peut le devenir, elle peut ne pas le devenir. Un homme emprunte 1,000 francs pour dîner un bal ou un repas, direz-vous que les 1,000 francs sont un capital? Non, certes; ils ne sont pas employés à la reproduction; or, il n'y a de capital, dans le langage sévère de la science, que la portion de richesse qui est appliquée à la production. » Nous l'avons dit cent fois, la question de savoir si une richesse est ou n'est pas capital dépend de sa destination. Les diamants qu'une dame a dans son écrin peuvent être une richesse très-considérable, ils ne sont pas un capital; les sommes qu'un étourdi emprunte pour s'amuser sont, sans doute, des richesses, tant qu'il ne les a pas consommées, mais elles ne sont pas un capital; les sommes qu'un avare enfouit dans son jardin ne sont pas un capital, tant qu'elles restent ainsi enfouies. Lors donc qu'on dit capital, on exprime une idée complexe, l'idée de richesse, et de richesse appliquée à la production.

Ainsi il y a deux éléments dans la notion du capital : la chose et la destination, la chose et l'emploi. Mais l'emploi ne peut être fait par les choses toutes seules; l'intervention de l'homme est donc toujours nécessaire, cette intervention entre donc toujours comme élément principal dans les profits. Dès lors, si l'intervention de l'homme qui dirige et surveille le capital, qui fixe la destination de cette richesse, entre comme élément majeur dans la

notion du capital, et, par une conséquence nécessaire, dans celle des profits, il est évident que l'agrément ou le désagrément qui accompagne la production peut, dans une certaine mesure, influencer sur le taux des profits comme sur le taux des salaires, parce que cet élément moral, s'il ne trouve plus le travailleur, agit sur le capitaliste qui emploie le capital.

Expliquons cette pensée par quelques exemples : il se faisait, il y a peu de temps, et malheureusement il se fait encore, dans quelques pays, un commerce infâme, le commerce des hommes, le commerce des esclaves, la traite. Eh bien, messieurs, il est arrivé un moment où la conscience publique s'est soulevée coQ"

286 COURS d'économie politique.

tre ce trafic; il est arrivé un moment où l'opinion publique l'a condamné, et elle l'a condamné longtemps avant le législateur. Le législateur dans cette question n'a pas pris les devants; il a été traîné à la remorque par l'opinion, par la conscience publique. Or, croyez-vous que lorsque ce commerce était toléré (il me répugne de dire approuvé), croyez-vous que lorsque ce commerce était toléré par la loi et réprouvé par l'opinion, ceux qui le faisaient auraient pu se contenter des mêmes profits que s'ils avaient fait un commerce honnête, licite, respecté et respectable? Non, messieurs, ils demandaient un extra-profit, ils avaient besoin d'une compensation pour tout ce qu'ils perdaient dans l'opinion publique et dans l'estime des amis de l'humanité; il leur fallait gagner 10, 12, 15, 20 0/0 de plus qu'ils n'auraient gagné dans un autre commerce.

En revanche, n'y a-t-il pas, ainsi que nous avons déjà eu occasion de le faire remarquer, des capitalistes qui se contentent de

profits bien moins considérables que d'autres? Un courtier de marchandises ne gagne-t-il pas beaucoup plus qu'un lieutenant général? un banquier ne gagne-t-il pas deux fois plus peut-être qu'un maréchal de France? Eh bien, aux yeux de l'économiste, les uns et les autres font valoir un capital. Mais les uns, quoique exerçant d'ailleurs une profession très-légitime, très-respectable, très-honorable, ne sont point cependant l'objet d'une considération extraordinaire, et obtiennent moins encore de la gloire, tandis que les autres peuvent atteindre et atteignent quelquefois une récompense morale inappréciable, et, en conséquence, n'ont pas besoin de calculer par sous et deniers ce qu'ils gagnent, comparativement aux dépenses qu'ils ont faites pour leur éducation, au temps qu'ils ont employé à apprendre leur métier; ils n'établissent pas ces comparaisons, parce qu'ils attendent ou ont déjà obtenu une autre récompense.

Ces exemples nous frappent les yeux de tous côtés, et, si nous ne les apercevons pas, c'est que nous n'avons pas l'habitude de ramener ces faits aux considérations de l'économie politique. Mais vous voyez tous les jours des professions moins rétribuées que d'autres, quoiqu'elles exigent de plus fortes avances pour

être entreprises. Eh bien, regardez-les de près, vous verrez que presque toute la différence vient de ce que ces professions, outre le profit matériel, obtiennent une rétribution d'un autre genre.

Ce n'est pas tout; il y a encore quelques considérations qui se rattachent à ce point. L'emploi d'un capital peut devenir un moyen de distinction, un élément, disons-le, d'aristocratie. Ainsi, il est certain que le possesseur d'un grand capital, que celui qui, lorsque la plupart de ses concurrents ne peuvent appliquer à la production qu'un capital comme 10, est en état d'y en appliquer

un comme 1,000, sort des rangs, se place hors ligne, s'élève, dans le monde industriel et commercial, à une hauteur où il ne rencontre qu'un très-petit nombre d'égaux. Dès lors il peut se contenter de profits moins considérables, soit parce que, propriétaire d'un immense capital, il a encore de grands revenus quand même ses profits sont un peu moins élevés, soit, d'un autre côté, parce qu'il obtient une influence sociale que d'autres n'ont pas.

Ce que nous disons acquiert un nouveau degré de lumière, lorsqu'on considère les industries pour lesquelles il y a monopole. Quand un capital proprement dit est soutenu par un monopole artificiel ou naturel, ses profits peuvent hausser. Mais lors même qu'ils ne sont pas plus élevés que ceux des autres capitaux, les entrepreneurs, si le monopole est de nature à faire d'eux une classe à part, une classe privilégiée, qui ne se confonde pas avec les autres, préfèrent toujours cet emploi à ceux qui ne les placent pas sur une ligne particulière.

Cela vous explique pourquoi le petit commerce, le commerce de détail, a doublement raison de chercher des profits considérables. D'abord, ainsi que nous l'avons dit souvent, plus les entreprises sont petites, plus la proportion des frais généraux est grande et, en conséquence, les chances de perte considérables; plus les entreprises sont petites, plus la concurrence est possible : il y a donc plus de chances à courir dans le petit négoce que dans le grand. Mais, indépendamment de cela, le petit commerçant n'obtient pas cette compensation morale qu'obtient le grand négociant. 11 y a dans le commerce, comme

partout dans ce monde, la grande noblesse, la petite noblesse et la roture. Tel homme consentira bien à se faire entrepreneur d'une grande manufacture de bière, de coton, de drap ou de toile, qui, pour rien au monde, ne voudrait se mettre dans une boutique et débiter des aunes de toile ou des cruches de bière. Sans doute, toutes ces professions sont très-respectables, mais toujours est-il que qui fera une chose ne fera pas l'autre, parce qu'à l'une se trouvent attachées des idées de puissance, d'influence qui ne sont pas attachées à l'autre, parce que l'une de ces professions est regardée comme une position supérieure et l'autre comme une position subalterne.

La seconde considération énoncée par Smith pour expliquer la variété des salaires et des profits, c'est la plus ou moins grande facilité d'apprentissage, le plus ou moins de dépenses que cet apprentissage exige. La chose est évidente par elle-même, il serait inutile d'y insister. Seulement il importe de faire remarquer que l'augmentation, dans ce cas-là, n'est jamais proprement une augmentation de salaire, quoiqu'on la considère souvent ainsi. C'est un profit, car les frais d'apprentissage ne sont que des avances, un capital. Une fois cette observation faite, la remarque de Smith est parfaitement juste, et, je le répète, si évidente par elle-même, qu'il serait inutile d'y insister.

Mais il y a bien des questions qui touchent à ce point-là, questions qui ne sont pas seulement économiques, mais qui se trouvent sur la ligne de démarcation qui sépare les questions économiques proprement dites des autres questions sociales; il y a, dis-je, bien des questions qui se rattachent à ce second point signalé par Smith pour expliquer la variété des salaires et des profits.

Smith lui-même avait été frappé de la concurrence très grande qu'on trouve dans les professions libérales. Vous savez qu'on appelle professions libérales, la jurisprudence, la médecine, les beaux-arts, etc.; et on se demande d'où vient ce concours d'aspirants dans les professions libérales, concours qui souvent paraît dépasser les besoins et fait craindre que le plus grand nombre des candidats ne se trouvent dépourvus d'occu-

pations. Comme ces professions sont au fond d'un apprentissage long et coûteux, surtout en Angleterre, où pour y arriver il faut des avances très-considérables, on comprend comment cette question a occupé même les économistes.

Il serait bien difficile de la résoudre d'une manière générale, de la résoudre par des règles applicables à tous les temps, à tous les pays et à toutes les phases possibles d'une société civile. C'est une matière sur laquelle les circonstances particulières de lieu, de temps, d'organisation sociale exercent nécessairement une grande influence.

Ce qu'on peut dire, c'est qu'il y a deux causes générales du concours que nous signalons. L'une est celle que j'ai déjà indiquée pour expliquer la différence dans les profits matériels : c'est que toutes les professions libérales promettent, font espérer autre chose encore que le pur bénéfice matériel ; elles offrent en perspective une satisfaction à des besoins plus élevés et, en conséquence, il est vrai que, dans une certaine mesure, ce concours est un noble témoignage rendu à la nature morale et à la dignité de l'homme.

Mais, en même temps, il y a peut-être une autre cause, c'est que les bénéfices dans ces carrières ont quelque chose d'aléatoire,

et sont une sorte de billet à la loterie. Quand la jeunesse, au moment de choisir sa route, regarde autour d'elle, elle voit un certain nombre d'hommes qui, dans chacune de ces professions, ont atteint un but très-élevé de richesse ou de gloire, ou de l'une et de l'autre à la fois. Ce sont là les faits qui la frappent, ce sont là les points sur lesquels se dirige son attention; elle ne voit pas, elle n'entend pas dire le grand nombre de ceux qui, s'étant ainsi jetés à la nage pour atteindre cette île éloignée, ont fait naufrage : ceux que les flots ont engloutis ne laissent pas de trace après eux.

C'est ainsi que le grand danger de la loterie consistait dans les billets qui gagnaient do temps à autre. C'était sur ceux-là que l'attention des imprudents se fixait; ils ne tenaient pas compte dus soiniues énormes, des fortunes qui allaient s'engloutir dans les coffres du fisc, sans jamais obtenir le moindre gain.

COURS d'économie politique.

11 y a là un de ces penchants contre lesquels l'homme, par sa raison, doit le plus se tenir en garde : je veux parler du besoin d'émotions et de la confiance dans les chances de l'avenir. Ce sont des moyens de séduction très-puissants, surtout dans le jeune âge, quand, voyant devant soi une carrière qui paraît encore longue, on se dit que, lors même qu'on trébucherait d'abord, on aurait le temps de se relever et d'entrer dans une autre route; et voilà pourquoi à mesure que l'âge arrive, la folle du logis se calme peu à peu : la carrière qu'on a devant soi devient tous les jours plus courte et on sent qu'on n'a plus le temps de sortir de l'ornière, dans laquelle il faut marcher jusqu'au bout.

Ces deux considérations influent sans doute sur l'esprit, dans le jeune âge, et font que ces carrières sont fort recherchées, que la

concurrence y est grande. Et, comme vous le voyez, le fait n'est pas d'un pays, n'est pas d'une époque; il était signalé il y a déjà longtemps en Angleterre, où on en cherchait l'explication. Cependant, en Angleterre, je le répète, les sacrifices qu'il faut faire pour arriver aux carrières libérales sont immenses. Si, chez nous, il faut dépenser, tout compris, 10,000, 12,000, 14,000 francs pour conduire, dans cette voie, un jeune homme à vingt-trois ou vingt-quatre ans, il faut, en Angleterre, plus de 2,000 livres sterling.

Mais ces considérations générales, vous le sentez, sont modifiées par les circonstances locales, par les conditions particulières de chaque pays. Ainsi, quand la gloire des champs de bataille appelait un grand nombre d'hommes, quand il fallait poursuivre la gloire militaire, même un peu malgré soi, il est clair que la concurrence, dans la carrière des armes, se trouvait telle qu'il devait y avoir moins d'encombrement dans les autres.

Toujours est-il que ce besoin de notre esprit, que ce noble besoin de notre nature, le besoin île nous vouer à des occupations qui n'aient pas pour seul et unique résultat le gain matériel, doit trouver satisfaction; et c'est là certainement une question non plus d'économie politique, mais de haute politique qui doit occuper les esprits qui se livrent à ces recherches.

Alors on rencontrera des questions latérales, si je puis parler ainsi, qui viendront se rattacher à cette question principale. Ainsi, on pourra se demander ce qu'il faut penser des institutions qui tendent à mettre aux frais de l'Etat l'apprentissage d'un certain nombre d'aspirants aux professions libérales, par exemple, les bourses dans les collèges ou telle autre allocation qui pourrait être faite en faveur d'un certain nombre d'individus, d'un certain nombre de personnes. Il y a là, comme vous voyez, une question

qui peut être examinée sous bien des faces, mais qui pourrait l'être aussi sous le point de vue économique, puisque évidemment donner des bourses, c'est placer un certain nombre d'entrepreneurs dans des conditions toutes particulières.

Il en est de ce cas-là comme du travail qu'on fait dans certains établissements publics, dans les prisons, par exemple. C'est sans doute l'un des plus puissants moyens de réforme, et le ciel me préserve de rien dire ni de rien penser qui puisse nuire à cette grande et belle institution de la peine combinée avec le travail, de la peine moralisée par le travail. Mais toujours est-il qu'il y a des considérations économiques dont il faut tenir compte pour que ce travail forcé ne fasse pas au travail libre une concurrence funeste au travailleur qui n'a point violé les lois. Il y a quelques précautions à prendre à cet égard.

Eh bien! la question peut se présenter d'une manière analogue relativement à ces deux catégories d'aspirants aux professions libérales, dont les uns doivent faire eux-mêmes toutes les avances, tandis que, pour les autres, elles sont faites par l'État, en sorte que ces derniers ne se trouvent évidemment pas avoir avancé le capital que les autres ont déboursé.

Vous voyez donc que ces questions (et c'est surtout sous ce point de vue que je les cite), ne peuvent être résolues uniquement par des considérations tirées d'une seule science, par exemple, de l'économie politique. Ceux qui voudraient les résoudre d'après les seuls principes de l'économie politique arriveraient à un résultat qui pourrait être économiquement vrai, irréprochable; et puis, cependant, des considérations tirées d'une source autre que l'utilité matérielle, pourraient

modifier et grandement modifier les déductions économiques.

J'ai parlé du travail dans les prisons. Eh bien, supposez qu'il fût vrai que, dans une localité donnée, le travail des prisons fût nuisible au travail libre, faudrait-il en tirer la conséquence que le premier doit être supprimé ? Non, certes. Il vaudrait encore mieux que le gouvernement se chargeât de compenser le préjudice causé par le travail dans les prisons que de renoncer à ce puissant moyen d'amélioration.

Cependant vous savez qu'il y a eu bien des réclamations à cet égard dans plus d'un pays. Mais encore une fois, c'est une nouvelle preuve que les questions de cette nature ne doivent pas être résolues exclusivement par les principes de l'une des sciences morales et politiques seulement; qu'elles ne peuvent être résolues que par les principes réunies de ces diverses sciences.

Je pourrais signaler bien d'autres questions que celle dont je viens de parler. Ainsi il y a des carrières fermées en tout ou en partie, nous en avons même chez nous; il y a des carrières dans lesquelles le nombre des concurrents est limité; il y en a qu'on ne peut exercer qu'en succédant à un de ceux qui les exerçaient auparavant, et en achetant, à beaux deniers comptants, la place qu'il occupait.

Maintenant, quels sont les effets de ces restrictions? L'économie politique y a aussi sa part, mais elle ne doit pas se charger de résoudre seule le problème. Elle doit dire à ceux qui l'interrogent: «Les effets économiques, les voici; maintenant c'est à vous de voir si ces effets économiques vous paraissent de nature à ce que je prononce seule sur la question, ou si d'autres principes doivent

être pris en considération. » Le résultat économique, c'est la hausse des profits dans ces professions. Comment voulez-vous que l'officier public, qui a payé

400.000 francs sa charge, proportionne ses honoraires de manière à obtenir chaque année, je suppose, l'honnête rétribution de 20,000 à 25,000 francs. 11 serait misérable, il mourrait de faim, puisqu'il faut déjà pour les intérêts de son capital

15.000 à 20,000 francs. Il faut donc qu'il proportionne ses émoluments de manière à gagner, non plus 25,000 francs.

mais 40,000, 50,000, 60,000 francs; il faut qu'il reçoive la paye d'un ministre.

Il y a donc, dans ces cas, une production très-chère, parce qu'on exige l'avance d'un capital énorme, parce que ces industries se transforment ainsi en industries de privilège. Il est évident que si tout homme ayant subi des examens sévères, ayant passé par des épreuves aussi rigoureuses qu'on voudra, ayant confiance en ses études et en son talent, pouvait être notaire, avoué, etc., il y aurait une énorme différence dans les profits de ces professions et dans le taux des émoluments que les consommateurs sont obligés de payer à ceux qui les exercent.

Maintenant faut-il en conclure qu'il faut décidément rendre ces professions libres pour tout le monde, moyennant des épreuves et des garanties sérieuses? Je ne tache pas que je penche vers cet avis; seulement je sais que, quelque opinion qu'on ait, il faut, avant tout, être juste; que, quelque opinion qu'on ait, il faut avant tout ne pas imaginer des confiscations; que, quelque opinion qu'on ait, si c'est l'État qui a fait le mal, il

faut que le mal soit souffert par tout le corps social, et qu'on ne le fasse pas retomber uniquement sur tels ou tels.

Il en est de cette question comme de celle de l'émancipation des noirs. Quant à moi, je ne consentirai jamais à me servir du mot de propriété dans cette question. Toutes les lois du monde ne me feraient pas dire que les esclaves sont une propriété. Mais tout ce que je dis, c'est que l'esclavage est le résultat d'une erreur qui n'a pas été commise par les possesseurs d'esclaves seulement, mais par le législateur lui-même et par la société tout entière. Quand on promulguait le Code noir, la société française «léclarait ainsi qu'elle regardait l'esclavage comme légitime. Eh bien, le législateur s'est trompé, et cette erreur doit cesser; mais est-il juste que le dommage résultant de sa cessation retombe exclusivement sur ceux qui, en ce moment, possèdent des esclaves? Non, certes, et la nation anglaise a agi avec justice, lorsqu'elle a dit aux possesseurs d'esclaves : « Je vous les payerai. » L'erreur a été commune à

294 COURS d'économie politique.

tout le monde, le dédommagement doit être supporté par tout le monde.

Eh bien, ce principe doit être appliqué à tout. Les sociétés ne doivent pas se réformer par l'injustice, elles ne doivent pas travailler à leur développement en foulant aux pieds les existences particulières, et en dépouillant les plus faibles. La société est toujours beaucoup plus riche qu'un particulier quelconque; une grande nation peut toujours faire des efforts, elle peut toujours être juste.

Ce que je dis d'une grande nation est vrai de tous les États. Il y a , près de notre frontière , un pays où il existait des droits féodaux. Eh bien, ils n'existent plus. Mais ce petit pays a dit, dans le temps, à ceux qui profitaient de ces droits féodaux : c Je vous paye, je vous indemnise, je vous rembourse. » Cela paraissait une chimère, une de ces vaines promesses qu'on jette souvent, comme un leurre, à ceux dont on veut apaiser les ressentiments. Non, messieurs, ce petit pays a payé jusqu'au dernier sou la dette qu'il avait contractée. 11 a une population qui ne dépasse pas deux cent mille individus; eh bien, il a payé 42,000,000, et c'est aujourd'hui un des pays les plus prospères et les plus libres qui soient en Europe. Ainsi il ne s'est point appauvri en étant juste, en ne voulant point s'enrichir par une violente usurpation du bien d'autrui; il a fait une promesse et il l'a tenue, et il l'a tenue aussi religieusement que pourrait le faire un honnête débiteur à l'égard de son créancier.

Pour en revenir à la question, on peut certainement trouver que plus de liberté dans ces carrières, plus de facilité pour y entrer serait le meilleur parti. Quant à nous, nous sommes toujours pour le principe de la libre concurrence ouverte à ceux qui donnent des preuves de capacité suffisantes, mais nous voulons que l'on concilie toujours ce principe avec la justice.

Influence de la Iruisième et de la quatrième cause. — Quelle est l'action de la cinquième? Tendance de l'homme vers les carrières dans lesquelles le succès est douteux. Y a-t-il un remède contre les chances fâcheuses que présentent ces carrières? Oui, il y en a un indirect, le système des assurances.

Messieurs,

Il y a, pour le travail comme pour le capital, des emplois fixes, permanents, dans lesquels la demande, à moins de circonstances tout à fait extraordinaires, n'éprouve ni interruptions ni inégalités; il y en a d'autres, dans lesquels les mêmes conditions ne se vérifient pas, et qui, au contraire, ont pour caractère l'éventualité, l'inégalité dans la demande : aujourd'hui la demande est vive, pressante, plus tard elle s'affaiblit, et quelquefois elle s'arrête brusquement; le travail et le capital cessent d'être en activité. 11 est évident que les travailleurs et les capitalistes, voués à ces derniers emplois, ne peuvent pas proportionner leurs salaires et leurs profits au taux moyen, en ne calculant que le temps effectif pendant lequel ils sont occupés. Ils se contenteront bien du taux moyen des salaires et des profits, mais en les calculant pour toute l'année économique, lors même que, pendant une partie de cette année, leur travail et leur capital auraient chômé.

Expliquons-nous encore davantage par quelques exemples.

296 COURS d'économie politique.

Vous avez une cour à paver, un ouvrage de maçonnerie à faire, et vous prenez un ouvrier. Il ne vous demandera rien de plus que le taux ordinaire des salaires dans l'endroit dont il s'agit. Vous lui donnerez selon le pays, selon le taux ordinaire, 50 sous, 5 francs, 5 francs, peu importe. Mais, dans le même pays, allez vers le commissionnaire du coin de la rue, et dites-lui de vous faire une commission, de vous porter un objet qui ne pèse pas six onces, un billet, si vous voulez, ce qui emploiera son travail pendant une demi-heure, une heure, si la course est longue; est-ce qu'il se contentera du dixième d'une journée, en supposant que la journée de travail soit de dix heures? Non, il ne s'en contentera pas, et il aura parfaitement raison. Il est au coin de la rue du matin au

soir : il se peut que dans telle Journée une commission nouvelle se présente aussitôt que l'autre est finie; il se peut, en conséquence, qu'il gagne 7, 8, 10 fr. Mais les jours où personne ne s'adresse à lui, les jours où il reste les bras croisés, attendant vainement qu'on lui donne quelque chose à faire, ces jours-là aussi doivent entrer en ligne de compte. S'il n'était pas là, il pourrait faire autre chose; s'il n'était pas commissionnaire, il serait tailleur de pierre, paveur de rues, etc., il ferait un de ces métiers dans lesquels on a un travail constant, dans lesquels il n'y a guère d'interruptions, à moins de circonstances extraordinaires.

Il y a bien d'autres industries qui sont dans le même cas. Quand un aubergiste, surtout dans certains pays, quand un aubergiste, quand un maître de poste, quand les entrepreneurs d'établissements de bains vous disent : • La saison morte approche; • ils vous disent : i La saison approche où nos capitaux chômeront et où notre travail ne sera plus demandé. » Sans doute le voyageur peut trouver quelquefois cet aubergiste un peu trop exigeant; mais enfin s'il vous demande, dans la bonne saison, plus que ne vous demanderait celui qui tient un hôtel dans un pays où les voyageurs abondent toute l'année, cela prouve seulement qu'il ne veut pas jeter son capital au premier venu; il est parfaitement fondé à le faire. Il y aurait de sa part faux calcul, il n'y aurait de sa part aucune intelligence du mouvement des capitaux et du placement du travail, s'il

VOUS faisait payer, pendant les six mois d'été, ce que vous payeriez partout ailleurs, quoiqu'il sache que, pendant l'hiver, son capital et son travail chômeront.

Ainsi, vous le voyez, il y a là une variation, une différence qui, au surplus, n'est qu'apparente; car, fixez la période économique

comme bon vous semblera, prenez la période d'une année, si vous voulez, encore faut-il qu'au bout de l'année, le taux moyen des salaires et des profits soit retrouvé pour tous les travaux, pour toutes les industries et pour tous les capitaux. Qu'importe que la nature de l'industrie soit telle qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de chômage, dès le moment que le travail et le capital ont cette destination.

C'est donc, comme vous voyez, une inégalité apparente, mais cette inégalité apparente suggère une réflexion pratique d'une grande importance : c'est que l'on commettrait une étrange erreur si, poussant le principe si fécond de la division du travail au delà des justes limites que la raison et l'expérience lui assignent, ou en tirait cette conséquence que les mêmes hommes ne doivent jamais passer d'une occupation à une autre ; ce ne serait point l'application, ce serait l'exagération du principe. Qu'arrive-t-il dans plus d'un pays, comme la Suisse, par exemple, et comme certaines parties de la France ? 11 arrive qu'il est quelquefois possible de rapprocher, de concilier des industries de manière précisément à empêcher ce chômage du travail et du capital, l'une de ces industries venant fournir de l'ouvrage dans les saisons où l'autre n'en donne pas.

.\insi, il y a des pays où le même homme qui exécute les travaux de l'agriculture, qui garde les troupeaux, qui fabrique le fromage dans la saison, emploie ensuite les longues soirées de l'hiver, la saison morte pour l'agriculture, aux différents travaux de l'horloger, du fabricant de chapeaux, ou de telle autre industrie analogue.

C'est là un des avantages des pays auxquels il a été possible d'établir la grange et l'étable à côté de la fabrique de coton, à côté

de la filature; dans ces pays, il n'y a guère de chômages, ce qui fait que l'ouvrier peut vous donner son travail à meilleur marché, parce qu'il réunit les salaires qu'il gagne comme

298 COURS d'économie politique.

ouvrier de manufacture à ceux qu'il gagne comme agriculteur.

Gela explique, en partie du moins, comment un État essentiellement méditerranéen, éloigné de tout port de mer, pour qui les communications sont difficiles, pour qui le transit est, pour ainsi dire, une faveur qu'il est obligé de mendier à toutes les puissances qui l'entourent, un État qui n'a point de douanes, ni de lois protectrices ou soi-disant protectrices de l'industrie, peut lutter cependant et avec succès, dans plusieurs branches, avec des pays bien placés géographiquement et protégés par des douanes. C'est qu'il y a moins de frais dans cet État, c'est qu'il y a moins de chômage, c'est qu'il y a des éléments d'économie, dans la production, qui ne se trouvent pas ailleurs.

Vous voyez donc que les observations d'Adam Smith, sur cette matière importante, ne sont pas curieuses seulement au point de vue abstrait, spéculatif; ce sont en même temps des observations propres à nous servir de guide dans les applications et qui expliquent sérieusement les faits réels et actuels du monde économique.

La quatrième cause énoncée par Smith pour expliquer la variété des salaires et des profits, est celle-ci : Il y a, a-t-il dit, des emplois qui n'exigent de la part de la personne employée aucune condition spéciale de moralité. Ainsi, quand vous chargez des ouvriers de paver la rue, au fond, sans doute, vous pouvez, comme

législateur et comme moraliste, croire à leur moralité, mais comme économiste vous n'avez pas à vous en occuper.

Mais si, au lieu de charger un ouvrier de paver la rue, vous voulez en faire l'homme de service intérieur de votre maison, si vous voulez en faire votre intendant, si vous voulez en faire votre garçon de caisse ou votre caissier, ou bien, si vous voulez le mettre dans les emplois publics, en faire un notaire, un avoué, dès lors la probité, dès lors la moralité de l'individu se placent en première ligne, et, en conséquence, même sous le point de vue économique, les salaires et les profits doivent être plus forts pour ces emplois que pour ceux où ces qualités ne sont pas également requises.

Et si vous poussez l'analyse plus loin, si vous vous demandez

ce qu'est, sous le point de vue économique, cette condition particulière qui distingue ces ouvriers ou ces capitalistes des autres travailleurs et des autres capitalistes, l'analyse vous amènera à cette conclusion qu'elle constitue, en partie, un capital et, en partie, je ne crains pas de le dire, un fonds, un agent naturel produisant une rétribution qui ressemble fort à la rente territoriale. Je m'explique.

Cette faculté morale dont nous parlons, la probité, la confiance qu'on inspire, eh bien, disons-le, quoiqu'on ait voulu soutenir avec plus d'esprit que de vérité que toutes les qualités morales n'étaient jamais que des qualités acquises, l'observation prouve qu'elle existe naturellement chez certains hommes, et ceux qui ont observé avec le plus de sagacité, avec l'œil le plus attentif l'enfance dans ses tout premiers développements, n'en sont pas arrivés à conclure que tout homme n'a pas en lui la possibili-

té de devenir un autre homme, mais ont reconnu que le développement moral, chez certains individus, s'opère en quelque sorte naturellement et précède même le développement uniquement intellectuel. Il n'y a personne qui, ayant observé l'enfance avec attention et sagacité, n'ait reconnu que, parmi ces petits êtres, il y en a qui sont doués d'un rare tact moral, si je puis m'exprimer ainsi, qui ont le sentiment du bien, du vrai, de l'honnête, du délicat même, qui se développent en eux à un âge où leur intelligence commence à peine à prendre quelque développement.

Vous voyez aussi dans les classes tout à fait inférieures, des hommes dont l'esprit n'a presque pas reçu de culture et qui cependant sont d'une probité à toute épreuve. Vous avez à Naples les lazzaroni. Le lazzarone est brutal, il ne sait ni lire ni écrire, il n'a pas quatre idées dans la tête et le peu qu'il en a sont des idées folles, plutôt propres à pervertir l'esprit qu'à le développer convenablement. Eh bien, le lazzarone porte un sac d'or ou d'argent d'un bout de la ville à l'autre, sans jamais être tenté d'y toucher, et il y en a chez qui ce sentiment de probité est si naturel, qu'ils se doutent à peine qu'ils font là acte d'honnête homme. Quand on a dit que l'honnêteté était une vertu commune à toute cette classe, on a sans doute exa-

300 COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

géré, mais vous trouvez un grand nombre de ces hommes d'une probité extraordinaire, quoique leurs autres facultés ne soient pas développées le moins du monde.

Et puis il y a l'homme probe dont la probité a été développée par l'instruction, qui fait bien sachant parfaitement ce qu'il fait, qui évite le mal sachant pourquoi il l'évite. Je ne décide pas quel

est celui qui mérite le plus une récompense; mais je dis que celle qu'obtient le premier est en quelque sorte de la même nature que celle que retire le possesseur d'un agent naturel, dont il ne partage la propriété avec personne, tandis que l'autre retire le profit du capital qu'il a employé à améliorer son propre être.

Mais n'insistons pas davantage sur ces considérations qui pourraient paraître, jusqu'à un certain point, étrangères à la science de l'économie politique. Aux yeux de l'économie politique, il y a, dans les cas dont nous parlons, le moyen de rendre un service que d'autres ne peuvent pas rendre, il y a une faculté de plus, faculté qui malheureusement n'est pas offerte avec une grande concurrence, et qui, en conséquence, a droit à un salaire et à un profit.

J'arrive à la dernière considération de Smith. C'est celle peut-être qui demande de votre part la plus grande attention, parce qu'elle porte sur un fait économique d'une grande importance et dont les résultats sont considérables. C'est ce que Smith appelle la plus ou moins grande probabilité du succès dans les entreprises auxquelles on se destine. Les salaires et les profits, a-t-il dit, se proportionnent aussi à cette probabilité. Si la probabilité de la réussite est grande, à plus forte raison s'il y a certitude, les profits et les salaires ne sortent pas du taux ordinaire; si, au contraire, la crainte de la non réussite est grande, la rétribution augmente.

Mais il faut bien s'expliquer ici. Et d'abord il y a des économistes, il y a des personnes qui ont confondu cette cause de variation avec celle dont nous avons parlé en commençant — l'incertitude de l'emploi. — 11 ne faut pas les confondre. Ce sont des

causes bien distinctes et il est facile de s'en convaincre. Un exemple éclaircira cette idée.

Prenez un professeur enseignant un art de pur agrément, par exemple un maître de harpe ou de violoncelle. Supposez-lui même, si vous voulez, beaucoup de talent, placez-le dans une ville, je ne dis pas d'un million d'habitants à peu près, comme Paris, car évidemment s'il a du talent, il trouvera toujours dans une si grande ville un certain nombre de personnes qui veuillent recevoir de lui des leçons de harpe ou de violoncelle, mais dans une ville de cent ou deux cent mille habitants seulement. Eh bien, quelque talent qu'il ait, il pourra rester six mois sans avoir un écolier. Quelquefois il en aura un assez grand nombre, mais quelquefois il n'en aura pas du tout. Voilà l'incertitude de l'emploi.

Mais quand Smith parle de l'incertitude du succès, c'est autre chose. Un jeune homme veut se faire médecin, réussira-t-il ou ne réussira-t-il pas, voilà la question, question complexe ; car, quand toute la faculté dirait à l'économiste que ce jeune homme sait la médecine comme Boerhaave, l'économiste demanderait encore : Réussira-t-il ou ne réussira-t-il pas? C'est-à-dire aura-t-il des clients ou n'en aura-t-il pas? Arrivera-t-il à ce point de réputation que les malades et ceux qui croient être malades se l'arrachent? L'incertitude à cet égard est grande. Mais une fois qu'il sera arrivé à cette réputation, surtout si elle est réellement fondée sur le talent, est-ce que son emploi sera incertain, est-ce qu'il sera exposé, comme le maître de harpe ou de violoncelle, à rester un temps inGni sans rien gagner? Non, messieurs; au contraire, il n'aura pas assez de temps pour suffire à ses occupations.

Ce que je dis du médecin, dites-le de l'avocat; c'est la même chose. L'incertitude du succès existe ; on ignore si on arrivera ou

si on n'arrivera pas au but; mais une fois le but atteint, il n'y a plus d'incertitude d'emploi ; il y a, au contraire, certitude de travail et d'emploi.

Il ne faut donc pas confondre les deux choses ; elles sont parfaitement distinctes, comme vous voyez.

Une seconde observation préliminaire, est que la question n'intéresse guère le travail proprement dit, mais seulement le capital; car celui qui n'a absolument rien, celui qui n'a ni

ROSSI — coons d'écosimiik poi.itiqüi; il!

502 COÛRS b'écOKOMIE rOLIttQUE.

directement ni indirectement aucun moyen de faire des avances, c'est-à-dire de placer un capital , ne se voue pas aux professions chanceuses, aux carrières dans lesquelles le succès est si incertain. L'observation concerne donc plus particulièrement les capitaux et les profits.

Maintenant comment les choses se passent-elles? Avez-vous jamais réfléchi à la position d'un joueur? Voilà un homme qui a 10,000 francs, il imagine d'en risquer 5,000. Pottr savoir si! a une raison suffisante de jouer 5,000 francs à croix ou pile, je suppose, nous lui demanderons ce qu'il espère et ce qu'il craint de cet acte aléatoire. S'il nous dit : « Je joue à croix ou pile moitié de ma fortune, 5,000 francs, parce que, si*je gagne, je gagnerai 5,000 francs et que, si je perds, je perdrai également

5,000 francs, » nous lui répondrons : i Vous ne savez pas compter, vous ne savez pas que deux et deux font quatre; » et la raison en est simple : c'est que, s'il perd 5,000 francs, il reste avec la moitié de sa fortme, et que, s'il gagne 5,000 fr., il n'aura

que le tiers en sus. Il ne distingue pas la moitié du tiers; j'ai donc raison de dire qu'il est aussi ignorant que celui qui ne sait pas que deux et deux font quatre. Pouvoir perdre la moitié de sa fortune ou pouvoir l'augmenter d'un tiers ne sont pas du tout des chances qui se balancent.

Comment donc devra-t-il rétablir l'équilibre? C'est un calcul qui a été fait par «l'habiles mathématiciens et entre autres par un des plus célèbres des derniers temps, par Laplace. Sans entrer ici dans des détails difficiles à comprendre, disons cependant qu'il faudrait qu'il eût environ 1/i en sus, 25 0/100, ou, plus rigoureusement encore, 26 0/100 en sus, de sorte que, pour que les chances fussent égales, s'il risquait de perdre

5,000 francs, il faudrait d'un autre côté, qu'il pût gagner

5,000 francs et 26 0/100 en sus.

Maintenant faites l'application. Vouez-vous à une profession, à un travail, à une entreprise commerciale, c'est comme si vous vous mettiez à jouer; toutes ces entreprises sont aléatoires. Il faut donc, pour rétablir l'équilibre, que les profits s'élèvent de manière à égaliser les chances, et, en conséquence, vous comprenez qu'il est très-naturel et très-juste que les hommes qui

VWET-CINQUIÈME LEÇON. 305

vouent leurs capitaux aux entreprises hasardeuses, ne se contentent pas du taux ordinaire des profits. Us sont dans le cas de celui qui joue les 5,000 francs; s'il ne risque 5,000 francs que pour gagner 5,000 francs, c'est un homme qui ne sait pas compter. Eh bien, de même, si vous placez vos capitaux dans l'exploitation d'une mine, n'ayant derrière vous que l'espérance du taux

moyen des profits, vous ne savez pas compter, parce que l'exploitation d'une mine est aléatoire.

Par la même raison, ceux qui se vouent à une industrie très-immorale, ceux qui luttent avec certains législateurs, je veux dire les contrebandiers, aspirent à des salaires et à des profits plus considérables que ceux qui exercent une industrie licite.

Vous voyez donc que, dans tous ces emplois, c'est par une raison patente, manifeste qu'il faut un surcroît de profit : il faut balancer, compenser les chances que courent les capitalistes. Quelle comparaison voulez-vous faire entre le boulanger qui achète du blé pour fabriquer du pain, et celui qui fait venir des grains à ses périls et risques du fond de la Crimée? La différence est énorme; l'un ne compromet guère la sûreté de son capital, l'autre peut apprendre que le navire qui porte ses blés a coulé bas, ou que ses blés sont avariés, ou que la navigation a été si longue, si difficile, que les frais ont mangé le capital et que le blé est arrivé au moment où la demande avait presque cessé.

Ainsi il importe de distinguer deux classes d'industries aléatoires. Dans les unes la chance, le hasard, c'est-à-dire l'inconnu, le danger qu'on ne peut ni prévoir, ni éviter, existe pendant tout le cours de l'entreprise, est, pour ainsi dire, inhérent à la nature même de l'entreprise. Dans les autres il n'existe que dans le commencement, et, une fois que l'entreprise a atteint un certain terme, les mauvaises chances disparaissent.

Ainsi, dans la fabrique de la poudre à canon, on aurait beau prendre toutes les précautions imaginables, il serait impossible de se mettre complètement à l'abri d'une explosion funeste aux

personnes, funeste aux bâtiments d'exploitation, funeste aux machines qu'on emploie; dans l'exploitation d'une mine,

r>04 COÛHS d'économie politique.

au contraire, les chances n'existent qu'au commencement de l'entreprise. Vous pouvez vous mettre à exploiter une mine qui ne donne aucun résultat, mais, une fois les premières dépenses faites, si vous arrivez réellement à trouver uii riche filon, vous n'avez plus de mauvaises chances à courir pour bien longtemps. Quand le riche filon de Yalenciana fut trouvé, il enrichit pour bien des années ses propriétaires, et il a fallu les malheurs arrivés plus tard pour que cette riche mine perdît sa valeur.

Il y a donc une distinction à faire. Les professions libérales sont dans le dernier cas, elles sont comme les mines : les chances pour elles sont dans le commencement; mais une fois qu'on est bien engagé, elles sont un lit de roses dans lequel on peut se reposer à son aise.

L'agriculture participe de cette nature hasardeuse, puisque, nous le savons tous, on ne commande pas aux saisons, puisqu'on est, en conséquence, exposé aux désastres, aux malheurs qu'une profonde perturbation dans le cours des saisons peut causer à l'industrie agricole. Il serait donc parfaitement absurde de vouloir calculer les bénéfices d'un fermier d'après deux, trois, quatre ou cinq ans de belles récoltes, d'après les saisons qui n'offrent rien d'imprévu ni d'extraordinaire ; non, il faut tenir compte des trois ou quatre années calamiteuses qui se trouvent toujours dans un certain espace de temps. La science météorologique a fait de grands progrès ; cependant nous n'en sommes pas encore

à prédire le soleil et la pluie, comme nous annonçons le cours des astres.

Vous voyez donc que cette question est de la plus haute importance, même en pratique, puisqu'elle affecte un très-grand nombre d'industries des plus considérables, comme les mines, comme les professions libérales et autres entreprises qui sont plus ou moins aléatoires. Dès lors vous avez dans ces industries un élément très-funeste, la tentation, parce que, comme je l'ai dit plusieurs fois, l'homme aime les émotions et se jette avec plaisir dans l'incertitude. L'homme se livre avec fanatisme à l'espérance. C'est là peut-être une noble manifestation, quoique souvent appliquée à ce qui n'est pas noble du tout, une noble manifestation de ses tendances vers un immense avenir.

vingt-cinq millions.

Mais, quoi qu'il en soit, toujours est-il que cette tendance de sa nature, il l'applique avec passion, avec une sorte de rage même aux affaires économiques. Et c'est ainsi que se dissipent, non-seulement les capitaux de tel ou tel individu, mais même les capitaux d'une nation; c'est ainsi qu'on amène les crises les plus cruelles, je ne dis pas pour la fortune d'un, de deux, de dix individus, mais pour la fortune générale.

J'ai parlé des mines. Il est peut-être utile, dans les circonstances actuelles et au milieu des mouvements économiques du temps présent, de se rappeler le fanatisme avec lequel les capitaux de l'Europe, et, en particulier, ceux de la Grande-Bretagne, se sont portés, il y a peu d'années, vers les mines de l'Amérique du Sud. Il ne s'est pas agi de quelques centaines de mille francs, ni même de quelques millions, mais de milliards qui ont été s'en-

gloutir dans les mines du nouveau monde. On entendait alors des hommes graves, des hommes versés dans les affaires, déclarer qu'il importait beaucoup de placer ses capitaux en fonds de terre, la masse d'or et d'argent qui, suivant eux, allait arriver en Europe, devant ramener le prix de ces métaux à un taux si bas, que le prix des fonds de terre, par une conséquence nécessaire, serait porté aux nues, en sorte que les rentiers demandeiaient l'aumône et qu'il n'y aurait de riches et de garantis que les propriétaires de terres. Certes, si cette manie n'avait eu d'autres conséquences que de déterminer les capitalistes à acheter des terres, le mal n'auiait pas été bien grand ; mais le pire a été, je le répète, d'envoyer dans l'Âinériqiie du Sud des milliards dont on a perdu non-seulement les profits, mais, dans la plupart des cas, les trois quarts du capital, et, dans plusieui's cas considérables, le capital tout entier.

Ainsi les industries aléatoires, comme vous le voyez, ne sont pas celles qui attirent le moins les capitaux; au contraire, elles exploitent habilement une des passions les plus vives de l'homme, cette croyance, cette foi si ardente dans l'avenir, ce goût des émotions et celte cupidité qui obéit encore plus aux impulsions de l'imagination qu'aux calculs de la froide raison.

Mais, dira-t-on, faut-il donc proscrire toute industrie aléatoire? Eh! non, messieurs, cela n'est pas possible, nous ne poi-

306 COURS d'économie politique.

vous pas changer la face des choses, nous ne pouvons pas gouverner le monde par d'aulres lois que celles sous lesquelles la Providence nous a placés. Nous ne sommes pas maîtres de lire à notre gré dans l'avenir, de percer d'un coup d'œil les entrailles de

la terre, de calculer avec des données que notre intelligence bornée ne possède qu'imparfaitement.

Les entreprises aléatoires ne peuvent donc pas disparaître du monde économique; on peut en restreindre le nombre, on peut mettre plus de prudence à s'y jeter, mais elles ne peuvent pas, je le répète, disparaître entièrement du monde économique.

Il n'y a donc pas de remède direct; y en a-t-il un indirect? Oui, messieurs, il y en a un : ce sont les assurances, c'est le système des assurances, ce système qui commence, mais qui ne fait que commencer, et qui est loin d'avoir pris tout le développement dont il est susceptible et qu'il prendra un jour, j'en ai l'intime conviction. En d'autres termes, lorsque, par la nature des choses, une société industrielle est amenée à jouer, le jeu le moins pernicieux est celui que les associés jouent tous ensemble, le jeu le moins pernicieux est celui qui répartit les pertes sur tout le monde. Je crois que cette considération est assez grave pour mériter quelques développements de plus. J'aurai l'honneur de vous les soumettre au commencement de la séance prochaine.

VmGT-SIXIÈME LEÇON.

Les emplois hasardeux du capital ont pour effets économiques, quant aux individus, d'enrichir les uns, précisément en ruinant les autres, et, quant à la société, d'amener des perturbations funestes à la fortune publique. Le seul remède contre les dangers que présentent ces emplois est, nous l'avons déjà dit, une grande extension du système des assurances, système aussi utile à la société qu'aux individus. L'idée d'assurance est excessivement vieille. Comment elle s'est développée peu à peu. Pour être

vraiment efficace, il faut que l'assurance soit le résultat de l'association.

Messieurs,

Il y a, pour le capital, des emplois dangereux, entourés de périls plus ou moins graves, plus ou moins nombreux. Les risques ne sont pas tous de la même nature; ils ne dérivent pas tous de la même cause, et peuvent produire des résultats trèsdivers. Ainsi, nous l'avons déjà fait sentir, mais il est bon de le rappeler, il ne faut pas confondre les risques de ceux qui, invité Minervà, de ceux qui, n'ayant pas reçu de la nature des dispositions suffisantes pour telle ou telle carrière, en courent cependant les chances, et les risques de ceux qui, tout en ayant reçu les dispositions nécessaires, croiraient cependant ne pouvoir atteindre le but sans efforts. Ces derniers aussi courent le risque de perdre leur temps, leurs capitaux, les produits de leurs facultés. Il y a, en troisième lieu, des risques inhérents à la nature de l'emploi, à la nature de l'œuvre productive qu'on

308 COURS d'économie politique.

entreprend, parce qu'il y a des emplois dont il est impossible à l'homme de prévoir et de calculer d'avance toutes les chances.

Ainsi, jusqu'ici du moins, nos connaissances minéralogiques et nos connaissances météorologiques ne sont pas encore de nature à donner, à celui qui entreprend l'exploitation d'une mine ou bien à un fermier, la certitude que la mine répondra effectivement aux apparences, ou que la saison, par ses irrégularités, ne viendra pas déranger les calculs et déjouer les espérances du cultivateur.

Il y a enfin des emplois dont les risques, sans être proprement inhérents à la nature de l'entreprise, dérivent cependant de faits imprévus, d'accidents, d'événements futurs et incertains qui ne l'accompagnent pas ordinairement, mais qui peuvent cependant tromper tous les calculs. Ainsi, les risques de mer, les incendies, les risques de guerre.

Et, il faut bien le répéter, les emplois hasardeux ne sont pas les moins recherchés. Nous l'avons déjà dit, et nous en avons une preuve frappante dans ce jeu que nos lois viennent enfin de supprimer, et dans la masse de gens qui y jouaient. Il y a longtemps qu'un économiste fort spirituel avait appelé la loterie un impôt direct levé sur l'ignorance. En effet, on ne pouvait l'appeler qu'un impôt levé sur l'ignorance, et un peu cependant, il faut l'ajouter, sur le besoin d'émotions et les plaisirs de l'attente.

La loterie attirait dans ses bureaux un nombre malheureusement trop grand de joueurs, parce qu'il se faisait chez eux une association fallacieuse d'idées. On leur disait : f Voulez-vous me donner 2 francs pour avoir la chance d'en gagner 40, 50, 60,000? I Et l'association d'idées se faisait entre les 2 francs et les 60,000 francs. Si on leur avait dit : i Donnez-moi 2 francs, et je vous garantis qu'en tirant d'une urne deux' mille, vingt mille, trente mille fois un billet, il pourra arriver que le vôtre sorte une fois, > l'association des idées ne se serait pas faite entre la dépense et le gain, mais entre la dépense et le risque.

Or, c'est ce qui arrive dans la plupart des emplois hasardeux proprement dits. L'esprit humain n'est que trop enclin à fermer presque les yeux sur ce qui est désagréable, et à les ouvrir seu-

l'émulsi sur ce qui est agréable. Les associations d'idées se font entre la mise et le profit séduisant, et ne se font point entre la mise et le danger que l'on court.

Quoi qu'il en soit, quels sont les effets économiques des emplois hasardeux? Quant aux individus qui risquent leurs capitaux dans ces emplois, ils se divisent ordinairement en deux classes plus ou moins inégales en nombre, et l'observation n'est pas sans quelque importance, car Smith lui-même a commis une inexactitude, pour n'en avoir pas tenu compte. Dans l'une se trouvent ceux que la fortune a favorisés, dans l'autre ceux contre lesquels elle s'est déclarée. Ainsi, les derniers ont exploité une mine : la bonne veine n'a pas été trouvée; ils ont tenté la pêche : la saison les a contrariés, un naufrage a fait périr leur vaisseau. Voilà des capitalistes ruinés si la plus grande partie de leur fortune était engagée dans ces entreprises; voilà une masse considérable de travaux et de capitaux perdus.

Mais remarquez que, sur cent navires qui seront sortis pour aller à la pêche, il se peut que quinze, vingt, trente, quarante, soixante, quatre-vingts, si vous voulez, aient péri ou bien n'aient pas rapporté, à beaucoup près, de quoi couvrir leurs frais; mais il se peut qu'il y en ait dix ou vingt qui aient fait une bonne pêche. Ceux-ci rentrent au port, vendent leurs marchandises deux ou trois fois plus cher qu'ils ne les auraient vendues si les autres aussi avaient fait bonne pêche, et d'après ce triste adage : *mort tu, vita mea*, ils sont beaucoup plus riches qu'ils ne pouvaient espérer de l'être.

Ce que je dis de cet exemple se vérifie dans beaucoup d'autres industries hasardeuses, de sorte qu'il se peut que les pertes, les ruines même, les faillites soient plus nombreuses dans une

branche d'industrie que dans toute autre, et que cependant les profits, quand profits il y a, soient plus élevés, car c'est la distribution inégale qui produit ainsi l'enrichissement des uns et la ruine des autres. Les quatre-vingts armateurs des navires dont nous parlions ont fait des pertes, ou même, en mettant les choses au pis, ont été ruinés; les vingt autres, au lieu d'un profit de 10 p. 100, ont eu peut-être un profit de .30 ou 40 p. 100;

510 COURS d'économie politique.

il y en a même qui, dans de pareils circonvolutions, ont eu un profit de 100 ou 200 p. 100. Vous le voyez donc, pour ce qui concerne les individus, ordinairement, dans les emplois hasardeux, la richesse des uns fait la ruine des autres, ou, tout au moins, il y a toujours un partage fort inégal des profits.

Quant à la société, pourrait-on dire que c'est pour elle chose indifférente, que peu lui importe que les uns perdent, si les autres gagnent de quoi compenser ces pertes? Messieurs, ce serait là un mauvais raisonnement, non-seulement en morale et au point de vue de l'ordre social, mais même en économie politique, car la compensation ne se fait jamais. Quand il y a une grande perturbation dans la distribution de la richesse nationale, il y a perte pour tout le monde, parce que vous avez toujours une grande masse de travailleurs et de capitaux qui chôment. Croit-on qu'en piraterie, les masses de travailleurs passent en un moment d'une occupation à une autre occupation, d'un pays à un autre pays? croit-on que les capitaux puissent tout d'un coup passer ainsi d'un emploi à un autre emploi? Non, messieurs; tout le monde sait bien le contraire. Quand un navire arrivera de la pêche avariée, est-ce que dès le lendemain il recommencera un autre travail? Nullement. Il faudra le radoub. Ce sera un capital

qui résclen peut-être deux mois dans le port sans pouvoir rien faire. Quand les matelots rentreront épuisés, malades, trouverez-vous le lendemain des travailleurs prêts à quitter un autre travail, un autre emploi pour les remplacer? Nullement. Toute pertui-balion est mauvaise, non-seulement pour la richesse particulière, mais aussi pour la richesse publique.

Dès lors, il est naturel que les hommes, tout eu aimant un peu le danger, aient cependant cherché les moyens de le diminuer : s'il est des hommes prudents, s'il est même quelquefois des hommes manquant de courage dans certains emplois de la vie, eh bien, il eu est ainsi dans le commerce et dans l'industrie. Là aussi, il en est qui ne veulent pas courir de dangers, qui n'aiment pas les entreprises hasardeuses et qui ont cherché à mettre le péril sur le compte d'autrui.

Cela a commencé dans un temps bien ancien, car il n'y a pas de législation civile à nous connue, qui ne parle, sous une forme

OU SOUS une autre, de cautionnement, d'aval, de garantie. Or, qu'est-ce, messieurs, que le cautionnement, l'aval d'une lettre de change, la garantie? C'est une assurance. Je fais un emploi de mon capital en le prêtant à quelqu'un, mais ce quelqu'un ne m'inspire pas pleine confiance. Je me dis : « Voilà un emploi aussi hasardeux que si je plaçais mes fonds sur un navire, que si je leur faisais ainsi traverser TÂtlantique, » el pour me rassurer, je demande un cautionnement, je demande que quelqu'un vienne me dire : « Vous avez tort d'avoir peur, je n'ai pas peur, moi; il n'y aura pas de naufrage ni d'incendie qui compromette vos fonds ; et la preuve que je n'ai pas peur, c'est que je prends le risque pour moi. »

Le cautionnement, l'aval, la garantie, sont donc des assurances. Mais c'est l'enfance de l'art; car c'est prendre le danger tout d'un bloc, si je puis parler ainsi, et le mettre sur les épaules d'un autre. Vous ne serez pas ruiné, vous, mais c'est lui qui le sera. Ce remède contre les chances mauvaises d'une entreprise n'est d'aucun intérêt au point de vue social, parce que peu importe à la société que l'homme ruiné soit plutôt Caius que Titius. D'ailleurs, on ne trouve pas facilement des hommes qui veuillent gratuitement se charger des risques d'une entreprise quelconque.

Plus tard le commerce inventa une sorte de cautionnement, qu'on appela garantie du crédit, pour laquelle on payait une commission : c'était un aval au moyen d'une commission.

Oh! alors la chose se modifie, une nouvelle idée entre dans le contrat ; prendre pour soi le risque d'autrui moyennant une prime. « Voulez-vous me garantir la solvabilité de telle personne, disait-on, je vous donnerai à p. 100; c'est à vous d'examiner si vous voulez accepter la proposition. J'ai calculé, et j'ai trouvé que ce qui manque à la solvabilité de cet homme, vaut 2 p. 100. I Mais c'était encore, disons-le, l'enfance de l'art.

Maintenant un homme très-riche a fait sortir un navire à lui; il craint les tempêtes et les corsaires ennemis, il cherche un assureur; cet homme fait sortir deux ou trois navires à lui, il cherche encore un assureur : mais s'il en fait sortir trente ou quarante (et il y a, en effet, des maisons assez riches pour avoir

312 COURS d'économie politique.

trente, quarante, ou même cinquante navires à elles), si, dis-je, le négociant fait sortir du port trente ou quarante navires, il n'ira plus chercher d'assureur.

Pourquoi cela? Par une raison toute simple : c'est qu'il est son propre assureur; c'est qu'il s'assure lui-même en faisant sortir cinquante navires; c'est qu'un navire assure l'autre. Que peut-il lui arriver? Que, sur cinquante navires, il en perde un. Eh bien, les profils des quarante-neuf autres couvriront la perte, tandis que, s'il avait dû payer l'assureur pour les cinquante navires, cela aurait été une perte sèche dont il n'aurait jamais pu être indemnisé. Tous ses navires seraient arrivés à bon port, qu'il en aurait perdu un, à force de payer des primes.

Eh bien, c'est là tout le secret des assurances ; au lieu de cinquante navires, le négociant n'en a qu'un, il cherche un assureur. L'assureur répond : « Vous ne voulez pas être exposé à perdre 500,000 francs, je trouve aussi cela trop fort pour moi; mais, si vous voulez me donner 2 p. 100, j'assurerais bien une partie de votre cargaison. » Le propriétaire du navire accepte, et puis il va chez un autre qui lui assure une seconde portion, et puis chez un autre qui lui en assure une troisième. Enfin il finit par trouver cinquante, cent personnes, si vous voulez, qui lui assurent toute sa cargaison.

Maintenant un malheur arrive, le navire coule bas. Qu'arrive-t-il alors? Le propriétaire du navire qui a payé 2 p. 100, a perdu 6,000 francs, mais il en touchera 291,000 qui lui seront payés par les cinquante ou les cent personnes qui l'ont assuré. Quant aux assureurs, en moyenne, ils en seront tout au plus pour un millier d'écus chacun.

Quels sont donc les effets économiques de cette opération?

Le premier, c'est qu'il n'y a personne de ruiné, car probablement il n'est aucune des parties contractantes pour qui la perte

de 1,000 éciis soit une ruine? Mais, dira-t-on, qu'importe à la société? N'est-il pas moins vrai qu'il y a un navire coulé? n'esl-il pas moins vrai qu'il y a .>00,000 fi-ancs cle capital national engloutis dans la mer? Eh oui, cela est positif, il y a une perle de 300,000 francs; mais est-ce à dire que la société n'est pas intéressée à ce que celle perle soit répartie de la se-

VINGT-SUIÈME LEÇON. 313

coude manière plutôt que de la première? Le dommage se trouvant réparti entre cent individus, vous n'avez pas de chômage, vous n'avez pas de perturbation. Celui qui a perdu le navire et reçu 294,000 francs, peut demain, avec ce capital mobile, recommencer à faire travailler, et les ouvriers s'apercevront à peine qu'un dommage est arrivé; il n'y aura point de perturbation, point de chômage, de sorte que, outre l'avantage individuel, il y aura avantage pour la société.

Et en voulez-vous la preuve? C'est que, parmi les divers moyens d'employer ses capitaux, les assurances sont un des plus réguliers et des plus sûrs. Les bénéfices des assureurs ne sont pas très-élevés, mais ils sont beaucoup plus constants et réguliers que ceux des gens qui cultivent la terre. Comment cela? N'est-il pas bizarre, en apparence, qu'une industrie qui consiste précisément à courir tous les risques possibles, soit uue des plus régulières dans ses profits ? C'est toujours par ce principe que plus les chances diverses se multiplient, plus elles SC compensent les unes les autres, et qu'en conséquence la grande quantité des chances fait, en quelque sorte, passez-moi l'expression qui paraît paradoxale, disparaître toute chance. Quand une compagnie a assuré deux ou trois cents cargaisons, que lui arrive-t-il? D'en perdre quelques-unes? Oui, mais n'at-elie pas la prime de toutes

les autres? Quand une compagnie assure des maisons pour plusieurs millions contre l'incendie, u'en perd-elle pas quelques-unes? Sans doute, et on peut même uдинellrc que les assurances produisent quelques incendies de plus en rendant les assurés un peu négligents. Cependant quel est l'intérél des compagnies? C'est de ne pas y regarder de trèsprès, c'est de payer à l'instant meme, c'est d'être faciles dans les liquidations, dans les apurements de comptes. Pourquoi? Parce que l'essentiel, c'est d'assurer beaucoup de maisons, de multiplier le nombre des assurances, de grossir, en conséquence, la somme des primes et de multipliei' les chances qui se compensent les unes les autres.

Ce que je dis des assui-ances contre le feu, dites-le de tout^ les autres; les assurances, quand ou les restreint dans un cercle étroit, ne sont pas uue spéculation brillautc; aussi, vous le

314 COURS fi'jicOKOHIE POLITIQUE.

voyeï, les compiagaies françaises pour les assurances contre l'incendie ont fait, les unes des affaires superbes, les autres des affaires assez bonnes, parce que le public français a compris qu'il était utile de faire assurer ses maisons et que le nombre des assurances est ainsi très-\$-gi*and. L'assurance sur la vie est une chose qui malheureusement n'est pas encore passée dans les mœurs. Le public et surtout le public qui en aurait le plus besoin ne l'a pas encore bien comprise. Les compagnies, en conséquence, ne font pas des affaires très-nombreuses, et voilà pourquoi elles ne prospèrent guère. En Angleterre, au contraire, où les assurances sur la vie ont été très- bien comprises, les compagnies réalisent des bénéfices très-brillants, parce que le nombre des assurances est très-grand.

Ainsi, plus le nombre des chances augmente, plus les chances se compensent entre elles; et vous voyez quelle est la fécondité en conséquences politiques, morales et économiques de cette observation.

Le principe des assurances est donc aussi utile aux individus qu'il l'est à la société tout entière ; il est utile à l'individu qui est assuré, utile aux individus qui assurent, utile au corps social tout entier.

L'individu assuré pour une faible rétribution gagne un bien inappréciable, la sûreté, et un bien plus inappréciable encore, l'avenir de sa famille. Qu'il assure sa maison contre les désastres de l'incendie, qu'il assure ses récoltes contre les ravages de la grêle, ou bien qu'il s'assure lui, père de famille, contre les chances d'une mort prématurée, contre les chances d'une mort qui laisserait peut-être sa femme et ses enfants dans la misère, et qui leur enlèverait avec son travail la source principale de leur revenu , dans tous ces cas il acquiert par l'assurance un bien inappréciable.

Les assureurs, je viens de le dire, se livrent à une industrie utile, honorable, qui n'offre pas de bénéfices extraordinaires, parce que, le principe une fois bien compris, les compagnies se multiplient et qu'alors la prime diminue, mais qui, aussi, n'offre presque pas de risques.

La société y gagne, parce qu'elle éloigne d'elle le spectacle

VWGT-6IXtÈME LEÇON. SIS

affligeant des désastres individuels ; elle y gagne, parce que l'on a beau vouloir supprimer tous les sentiments d'humanité,

grâce à Dieu, ils ne disparaissent pas, et qu'il faut venir au secours de la famille tombée dans l'indigence; elle y gagne, parce que toute perturbation brusque dans l'œuvre de la production est une perte réelle et amène toujours des chômages pour les capitaux et pour le travail.

Mais s'il est vrai que les assurances n'acquièrent toutes leurs excellentes qualités que lorsque le cercle de leurs entreprises s'agrandit, et que leur utilité s'accroît à mesure que ces entreprises s'étendent, que faut-il en conclure? Il faut en conclure que l'assurance individuelle, comme je le disais, est l'enfance de l'art. Détourner le danger de la tête de l'un pour le reporter sur la tête de l'autre, c'est un acte de sauvagerie. Il faut donc substituer à un seul la multitude; il faut employer le système de l'association, il faut que les assurances soient faites par de nombreux associés prenant part à une seule et même entreprise.

Ainsi que nous l'avons dit, celui qui envoie en mer cinquante bâtiments à lui n'a pas besoin d'assureurs. Eh bien, messieurs, lirez une autre conséquence de cet exemple; faites des entreprises au moyen de nombreux associés; elles n'auront pas besoin d'assureurs parce qu'elles s'assureront elles-mêmes. Lorsqu'une entreprise exige dix millions, il est clair que si ce sont dix particuliers seulement qui la font, l'aléa venant à manquer, ils seront ruinés. Mais, au lieu de dix particuliers, mettez-en cent, le danger sera singulièrement affaibli; et, au lieu de cent, mettez-en mille, il n'y aura plus de danger. Cependant, dira-t-on, que voulez-vous que celui qui a deux millions, s'il ne les emploie pas entièrement dans cette entreprise, fasse du reste? 11 s'associera dans d'autres affaires, ou il placera ses fonds dans des emplois qui ne soient pas hasardeux. Mais toujours est-il que les entreprises hasar-

deuses n'ont pas besoin d'assurances, quand elles sont soutenues par beaucoup de monde, car elles s'assurent elles-mêmes.

Vous voyez donc que ces trois idées— emploi sûr des capitaux et du travail — assurances — association — sont trois Idées intimement liées entre elles. Tout ce qu'on peut faire pour le pro-

316 COURS NÉCOROIFLE politique.

grès de l'une, se trouve nécessairement aider au développement des autres.

C'est donc, comme vous voyez, une question d'une très haute portée que celle qui s'agite aujourd'hui, relativement à l'organisation possible d'une des formes de l'association. Nous devons former des vœux, des vœux ardents pour que les efforts qu'on fait en ce moment afin de parvenir, non à prévenir les abus en supprimant le principe, mais à concilier la liberté avec la sûreté, le libre emploi des moyens avec la garantie des intérêts sociaux et avec les exigences de la morale, soient couronnés de succès, pour que ce problème que, quant à nous, nous ne croyons nullement insoluble, soit heureusement résolu. L'époque le demande, les faits l'exigent, les hommes sentent de plus en plus que l'association est un levier puissant dont les sociétés modernes doivent se servir.

Tous les moyens d'assurance que je viens de citer étaient, je le répète, l'enfance de l'art; l'emploi des capitaux en commun, la communauté des risques, voilà la seule manière de faire disparaître en quelque sorte le danger, d'enlever au malheur sa funeste influence. La société moderne le sent. Mais pour cela il faut que les entreprises commerciales soient formées par un grand nombre d'individus. Le ciel me préserve de nier les abus qu'on a faits de ce moyen, et plus encore de vouloir en aucune façon les

excuser. Vous le savez, nous n'avons jamais mis les intérêts économiques au-dessus des intérêts moraux de la société. Mais nous sommes convaincu que ces intérêts peuvent être conciliés sans qu'on supprime un des moyens les plus puissants dont on puisse se servir : l'association.

Peut-être que si, au lieu de se renfermer uniquement dans le cadre de la loi civile, on portait ses regards un peu plus loin, peut-être que si on allait chercher le remède dans une révision de celle partie de la loi pénale qui a trait aux faits d'association et qui demanderait peut-être d'autres sanctions, on arriverait à découvrir quelques-uns des moyens qu'on désire trouver.

.Mais nous ne sommes appelé à faire ni un cours de législation, ni un projet de loi. Tout ce que nous devons vous

VINGT-SIXIÈME LEÇON. 317

faire sentir ici, c'est la nécessité de l'association pour le développement économique de la société.

Comme vous le voyez, on est parti de cette première idée : (Voici un danger que je ne veux pas courir, ch bien, je de* mande que vous le couriez pour moi. » C'est là, je le répète, une idée presque sauvage, c'est substituer l'homme à l'homme; ce n'est rien. De là on est arrivé à distribuer le danger sur un grand nombre de personnes. Eh bien, messieurs, distribuez-le sur une grande masse d'affaires en même temps et les risques se compensent et tout ce qu'il y a de funeste disparaît, à l'avantage des individus et à l'avantage de la société, non-seulement sous le rapport économique, mais encore sous le rapport politique et moral.

Récapitulation des rapports qui existent entre les salaires et les profits. Différences entre le travail et le capital, quant à la facilité du transport. — Il est incontestable que la quantité et le prix des subsistances peuvent subir d'immenses variations, et que ces variations exercent une grande influence sur le taux des salaires et des profits.

Messieurs,

Nous avons essayé de déterminer la loi des salaires et la loi des profits. L'analyse nous a conduit à reconnaître quels sont les termes régulateurs de la rétribution du travailleur et de la rétribution du capitaliste. Ces deux rétributions, les salaires et les profits, si on peut, comme méthode, les considérer isolément, n'en ont pas moins la plus étroite relation entre elles ; elles agissent et réagissent continuellement l'une sur l'autre, et leurs rapports constituent un des points les plus importants, une des branches les plus essentielles et les plus difficiles de la science économique.

Et vous remarquerez, messieurs, que, dans tout le cours de cette discussion, lorsque nous avons parlé des lois qui règlent les salaires et les profits, comme lorsque nous avons parlé de l'action et de la réaction qu'ils exercent les uns sur les autres, nous ne nous sommes jamais occupé que de la marche naturelle des faits économiques abandonnés à eux-mêmes. Nous n'avons cherché d'autres lois que celles auxquelles le développement

520 COURS d'économie politique.

économique des sociétés obéirait, si le cours naturel des faits n'était altéré par l'intervention coactive d'aucun pouvoir. Il est évident que ces lois et leurs résultats se trouvent nécessairement

modifiés, toutes les fois que la loi proprement dite, que le pouvoir social estime convenable d'intervenir d'une façon quelconque.

Nous avons donc cherché à examiner les rapports qui existent entre les profits et les salaires, et le résultat principal auquel nous sommes parvenu peut se résumer ainsi : les deux choses qui influent le plus sur le taux relatif des salaires et des profits, tout étant égal d'ailleurs, sont la population et le montant du capital; tout étant, dis-je, égal d'ailleurs et surtout en supposant qu'il n'y ait pas de variations dans la facilité de se procurer des moyens de subsistance, et, en conséquence, dans le prix des denrées de première nécessité.

Nous sommes arrivé, si vous vous en souvenez, à reconnaître que , lorsque , toutes choses demeurant d'ailleurs égales, le nombre des travailleurs augmente, si un nouvel emploi ne se présente pas à l'instant pour eux (ce qu'on ne peut imaginer dans l'hypothèse que toutes choses demeurent égales d'ailleurs), ces travailleurs se trouvent dans la nécessité de céder à l'entrepreneur, au capitaliste , une portion de leurs salaires qu'il perçoit en addition à ses profits naturels, comme une prime que les travailleurs conservés lui payent pour être maintenus dans leur travail.

Lorsque, au contraire, toutes choses demeurant égales d'ailleurs, ce n'est point la population, mais le capital qui augmente, la même circonstance se vérifie en sens inverse. Les capitalistes sont obligés alors de céder aux travailleurs une parcelle de leurs profits, en sus de la moyenne ordinaire des salaires, pour qu'ils restent avec eux, au lieu d'aller autre part.

Voilà ce qu'on appelle l'efiel de la concurrence. Voilà comment les salaires et les profits, et à la vérité les profits plus que les sa-

lares, se trouvent, rigoureusement parlant, composés de deux éléments, éléments qu'il importait de découvrir par l'analyse, ce que peut-être la science n'avait pas encore suffisamment fait.

11 y a donc, entre les capitalistes et les travailleurs, cette différence que les travailleurs sont surtout intéressés à l'accroissement du capital, tandis que les capitalistes sont intéressés à l'accroissement de la population. Si la population augmente, la part des profits grandit; si le capital s'accroît, le taux des salaires s'élève.

Il y a d'autres divergences que nous avons signalées et dont il importe de tenir compte, dans l'appréciation des rapports entre les travailleurs et les capitalistes, entre les salaires et les profits.

Ainsi, nous avons fait remarquer que, par suite de cette tendance vers un niveau commun à laquelle obéissent soit les salaires, soit les profits, il s'opère un transport de capitaux, comme un transport de travail des lieux où les profits, où les salaires sont bas, aux lieux où ils sont plus élevés. C'est là un des grands leviers de la civilisation du monde. C'est ainsi qu'elle se répand, qu'elle se propage, qu'elle fait de grands progrès. C'est ainsi que les capitaux matériels et intellectuels de l'Europe se sont un jour transportés sur les rives les plus lointaines de l'Atlantique et ont enfermé l'Amérique dans le giron de la civilisation européenne; c'est ainsi qu'ils exécutent dans ce moment le même travail, préparent la même opération, les mêmes résultats dans la cinquième partie du monde connu, dans l'Australie, dans ce grand territoire, dans ces grandes îles où la civilisation commence à pénétrer et qui, probablement, d'ici à vingt-cinq ou quarante ans, seront des

pays dont on parlera comme on parle aujourd'hui de l'Amérique du Nord.

Mais n'y a-t-il pas des différences entre le travail et le capital, quant à la facilité du transport? Il y a des différences qu'il importe d'apprécier lorsqu'on examine la question sous le point de vue pratique, sous le point de vue de l'application. Le capital mobile se transporte avec bien plus de facilité que le travail, mais en revanche, le capital immobilisé ne se déplace qu'avec une difficulté extrême et jamais sans des pertes considérables. Ainsi, selon les cas, le capital se transporte plus facilement que le travail, ou bien le travail se transporte plus facilement.

Prenons une manufacture établie aujourd'hui à Mulhouse, et supposons qu'il n'y ait dans cette fabrique que 100,000 fr. de

322 COURS d'économie politique.

capital circulant. Eh bien, si demain le capitaliste veut s'établir ailleurs, il pourra faire passer ces 100,000 fr. de capital circulant dans l'Amérique du Sud, par exemple, avec une rare facilité. Mais ses machines, mais ses bâtiments, mais ses chaudières, mais ses hangars, voilà un capital qui ne passera point, non seulement dans l'Amérique du Sud ou dans la Nouvelle-Galles, mais je dis même à Strasbourg; il n'y passera du moins qu'avec de grandes pertes. Quant aux travailleurs, ils pourront partir avec plus de facilité que le capital fixe, mais ils ne se transporteront pas aussi aisément que le capital mobile, parce que les émigrations d'hommes ne se font pas, à beaucoup près, aussi facilement que les auteurs se plaisent à le dire dans leurs livres. Du projet à l'exécution il y a une distance immense et souvent cette distance est comblée par des douleurs et des pertes déplorables.

11 y a encore d'autres différences. Il ne suffit pas de se transporter d'un lieu à l'autre pour y travailler à la même production; le plus souvent, il faut se U'ansporter d'une production à une autre. Le capital mobile se plie aisément à toute forme nouvelle, le capital fixe ne s'y plie pas. Le travail peut-il s'y plier?

Ici il faut bien distinguer entre les deux forces dont nous pouvons disposer. L'homme, en tant que possesseur d'organes physiques, a contre lui, pour le passage facile d'une industrie à une autre, la civilisation. J'ai l'air d'exposer ici un paradoxe : l'explication cependant est facile. C'est que plus l'industrie est avancée, plus la division du travail est poussée loin. Et on a raison de la pousser loin , parce que, par la division du travail, on atteint les immenses résultats économiques que vous savez, et que tout le monde anjourd'hui connaît si bien qu'il serait inutile de les rappeler ici.

Mais il en résulte que les organes de l'homme et même, jusqu'à un certain point, ses facultés intellectuelles se localisent, s'immobilisent , si je puis m'exprimer ainsi, dans une certaine partie de l'industrie humaine, ce qui fait que lorsqu'il a atteint un certain âge, il est plus habile à faire ce qu'il a toujours fait, mais à peu près incapable de faire auti'e chose.

Dans une enquête qui a eu lieu en Angleterre, il n'y a pas longtemps, sur le sort des ouvriers, etc., on demandait à un manufacturier s'il était bien facile de faire passw un travailleur d'une industrie à une autre et si les ouvriers voués à des industries qui exigent de l'intelligence ne se pliaient pas facilement à d'autres travaux. Ce grand et liabiie manufacturiera répondu : f Non , ces hommes à capacité spéciale, quand même ils sont habi-

tués à déployer leur intelligence, deviennent des travailleurs d'une grande médiocrité, lorsqu'on les fait passer à une autre occupation, même jusqu'à un certain point analogue. Ainsi, a-t-il dit, nous avons fait venir des ouvriers très-habiles dans la fabrication des horloges et des montres; c'étaient certainement des ouvriers habitués à travailler le métal avec un grand degré de précision et de finesse, qui comprenaient les lois du mouvement, les forces combinées, les engrenages. Nous avons appliqué ces ouvriers à fabriquer des machines pour la filature du coton. Certes, c'était là un travail fort analogue à leurs travaux habituels, et cependant ils se sont trouvés fort inférieurs à ceux qui avaient l'habitude de cette occupation. »

C'est sans doute là un des exemples qui prouvent le mieux cette espèce d'immobilisation qui s'opère dans les facultés de l'homme, lorsqu'il s'est adonné depuis l'enfance jusqu'à la virilité à une occupation toute spéciale. L'observation pourrait bien être généralisée et on en trouverait peut-être des preuves frappantes, même en dehors de ce qu'on appelle , strictement parlant, ateliers.

Mais il y a, en revanche, un genre de capacité productive qui se prête, au contraire, très-facilement au passage d'une occupation à une autre : un certain développement des facultés humaines, une certaine instruction, tout en rendant l'homme particulièrement propre à des travaux déterminés, le mettent en état, en même temps, de se livrer à toute autre occupation qui demande l'application de l'intelligence, de l'attention, de la réflexion, du raisonnement.

Cela se voit tous les jours. Il est hors de doute qu'il y a tel médecin que vous pourriez parfaitement mettre à la tête d'une ad-

ministration, et qui s'en acquitterait tout aussi bien qu'un vieil employé; il est hors de doute qu'il y a tel juriconsulte, qu'il y a

34 COURS d'économie politique.

tel savant, tel homme de lettres même qui, si la nécessité l'exigeait, pourrait peut-être occuper une place dans une entreprise commerciale.

Il y a donc cela de particulier dans le travail et dans le capital intellectuel, que, selon les cas, ceux qui les emploient peuvent être, pour ainsi dire, incapables de passer à d'autres occupations ou bien peuvent se prêter, en quelque sorte, à des occupations très-diverses.

Ainsi les travailleurs et les capitalistes ne sont pas, comme vous voyez, placés, sous tous les rapports, sur une seule et même ligne. On ne peut pas dire que leurs intérêts, dans tout état social, et quel que soit le cours des événements, se trouvent parfaitement identiques. Ils ne sont pas dans cet état de lutte constant et nécessaire, où quelques personnes ont prétendu les placer. Non, ils n'y sont pas, car, si le capital et la population ont une marche analogue, si leurs progrès sont simultanés sans grandes oscillations, leur rapport ne change pas, et l'accroissement de la richesse générale tourne au profit des uns comme au profit des autres; cependant, ainsi que nous venons de le rappeler, il y a des circonstances où leurs intérêts ne sont pas parfaitement identiques.

Tels sont les résultats généraux des recherches que nous avons faites jusqu'à ce moment sur cette belle et grande question des rapports qui existent entre les salaires et les profits. Mais, vous le savez, nous avons dit qu'il restait une face de cette question à

examiner, une face importante, celle, disons-le, que récoumic politique a le moins étudiée jusqu'ici.

Quand nous avons parlé des rapports entre les salaires et les profils, nous avons toujours eu soin de dire : toutes choses étant égales d'ailleurs. Or cette formule est une hypothèse qui ne se réalise jamais. Les choses ne restent pas ainsi égales. 11 y a un fait qui change nécessairement, et qui domine à lui seul plus que tous les autres la question entière de la distribution de la richesse : je veux parler, messieurs, du prix des subsistances, je veux parler du prix des denrées nécessaires à la vie.

Nous allons donc, revenant par une autre route à la i-cnle territoriale, compléter nos recherches, parce qu'après avoir

VINGT-SKPTIÈME LEÇON. 325

examiné les salaires et les profils dans leurs rapports réciproques, il nous reste à examiner les rapports, non plus seulement des salaires et des profits, mais des salaires, des profils et de la rente territoriale.

Or, je dis que la quantité et le prix des choses nécessaires à la vie pouvant subir d'immenses variations, c'est là un fait qui domine toute la matière, et ceux mêmes d'entre vous qui n'auraient pas présente à l'esprit la théorie, si capitale dans la science, de la rente territoriale, peuvent cependant, en faisant «ne hypothèse facile, concevoir à l'instant même la vérité et la portée de la proposition que j'énonce.

Supposons, messieurs, que demain, par un changement inattendu dans l'organisation et la nature physique de l'homme, il se trouvât que l'espèce humaine ne pût vivre qu'à la condition de

consommer le double de ce qu'elle consomme aujourd'hui; supposons que ce qui constitue aujourd'hui la ration indispensable à chacun de nous pour ne pas mourir, dût être doublé demain. Quels seraient les effets de ce changement? Les ouvriers diraient immédiatement : t Le salaire nécessaire est doublé; ou il faut nous donner le double ou nous quitterons le travail, par une raison toute simple : c'est qu'il vaut encore mieux mourir en repos que mourir en se donnant du mal. > Le salaire nécessaire doublerait doue, les profits diminueraient.

Mais qu'arriverait-il de ce nouvel état de choses po»ir les propriétaires des (erres, pour les possesseurs des machines à blé? Les premiers jours, on le comprend, le prix du blé monlei-ait d'une manière extraordinaire; tous les baux qui viendraient à échoir seraient renouvelés à des taux très-élevés; et puis on irait cultiver tous les coins de terre où l'on pourrait faire venir du blé, il n'y aurait pas un propriétaire qui ne trouvât un fermier qui lui payât un fermage.

Ainsi les effets de riiypothesc bizarre que nous avons posée sautent aux yeux. Mais que, la puissance de restomae humain restant la même, les récoltes diminuent de la moitié, ou que, les récoltes ne changeant pas, la puissance de notre estomac double, n'est-ce pas la même chose? Que deux étant donnés, ou ait besoin de consommer quatre, ou bien qu'ayant besoin de

526 COURS d'^onomib politique.

coiisommor deux seulement, on ne trouve qu'un sur le marché, n'est-ce pas la même chose? Les effets qui se sont montrés saillants dans l'hypothèse que nous avons hasardée, doivent donc

se vérifier, quoique à un degré moins élevé, toutes les fois qu'il y a une altération notable dans le prix des subsistances.

Âu surplus, il n'y a pas d'homme ayant porté autour de lui les regards avec un peu d'attention, qui n'ait pu s'apercevoir que ce fait capital exerçait une grande influence sur le taux des salaires et des profits : c'est un fait patent qui est reconnu tous les jours d'une manière générale. Il nous reste à en examiner la portée d'une manière précise, et à déterminer son influence non-seulement sur la rente territoriale, mais aussi sur les relations qui existent entre ceux qui perçoivent la rente, ceux qui perçoivent les profits et ceux qui perçoivent les salaires.

Les variations dans le prix des denrées alimentaires sont d'autant plus dignes de notre attention, qu'elles expliquent, jusqu'à un certain point, une des conditions ordinaires des sociétés humaines, à mesure qu'elles font des progrès dans la civilisation, il est reconnu qu'à mesure qu'une société avance, sa population augmente. Sans doute il est à désirer, nous ne cesserons jamais de le répéter, que l'accroissement de la population soit très-mesuré, très-réfléchi, très-prudent; mais toujours est-il que la population augmente, et ceux qui s'imaginent que tel ou tel pays de l'Europe était, au moyen âge ou dans les temps plus anciens, beaucoup plus peuplé qu'aujourd'hui, sont de véritables rêveurs. Non-seulement ils affirment hardiment ce dont ils n'ont aucune preuve au monde, mais ils affirment ce qui est contraire à toutes les lois économiques.

Il ne faut pas conclure de quelques rares agglomérations de population à la population générale. Eh! sans doute, si demain on établissait en principe que tous ceux qui assisteraient à je ne sais quelles fêtes, ou qui i raient entendre je ne sais quels discours sur

la place de la Concorde, recevraient 20 sous, la foule serait grande, la foule serait immense. Elle ne viendrait pas seulement de Paris et de la banlieue, mais elle viendrait de plusieurs lieues; et, si on donnait 3 francs au lieu de 20 sous, les spectateurs arriveraient peut-être de cinquante lieues à la

VINGT-SERRIÈSE LEÇON. 327

ronde, s'étaldira icnl à poslc fixe, et Paris contiendrait bientôt deux ou trois raillions d'habitants.

Une agglomération extraordinaire sur uu point donné, produite par des causes toutes particulières, ne prouve rien. Eu réalité, pour qu'il y ait une grande population, il faut avant tout que l'agriculture ait une grande puissance. Eh bien, dans le monde ancien avait-on cette masse de subsistances dont nous disposons aujourd'hui? Nullement. Il y a même des substances alimentaires qui pent-être, malheureusement, ont puissamment contribué à l'augmentation de la population de nos jours, et que les anciens peuples ne connaissaient point. Il suffit de nommer la pomme de terre, qui seule peut-être a contribué à peupler l'Irlande plus que toutes les autres causes réunies.

C'est donc avec les progrès de la civilisation que la population et la richesse augmentent à la fois. Heureux le pays où les deux éléments avancent du même pas! Plus heureux, à mou sens, celui où la richesse augmente plus vite encore que la population! Malheureux celui où le contraire arrive, celui où l'équilibre n'est rétabli que par les souffrances, les maladies et la mort !

Sans doute, à mesure que la civilisation fait des progrès, la faculté productive du sol s'améliore. Ainsi nos ancêtres se servaient de la bêche, ensuite iis se sont servis de la charrue; puis nous

avons trouvé des engrais que peut-être ils ne connaissaient pas, des charrues plus actives que les leurs, des substances plus faciles à obtenir, des méthodes d'assolement qui ont donné un élan très-grand à la production agricole.

Mais enfin dans l'agriculture, messieurs, les progrès rencontrent aisément des limites et des obstacles très-difficiles à surmonter. L'homme, en fait de production agricole, a toujours à lutter contre deux circonstances dont il n'est pas maître; l'une est qu'il ne peut pas fabriquer à plaisir de ces machines qu'on appelle terres, l'autre qu'il ne peut pas se passer des agents naturels qu'il ne domine point. De sorte que généralement toute société qui se développe, qui se civilise, qui augmente en population et en richesse, voit d'un côté tous les objets manufacturés proprement dits se multiplier et diminuer de prix, et de l'autre

328 COURS d'économie politique.

côté les matières premières et les denrées nécessaires à la vie avoir une tendance constante au renchérissement, tendance qui s'arrête de temps à autre par suite des améliorations apportées dans les procédés agricoles, mais qui, bientôt après, recommence, la population reprenant sa marche croissante.

Quand je parle d'améliorations dans l'agriculture, vous devez prendre cette expression dans un sens très-large. Supposez, par exemple, que des communications rapides, commodées, peu coûteuses, soient établies entre une province où la culture des céréales sera facile et les autres provinces. Ce sera comme si on avait découvert une terre fertile, parce que la diminution des frais de transport permettra de faire arriver du blé dont on n'aurait pas pu faire usage auparavant.

Ainsi, les découvertes de la chimie, de la physique et de l'agriculture proprement dite, les améliorations dans les moyens de transport, les nouveaux modes de culture qu'on peut trouver, tout cela modifie, arrête pendant quelque temps, atténue cette tendance constante qu'ont les denrées de première nécessité à renchérir par suite de l'accroissement simultané de la population et de la richesse, de la population qui, étant plus nombreuse, consomme davantage, de la richesse qui fait élever le prix des subsistances, et qui, en même temps, permet aux mêmes individus une consommation plus forte.

Voilà, je crois, le fait dans toute sa vérité. Il s'agit maintenant d'en apprécier les conséquences, d'étudier ses effets sur les salaires, sur les profits et sur la rente, et les relations qu'il fait naître entre les ouvriers, les capitalistes et les propriétaires des agents naturels et des terres en particulier. Il y a là des recherches d'un grand intérêt pour la science : nous essayerons de vous en donner l'analyse dans la séance prochaine.

Effet, par rapport & la rente territoriale, des variations qui ont lieu dans le prix des subsistances. Rapports qui existent entre les salaires, les profits et la rente territoriale. — Dans les sociétés progressives, les profits ne peuvent s'élever que par trois causes : une baisse dans les salaires réels, un accroissement de la puissance agricole, l'importation du blé étranger. — Importance de la question des céréales. Au fond, elle s'adresse en général que les propriétaires fonciers et les capitalistes. Objections que l'on peut faire contre la libre importation du blé étranger. Réponses de Ricardo.

Messieurs,

En examinant les rapports des salaires et des profils avec la quantité et la valeur eu échange des subsistances, nous avons dû reconnaître que ces dernières exercent une influence directe sur les rétributions des travailleurs et des capitalistes, que ces rétributions varient selon le rapport de la population avec les denrées alimentaires.

H résulte de ce que nous avons dit, que, eu supposant la population stationnaire et les travailleurs réduits cependant au minimum des salaires réels, toute augmentation dans le prix des subsistances, toute difficulté nouvelle dans les moyens d'approvisionnement, entraînerait comme conséquence nécessaire une baisse dans les profits, puisque les frais de production se trouveraient augmentés par suite de la cherté des subsistances

330 COURS d'économie politique.

et que, dans l'hypothèse, le capitaliste ne pourrait pas faire retomber cet accroissement de dépense sur le travailleur.

Dès lors qu'arriverait-il? Les profits baissant d'un côté, la rente territoriale devrait s'élever, parce que les capitaux seraient forcés de s'employer à la culture des terres inférieures ou bien de s'accumuler sur les mêmes terres, ce qui revient au même, ainsi que nous l'avons souvent démontré. En d'autres termes, les capitaux employés à l'agriculture seraient forcés de se contenter de profits moindres, parce qu'ils produiraient plus chèrement.

Il importe, messieurs, de bien comprendre, de bien saisir ce mouvement de la production. Supposons un pays complètement fermé à l'importation des céréales (nous verrons dans un instant ce qui arrive quand l'importation n'est pas défendue, c'est une autre question), faisons cette hypothèse qui, au surplus, n'est pas

des plus étranges, puisqu'il y a des pays qui se sont avisés de défendre complètement l'entrée du blé étranger; eh bien, je dis que dans ce pays, s'il est civilisé, s'il est dans les conditions de tous les pays de l'Europe, progressif en population, progressif en richesse, le jour arrivera, un peu plus tôt ou un peu plus tard, où la production des subsistances se trouvera insuffisante. Pourquoi? Par deux raisons toutes simples : l'une que la population aura augmenté, l'autre que la population étant plus riche consommera davantage. Jusque-là rien de plus naturel, de plus conforme aux faits.

Maintenant, supposez que le jour soit arrivé où la population étant d'un tiers plus forte et la richesse d'un tiers plus grande également, la quantité de denrées alimentaires reste cependant la même, qu'arrivera-t-il? Il pourra d'abord s'établir une lutte entre les travailleurs et les capitalistes, les capitalistes s'efforçant de réduire les travailleurs au minimum du salaire nécessaire. Triste opération, déplorable expédient! Mais, pour simplifier la question, nous avons supposé que les travailleurs en étaient réduits là, et qu'en conséquence on n'avait plus rien à leur enlever. Qu'arrivera-t-il alors? Peut-on dire que les capitaux ne voudront pas s'appliquer à des terres de mauvaise qualité ou s'accumuler sur des terres déjà exploitées, et qui ne

VmGT-HDITLÈKE LEÇO». 551

donneront en conséquence à la troisième ou quatrième portion de capital qu'un profit inférieur ? Eh ! messieurs, Ut ne voudront pas! Mais c'est la force des choses qui les y amènera, qu'ils le veuillent ou ne le veuillent pas, peu importe, et la raison en est simple : c'est que, quand la population et la richesse s'accroissent, sans que les denrées alimentaires augmentent en

quantité, le prix de ces denrées s'élève, et que, leur prix s'élevant, le capitaliste est obligé de sacrifier une grosse part de ses profits pour donner un salaire aux travailleurs. Ainsi, qu'on ne dise pas qu'il ne voudra pas cultiver de mauvaises terres; son intérêt même l'y portera, car il aura encore de meilleurs profits en cultivant des terres inférieures, ou en appliquant son capital à celles déjà exploitées, qu'il n'en aurait en s'obstinant à ne pas le faire. 11 se résignera donc et le taux général, le taux moyen des profits sera déterminé par les profits qu'on retirera de la portion de capital appliquée à la culture des terres inférieures, ou appliquée comme surcroît à des terres déjà exploitées. En effet, quand cette portion de capital se porte vers cette culture, c'est que l'élévation des frais de production a déjà fait baisser les profits au niveau de ceux qu'elle va retirer. La hausse du prix des subsistances se traduit en hausse des frais de production. Or, plus les frais de production sont élevés, plus les profits baissent, toutes choses étant égales d'ailleurs. Donc les capitaux se porteront vers cette culture, donc les profits de ces capitaux deviendront le thermomètre des profits généraux, donc en troisième lieu la rente territoriale s'élèvera.

La rente territoriale s'élèvera. Je puis le dire sans être obligé de le démontrer, puisque j'ai donné l'explication de ce grand théorème. Vous vous rappelez bien que la rente territoriale n'est pas la cause, mais l'effet du prix. La rente, c'est la différence qui existe entre le prix vénal des produits agricoles et les frais de production, les profits y compris. Or, dans notre hypothèse, on sera obligé de se contenter de profits inférieurs par suite des circonstances. Donc la rente s'élèvera.

Et si vous voulez prendre l'autre forme de démonstration, moins rigoureusement vraie peut-être, mais plus facile à comprendre, adoptée par Ricardo, vous raisonnerez ainsi ; t La

332 roims D'fU:oNOYiE politioce.

ierre A donnait 5 de rente, la terre B, qui lui était inférieure, ne donnait que 2. Personne ne voulait cultiver la terre C qui n'aurait rien donné. Eh bien, aujourd'hui, on consent à cultiver cette mauvaise terre. On produit du blé plus chèrement, cependant ou le produit parce qu'il trouve un acheteur sur le marché. Mais c'est le blé le plus chèrement produit qui détermine le prix général du blé. Donc le blé produit par A se vendra au prix du blé produit par C, donc la production augmentera grâce à l'élévation du prix, et comme le taux des profits est réglé par la terre inférieure, il restera une plus grande difflérence entre les frais de production et le prix du marché. Donc la rente de B augmentera, et celle de A encore davantage.

Et remarquez que la situation du propriétaire foncier s'améliore de deux manières, dans l'hypothèse, car, d'un côté, ce propriétaire perçoit une plus grande portion de produits en nature, et de l'autre, le prix vénal de ces produits est plus élevé.

Je sais qu'un tableau ferait peut-être mieux saisir cela que l'exposition purement verbale. Mais ne multiplions pas les faits, bornons-nous à l'hypothèse de trois terrains seulement. Vous avez un terrain de première qualité, un terrain de seconde qualité et un terrain de troisième qualité. Jusqu'ici ou ne cultivait que les deux premiers, parce que le prix des denrées était tel qu'aucun capitaliste n'aurait voulu entreprendre la culture du troisième.

Eh bien, je suppose que le fermier de la terre A fit en semences, fumier, salaire des travailleurs, etc., l'avance de cent hectolitres de blé; il avait de plus ses profits à retirer. En portant ces profits à dix hectolitres, cela nous fait cent dix hectolitres de blé qu'il lui fallait retirer d'abord, pour être à couvert de ses frais. Or, il restait, je suppose, cent cinquante hectolitres. C'était donc quarante hectolitres qui restaient pour la rente, parce que, si le fermier n'avait pas voulu les donner au propriétaire, celui-ci aurait trouvé un autre fermier moins récalcitrant.

La seconde terre étant de qualité inférieure, il ne suffisait pas d'avancer cent hectolitres de blé, il en fallait cent vingt, et, en

VINGT-HOITIÈME LEÇON. 333

ajoutant les 10 0/0 qui forment le profil moyen, cela fait cent vingt plus douze, c'est-à-dire cent trente-deux hectolitres que le fermier devait retirer. Le produit étant cent cinquante, il ne restait, pour la rente, que dix-huit hectolitres.

Maintenant on arrive à exploiter la troisième terre. Pour cela il ne faut plus seulement cent, ni même cent vingt hectolitres comme avances, il en faut cent quarante. Mais croyez-vous qu'on en viendra à cultiver cette terre tant que les profits seront (le 10 0/0? Quand se mettra-t-on à la cultiver? Quand on sera obligé de se soumettre à une baisse des profits, quand, par suite de l'augmentation du prix des denrées, le taux moyen des profits descendra au-dessous de 10 0/0. Les profits auront été réduits, je suppose, à 6 0/0. Il faudra donc ajouter aux cent quarante hectolitres d'avances 6 0/0 seulement de profits, c'est-à-dire huit hectolitres quatre dixièmes, ce qui fera 148,4, et cette terre qui, au-

paravant, ne donnait aucune rente, eu donnera maintenant une de 1,6.

Uelournons mainlenaut aux autres terres. Nous avons dit que l'une donnait dix-huit hectolitres et l'autre quarante hectolitres pour la rente. Mais c'était dans l'hypothèse des profils à 10 o/o. Dans l'hypothèse des profils à G o/o, la rente est pour l'une de iO, plus la dilTérence qu'il y a entre les profils à 10 et à G o/o, et pour l'autre, de 18, plus cette diflerence.

Ou l'a dit mille fois, il n'y a là rien d'extraordinaire. Chaque terre est comme une machine. Prenez des machines de forces différentes et supposez une production telle que les cnlrepreçieurs soient obligés de les louer toutes successivement jusqu'à la plus mauvaise, et qu'ils y trouvent encore leur intérêt : n'estil pas clair que les propriétaires des bonnes machines demanderont un loyer de plus en plus fort à mesure que l'on sera . forcé de se servir des plus imparfaites?

J'insiste trop peut-être sur tout ceci, mais c'est encore une des parties de la science qu'on a le moins approfondies, dans quelques pays. Vous voyez cependant que cette branche joue un si grand rôle dans tout l'ensemble, que véritablement on ne peut pas se flatter d'avoir des connaissances tant soit peu étendues en économie politique, si on a glissé nonchalamment sur

COURS O'écONOMIE POLITIQUE

la gl ande question de la rente lerrioi-iale, si on ne voit dans la rente, à l'imitation de certains auteurs, qu'un fait de peu

d'importance.

Je reviens donc à mon exemple. Le propriétaire qui percevait quarante hectolitres de blé, se trouvera en avoir quarante, plus la différence des profits, qui de 10 o/o sont tombés à 6 o/o. Il aura donc pins de blé qu'il n'en avait auparavant.

Mais, en même temps, reraarqnez-le bien, pourquoi est-on amené à cultiver des terres de qualité inférieure? Parce que le prix du blé s'est élevé. Et à quel prix le propriétaire vendra-t-il le sien? Au prix du blé le plus chèrement produit.

Il gagnera donc de deux façons, ainsi que je le disais.

C'est là une différence entre le propriétaii-e et le fermier, car, retournez la médaille, supposez le prix des denrées baissant, la rente territoriale baissera, c'est évident.

Vous en avez eu un exemple frappant en Angleterre, à la paix de 1814. Sans doute les fermiers ont été victimes du changement tant que les baux ont duré, mais une fois les baux expirés, ils ont été renouvelés à un moindre taux.

Le prix des denrées baissant, la rente territoriale baissera donc, et le propriétaire perdra de deux manières, comme il gagnait de deux manières, dans l'autre hypothèse. Il recevra une moindre quantité d'hectolitres, et vendra chaque hectolitre moins cher.

Le fermier, au contraire, pourra trouver dans l'abondance des produits une compensation à la baisse des prix. Mais, quant au propriétaire, scs gains Ct ses pertes augmentent toujours sous ce double point de vue, sauf les variations que peut produire, en

pratique, la stipulation des fermages en argent plutôt qu'en nature.

Il faut donc le dire, les intérêts des capitalistes et les intérêts des propriétaires fonciers se tournent le dos, passez-moi l'expression un peu triviale! ils ne sont pas du tout les mêmes. La rente hausse lorsque les profits baissent, et elle baisse lorsque les profits haussent.

On aurait tt d'en conclure qu'il y a hostilit  permanente entre les propri taires fonciers et les capitalistes. Il n'y a pas

VIKTHIFUTIKLIE LE ON. 335

(l'hostilit  entre eux, parce que le propri taire foncier n'est pour rien dans les variations qu' prouve le rapport de la rente aux profits. Il n'est qu'un  tre compl tement passif; il ne fait que prendre ce qui reste des produits, une fois les frais rembours s. C'est la marche des choses, c'est le progr s de la civilisation et de la richesse nationale, comparativement au taux des subsistances, qui fait que la rente du propri taire foncier hausse ou baisse. 11 n'est pas plus ma tre de la faire hausser que de la faire baisser. 11 est compl tement passif dans tout cela.

Qu'a donc pour lui le propri taire foncier? Il a le mouvement naturel des soci t s. Le mouvement naturel des soci t s est en faveur de la rente territoriale, parce qu'il tend vers une augmentation de la richesse nationale, du capital, augmentation qui stimule toujours plus ou moins la population, et qui entra ne   sa suite, d'apr s le cours naturel des choses, le rench rissement des mati res premi res, le rench rissement de toutes les denr es qu'on ne peut pas multiplier   plaisir. En cons quence, l' t naturel des progr s de la civilisation se trouve  tre la baisse des

profils et la hausse de la rente. Quant aux salaires, leur taux dépend tout à fait, dans les mêmes circonstances, du rapport qu'il y a entre l'accroissement de la population et l'accroissement du capital. Si c'est la population qui prend les devants, comme cela arrive quelquefois, les salaires baissent, par les raisons que nous avons expliquées; si, au contraire, la population sait se contenir et laisser prendre les devants au capital, alors les salaires ne baissent pas, malgré l'élévation du prix des denrées; c'est toujours le profit qui supporte la baisse. Les salaires ne baissent pas, mais la rente hausse.

Tel est le mouvement, telle est la situation respective de ces trois éléments de l'industrie nationale. Vous pouvez dire que, dans tous les pays agricoles, le taux général des profits est déterminé par les profits qu'on retire de la dernière portion de capital employée à l'exploitation agricole, ou par les profits que donne la culture de la terre la moins productive, ce qui revient au même, c'est que, si la population est stationnaire ou ne dépasse pas, dans ses accroissements, les accroissements suc-

33C COURS d'économie politique.

cessifs du capital, c'est surtout dans les profits et dans la rente qu'une oscillation se fait sentir, les profits baissant et la rente augmentant.

Dans une société progressive, les profits ne peuvent donc s'élever que par trois causes; — une baisse dans les salaires réels, — des découvertes et des améliorations dans la production agricole, — ou enfin l'importation du blé étranger.

Une baisse dans les salaires réels. C'est là un champ bien limité. Sans doute, je l'ai dit et je le répète, sans doute l'homme a une

certaine latitude dans la satisfaction de ses besoins. Entre la vie aisée et la mort, il y a la vie malaisée, il y a la souffrance, il y a la faim; mais, enfin, cela a une limite, et c'est le plus triste et le plus douloureux des expédients que de demander la hausse des produits à la baisse réelle des salaires, à la diminution des subsistances nécessaires aux ouvriers, diminution, au reste, qui n'est possible que lorsque la population oublie elle-même ses véritables intérêts, car, il faut toujours se le rappeler, quand c'est la population qui déborde, c'est le capitaliste qui fait la loi, quand c'est, au contraire, le capital qui déborde, c'est le travailleur qui la fait. Les plus faibles, en économie politique, ne sont pas les moins nombreux, tout au contraire. Le plus fort est celui qui marche le moins vite. Si la population laisse le capital marcher plus vite qu'elle, elle règle les salaires; si elle marche plus vite que le capital, les salaires sont réglés par le capitaliste.

A part une baisse dans les salaires réels, il ne reste absolument que deux causes qui puissent faire hausser les profits ; les améliorations dans l'industrie agricole et les importations de blé étranger.

Les améliorations dans la production agricole. Par une raison toute simple; c'est qu'alors le capitaliste produit à meilleur marché. Produisant à meilleur marché avec la même terre, avec les mêmes avances, il n'a pas besoin d'exploiter de mauvaises terres. Ainsi pendant un temps la baisse des profits s'arrête.

Mais c'est là un effet temporaire, parce que cet accroissement de la puissance agricole stimule nécessairement plus ou moins la population. Le capital et la population augmentent

plus vile naturellement, de sorte que, au bout d'un certain temps, les choses reviennent au même point.

Reste l'autre moyen , F importation du blé étranger, et j'espère que vous saisissez maintenant toute l'importance qu'on a mise, surtout dans un pays voisin, à la discussion de la question des céréales. Vous le comprenez maintenant, savoir si le gouvernement devait ou ne devait pas permettre l'importation du blé étranger était une des grandes questions, non-seulement de l'économie politique, mais de la politique anglaise. Vous voyez que la querelle est véritablement entre les propriétaires de terres et les capitalistes. Les ouvriers peuvent y avoir, cependant, un intérêt dans certains cas, surtout si la population augmente rapidement, car alors, de même que les capitalistes , ils sont intéressés à voir entrer les blés à bon marché.

Aussi la question des céréales a-t-elle occupé les plus grands économistes et les premiers hommes d'État d'Angleterre. Mais elle a été surtout traitée à fond, sans aucune passion politique, uniquement dans les termes d'une noble et belle discussion scientifique, par des hommes aussi éminents par leurs lumières que par leur caractère personnel , par des hommes que j'ai eu l'honneur de connaître, mais que la science a perdus tous deux; je veux parler de Malthus et de Ricardo. Ils ont traité cette importante matière, non dans leurs grands ouvrages, mais dans des écrits ad hoc.

Eh bien, Ricardo, après avoir mis en grande lumière les rapports intimes qui lient la question des profits à la question des subsistances, en a conclu qu'il n'y avait aucun intérêt national à défendre on à restreindre l'importation des blés étrangers. Malthus a plaidé essentiellement la cause des propriétaires fonciers.

11 était trop grand économiste pour prendre , et trop honnête homme pour donner le change dans la question ; il savait bien que c'était la cause des propriétaires fonciers qu'il plaidait; seulement il la regardait comme tout à fait nationale et croyait que son triomphe pouvait réagir utilement sur l'intérêt général, et surtout sur l'intérêt des classes travaillantes.

Vous savez qu'il est des contrées où la fertilité du sol et la

llQ6g|. — COOK8 D'Économe miTIQDB. 39

338 COURS d'iécomomie politique.

faiblesse de la population font qu'on produit du blé à fort bon marché; que le blé, qui, dans ces pays-là, coûte 15, revient à 30 en Angleterre, ou du moins dans quelques parties de l'Angleterre, de sorte que si l'importation était permise, il en résulterait une grande baisse dans le prix des céréales sur le marché anglais, et l'abandon d'une partie des terres de la Grande- Bretagne qui sont aujourd'hui cultivées en blé.

Pendant la guerre, la culture des céréales a été appliquée, en Angleterre, à une quantité de terrains dont elle était auparavant exclue. Toute la théorie de la rente s'est vérifiée d'une manière patente; et ce sont peut-être les faits qui ont mis les auteurs sur la route de la théorie. Puis , à la paix générale, la demande de blé étant devenue moins vive, les prix ont baissé et ils seraient tombés bien plus bas encore, si tout le blé des côtes septentrionales de l'Europe avait pu facilement être transporté en Angleterre. Il aurait fallu abandonner toutes les terres mises en culture pendant la guerre et peut-être quelques autres encore.

Mais vous me direz : < N'est-ce pas là un effet temporaire aussi? Supposez l'introduction du blé sans droits, cela stimulerait énormément la population. Prenons toujours l'exemple de l'Angleterre. Eh bien , s'il y a aujourd'hui dans les trois royaumes 20 et quelques millions d'habitants, par ces stimulants vous pousserez la population à 30 ou 40 millions, dans cinquante ans peut-être. Vous aurez ainsi absorbé ce surcroît de produits étrangers et vous serez encore obligé de revenir à la culture des terres anglaises, de sorte que vous ne faites que reculer la difficulté. N'est-ce pas aggraver encore la position? Aujourd'hui, en cas de disette, on peut faire entrer une certaine quantité de produits étrangers, et les besoins sont satisfaits. Mais si, par l'introduction du blé étranger, vous stimulez extraordinairement la population, si vous la portez à 40 ou 50 millions au lieu de 20, et qu'il arrive un malheur, quelle porte ouvrirez-vous pour y parer? »

Voilà un argument contre l'importation. Mais il faut dire la vérité, c'est se préoccuper singulièrement de l'avenir et fort médiocrement du présent, que d'aller imaginer ce qui arrive-

VINGT-HUITIÈVE LEÇON. 359

rait dans l'hypothèse où la population ne se contiendrait pas elle-même, dans l'hypothèse où au contraire elle profiterait de cette baisse des subsistances pour s'accroître d'une manière trop rapide. On ne peut pas dire que cela est impossible , mais encore une fois, c'est se préoccuper singulièrement de ce qui arrivera dans un demi-siècle et fermer les yeux sur le temps présent où les subsistances sont fort chères, les profits très-bas et la rente territoriale assez élevée.

Au fond, il n'y a dans cette matière que ces deux éléments, les profits et la rente territoriale, qui méritent , dans tous les pays, d'être pris en considération. Vous le savez, la question de l'importation et de l'exportation du blé est presque aussi ancienne que le monde. Elle a été traitée maintes et maintes fois. Il n'y a pas d'année de récolte un peu mauvaise où elle ne se reproduise sous une face; il n'y a pas d'année de récolte un peu trop abondante pour certains intérêts, où elle ne se reproduise sous une autre face. Les hommes politiques et les économistes l'ont traitée mille fois. Il est donc inutile de pourchasser tous les arguments qu'on peut trouver dans une foule d'ouvrages, en commençant par celui que Voltaire disait aussi instructif que l'Esprit des lois et aussi amusant qu'un roman , je veux dire les écrits de Galiani.

Je crois qu'il n'y a que deux considérations que l'économiste et l'homme d'État doivent soigneusement peser dans cette matière. Je dis deux considérations, parce que je ne m'attache qu'à celles d'intérêt général. Tout le reste, si vous y regardez de près, n'est autre chose qu'un combat d'intérêts particuliers. Tout le reste consiste à savoir si vous favoriserez plutôt la classe des propriétaires fonciers ou bien la classe des capitalistes; si vous aurez plus égard à la situation des travailleurs ou à celle des entrepreneurs , ou à celle des propriétaires fonciers.

Les deux considérations dont je parle ont été signalées par Ricardo, quoiqu'il n'en tienne pas compte et les réfute. Elles sont non-seulement économiques, mais politiques. Je le répéterai toujours, la question des céréales est un problème mixte, un de ces problèmes que l'économie politique seule ne peut se charger de résoudre.

La première c'est que, en cas de guerre, la nation qui aurait l'habitude de tirer de l'étranger une portion notable de ses approvisionnements pourrait se trouver à la merci de ses ennemis.

Ainsi, supposez que l'Angleterre tirât seulement le huitième, seulement le dixième de ses subsistances du dehors, de l'ex-Pologne, de Dantzig, d'Odessa, de la Crimée; eh bien, en cas de guerre avec la Russie et la Prusse, l'Angleterre, dit-on, manquerait tout à coup du dixième de sa subsistance ; or, une diminution d'un dixième dans les subsistances, c'est une disette épouvantable, il ne faut pas se faire illusion ; qu'il manque le dixième du drap ou de la toile de coton nécessaire pour babiller une population, le mal n'est pas grand, parce qu'enûn il n'y a pas d'habits si vieux qu'on ne puisse porter trois mois encore, et puis enfin, à la rigueur, il n'est pas dit qu'on ne puisse pas vivre sans telle ou telle partie de son habillement. Mais il en est autrement du dixième des subsistances, et il suffit qu'il en manque une bien moins grande portion, pour que l'alarme soit portée partout et que le blé s'élève à un taux exorbitant. Le commerce des céréales a cela de particulier, que la moindre circonstance y produit des oscillations extraordinaires, en hausse ou en baisse.

Voilà, dis je, l'une des objections; elle mérite d'être prise en considération. Ricardo cependant n'en fait pas grand cas. 11 dit qu'une nation riche trouve toujours des importateurs, qu'une nation riclie, si elle ne pouvait pas tirer directement ses blés d'Odessa ou de Dantzig, les tirerait d'ailleurs, parce qu'elle offrirait un tel prix que la Hollande, par exemple, qui ne produit pas de blé, vendrait à l'Angleterre son blé à elle, et irait acheter celui d'Odessa.

D'ailleurs, ajoute-t-il, une pareille extrémité n'est pas à redouter pour un pays comme l'Angleterre, dont le commerce s'étend jusqu'au bout du monde et qui a des entrepôts immenses. On ne pourrait pas affamer l'Angleterre dans une saison, parce que dans les entrepôts il y a des provisions suffisantes pour nourrir l'Angleterre pendant un an. Eh bien, les capitaux ont le temps de préparer la culture des terres anglaises pour l'année suivante.

Ceci laisse cependant une réponse possible. Il faut que la population n'ait pas été stimulée, par les importations étrangères, au delà des possibilités du sol national ; car, s'il en était ainsi, le remède ne suffirait pas.

La seconde objection, que Ricardo n'apprécie pas davantage, est cependant digne d'être prise en considération. La voici :

On lui a dit : i Supposez une mauvaise année, supposez une année de disette. Il y a quelquefois des intempéries qui affligent une très-grande étendue de pays. Eh bien, croyez-vous qu'on vous portera, à vous, son blé, pour mourir de faim chez soi? Croyez-vous que, quelque prix que vous offriez, les producteurs n'aimeront pas encore mieux garder leur blé que de vous le vendre ? »

A cela, Ricardo répond que c'est une crainte exagérée, que de pareils événements ne sont jamais généraux, que, souvent, quand il y a disette dans un lieu, il y a abondance dans un autre, et que, si les difficultés peuvent être grandes pour un pays méditerranéen, elles ne sont rien pour l'Angleterre, qui a un commerce maritime si étendu.

En conséquence, ces deux objections n'ont aucune valeur à ses yeux. Il dit que si les producteurs de blé savaient que l'Angleterre

ne leur fermera jamais ses ports, il se développerait dans les pays à blé une branche d'industrie particulière, qui consisterait à produire du blé pour l'Angleterre, que cela établirait une relation tellement intime entre eux et le marché anglais, que ces pays producteurs de blé prendraient l'habitude des denrées anglaises, et qu'il serait même au-dessus de la puissance d'un gouvernement quelconque de venir, par une mesure purement politique, fermer ce débouché et anéantir ce commerce.

Et ici, il cite un fait bien connu, il cite le fait de la Russie, soumise au blocus continental; et il rappelle que l'impossibilité où se trouvèrent les propriétaires russes de vendre leurs denrées, d'exporter les produits de leur sol, fut une des causes principales qui forcèrent la main au cabinet de Saint-Petersbourg. De sorte, dit-il, que nous n'avons rien à craindre ni de l'intempérie des saisons, qui n'est jamais générale, ni de la

342 COURS d'économie politique.

guerre, qui ne pourrait jamais non plus être gênée. Quand on a de quoi payer largement, le blé arrive toujours, et d'ailleurs, cette interruption des importations ne pourrait offrir de difficultés que pendant une saison, car, pour la saison suivante, nos capitaux exploiteraient les terres anglaises, si cet état de choses devait se prolonger.

Voilà les objections principales et les réponses de Ricardo. Vous voyez que ce ne sont pas là des questions seulement économiques, mais que ce sont des questions mixtes dont la solution ne peut être nette, absolue pour tout pays quelconque. L'Angleterre est dans des circonstances particulières; l'Angleterre est en quelque sorte un vaisseau qui se transporte partout où il veut, qui

a des mouvements maritimes extrêmement aisés, des communications faciles, des capitaux immenses.

Eh bien, un pays méditerranéen, un pays, je suppose, situé dans l'intérieur de l'Allemagne, pourrait-il, en pareil cas, agir comme l'Angleterre? Non certes; car il ne pourrait pas, lui, aller chercher aussi facilement sa nourriture au loin. Supposez que la Suisse fût assez maladroite pour défendre l'importation des blés étrangers, pour faire mettre en culture toutes les terres suisses qui, au besoin, peuvent produire du blé ; eh bien, elle pourrait, à la rigueur, produire tout le blé nécessaire à sa consommation, en sacrifiant ses pâturages, ses vignobles. Mais ce serait folie de sa part, parce qu'elle a besoin qu'on arrive à elle de tous côtés. Elle ne communique avec aucun port de mer : pourrait-elle s'appliquer la théorie de Ricardo ? Non, certes. Si on voulait, on pourrait enfermer la Suisse comme dans un cercle de fer. Elle a quatre voisins : la France, le Piémont, l'Autriche et la Confédération du Rhin; si ces quatre voisins voulaient l'enfermer, elle n'aurait aucune issue possible; il faudrait qu'elle s'ouvrit un chemin l'épée à la main.

La question ne peut donc pas être résolue de la même manière pour toutes les situations. Cependant, il était bon de l'examiner au point de vue économique, il était bon de montrer qu'elle exerce toujours une influence sur le taux des salaires et des profits, et que, toutes choses étant égales d'ail-

leurs, il est dans les tendances naturelles d'une société progressive où la population et le capital augmentent, de voir les profits baisser et la rente territoriale s'accroître en proportion.

Voilà les principales questions que nous voulions traiter en parlant des salaires, des profits et de la rente. Je serais fâché que

vous pussiez croire que nous avons épuisé toutes celles que cette matière si difficile offre aux économistes. Il en reste plusieurs que nous n'avons pas abordées. Mais j'ai cependant la conscience que l'étude de celles que nous avons essayé de développer suffit pour mettre à même de comprendre et de résoudre celles que nous n'avons pas discutées. Je crois que vous possédez assez d'éléments pour pouvoir aborder vous-mêmes les autres questions importantes qu'offre encore la matière des salaires et des profits, et je crois que les recherches que nous avons faites ne vous auront pas été complètement inutiles.

Mais nous avons toujours dit que, pour ne pas compliquer ces recherches, nous laissions de côté un quatrième élément très-important; nous avons toujours dit que nous ne parlions pas de l'impôt, de la rétribution due à ce producteur indirect, l'État, sans l'intervention, sans la protection duquel toute production serait impossible. L'impôt réagit nécessairement sur les profits, sur les salaires, sur la rente, et cela différemment, selon son assiette, selon son mode de perception, selon sa nature. Il y a donc là une vaste matière à investigations, matière que nous désirons examiner avec vous, et qui formera le sujet des études auxquelles nous nous livrerons dans le semestre prochain.

PREMIÈRE LEÇON

Tou» les fails nationaux se Kroupeil ou fond sous Irois chefs ■■
organisation sociale, système politique, situation économique.
D'où il suit que les nations sont amenées & trois sortes de révolutions ; les révolutions sociales, les révolutions politiques, les ré-

volutions économiques. Or, il est inconteslable qu'une révolution économique s'accomplit sous nos yeux, non-seulement en France, mais dans la plupart des Etats européens. — Ce fait nouveau a eu, entre autres, pour résultat irrécusable, un grand accroissement de la richesse nationale, et, par conséquent, peut donner lieu à de graves questions en matière de production. Il est bien plus important à étudier au point de vue de la distribution de la richesse. — Les questions relatives à la distribution de la richesse seront le sujet de ce cours; elles tirent une double importance et de la nature même des faits dont elles s'occupent, et de la situation économique de notre pays et de notre temps. 3

Avant d'entrer dans le fond des difficiles questions que présente la distribution de la richesse, il est nécessaire de bien déterminer les idées élémentaires dont on devra faire usage et le langage dont on se servira. — Les trois mots travail, capital et terre, dont les économistes se servent pour désigner les trois instruments de la production, sont loin d'avoir toute la rigueur que l'esprit scientifique peut désirer. D'abord, travail exprime l'application de l'instrument, tandis que capital et terre expriment l'instrument lui-même. Ensuite le mot terre ne donne point une idée complète du troisième élément producteur. Ce troisième élément se compose de forces naturelles qui se

TABLE DES MATIÈRES

trouvent, ou par la nature même des choses, ou par la loi, ou enfin par une circonstance quelconque, monopolisée», c'est-à-dire réduites à l'appropriation exclusive de quelques-uns. 15

TROISIÈME LEÇON.

Étudier le phénomène de la distribution de la richesse, c'est rechercher les lois économiques selon lesquelles un produit se partage entre ceux qui ont concouru à sa formation. Au moment du partage, le travailleur demande la rétribution due à son activité; le capitaliste* demande la rétribution due à la privation qu'il s'impose en consacrant ses épargnes à la production, et le propriétaire de la terre perçoit le surplus en vertu du monopole qu'il a du troisième instrument producteur. Tel est le cours naturel des choses, telle est la loi que nous révèle l'économie politique rationnelle. Mais le phénomène de la distribution de la richesse est altéré dans la pratique, comme celui de la production, par des faits modificateurs. Aujourd'hui le travailleur, en général, ne prend point part à la distribution du produit, en qualité de copartageant; aujourd'hui, le fait le plus général est le salaire. — Le gouvernement intervient aussi à la distribution comme producteur indirect, ce qui nous amène à parler des impôts en traitant de la distribution de la richesse. 27

QUATRIÈME LEÇON.

La matière de la distribution de la richesse présente trois sortes de questions. En effet, il s'agit de connaître: 1^{re} quelles sont les personnes appelées au partage des choses à distribuer; 2^e quelle est, économiquement parlant, la chose à partager; 3^e quelle est la loi économique qui règle ce partage. Nous venons de voir quels étaient ceux qui devaient concourir au partage; étudions maintenant la chose à partager. — Ce n'est point le produit lui-même qui est l'objet du partage, mais sa valeur en échange, son prix. Il faut donc connaître la loi qui règle le prix des choses. La formule de l'offre et de la demande, nous l'avons déjà vu, est

insuffisante. Formule qui détermine le prix des choses par les frais de production. 59

Quand on dit que le prix est réglé par les frais de production, il faut entendre par frais de production, non pas ceux qu'a faits le producteur, mais ceux que le consommateur devrait faire, s'il voulait produire lui-même. — Cette formule ne donne donc pas le prix actuel, la valeur réelle des choses, mais seulement leur valeur conjecturale.

— En second lieu, ce c'est le point important, pour être vraie, elle suppose la liberté indéfinie de la concurrence des producteurs et du

TABLE DES MATIÈRES

Pigea

retrait des consommateurs ; conditions qui ne se vérifient jamais dans la pratique. — Toujours est-il que la formule convient parfaitement à la science pure, et que, dans l'application, elle offre un terme fixe vers lequel les marchés pratiques tendent constamment. M

Il s'agit maintenant de connaître d'après quelle loi économique les produits se distribuent. — Mais l'étude des faits généraux qui régissent la distribution de la richesse est d'autant plus difficile qu'il y a souvent dans les mêmes personnes complication de qualités diverses, de droits différents. Peut-on dire, par exemple, que tout ce qu'un possesseur de terre perçoit de son fermier sous le nom de rente soit, rigoureusement parlant, de la rente? Non. Une partie de cette rente représente ordinairement les profits du capital qui est venu, d'année en année, s'incorporer

d'une manière indivisible avec la terre. De même, dans la rétribution que trouve un grand écrivain, il y a le résultat de l'action des trois éléments producteurs. On s'est aussi demandé si les revenus qu'on tire de l'emploi qu'on fait soi-même de ses propres capitaux devaient être considérés comme un profit, ou comme un salaire, ou comme les deux à la fois. Smith prouve qu'il faut considérer ces revenus comme des profits. W

Des lois différentes règlent les salaires, les profits, la rente et l'impôt.

On ne peut donc point poser, à priori, une formule unique qui embrasse tous les cas et tous les éléments du partage. On est forcé de recourir d'abord à la méthode analytique, d'étudier séparément les salaires, les profits, la rente et les impôts, pour rechercher les lois relatives à chacun de ces éléments. Une fois cette analyse terminée, on pourra employer la synthèse pour saisir d'un seul coup d'œil et dans leurs rapports les lois générales de la distribution. — Nous allons donc, pour commencer, nous occuper de la rente. La formule qui explique le mieux le phénomène de la distribution par rapport à la rente, est celle-ci : La rente est en raison composée de la puissance productive propre, et de la puissance productive relative de la terre. Erreur des physiocrates. Tort de Ricardo. 75

Recherche de la loi économique qui règle le taux des salaires. — Au premier abord, la variété des travaux et la diversité, apparente du moins, des rétributions, font presque désespérer de pouvoir trouver une loi générale qui domine les salaires. Examen de cette proposition

TABLE DES MATIÈRES

P»ge*.

d'Adam Smith qu'au fond le salaire est le même pour tous les travaux. Elle est vraie, pourvu qu'oïi ne parle que des rétributions accordées au travail proprement dit, et qu'on ne l'applique qu'à un temps et à un lieu donnés. 89

On a distingué les salaires en salaires réels et en salaires nominaux. Évidemment, lorsqu'on veut comparer les salaires d'époques ou de lieux différents, on ne doit s'occuper que du salaire réel. — On peut aussi considérer le taux des salaires ou le rapport des salaires aux proGts. Discussions et équivoques auxquelles cette distinction a donné lieu. 105

Ce qu'on entend par salaire nécessaire. Il varie selon les lieux et les temps. Plus un pays est civilisé, plus le salaire nécessaire y est grand.

— 11 s'agit maintenant de connaître les faits en vertu desquels les salaires augmentent ou diminuent. Évidemment, il y a deux termes dans le problème : les travailleurs et la chose à partager. Mais l'un et l'autre terme étant mobiles, variables, il est bon de les étudier d'abord séparément. Examen du premier terme. En supposant la chose à partager invariable, les salaires sont évidemment en raison inverse du nombre des travailleurs. — Tendance de la population à devenir trop grande pr rapport aux moyens de subsistance. 1 17

Récapitulation de la leçon précédente. — Examen du second terme de la question, c'est-à-dire recherche du fait général dont dépend le taux des salaires, pour une population donnée et supposée invariable.

Les salaires, a-t-on dit, sont, dans ce cas, comme la demande de travail; ce qui est vrai. Mais, comme nous l'avons déjà fait observer d'une manière générale, la formule de l'offre et de la demande est trop superficielle. — D'autres ont dit : L'offre de salaires se proportionne à la richesse générale ; proposition qui n'est point suffisamment exacte. — Certains auteurs soutiennent que lorsque la richesse générale augmente, il n'y a élévation des salaires que si la richesse nouvelle est transformée en choses à l'usage des travailleurs. C'est là une erreur, qui vient de l'habitude de ne considérer que le salaire proprement dit, et de parler des travailleurs comme on peut parler des machines. — Formule qui fait dépendre le taux des salaires du revenu national. Elle est vraie, *lato sensu*, - mais elle manque de la rigueur nécessaire. 131

TABLE DES MATIÈRES

Pigef.

Formule qui proportionne les salaires au fonds d'enlrelien destiné aux travailleurs. Quoique remarquable, elle ne résout point non plus le problème; car la question serait de savoir pourquoi, dans un temps et dans un lieu donnés, il y a plutôt tel fonds de subsistance que tel autre à partager entre les ouvriers. Elle est encore un effet de l'habitude de ne voir dans le salaire qu'une avance faite par l'entrepreneur au travailleur. — En définitive, la formule la plus satisfaisante est celle-ci : les salaires sont comme la quantité de travail demandé, le nombre des travailleurs et le prix des choses dont ils font usage. — Recherche de l'influence que peut avoir l'introduction des machines sur les salaires. Il faut s'empresse de reconnaître, tout d'abord, que la brusque introduction des machines produit momentanément une perturbation fâcheuse pour les travailleurs. Mais cela ne signifie rien pour la

solution du problème posé d'une manière Kéiièrnlc. En effet, la question est de savoir si l'augmentation du pouvoir mécanique a une tendance générale et constante à produire la hausse ou la baisse des salaires. 113

Suite de la question de l'introduction des machines examinée par rapport aux salaires. Nous le répétons, l'introduction des machines amène, en général, une baisse temporaire des salaires. Mais, à part ce résultat partiel et momentané, elle améliore le sort des travailleurs.

Le propre des machines, en effet, c'est de produire & meilleur compte que les forces employées avant leur découverte. Or, nous avons démontré, les frais de production tendent à régler le prix du marché.

Le consommateur, une fois les machines introduites, fait donc une épargne, qui amène nécessairement une augmentation dans la demande de travail. — D'un autre côté, quelle est l'influence de l'introduction des machines sur la quantité des choses nécessaires à la vie des travailleurs? Si les machines produisent des objets de luxe, leur introduction sera sans effet, sous le point de vue que nous venons d'indiquer-, si, au contraire, elles sont appliquées à la production des choses nécessaires à la vie, la quantité de ces dernières augmentera. Ainsi, l'introduction des machines ne peut, en général, que faire augmenter la demande de travail et le fonds d'entretien des travailleurs ; elle est donc favorable à l'élévation des salaires. 153

Ricardo a posé cette question : Qu'arrive-t-il, lorsqu'une partie des ouvriers occupés à produire des choses nécessaires à la vie des tra-

TABLE DES MATIÈRES

Pagj.

vailleurs qui ûent celle branche de travail, pour se mettre à fabriquer des machines? Et il alBrine, avec raison, que, dans ce cas, les salaires baissent motnenlanément, puisque, le nombre des Iravailleurs restant le même, la qianlilé des clioses destinées à leur entretien diminue. —

On s'est demandé si l'introduction de machines qui consomneraient elles-mêmes une partie des choses destinées à renlrc-tieii des travail leurs ne ferait pas diminuer la rétribution de ees derniers, l.es machines dont on parle ici sont les animaux, et le fait qui a ilonné lieu rhypotlièse est la substitution du paturaÿ;e nu labourage, La réponse n'est pas dotileuse. Il est clair que, dans respèce, la quan tité des choses nécessaires à lu vie diminue, quoique le nombre des travailleurs reste le même, et (iii'il y a, par conséquent, baisse des salaires pour un temps plus ou moins long.

Est-il vrai qii'eii autorisant la libre importation des produits étrangers, on porte une atteinte grave au travail national? Non certes,- car, pour obtenir les produits étranners, il faut livrer en échange des produils indigènes. La demande de travail national ne diminue donc pas par suite de l'importation ; elle augmente, au contraire : en effet, si l'étran ger envoie ses produils sur notre marché, c'est qu'il peut les vendre à plus bas prix que le producteur français ; le consommateur fait donc une épargne; or, toute épargne amène une augmentation dans la demande de travail, et partant une hausse des salaires. Nous sommes loin de nier cependant que, lorsqu'on supprime brusquement les barrières op-

posées i> rimporlatioii, il ii'y ait un moment de transition dou-
 loureuse pour une partie des travailleurs. — Erreur de ceux qui
 croient que les consommations improductives, même exagérées,
 sont utiles aux ouvriers. N'est-il pas évident que l'homme qui
 épargne, chaque année, une partie de son revenu, augmente
 continuellement, par ces épargnes successives, le capital natio-
 nal, et occasionne, par coiiiséqiiient, un accroissement continu et
 de plus en plus grand de la demantle de travail ? 123

Du capilal, La monnaie est-elle un capital? Sans aucun doute.
 L'argent monnayé est une marchandise, une valeur tout comme
 le fer ou l'acier. — Quant aux moyens de crédit que l'on peut
 créer, ce ne sont nullement des capitaux; ce sont de simples
 créances. Le seul avantage qu'il y ait à mettre en circulation des
 moyens de crédit, c'est de permettre ù une portion de l'or et de
 l'argent qui servent d'instruments d'échange d'aller augmenter le
 capilal employé à la reproduction. Mais ces moyens de crédit
 doivent toujours avoir la garantie de capitaux réels; sans cela , le
 Jour du payeaicnl venu, il y a un

TABL B DES MATIÈRES.

désordre effroyable , comme cela fgl arrivé dernièrement en
 Amérique. Ainsi, les moyens de crédit oe sont point un capital,
 mais l'ar gent monnayé est un capilal. Celui qui prèle son argent
 a donc droit A une rétribulion, comme tout autre capitalisle qui
 apporte son concours ù l'oeuvre de la pro<luciiun. Absurdités
 soulciiuifs A ce sujet.

On a, pciidaiit luuiBtciips, coitiitiilé ceux qui préluieil leur
 urgent A intérêt comme (les lionnucs vils, tandis <|iic ceux qui
 luuiaieit leurs niaciiinci», leurs clic\aux, claiiit |>arl'aicliiient

esliiiié.s! t)ù est la dilfcmicc entre les uns et les autres'/ Elle irexislu pas; car, dans un eus comme dans l'autre, il y a un capital qu'un applii|uc A la rcproducliun, et dont, par conséquent, le |>osses&ctir a droit A une rétribution. 18a

DIX-SEPTIÈMK LEÇÛ.N.

Tout capital a droit à une rétribution; mais nuaiul on veut rcc-ticrclier la loi qui ré};i le celte rétribution, on est fi'appé de la tli-versilé des lirolits, pour Ic; ililTerciiles indualrics et 1rs diiréi ciils pays. Les éco nomistes préicmieni i|uc les |irolil» sont é^aux [lour tous les cas. C'est une |>ro|)Osilion ù peu près traie, en écu-nuiiic politigiic latioiiiielle, niais qui rencunli e en uralique une foule d*obtilacles ; car elle sup pose la libre concurrence tmrfaitc, laquelle ici suppose, A sou tour, une mobilité entière des caiii-laux, et, clie/ leurs iiossesscurs , une liberté d'action individuelle complète. Or, ces deux condilions ne se réalisent jamais entière-ment dans la pratique. Ain?i , la proposition vraie, abstraiteueiit parlant, ne l'est pas également dans Tapplica tion Tout ce que l'on peut dire, c'est que les prolits des diverses industries ont une lenUauce constante A s'égaler. 1^

DI.X-IILITIÈME LEÇON.

Pour apprécier exactement les prolits, il faut en dégager soi-gneusement la rétribution qui appartient au travail ou ù remploi d'un afient na turel aiiproprié. — Il faut faire entrer dans les prolits les aiantages immatériels aussi bien que les avantages maté-riels que l'on retire de remploi de son capital. — On peut considé-rer les profits dans leur rapport avec les salaires , et on |icut les considérer en eux-roêmes.

— Les profits, comme les salaires, sont essentiellement mobiles. Abolition des lois sur l'usure. Elles ont la prétention de déterminer le taux des profits et de lui prescrire des limites infranchissables. Elles n'atteignent point leur but, et leur effet retombe, en réalité, sur ceux qui ont besoin de capitaux. 205

Recherche de la loi générale qui régit le taux des profits. — Comme, au fond, le travail et le capital sont, matériellement et moralement parlant, une seule et même chose, on ne peut guère imaginer la ques*

TABLE DES MATIÈRES

l'usage».

tion des salaires absolument séparée de celle des profits. Qu'entend-on, au juste, par moyenne des profits? — Pour les profits comme pour les salaires, la commune mesure la plus convenable, en général, est la monnaie. 212

On a proposé de prendre pour commune mesure et des profits la quantité de travail qu'ils vous mettent à même de consommer. Quoique, au premier abord, cette mesure paraisse très-philosophique, au fond, elle n'est pas satisfaisante. — Il n'est point vrai que deux individus, parce qu'ils peuvent disposer des services d'un même nombre d'hommes, soient exactement et toujours dans la même position sociale. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire pour s'en convaincre. — Quand on recherche le taux des profits, il ne faut pas oublier que, dans la part attribuée au capital, se trouve nécessairement comprise la rétribution due à l'intelligence qui en dirige et en surveille l'emploi. — Quand on ne considère les profits qu'au point de vue du partage des bénéfices

d'une opération entre des travailleurs et des capitalistes, il est évident que les salaires règlent les profits et vice versa. 2[^]

Récapitulation de la leçon précédente. — Si on suppose que le capital agisse tout seul, sans le concours des travailleurs, on trouve que les profits sont alors comme la force productive. Comment la loi de la population vient modifier la loi précédente — la plupart du temps il y a toujours les bénéfices du capitaliste autre chose que le profit proprement dit, «le profit naturel.

245

VI. LA DIXIÈME LEÇON.

Déplorables conséquences de la diminution des profits dans les pays esclaves. — La quantité des choses nécessaires à l'entretien des travailleurs influe aussi sur le taux des profits. — Ainsi, il y a trois éléments à combiner pour connaître le taux des profits : le rapport du capital avec les moyens d'emploi ; — le rapport du capital avec la population travaillante ; — les moyens d'existence nécessaires à cette même population.

Coup d'œil rétrospectif. Route qui reste à parcourir. — Des variétés, apparentes plutôt que réelles, des salaires et des profits. Elles dépendent, selon Smith, de cinq causes, qui sont : 1^o le plus ou moins

TABLE DES MATIÈRES

de dépréciation ou de danger que présente l'emploi du travail et du capital ; - 2^o la plus ou moins grande facilité d'apprentissage ; —

5^o le plus ou moins de chances de chômages qu'offre l'emploi ; — 6^o la confiance absolue que, dans certains cas, doit inspirer le

travailleur ou Entrepreneur ; — la plus ou moins grande probabilité du succès. — Influence de la première cause sur les salaires. 371

VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

Comment il y a des inégalités dans les profits, qui n'ont pour cause que l'emploi plus ou moins agréable, plus ou moins désagréable des capitaux. — Examen de la deuxième cause de la variété des salaires et des profits. Pourquoi tant de gens se livrent aux carrières libérales, malgré les frais et le temps qu'exige leur apprentissage. Autres questions nées de l'étude de la seconde cause. 285

Influence de la troisième et de la quatrième cause. — Quelle est l'action de la cinquième? Tendance de l'homme vers les carrières dans lesquelles le succès est douteux. Y a-t-il un remède contre les chances fâcheuses que présentent certaines entreprises? Oui, il y en a un indirect, le système des assurances. 295

Les emplois hasardeux du capital ont pour effets économiques, quant aux individus, d'enrichir les uns, précisément en ruinant les autres, et, quant à la société, d'amener des perturbations funestes à la fortune publique. Le seul remède contre les dangers que présentent ces emplois est, nous l'avons déjà dit, une grande extension du système des assurances, système aussi utile à la société qu'aux individus.

L'idée d'assurance est excessivement vieille. Comment elle s'est développée peu à peu. Pour être vraiment efficace, il faut que l'assurance soit le résultat de l'association. 312.

Récapitulation des rapports qui existent entre les salaires et les profits. Différences entre le travail et le capital, quant à la facilité du transport. — Il est incontestable que la quantité et le prix des subsistances peuvent subir d'immenses variations, et que ces variations exercent une grande influence sur le taux des salaires et des profits. ^

TABLE DES MATIÈRES

PREFACE

Effet, par rapport à la répartition territoriale, de variations qui ont lieu dans le prix des subsistances. Rapports qui existent entre les salaires, les profits et la rente territoriale. — Dans les sociétés productives, les profits ne peuvent s'élever que par trois causes : une baisse dans les salaires réels, un accroissement de la puissance agricole, l'importation du blé étranger. — Importance de la question des céréales. Au fond, elle n'intéresse en général que les propriétaires fonciers et les capitalistes. Objections que l'on peut faire contre la libre importation du blé étranger. Réponses de Ricardo. ^

FIN DE LA TABLE.

Sources et licence

Texte : https://archive.org/details/bub_gb_dPVBAAAAcAAJ. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.